

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12558 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 15 JUIN 1985

Riposte sandiniste

Les dirigeants du Nicaragua n'ont pas attendu pour riposter au vote de la Chambre des représentants des Etats-Unis accordant une aide de 27 millions de dollars aux organisations armées antisandinistes. Une aide théoriquement « civile » mais dont on se doute bien qu'elle sera aussi « militaire ». La Chambre, répondant au vœu de l'administration Reagan, a autorisé la CIA à collaborer avec les « contras ». C'est déjà une réalité sur le terrain.

La Force démocratique nicaraguayenne (FDN, basée au Honduras), qui ne cesse de harceler les forces sandinistes dans les départements frontaliers du nord du Nicaragua, devrait en être la principale bénéficiaire. C'est pour elle, enfin, la reconnaissance officielle par Washington de son « existence » et de ses actions armées visant à renverser le régime de Managua. C'est pour M. Reagan un beau succès après son échec en avril : les représentants avaient alors refusé l'aide aux « contras ».

Le coup est très dur pour les sandinistes, qui ne sont pas sans responsabilités dans ce retournement de situation. Trois jours seulement après le non des parlementaires américains à M. Reagan, M. Daniel Ortega s'était rendu le 28 avril à Moscou pour négocier de nouveaux accords de coopération.

Ce voyage spectaculaire a été ressenti comme une véritable provocation par le Congrès américain et a largement facilité les efforts de l'administration Reagan pour persuader les réticents qu'il était indispensable de soutenir ceux que le chef de l'exécutif appelle les « combattants de la liberté ».

Ce n'est pas, depuis leur triomphe de juillet 1979, la première lourde maladresse des dirigeants sandinistes enfermés dans leurs rêves « révolutionnaires » et persuadés que l'Amérique latine est prête à leur porter secours en cas de malheur. Alternant les concessions et les proclamations guerrières, les « commandants » de Managua semblent croire qu'ils peuvent vraiment tenir tête à la première puissance de la planète. Ils savent pourtant que ni les Cubains ni les Soviétiques ne prendront de risques excessifs dans l'hypothèse – à la fois suggérée et démentie dans l'entourage de M. Reagan – d'une intervention directe des Etats-Unis.

Ils ont pourtant décidé jeudi 13 juin de revenir sur leur décision unilatérale, prise en février, de « geler » leurs achats d'armes. En clair, ils envisagent de nouveau de se procurer des avions de combat dans les pays de l'Est ou ailleurs. Une épreuve de force dramatique avait été évitée de justesse en novembre 1984, après l'arrivée dans un port nicaraguayen, au lendemain même de la réélection de M. Reagan, d'un cargo soviétique chargé de matériel militaire.

Les sandinistes peuvent sans doute faire valoir, avec raison, qu'ils font face à une offensive vigoureuse de la Contra, soutenue, financée, et maintenant officiellement approuvée, par Washington. Mais leur riposte va donner de nouveaux arguments aux Etats-Unis, qui dénoncent le « surarmement » du Nicaragua, un « danger » pour ses voisins. L'évolution des relations de plus en plus tendues entre Washington et Managua rappelle décidément le « processus cubain » des années 60. Les risques de guerre grandissent en Amérique centrale alors que *les chances de dialogue et de* négociation s'affaiblissent.

RAID SUD-AFRICAIN AU BOTSWANA

Pretoria renoue avec la politique de force

Les relations entre Pretoria et ses voisins connaissent un net regain de tension. Des commandos sud-africains sont intervenus dans la nuit du 13 au 14 juin au Botswana, tandis que l'Angola accuse l'Afrique du Sud de masser des troupes sur sa frontière.

D'autre part, face à l'intensification d'une rébellion bénéficiant de complicités sud-africaines, le Mozambique vient de demander à la Tanzanie et au Zimbabwe de lui fournir des renforts de troupes.

Des commandos sud-africains ont lancé des raids contre des installations de l'ANC (Congrès national africain, mouvement anti-apartheid interdit en Afrique du Sud) à Gaberone, capitale du Botswana, située sur la frontière entre les deux pays. Selon Radio-Gaberone, onze tués et plusieurs blessés ont été déjà dénombrés. Pretoria annonce qu'un seul de ses soldats a été blessé.

La veille, le ministre angolais de la défense avait accusé l'Afrique du Sud de masser des troupes sur la frontière entre la Namibie et l'Angola, *« ce qui laisse supposer*, avait-il ajouté, *en ce début de saison sèche, qu'une nouvelle invasion de notre territoire est en préparation »*. A Pretoria, un porte-parole militaire s'est refusé à tout commentaire sur ces accusations de Luanda.

Pour justifier leurs raids sur Gaberone, les Sud-Africains ont affirmé que bureaux et permanences de l'ANC dans la capitale du Botswana abritaient, en fait, un centre de l'Organisation de sabotage du Transvaal. En fait, le Botswana a toujours évité, par prudence, de laisser opérer l'ANC à partir de son territoire, bien qu'il accorde asile aux réfugiés noirs d'Afrique du Sud. Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, n'en a pas moins assuré vendredi que l'ANC utilisait le territoire botswanais comme *« voie d'infiltration »* vers l'Afrique du Sud. Il a ajouté qu'il en avait, à plusieurs reprises, averti les autorités de Gaberone. Enfin, il a mis sur le compte de l'ANC l'attentat perpétré la veille, au Cap, contre un vice-ministre métis (*le Monde* du 14 juin) alors que d'autres sources l'attribuent à des *« extrémistes blancs »*.

Le durcissement de Pretoria ne constitue pas une surprise. Pendant deux ans, les Sud-Africains semblaient avoir misé sur des négociations avec leurs voisins – avec la participation active de Washington – pour tenter d'apaiser les tensions dans la région.

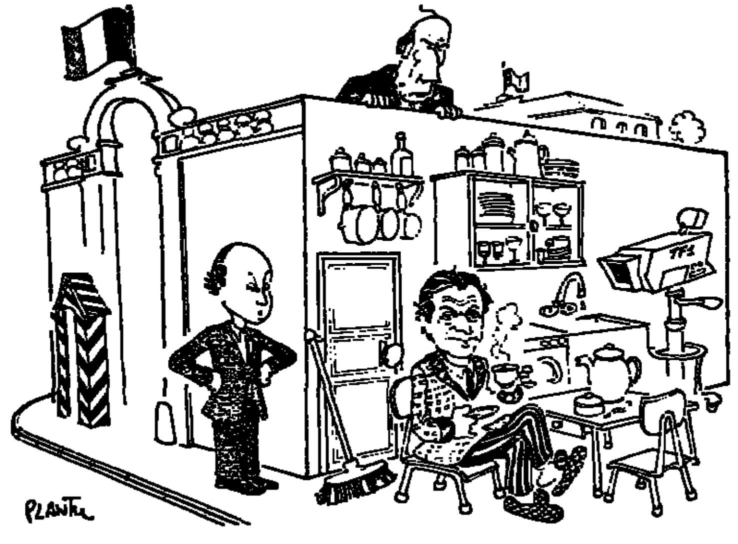
JEAN-CLAUDE POMONTI.

(*Lire la suite page 6.*)

A L'ÉMISSION « QUESTIONS A DOMICILE »

M. Rocard annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1988

M. Michel Rocard a déclaré, jeudi sur TF 1 lors de l'émission « Questions à domicile », qu'il est déterminé à *« aller jusqu'au bout »* de sa démarche, c'est-à-dire à être candidat à l'élection présidentielle de 1988.



M. Michel Rocard sera candidat à l'élection présidentielle de 1988. Comment et pour quoi faire ? Il dispose d'encore un peu de temps pour répondre à la première question et de quelque loisir pour préciser ses intentions.

Jeudi soir, il s'est contenté de donner de lui-même l'image de la détermination et de la ténacité qui, jusqu'alors, lui faisaient défaut. Son renoncement dans la course à l'Elysée pour 1981 – il avait promis de ne pas se présenter contre M. Mitterrand, il a tenu parole, – ses silences du début du septennat face à une politique qu'il jugeait suicidaire – la solidarité gouvernementale a ses contraintes – et sa démission insolite du gouvernement méritaient, pour le moins, quelques rectifications d'image. C'est fait. M. Michel Rocard a décidé d'aller *« jusqu'au bout »* de sa démarche. Solidement installé sur le canapé du salon, le buste projeté en avant aux moments forts de sa démonstration – à la manière d'un Chaban-Delmas, – l'ancien ministre de l'agriculture l'a répété autant que nécessaire.

Et après ? La route du Parti socialiste – dont l'appareil est le point de passage obligé de tout candidat socialiste à l'Elysée – lui est barrée. M. Rocard admet, explicitement, qu'il s'est fourvoyé dès la ligne de départ en préférant l'appareil du PSU, en 1971, à l'adhésion au PS, lors de sa renaissance la même année. En 1974, lorsqu'il y est venu avec ses amis du courant autogestionnaire et de la CFDT, il était trop tard. *« La locomotive et le conducteur du train »* étaient en place. Ne restait plus que le wagon-restaurant qu'il faut quitter sitôt passés les plats du premier service.

En 1979, au congrès de Metz, le chef de file du socialisme moderne s'est essayé aux batailles d'appareil en compagnie d'un spécialiste, M. Pierre Mauroy il a été battu par deux autres spécialistes, MM. François Mitterrand et Jean-Pierre Chevènement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(*Lire la suite page 8.*)

L'Europe est derrière nous

par PIERRE DROUIN

Ce n'est pas la joie. On essaiera peut-être de rafistoler le décor d'ici au prochain conseil européen de Milan, qui se tiendra les 28 et 29 juin, mais les effets de perspective sont ratés. L'Allemagne a vraiment trop pêché en eau trouble ces derniers temps, flirtant outrageusement avec les Etats-Unis lors du sommet de Bonn, au sujet de la « guerre des étoiles » ou du Reagan Round (conférence commerciale mondiale proposée pour 1986), puis se désolidarisant de ses partenaires européens à propos des prix du blé jusqu'à invoquer – *horresco referens* – le droit de veto. Or si le courant ne passe plus entre Paris et Bonn l'Europe vacille sur ses bases, et l'on en vient aux questions « métaphysiques », repoussée dans l'inconscient collectif lorsque la machine tourne à peu près normalement. Que sommes-nous ? Où allons-nous ?

Dès qu'on s'interroge sur l'identité de l'Europe, la réflexion bute. La croûte économique accumulée sur le sujet depuis trente-cinq ans (lancement du « plan Schuman ») est tellement épaisse que ce qui bouge dessous n'est plus très visible. Du coup, on a tendance à regarder loin derrière soi. Et ce n'est pas triste. Sans institutions, l'esprit européen soufflait beaucoup plus il y a *deux siècles qu'aujourd'hui. Pourra*-t-il revivre ? Quand ?

*« L'Europe des Lumières n'hérite-t-elle pas de l'*imperium romanum, se demandait René Pomeau (1) ? *Comme l'antique romanité, elle s'affirme une aire de civilisation entourée de barbarie. »* Surtout, et l'on a oublié à quel point ce phénomène était opératoire, l'usage persistant du latin, orienté dans les classes vers le discours, permet de tisser à travers l'Europe un réseau puissant d'unité. Voltaire, élu à l'Académie de Petersbourg, remercie en latin ses confrères russes, et, en voyage, la langue ancienne rend bien service, de nombreux témoignages l'attestent.

Quand le latin comme langue parlée régresse, c'est le français qui le supplante dans la société élégante de toute l'Europe. Caraccioli, ambassadeur de Naples à Paris, écrit en 1777 un livre qui s'intitule *l'Europe française*, où l'on peut lire : *« On reconnait toujours une nation dominante qu'on s'efforce d'imiter. »* Propos qui va loin. On croit souvent dans l'histoire que « l'Europe » intervient alors que, en fait, c'est son conducteur du moment (la Grande-Bretagne au dix-neuvième siècle). Il n'y a plus de conducteur aujourd'hui. Les Etats-Unis ont pris la place laissée vide, au grand dam du Vieux Monde.

On porte un vif intérêt, maintenant, aux échanges culturels entre jeunes de divers pays du Marché commun. Au dix-huitième siècle, les universités jouaient parfaitement ce rôle, et l'on en faisait souvent le tour pour parfaire son éducation, en passant de la Hollande (Leyde) à l'Allemagne (Berlin, Iéna, Tübingen, Leipzig) et à l'Italie (Milan, Bologne, Naples) sans grandes difficultés.

On pouvait alors également faire participer toute l'Europe à un grand débat philosophique. Qu'on se rappelle les discussions nées du *Poème sur le désastre de Lisbonne* de Voltaire, à propos du sens à attribuer à la mort, en 1755, de trente mille victimes innocentes. Pour Montesquieu, l'Europe est *« un État composé de plusieurs provinces »*, bien qu'il reconnaisse qu'elle ne peut se prêter à la constitution d'un grand empire unifié.

L'ECU redonne confiance à ceux qui savent que, sans monnaie commune, la construction d'un ensemble cohérent n'est guère possible. Sans doute, les utilisations de cette unité monétaire se multiplient, mais, pour les particuliers, cet ECU est loin d'avoir le statut des monnaies de l'Union latine au milieu du dix-neuvième siècle. Une demi-douzaine de pays européens avaient choisi comme étalon de leurs pièces courantes un poids d'or fin de 5,8065 grammes (2).

(*Lire la suite page 3.*)

(1) *L'Europe des Lumières*. Stock, 1960.

(2) Née le 23 décembre 1865, l'Union latine était composée à l'origine de quatre pays : la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. La Grèce adhéra en 1868 au groupe, qui vécut jusqu'à la première guerre mondiale. L'Espagne, la Roumanie et la Bulgarie adoptèrent les caractéristiques des monnaies d'or et d'argent de cette Union, sans toutefois y adhérer.

AU JOUR LE JOUR

Paris-Florence

Après M. Barre, qui se mettra sur les rangs en 1988 si on l'y pousse, voici M. Rocard qui se pousse pour se mettre sur les rangs, sans plus attendre.

C'est qu'une candidature à l'Elysée, cela ne s'improvise pas, comme on le voit à gauche aussi bien qu'à droite. Le moment et le lieu choisis pour se déclarer sont de première importance.

On se souvient que Georges Pompidou, de Gaulle régnant encore, avait, depuis Rome, « amorcé le processus », à la fureur du général. L'histoire retiendra peut-être qu'à l'inverse M. Rocard se sera déclaré dans son salon, le jour même où M. Mitterrand se trouvait en Toscane, cherchant l'inspiration dans les palais florentins.

BRUNO FRAPPAT.

M. LOUIS MERMAZ invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 16 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député socialiste de l'Isère, maire de Vienne, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

LIRE

3. DIPLOMATIE
De Florence à Milan, les difficultés de l'Europe.

11. ENSEIGNEMENT
Dix-huit préparations au « magistère » ouvertes dans les universités.

15. CULTURE
Cinéma : le jour le plus long.

19. CFDT
Le succès d'Edmond Maire.

22. ARGENTINE
Sous la pression du FMI, Buenos-Aires adopte un sévère plan de rigueur.

22. POLOGNE
Verdict sévère au procès de Gdansk.

débats

TECHNIQUE ET SOCIÉTÉ

Les obstacles au développement des technologies nouvelles ne se situent pas toujours où l'on croit. Michel Godet explique pourquoi le mythe de leur diffusion est commandé par le changement social. A propos de l'audiovisuel, Jean Castarède note que les butoirs sont d'ordre financier et institutionnel.

Un mirage chasse l'autre

Ce n'est pas une troisième révolution industrielle qui nous sortira de la crise mais une transformation sociale radicale.

par MICHEL GODET (*)

A quels besoins répond le développement des technologies de l'information ? Est-il vraiment nécessaire ? N'y aurait-il pas d'autres besoins plus essentiels et d'autres leviers d'action plus prioritaires ? Finalement, le pari télématique est-il plus fondé que le pari nucléaire ? N'a-t-on pas chassé le mirage énergétique par le mirage technologique ?

Poser de telles questions, c'est déjà indiquer un penchant pour la réponse. Notre intime conviction est claire : l'agitation collective autour des nouvelles technologies (marchons ! marchons !), la fuite en avant dans l'investissement (pour retrouver la compétitivité, la croissance), ne sont qu'un leurre car les vrais problèmes sont ailleurs.

Il est grand temps de reconnaître que, pour l'essentiel, les crises sont la conséquence des rigidités et que nous n'en sortirons pas par une troisième révolution industrielle mais par une transformation sociale radicale. A nos yeux, s'il y a des cycles longs, ils ne sont pas technologiques mais sociaux et organisationnels.

En particulier, le changement technico-économique étant plus rapide que le changement social, il en résulte une inadéquation croissante des structures sociales et des *comportements* aux *réalités* nouvelles. La crise n'est que la conséquence de l'inadaptation de nos structures, et le changement technologique ne fait qu'exacerber cette contradiction entre les forces d'inertie et les forces du changement.

Appliquée aux entreprises, cette idée *simple conduit* à *relativiser* l'importance des solutions techniques, économiques et financières dans les stratégies de développement. Face aux mutations de leur environnement, les entreprises cherchent trop souvent des solutions matérielles à des problèmes qui sont d'une autre nature car ils sont le fruit des structures, des comportements et sont d'abord des problèmes *de rapports humains qui doivent être* abordés en tant que tels. Telle est l'idée que nous voudrions illustrer, par exemple, en montrant pourquoi et comment le rythme de diffusion des nouvelles techniques est commandé par le changement social et organisationnel.

Sans nier l'ampleur des mutations technologiques en cours, nous voudrions, bien au contraire, nous interroger sur les conditions de leur diffusion.

Nous avançons l'hypothèse que, globalement, la diffusion des nouvelles techniques (productique, bureautique) est et restera beaucoup plus lente que prévu en raison des inerties inhérentes aux systèmes productifs et sociaux. On constate, en effet, des résistances nombreuses à l'introduction efficace de ces nouvelles techniques aussi bien dans l'industrie que dans les services ou l'administration.

Le goulet des comportements

Les innovations de procédés (automatisation, robotisation) sont appelées à se développer rapidement dans le monde industriel en raison des contraintes de compétitivité à l'échelle internationale. Inéluctable, ce mouvement impose plus que jamais de s'interroger partout dans *les entreprises sur les conditions* d'efficacité des investissements. Dans l'industrie automobile, par *exemple, les écarts de productivité* entre constructeurs européens et japonais qui subsistent de façon très sensible (de l'ordre de 1 à 2) s'expliquent surtout par l'inefficience des comportements et des structures d'organisation.

Apparemment, la flexibilité est *du côté des technologies alors que* les inerties et les rigidités sont du côté des structures et des comportements. De multiples exemples montrent que l'investissement technologique ne donne pas ses fruits s'il n'est pas précédé ou accompagné d'un profond changement organisationnel, condition nécessaire et même, dans bien des cas, suffisante, pour améliorer la compétitivité, indépendamment de tout effort technologique supplémentaire. C'est dire que l'investissement humain prime l'investissement matériel car c'est lui qui fait la différence. Après tout, les performances des entreprises japonaises ne s'expliquent pas par un accès privilégié à des techni*ques qui, à l'échelle mondiale, sont* banalisées (c'est une question de prix à payer), mais par des caractéristiques d'organisation du travail et des comportements en prise directe avec un modèle socioculturel. Il ne s'agit pas de prendre ce dernier comme modèle mais d'en tirer une leçon : la clef de l'adaptation et de la réussite passe par l'exploitation intelligente de la socioculture qui est la *nôtre. C'est cette dimension socio*culturelle que les autres pays développés doivent réhabiliter aujourd'hui dans la recherche d'une nouvelle harmonie entre travail et culture.

De tout ce qui vient d'être dit, il n'y a qu'une leçon à tirer : cessons de nous voiler la face avec des faux-fuyants, qu'ils soient technologiques ou autres. Les problèmes essentiels à résoudre, y compris ceux que pose le développement des technologies de l'information, sont ailleurs : ils sont dans les rigidités de structures et de comportements. Faute de s'attaquer à ces problèmes, on risque de gaspiller les efforts technologiques (investissements inefficaces) ou de les orienter dans un sens qui ne réponde pas aux aspirations sociales et aux contraintes économiques réelles.

(*) Professeur associé de Prospective *industrielle* au *Conservatoire* national des arts et métiers, et conseiller scientifique auprès du Centre de prospective et d'évaluation des ministères de l'industrie et de la recherche.

Décentraliser l'audiovisuel

Faisons éclater la diffusion pour répondre aux besoins de l'avenir.

par JEAN CASTARÈDE (*)

LE paysage audiovisuel est en train de changer. Actuellement trois chaînes publiques, sans compter Canal Plus, détiennent le quasi-monopole de l'image avec un budget de 11 milliards de francs, dont 2,5 seulement sont couverts par les recettes publicitaires. Le système sera forcément condamné par la mise en place d'autres moyens de communication.

A moyen terme :

– Le satellite franco-allemand de télévision directe doit être opérationnel au début de l'année 1987. L'un de ses canaux a été confié à M. Pierre Desgraupes tandis que les autres, à vocation européenne, se négocient avec le Luxembourg ;

– Le câble coaxial et la fibre optique, correspondant à des préoc*cupations plus locales, peuvent* aussi servir de relais à des chaînes étrangères et diffuser les programmes *transmis par satellite.*

Ces deux projets ont une caractéristique commune. Ils nécessitent des investissements lourds, des installations nouvelles à domicile, la participation financière des auditeurs, la création de nouveaux programmes adaptés pour des audiences spécifiques.

A court terme : le futur pourrait être transformé par l'utilisation des fréquences hertziennes restées disponibles sur le réseau national. A l'exemple des radios libres, les surfaces de diffusion sont variables selon les régions et les villes, mais suffisamment nombreuses pour permettre de créer un certain nombre de stations locales qu'il est possible de fédérer en une ou deux chaînes d'audience nationale.

Un des grands mérites du rapport Bredin est d'avoir exposé clairement cette situation en faisant apparaître les contraintes et les contradictions de cette double politique d'ouverture. Après une période de vide, ne sommes-nous pas en train de nous acheminer vers celle du trop-plein ?

Cependant, ces deux options qui *se suivent dans le temps plutôt* qu'elles ne se chevauchent, *ne sont* pas incompatibles.

Nous savons aujourd'hui que le véritable butoir n'est pas d'ordre technologique mais *financier*. Les ressources ne sont pas extensibles. Les chaînes actuelles coûtent 2,5 milliards de francs. Une nouvelle chaîne hertzienne coûterait entre 1 et 1,5 milliard, soit cent fois l'investissement d'un quotidien de presse et vingt fois l'investissement d'un hebdomadaire. La publicité ne sera pas le remède miracle, car la France, malgré sa créativité remarquable, est au seizième rang des dépenses de publicité dans le monde.

Compte tenu des masses financières en cause, les groupes privés *qui seraient concernés se comptent* sur les doigts d'une main, alors que l'audiovisuel devrait devenir *l'affaire d'un plus grand* nombre.

La réponse du premier ministre, audacieuse et révolutionnaire puisqu'elle revient à autoriser la déduction fiscale des sommes investies à titre privé dans la création de programmes, vient probablement de lever le premier butoir.

Pouvoirs exorbitants

Mais on se heurte encore à un second obstacle, de nature *institutionnelle.* En ce domaine, la principale difficulté, qui rend les solutions de la majorité comme celles de l'opposition imparfaites, repose sur les pouvoirs exorbitants de ceux qui détiennent l'autorité sur la diffusion des programmes. Si en matière de contre-pouvoir le service public semble avoir fait son temps, il reste comme une impérieuse nécessité d'éviter les risques de nouvelles positions dominantes.

Pour cela, il serait judicieux de distinguer les fonctions de création, de fabrication et de diffusion. Une même entité ne peut être investie de la responsabilité de choisir, fabri*quer et programmer* les émissions nationales sans risque d'abus. Ce n'est qu'en confiant ces responsabi*lités artistiques*, industrielles et commerciales à des décideurs différents que l'on parviendra à casser les *mécanismes de l'habitude*, du conformisme ou de la facilité.

Enfin, il paraît nécessaire de donner une large palette de choix au public en prévoyant un second contrepoids répartissant entre plusieurs entités indépendantes les responsabilités de diffusion. A l'exemple des Etats-Unis, où l'on interdit de créer un réseau de plus de 12 stations, on peut admettre qu'aucune personne physique ou morale ne puisse contrôler la totalité d'un réseau. On aurait ainsi des responsables des soirées (et pourquoi ne pas distinguer les jours pairs et impairs), des matinées, des après-midi, des week-ends. Ces affectations seraient reconsidérées à intervalles réguliers et contrôlées par un cahier des charges donnant ainsi à la Haute Autorité plus de poids et encore plus d'indépendance.

Ces suggestions (*qui cherchent* à garantir la liberté, la responsabilité et l'équité pour favoriser la création) tiennent compte de certains exemples étrangers. La mutation des centres de décision est sans doute le meilleur garant du nécessaire équilibre entre la qualité artistique et la hausse de l'indice d'écoute.

On trouverait par ce biais réglementaire l'occasion de réaliser sur *des audiences limitées des modèles* originaux et un terrain d'expériences qui permettront le moment venu de *dénationaliser une ou deux chaînes* en douceur pour ne garder que la chaîne culturelle comme étalon de mesure et de référence.

Mais la France de Colbert, si créative à tant d'égards, saura-t-elle franchir cette nouvelle étape, confiante en son public et ses auteurs, pour faire en sorte que la diffusion soit suffisamment éclatée pour répondre à toutes les sollicitations du progrès et de l'avenir ?

(*) *Ancien directeur* à l'ORTF.

COURRIER DES LECTEURS

Armée unique

« Stratégie de l'espace ou espace d'une stratégie ? » Telle est la question posée par Critias dans *le Monde* du 7 juin. Autre question qui mériterait d'être posée : Y aura-t-il, demain, une armée de l'espace qui s'ajoutera aux actuelles armées de terre, de mer et de l'air ? Ne le souhaitons pas ! Ce serait accroître la *complexité de notre appareil militaire.* Alors, que faire ? A mon sens, partir de la mission qui doit être *celle de notre défense : protéger* les forces vives de la nation en permanence, détruire celles de l'ennemi, dès les premières minutes d'un conflit. Puis, compte tenu des énormes possibilités – présentes et prévisibles – de la technique moderne, créer des armes (cavalerie, infanterie, artillerie) à vocation universelle, dont le volume d'action comprenne la terre, la mer, l'espace, et qui soient englobées dans une ar*mée unique.*

RENÉ GAUTRAND
(Castres)

Sept mesures

L'Etat, comme pour le cinéma, doit soutenir la production, non se *substituer* à elle. L'*Association pour* la création française dans l'audiovisuel a proposé sept mesures, seules *susceptibles* de protéger l'identité culturelle de notre pays et de relancer ce secteur défaillant.

1. Obligation pour les antennes tant publiques que privées de diffuser 70 % d'émissions européennes ;

2. Obligation pour les chaînes tant publiques que privées de produire 15 % du temps d'antenne, hors publicité et information, consacrés à la création française ;

3. Création d'un fonds de soutien, alimenté par un prélèvement, au stade du diffuseur, sur la redevance et les revenus publicitaires, consacré au financement de la fiction française ;

4. Abaissement du taux de TVA (7 % au lieu de 18,60 %) comme dans le cinéma, la différence étant versée au fonds de soutien ;

5. Participation volontaire des Français par l'achat de bons déductibles des impôts ;

6. Création d'*une taxe à l'importation* (15 %) sur tous les produits achetés en dehors de la communauté *européenne, et reversée au fonds* de soutien ;

7. Institution d'un centre européen audiovisuel capable de coproduire cent vingt-huit heures de séries par an.

C'est à ce prix que la France trouvera sa place sur le marché mondial, protégera la création française et résistera efficacement à l'envahissement des produits américains.

PHILIPPE BARADUC,
Secrétaire trésorier de l'ACFEA (Paris).

« L'ETAT EFFICACE », d'Anicet Le Pors

Au risque de l'anachronisme

M. ANICET LE PORS ne craint pas de paraître doublement anachronique. Les socialistes *s'efforcent* de *faire oublier* le temps où ils croyaient que le pouvoir d'Etat avait été confié à la gauche *pour qu'elle en élar*gisse le champ d'action au détriment de l'initiative privée. M. Le Pors, lui, situe son action, comme ministre délégué, puis secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, de juin 1981 à juillet 1984, dans la perspective d'un accroissement et d'un renforcement du rôle de la puissance publique dans la société française.

L'ancien ministre rend, ainsi, un compte positif de son administration, par *rapport aux objec*tifs qui étaient les siens, mais il le fait, second anachronisme, au *moment où le PCF se détourne* de sa participation au gouvernement.

Certes, M. Le Pors justifie le départ des ministres communistes. Il estime que, dès l'été de 1981, la politique des socialistes a eu tendance à s'aligner sur *« les lignes de force du monde capitaliste »,* et les réformes accomplies valent davantage, à ses yeux, par la direction qu'elles indiquaient lorsqu'elles avaient été entreprises que par leur portée *réelle* aujourd'hui.

Il n'empêche : les transformations apportées aux règles de la fonction publique ont, selon leur auteur, *« un caractère durable, sinon irréversible »,* et le statut général des fonctionnaires, qu'il a refondu, constitue *« une référence sociale majeure ».* Ce n'est pas rien. Même si la prééminence de la fonction présidentielle et la *stratégie déterminée par son* détenteur ont réduit de plus en plus l'« autonomie relative » du *travail du gouvernement* et de celui des députés, le Parti communiste pourrait estimer que, *dans l'administration* comme dans d'autres départements ministériels qui lui avaient été confiés, il n'a pas perdu son temps.

M. Le Pors aimerait, en tout cas, ne pas avoir travaillé pour le roi de Prusse, c'est-à-dire que le bénéfice politique de son action ne soit pas anéanti par la mode qui, du néo-libéralisme de l'opposition à l'« anti-étatisme défensif » parfois professé à gauche, a mis au goût du jour le dénigrement de l'Etat. Aussi pourfend-il le discours libéral de la droite et les concessions des socialistes à *ce discours, mais il a des reproches* à faire, aussi, à son parti.

L'usage que le Parti communiste fait de la notion d'autogestion et son insistance sur la gestion des entreprises (selon de « nouveaux critères ») ne trahissent-ils pas une tendance à abandonner, dans l'*adversité*, le terrain de l'Etat ? Or, écrit M. Le Pors, *« un parti politique qui veut transformer la société en profondeur ne saurait se dispenser d'une théorie de l'Etat ».*

PATRICK JARREAU.

★ Editions Robert Laffont, 232 p., 64 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe — 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

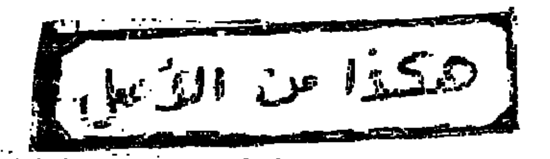
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

LE SOMMET FRANCO-ITALIEN DE FLORENCE ET LA CRISE DE LA CEE

De nombreuses ambiguïtés subsistent avant le conseil de Milan

M. Mitterrand devait quitter Florence pour Paris ce vendredi après-midi 14 juin, à l'issue du sixième sommet franco-italien, qui avait commencé jeudi. La matinée de vendredi a été consacrée en partie au tourisme. Le chef de l'Etat, accompagné de M. Craxi, a commencé la journée par une visite du Palazzio Vecchio, la mairie de la ville. Le président de la République a rejoint à pied le palais Pitti, en utilisant le célèbre couloir Vasari, qui relie les deux bâtiments en franchissant l'Arno, au-dessus du Ponte-Vecchio.

C'est au palais Pitti qu'a eu lieu la dernière séance de travail, ainsi qu'une conférence de presse donnée conjointement par MM. Mitterrand et Craxi.

De notre envoyé spécial

Florence. – *« Accord parfait à condition de rester dans l'ambiguïté... »* Telle pourrait être la conclusion de ce sommet franco-italien. L'exercice, il va sans dire, ne dégage guère la table de négociations, deux semaines avant le conseil européen de Milan, au cours duquel devraient être fixées les conditions d'une relance européenne. C'est que le recours de l'Allemagne fédérale au veto à propos de la fixation des prix agricoles a pesé tout autant sur les travaux de Florence que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché commun.

La partie italienne, qui assure la présidence du conseil européen jusqu'à la fin du mois, a eu tendance à gommer les difficultés existantes. C'est ainsi que, à en croire le porte-parole transalpin, Rome et Paris seraient tombés d'accord sur le principe de la convocation, à l'issue de la réunion de Milan, d'une conférence intergouvernementale pour réformer le traité de Rome.

Les choses ne sont pas si avancées, à entendre M. Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée. Toutes les interrogations françaises à propos d'une telle initiative demeurent, a-t-il affirmé clairement, et Paris reste *« ouvert, mais extrêmement prudent »*.

En fait, on doute, du côté français, qu'un tel *« saut qualitatif »* puisse être effectué à ce stade, même si M. Mitterrand a déclaré jeudi soir au cours du dîner que M. Craxi offrait en son honneur : *« La France sera à vos côtés pour que Milan soit, à la vitesse de l'histoire et à son rythme, un succès. »* Sans être hostile à une éventuelle augmentation des pouvoirs du Parlement européen ou à la création d'un secrétariat rattaché à la présidence du conseil européen, Paris privilégie depuis un certain temps l'hypothèse d'une Europe « à géométrie variable », seule capable de prendre en compte les préoccupations différentes, sinon divergentes, des Douze. Mais ce projet, déjà mis à mal par l'attitude de l'Allemagne lors du dernier sommet des sept pays occidentaux industrialisés à Bonn, l'a été encore un peu plus par le comportement ouest-allemand dans l'affaire des prix agricoles, même si l'on s'obstine, dans la délégation française, à ne pas trop insister sur ce point, et à continuer de ménager Bonn.

Comme l'a encore déclaré jeudi soir M. Mitterrand, *« l'Europe se fait en dépit de ses déboires, de ses déconvenues, des coups de frein ici ou là »*.

Reste à savoir comment dominer les déboires et les déconvenues qui subsistent, même si on les évoque avec une grande discrétion. Le seul, parmi la délégation française, à ne pas respecter cette discrétion fut Roland Dumas qui, à propos de l'utilisation du veto dans le processus de décision européen, a parlé, au cours de ses entretiens avec M. Andreotti, de *« machine infernale de l'Europe »*.

Fuite en avant

Face à cette situation, les Italiens ont pratiqué une sorte de fuite en avant. C'est ainsi que M. Craxi a fait grand cas auprès de M. Mitterrand de l'intention de l'URSS de *« reconnaître »* le Marché commun. Ce serait M. Gorbatchev qui aurait confié au président du conseil italien, lors de sa récente visite à Moscou, ce projet qui devrait se concrétiser incessamment à Bruxelles.

La nouvelle a été accueillie avec circonspection du côté français, dans la mesure où on soupçonne l'URSS de vouloir, par ce biais, s'opposer à toute relation bilatérale entre l'un des pays « frères » et le Marché commun.

On n'en reconnaît pas moins une certaine évolution dans la position de Moscou et du COMECON face à la CEE. C'est ainsi que, pour la première fois, M. Kornienko, premier vice-premier ministre des affaires étrangères soviétique, a répondu positivement à une invitation à déjeuner que lui avaient adressée, en tant que tels, les ambassadeurs à Moscou des Dix pays de la Communauté.

Toujours du côté italien, on s'affirme prêt à lancer une initiative communautaire à propos du Proche-Orient lors du sommet de Milan. M. Craxi a aussi fait état auprès de M. Mitterrand d'une proposition italienne visant à créer une académie européenne des sciences. Mais on affirmait jeudi soir, parmi la délégation française, ne pas être au courant des détails de cette proposition.

Comme on pouvait s'y attendre, enfin, M. Craxi a apporté son soutien au projet français Eurêka. Mais il a affirmé clairement qu'une participation à ce dernier devait rester compatible avec une participation au projet d'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan.

JACQUES AMALRIC.

L'inauguration de l'ATR 42

Florence n'étant pas équipée d'un aéroport civil, M. Mitterrand a dû atterrir jeudi à Pise et fait le reste du voyage en hélicoptère. Ce vendredi, en compagnie de M. Craxi, il devait toutefois utiliser l'aéroport militaire pour s'embarquer à destination de... Rome, pour participer au premier vol commercial de l'avion franco-italien ATR 42. Il s'agit, comme le nom l'indique (1), d'un appareil biturbopropulseur, à utilisation régionale pouvant transporter un peu moins de cinquante personnes et construit en vertu d'un accord conclu en 1980 par Aeritalia et l'Aérospatiale. Le premier vol du prototype a eu lieu à Toulouse en août 1984, et les premières livraisons de cet appareil doivent être faites en novembre de cette année. Fin avril dernier, on comptait cinquante-sept commandes fermes et trente options, la moitié de ces commandes et de ces options étant nord-américaines.

(1) ATR 42 est l'abréviation d'« avion de transport régional de 42 passagers ».

APRÈS LE VETO ALLEMAND SUR LA BAISSE DES CÉRÉALES

Bonn persiste Paris dédramatise

Ignaz Kiechle, ministre allemand de l'agriculture, persiste et signe : le veto ne sera pas retiré, a-t-il annoncé, jeudi 13 juin, à Bonn ; la RFA est prête à accepter une baisse de 1 % au lieu des 0,9 % initialement prévus, mais le ministre met en garde la Commission de Bruxelles contre toute tentative d'imposer une diminution dont la RFA ne voudrait pas. Puis il a exprimé l'espoir que le sommet de Milan (28 et 29 juin) puisse se tenir comme si de rien n'était et que le veto allemand ne l'empêche pas de faire de nouveaux progrès sur la voie de la construction européenne.

En Allemagne fédérale même, à l'exception des agriculteurs, les réactions de la presse de l'opposition, mais aussi au sein de la coalition gouvernementale sont très critiques pour le chancelier Kohl, accusé de faire passer ses intérêts de politique intérieure avant toute considération européenne. M. Bangemann, ministre (libéral) de l'économie, a affirmé que les ministres libéraux étaient opposés à l'usage du veto et que le cabinet n'avait pas pris de décision dans ce sens.

Le ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, estime, lui, que *« le veto allemand n'ouvre pas une crise majeure »* et rappelle que *« la construction européenne a toujours avancé à coups de crise »*. Pour M. François Guillaume, président de la FNSEA, il s'agit *« d'un échec politique important et mérité de la Commission de Bruxelles »*. Celle-ci et le conseil auraient pu s'épargner *« ce pas de clerc »* en reconduisant les prix de la campagne céréalière actuelle comme le proposaient ensemble agriculteurs français et allemands, a-t-il indiqué.

Devant l'Assemblée de Strasbourg, jeudi 13 juin, M. Jacques Delors, président de la Commission, a fait un éclat en dénonçant les pays, dont la France, qui ont refusé de participer au vote demandé par la présidence italienne. Sa diatribe contre les gouvernements des Dix a porté également sur le *« mépris dans lequel ces excellences tiennent le Parlement européen et la Commission »*. Frans Andriessen, commissaire chargé des affaires agricoles, plus amène dans le ton, a insisté sur *« la carence du conseil des ministres »*. Il a laissé entendre que les mesures conservatoires que la Commission compte prendre auront des effets comparables à une diminution des prix garantis. Point sur lequel porte précisément la nouvelle mise en garde d'Ignaz Kiechle.

L'Europe est derrière nous

(Suite de la première page.)

Au reste, jusqu'en 1914, posséder un mark-or, une couronne-or, un franc-or était sensiblement équivalent. Aujourd'hui, les Allemands – encore eux – bataillent contre l'ECU, la Banque fédérale voulant absolument garder son monopole d'émission d'une monnaie ayant cours légal sur le territoire.

Qu'est-ce qui singularise l'Europe aujourd'hui ? Deux éléments, l'un positif, l'autre négatif. Le premier est la conquête de la paix entre ses Etats. Enorme victoire ! Cela n'empêche pas que s'affrontent des Armagnacs et des Bourguignons économiques, et que l'on étale crûment sur les tables des conseils des ministres les intérêts nationaux. Mais les hommes ne se massacrent plus.

Ils tombent, hélas ! d'une autre façon, et c'est le deuxième élément, négatif cette fois, de la singularité de l'Europe. L'armée des chômeurs est la plus forte du monde industrialisé : près de 20 millions de personnes touchées dans l'ensemble des pays européens de l'OCDE.

Dans un des meilleurs livres écrits sur l'Europe depuis une dizaine d'années (3), Maurice Le Lannou a cette phrase cruelle : *« Notre continent s'efface au fur et à mesure qu'il s'unit. »* Nous avons défini les mondes extérieurs par référence au nôtre, mais cette manière de computation ne marche plus aujourd'hui. La fameuse « économie-monde » d'Immanuel Wallerstein et de Fernand Braudel ne part plus des cités européennes, ni même de l'Europe, mais des Etats-Unis ou, mieux, de l'ensemble Pacifique, avec le pôle Etats-Unis-Japon. La mondialisation de l'économie a brouillé complètement la vision que l'on peut avoir de l'Europe, – tant mieux ! dans sa diversité – mais dans son hétérogénéité, et disparate avec son centre riche et ses régions périphériques qui s'appauvrissent relativement.

L'Europe est derrière nous, ou du moins l'esprit européen, car l'Europe, en fait, n'a jamais existé. Est-ce à dire qu'il faut se résigner à regarder passer le train de l'histoire ? Sûrement pas, et certaines voies se révéleraient aujourd'hui particulièrement fructueuses, comme l'a bien souligné Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, au cours d'une récente intervention (4), lorsque les Dix – bientôt Douze – auront réglé leurs zizanies institutionnelles.

Ainsi, l'établissement d'un marché unique pour 1992 n'est pas une tâche herculéenne. Il faut parvenir absolument à la complète liberté des échanges et des changes, à la circulation sans entrave des hommes et des capitaux, comme à l'intérieur d'une nation.

Autre levier, celui de la technologie de pointe. On a scrupule à répéter pour la énième fois que le champ d'action des Européens est, là, celui de la survie. S'ils veulent éviter de devenir les sous-traitants des Japonais et des Américains, il n'est pas d'autre méthode que la mise en commun de leurs ressources d'invention et de diffusion des produits de l'ère de la communication et de l'ingénierie génétique.

Enfin, la singularité de l'Europe du vingtième siècle pourrait retrouver celle du dix-huitième siècle. Cessons de livrer tous nos enfants au Moloch de l'économie. La culture et les forces spirituelles doivent trouver ici un terreau particulièrement propice. Ne faisons rien pour l'abîmer. Le monde aura peut-être surtout besoin de ces ressources, lorsqu'il aura fait le tour des clinquants jardins aux mille et un produits.

PIERRE DROUIN.

(3) *L'Europe, terre promise*. Seuil, 1977.

(4) Au Forum de *l'Expansion* le 6 juin dernier.

● RECTIFICATIF. – L'article de notre envoyé spécial à New-York, Bernard Guetta, publié dans *le Monde* du 8 juin, a été malencontreusement titré : « Paris et Bonn soutiennent l'idée d'une réunion au sommet du Conseil de sécurité ». Comme l'indiquait clairement le contenu de cet article, le titre convenable aurait dû être : « Paris et Londres soutiennent... ».

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LE BILAN DU CYCLONE. – Un rapport officiel sur la récente catastrophe estime à 11 000 le nombre des victimes (4 624 morts et 6 805 disparus). Mais d'autres sources évaluent ce bilan à plus de 15 000 morts et indiquent que 300 personnes sont décédées du choléra. Le gouvernement a annoncé que des centaines d'abris en béton allaient être construits dans les îles exposées aux risques de cyclone et de raz de marée.

D'autre part, le Centre français de protection de l'enfance reçoit des dons en faveur des enfants victimes du raz de marée, à l'adresse ci-dessous : Centre français de protection de l'enfance, 97, boulevard Berthier, 75017 Paris. Tél. : 380-17-18. – CCP Paris 16 702 44 N, en mentionnant « BANGLADESH ».

Chine

● LA GRANDE CATHÉDRALE DE PÉKIN RENDUE AU CULTE. – La plus grande cathédrale de Pékin, fermée depuis la révolution culturelle de 1966-1976, sera rendue au culte à la fin de l'année, après avoir subi des travaux de rénovation. Selon l'agence Chine nouvelle, la restauration de la cathédrale Peh-tang, construite en 1887, a commencé le mois dernier et coûtera 1 million de yuans (3,5 millions de francs). Deux autres cathédrales ont déjà été rouvertes dans la capitale chinoise, où vivent trente mille catholiques. – *(AP.)*

Espagne

● L'ETA-M REVENDIQUE LES TROIS ATTENTATS DU 12 JUIN. – L'ETA militaire a revendiqué, jeudi 13 juin, les trois attentats commis mercredi à Madrid et à Portugalete, qui avaient provoqué la mort de quatre personnes, trois militaires et un policier (*le Monde* du 14 juin). L'organisation affirme que ces actions ont été *« dirigés sélectivement contre un des pouvoirs fondamentaux de l'ennemi, l'armée, dans le cadre de sa stratégie de lutte pour la libération »* du peuple basque. – *(AFP.)*

● UN POLICIER TUÉ DANS UNE PRISON DE MALAGA. – Un policier espagnol a été tué par balle et deux autres ont été blessés au cours d'une mutinerie accompagnée d'une prise d'otages, qui a éclaté jeudi 13 juin en début d'après-midi à la prison provinciale de Malaga. Les cinq mutins, qui avaient pris en otage sept personnes, se sont rendus à la police vendredi matin. – *(AFP.)*

Inde

● COLLISION FERROVIAIRE : TRENTE-SEPT MORTS. – Une collision ferroviaire près d'Agra, dans le nord du pays, entre un train de passagers et un train de marchandises, a fait, jeudi 13 juin, trente-sept morts et une cinquantaine de blessés, dont de nombreux dans un état grave, a indiqué la police indienne. – *(Reuter.)*

Indonésie

● VISITE EN FRANCE DU MINISTRE DE LA RECHERCHE. – M. Youssef Habibie, ministre de la recherche et de la technologie, a été reçu jeudi 13 juin par M. Laurent Fabius. Les deux hommes ont examiné les possibilités de développement de la coopération technologique et industrielle, notamment dans les domaines des télécommunications, de l'espace et de la construction navale et ferroviaire. M. Habibie a également rencontré M. Charles Hernu, ministre de la défense, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, et Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel.

Japon

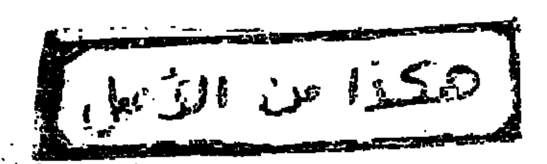
● LA TOURNÉE EN EUROPE DE M. NAKASONE. – Le programme officiel de la tournée européenne de M. Nakasone (*le Monde* du 29 mars) a été publié, vendredi 14 juin, à Tokyo. Il sera l'hôte officiel de la France du 12 au 15 juillet avant de gagner Rome, Florence et Bruxelles, d'où il repartira pour le Japon le 21 juillet. – *(AFP.)*

Papouasie-Nouvelle-Guinée

● LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ. – Port-Moresby, la capitale, sera soumise à l'état d'urgence à partir de lundi 17 juin pour combattre une vague de criminalité. Au cours de la seule semaine écoulée, sept viols ont été commis dans la ville. Le Parlement ayant approuvé mercredi, à l'unanimité, l'état d'urgence, le couvre-feu sera instauré et les pouvoirs de la police seront étendus. L'armée aidera celle-ci à établir des barrages routiers et à effectuer des fouilles et des interrogatoires.

RFA

● LE FILS DE MENGELE VA TRANSMETTRE DES PREUVES AU PROCUREUR. – Dans un nouveau communiqué à la presse, vendredi 14 juin, M. Rolf Mengele a indiqué qu'il comptait communiquer rapidement au procureur de Francfort les éléments en sa possession sur la vie clandestine menée par son père en Amérique du Sud. Le procureur Hans Eberhard Klein affirme n'avoir encore obtenu aucun élément prouvant que l'ancien criminel nazi est bien mort en 1979, comme l'affirme son fils. Dans sa réponse, M. Rolf Mengele précise qu'il compte transmettre au magistrat la preuve d'un voyage qu'il a fait au Brésil en décembre 1979, ainsi qu'une photographie de son père prise dans les années 70 et une note rédigée de sa main à la même époque.



ondage*:

rs

io

nce

ns de radio

liteurs

AVRIL/MAI 1985

EUROPE

Portugal

Le général Eanes pourrait annoncer des élections législatives anticipées

M. Mario Soares, chef du gouvernement de Lisbonne, a annoncé, le jeudi 13 juin, au général Eanes, chef de l'Etat, qu'il avait l'intention de renoncer à ses fonctions. *« Je n'avais pas d'autre choix »*, a-t-il précisé dans une allocution radiotélévisée jeudi soir. Il venait de recevoir les lettres de démission des dix-neuf ministres et secrétaires d'Etat membres du Parti social-démocrate (PSD), qui avait décidé, la semaine dernière, de rompre la coalition gouvernementale au pouvoir depuis 1983. *« Une décision irresponsable »*, selon M. Soares.

Le général Eanes, qui doit se prononcer sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée de la République, devait recevoir, ce vendredi 14 juin, nous indique notre correspondant José Rebelo, la commission politique du PSD, dirigée par M. Cavaco Silva.

De notre correspondant

Lisbonne. – Aux termes de la Constitution, le général Eanes a jusqu'au 14 juillet pour se prononcer sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée de la République. Elue en 1983, celle-ci devait, en principe, siéger jusqu'en 1987. Mais l'alliance conclue le 4 juin 1983 entre le Parti socialiste de M. Soares et le Parti social-démocrate (PSD) vient de se rompre. Il n'y a pas de majorité de rechange. Les socialistes (cent un députés sur deux cent cinquante à l'Assemblée) excluent naturellement toute alliance avec le PC de M. Cunhal. Et ils ont déjà «essayé» en 1977 et 1978 une formule d'entente avec le Centre démocratique et social (CDS, conservateur).

« La logique, c'est la dissolution et des élections anticipées », dit-on dans l'entourage de M. Soares. Mais une élection présidentielle doit avoir lieu cette année, en principe en décembre. Et chaque formation politique, chaque candidat à la magistrature suprême s'interroge : vaut-il mieux une dissolution immédiate et des élections législatives avant le scrutin présidentiel ? Ou est-il préférable de «retaper», tant bien que mal, le gouvernement actuel et de laisser au successeur du président Eanes le soin de procéder à la dissolution ?

Pour le PC, tout est clair. C'est *« a rua »*, la rue, la porte si l'on préfère, que mérite ce gouvernement «de la faim et du chômage». Les communistes se sentent prêts à capitaliser à leur profit le mécontentement suscité par la politique d'austérité du gouvernement Soares. Pour l'homme de la rue, tout se résume à un chiffre : moins 11 % de pouvoir d'achat en 1984 par rapport à l'année précédente.

Mais le vrai problème est ailleurs, au PSD responsable de la crise. Que veulent les sociaux-démocrates ? Difficile à dire : dans cette formation composite, autant de têtes, autant d'avis ! C'est un parti populiste éternellement tiraillé entre la droite et la gauche. Une formation de surcroît «orpheline» de son fondateur et leader charismatique : Francisco Sa Carneiro, décédé en décembre 1980 dans un accident d'avion. Depuis, le parti est à la recherche de l'«homme providentiel» qui saurait refaire l'unité.

Or après avoir eu successivement trois leaders estimables, mais à l'évidence dépourvus de poigne, voici que le PSD a peut-être déniché, le 19 mai, le «père» qu'il attendait. C'est M. Anibal Cavaco Silva, un professeur d'économie âgé de quarante-cinq ans, jusque-là peu connu. Il a été pendant un an ministre des finances de Francisco Sa Carneiro. A la stupéfaction générale, cet outsider a enlevé «à la hussarde», lors d'un récent congrès, la présidence du PSD. Depuis, il parle haut et fort, avec âpreté et véhémence. En deux temps trois mouvement, M. Cavaco Silva a fait accepter la rupture de la coalition gouvernementale. Quel est son objectif ? Evidemment, d'abord s'imposer à son parti. Des élections législatives pourraient lui donner l'occasion de jouer son va-tout.

Une complication, pourtant : M. Cavaco Silva l'a emporté après un discours où, en décembre, il appelait le PSD à soutenir la candidature à la magistrature suprême de M. Freitas do Amaral, fondateur du parti démocrate-chrétien CDS. Or son intérêt est que l'élection présidentielle ait lieu avant les législatives : il avait quitté avec éclat il y a trois ans la direction du parti, précisément pour se mettre « en réserve » de la République. Il doit d'abord, aujourd'hui, compter sur son prestige, qui, il est vrai, est réel à droite.

Un « parti responsable »

Désignés à la vindicte populaire en raison des mesures d'austérité du gouvernement Soares, les socialistes ont vu leur cote dégringoler en 1984. Les palinodies du PSD et son récent virage à droite surviennent pour le PS à point nommé. Il apparaît comme un « parti responsable » après la désertion de son allié... huit jours avant la signature historique du traité d'adhésion à la CEE.

Et quelle aubaine soudain de se trouver « repoussé » à gauche après deux années de « réalisme économique » sans excessives préoccupations sociales, par la simple dérive à droite de son partenaire ! D'autant plus que les forces composites qui tentent de s'organiser entre le PS et le PC ne progressent guère. Poussé par des amis du président Eanes soucieux au départ de rallier les électeurs de gauche déçus du socialisme, le Parti rénovateur démocratique (PRD) doit tenir sa première convention nationale les 15 et 16 juin. Mais beaucoup de temps a déjà été perdu. Le noyau des fondateurs du PRD est très divisé sur le choix de son candidat à la présidence.

Une personnalité semblait s'imposer, Mme Maria de Lourdes Pintasilgo, une chrétienne de gauche qui fut en 1979 chef d'un éphémère gouvernement « de la confiance du président » et qui depuis caracole en tête des sondages. A-t-on craint dans l'entourage du général Eanes qu'elle joue son propre jeu ? Toujours est-il que le consensus ne s'est pas réalisé. Et Mme Pintasilgo continue sa campagne en solitaire. Ainsi se prend-on à espérer au PS que nombre de déçus du socialisme voteront tout compte fait... pour le PS. C'est au président Eanes qu'il appartient maintenant de décider. On pense ici qu'il préférera trancher et appeler ses concitoyens à élire une nouvelle Chambre au début de l'automne. Mais des élections législatives ne devraient pas bouleverser le rapport des forces. Or toutes les combinaisons possibles, hormis l'alliance PS-PC, ont déjà été essayées en neuf ans de démocratie, et toutes ont échoué. Aux préoccupations économiques et sociales qui assaillent le Portugal à moins de six mois de son entrée effective dans l'Europe se mêle donc une inquiétude supplémentaire : le pays parviendra-t-il à trouver une formule politique qui lui assure la stabilité nécessaire à la veille des épreuves qui s'annoncent ?

JEAN-PIERRE CLERC.

RFA

Le chancelier Kohl s'expose à une nouvelle vague de critiques en participant au congrès des Silésiens

« *La Silésie a été redécouverte* », proclame le tract qui appelle les réfugiés de cet ancien territoire du Reich aujourd'hui polonais et leurs descendants à se rassembler, à partir de ce vendredi 14 juin et jusqu'à dimanche, à Hanovre pour les Journées annuelles de l'Association des Silésiens, qui prend cette fois un relief tout particulier. Pour la première fois, en effet, depuis les années 60, le chancelier fédéral prendra la parole lors de cette manifestation, où l'on attend environ cent cinquante mille personnes.

La presse polonaise a attaqué la première, avec un article de *Tribuna Ludu*, qui qualifie ce rassemblement de « *jamboree revanchard* » et estime que la présence à Hanovre de M. Kohl dément sa volonté déclarée d'améliorer les rapports Est-Ouest. Le cardinal Glemp lui-même a condamné, dans une interview publiée jeudi par l'hebdomadaire *Die Zeit*, la politique menée par l'Association des Silésiens, qui encourage, dit-il, une « *nostalgie artificielle* » envers des régions peuplées depuis longtemps par des Polonais. La presse soviétique suivra, à n'en pas douter, dans les prochains jours, et M. Helmut Kohl va être à nouveau la cible d'une vague de critiques en République fédérale même.

On lui reprochera, en effet, d'avoir laissé ressurgir un débat que l'Ostpolitik des sociaux-démocrates avait clos depuis le début des années 70 et d'avoir redonné une voix à ceux qu'il faut bien appeler les nostalgiques de la grande Allemagne. Les treize millions de personnes expulsées, au lendemain de la guerre, des anciens territoires de l'Est et réfugiées dans la zone occidentale de l'Allemagne avaient depuis une quinzaine d'années sombré dans l'oubli. Après l'activisme des années 50 et 60, les réunions du Comité pour l'Allemagne indivisible ou les Journées de la terre natale, après la dernière et vaine bataille contre les traités conclus par M. Willy Brandt avec Varsovie et Moscou qui valaient reconnaissance des frontières de l'après-guerre en Europe, les associations qui regroupent certains de ces réfugiés de Silésie, de Poméranie, de Prusse orientale, des Sudètes, avaient vu leur influence décliner. Elles s'étaient progressivement transformées en modestes associations culturelles.

Mais depuis un an, grâce à l'activisme déployé en particulier par les dirigeants de l'Association des Silésiens – dont M. Herbert Hupka, député de la CDU au Bundestag, – elles ont retrouvé une nouvelle jeunesse et des appuis au sein des partis au pouvoir pour des thèses qui n'ont guère évolué depuis les années 50.

« *L'Allemagne est notre patrie*, disait M. Hupka, dans un discours prononcé fin 1984 devant le congrès de ces associations. *Cela veut dire la patrie de tout le peuple allemand. L'Allemagne est divisée depuis quarante ans, mais le peuple allemand est resté un seul et unique peuple. Cela est une réalité politique.* (...) *La République fédérale n'est pas l'Allemagne entière, définitive. Même si cela nous attire les accusations de revanchisme de la part des dictatures communistes, il est un fait que la question allemande est ouverte, le reste et doit le rester. Le Reich, dans ses frontières de 1937, continue d'exister même s'il est hors d'état de se manifester.* »

De telles déclarations ont évidemment un effet catastrophique sur les relations de la République fédérale avec Moscou et Varsovie, et indirectement avec Berlin-Est.

Au début de l'année, les Silésiens avaient annoncé que le slogan de ces Journées de Hanovre serait « *La Silésie reste nôtre* ». Devant le tollé, le chancelier avait menacé de ne pas participer à cette rencontre. La formule fut remplacée par « *La Silésie reste notre avenir dans une Europe des peuples libres* », ce qui a paru suffisant à M. Helmut Kohl pour honorer son engagement de dimanche. La controverse fut rallumée peu après par la parution dans le journal des Silésiens d'un article de politique-fiction décrivant la libération de l'Europe de l'Est par l'armée ouest-allemande. Ce même journal a de nouveau fait scandale le mois dernier en affirmant que Hitler n'était pas responsable de la guerre et en menaçant les Polonais d'expropriation le jour où l'Allemagne récupérerait la Silésie.

L'objectif du chancelier Kohl est de rendre aux victimes de cet énorme transfert de peuple, au cours duquel des centaines de milliers de personnes ont péri, l'hommage qui leur est dû. Il entend également saluer l'intégration en République fédérale de ces populations et de leur descendance. Il avait, au demeurant, dans son discours de février sur l'état de la nation notamment, réaffirmé solennellement l'attachement de la République fédérale au respect des frontières de l'après-guerre. Mais fallait-il, même armé de ces intentions, accepter de participer à une telle manifestation ?

M. Kohl est déjà critiqué par les plus militants des Silésiens, qui lui reprochent trop de modération et accusent son gouvernement de les avoir « *une seconde fois déportés* ». Mais en même temps, en se rendant à Hanovre, il paraît leur faire droit, les reconnaître comme un groupe de pression avec lequel il faut compter, et il provoque au sein de sa coalition une polémique dont elle aurait pu se passer.

CLAIRE TRÉAN.

Suède

POUR LA QUATRIÈME FOIS

Les communistes ont permis à M. Palme de disposer d'une majorité au Parlement

De notre correspondant

Stockholm. – Le gouvernement minoritaire social-démocrate de M. Palme avait annoncé à la mi-mai une hausse de 2 % du taux de l'escompte, ainsi qu'un certain nombre de mesures d'austérité visant à freiner la consommation des ménages. Pour les faire adopter par le Parlement, il avait besoin du soutien d'un autre parti. Un appui des formations bourgeoises était exclu à trois mois des législatives. Le premier ministre s'est donc tourné de nouveau vers le Parti communiste (VPK), et les négociations viennent d'aboutir à un compromis qui a réuni une majorité de voix au Riksdag. Il prévoit notamment que la taxe sur les véhicules sera majorée de 50 % et les délais de remboursement du crédit portés à dix-huit mois pour les achats supérieurs à 10000 couronnes (soit autant de francs français).

Les rapports entre les deux partis de la gauche suédoise ont changé sensiblement depuis l'automne 1982, et cela bien que M. Olof Palme soit dans une position relativement confortable puisqu'il ne peut être mis en minorité que si les communistes font cause commune avec les bourgeois. Après avoir pratiquement ignoré pendant deux décennies le VPK, les sociaux-démocrates ont à quatre reprises, au cours de la législature qui s'est achevée cette semaine, accepté de faire des concessions et de négocier ouvertement avec le petit Parti communiste, qui compte 20 sièges sur 349 au Parlement.

Le VPK a notamment approuvé en 1982 et 1984 les relèvements de la TVA et du prix de l'essence (particulièrement impopulaire), mais il a obtenu en contrepartie une majoration des subventions publiques aux produits alimentaires et des allocations familiales, ainsi qu'une modération des hausses de loyers. « *Nous avons contribué à améliorer de mauvaises propositions social-démocrates* », dit le dirigeant communiste, M. Lars Werner. Le parti, de tendance « eurocommuniste », est donc sorti de son isolement politique en acceptant, somme toute, des mesures de rigueur économique.

Ce rapprochement le place dans une position inhabituelle et provoque un débat parmi les militants. Certains estiment à présent que si une majorité de gauche se dégage des législatives du 15 septembre le VPK devra réclamer un portefeuille dans le futur gouvernement. D'autres pensent que ces compromis avec les socialistes nuisent à terme à la crédibilité et au profil du parti. Une coalition est hors de question – les sociaux-démocrates effraieraient leur électorat modéré, – mais M. Lars Werner est favorable à une coopération plus intime entre les deux partis au sein des commissions parlementaires. « *Nous luttons*, déclare-t-il, *dans le même camp que M. Palme avec l'ambition d'amener la social-démocratie à donner un coup de volant à gauche.* »

ALAIN DEBOVE.

Le contrôle des exportations d'armements pourrait être renforcé

De notre correspondant

Stockholm. – Selon les statistiques publiées par l'Inspection du matériel de guerre, les ventes d'armes suédoises à l'étranger se sont élevées en 1984 à 2,18 milliards de couronnes (environ autant de francs français), soit une augmentation de près de 25 % en valeur par rapport à l'année précédente. Elles représentent 0,90 % du montant total des exportations du pays. L'Italie, le Nigéria, Singapour, la Grande-Bretagne, la Norvège et les Etats-Unis sont les plus importants des quarante-deux clients de l'industrie scandinave. Les principaux fabricants sont les firmes FFV et Bofors, qui assurent plus de 80 % des exportations. Cette dernière société est soupçonnée d'avoir vendu illégalement des équipements de DCA et des explosifs à plusieurs Etats du Moyen-Orient, dont l'Iran (*le Monde* du 11 juin)

L'affaire continue à faire couler beaucoup d'encre en Suède. La police examine actuellement les pièces concernant huit transports maritimes de matériel civil et militaire provenant des usines Bofors entre 1983 et 1985. Ces navires battant pavillon danois devaient en principe décharger leur cargaison à Port-Saïd, mais, selon la compagnie Lloyd's, les services douaniers du port n'ont gardé aucune trace de leur passage...

A la suite de cette série de révélations, les Jeunesses social-démocrates ont réclamé une interdiction totale des ventes d'armements suédois à l'étranger. Le ministre du commerce extérieur, M. Mats Hellström, ne cache pas que si les enquêtes en cours démontrent que des irrégularités ont été commises et conduisent à des inculpations, le gouvernement proposera rapidement des mesures renforçant le contrôle des exportations d'armes.

A. D.

PROCHE-ORIENT

Liban

LE SORT DE MM. KAUFFMANN ET SEURAT

Les otages français sont « vivants et bien traités »

affirme M. Nabih Berri

M. Berri, chef du mouvement chiite Amal, a affirmé « *savoir avec certitude* » que les otages français au Liban « *sont bien vivants et bien traités* », a déclaré, jeudi 13 juin à Beyrouth, Mme Joelle Kauffmann, épouse du journaliste français enlevé par le Djihad islamique, le 22 mai, en compagnie de l'orientaliste Michel Seurat. Dans une déclaration faite avant son retour à Paris, Mme Kauffmann a ajouté que M. Berri – qui est également ministre d'Etat pour le Liban-Sud et ministre de la justice – l'a assurée, au cours d'un entretien jeudi, qu'il peut, « *à long terme, faire quelque chose pour la libération* [de son mari], *mais qu'il faut attendre un petit peu* ».

« *Nous repartons avec beaucoup d'espoir* », a ajouté Mme Kauffmann, qui a également rencontré au cours de son séjour à Beyrouth le vice-président du Parlement, M. Husseini (chiite), le cheikh Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite, et le cheikh Fadlallah, chef du Hezbollah pro-iranien.

Il ne semble pas que le sort des deux autres otages français, MM. Carton et Fontaine, diplomates enlevés à Beyrouth en avril, ait été évoqué par les interlocuteurs de Mme Kauffmann.

● *Combats et bombardements à Beyrouth.* – Deux obus de mortier *de 88 mm sont tombés*, vendredi matin 14 juin, sur les quartiers musulmans de Beyrouth à forte densité de population (le marché aux légumes de Basta-Tahta, près de la « ligne verte » et le quartier de Bachoura. Selon les premières informations, on déplore douze morts ou blessés.

Ce bombardement est survenu après les combats qui se sont poursuivis tout au long de la nuit entre forces chrétiennes et musulmanes dans l'est comme dans l'ouest de la capitale.

D'autre part, des obus *tirés* du Liban sont à nouveau tombés vendredi sur le nord de la Galilée, sans faire *ni dégâts ni victimes*. – *(Reuter.)*

La guerre du Golfe

LES BOMBARDEMENTS DES VILLES IRANIENNES ONT FAIT TRENTE-SEPT MORTS ET SOIXANTE-QUINZE BLESSÉS EN DEUX JOURS

L'Irak a annoncé que son aviation avait *effectué* des *raids* sur neuf villes iraniennes, dont Téhéran, mercredi soir et jeudi 13 juin. Selon la radio iranienne, ces attaques ont fait trente-sept morts et soixante-quinze blessés.

Ces bombardements n'ont pas empêché l'organisation, ce vendredi matin dans tout le pays, d'une « *journée de résistance à l'agression irakienne* ».

Depuis plusieurs jours, avant ces manifestations qui suscitent une mobilisation de très grande ampleur de la part des autorités et des groupes politiques, Radio-Bagdad, émettant en persan, a lancé une campagne d'intimidation, demandant aux habitants de quitter Téhéran et les menaçant de bombardements d'une « *ampleur inégalée en cinq ans de guerre, au moyen de nouvelles armes* ».

En dépit de ces menaces répétées toutes les demi-heures sur un ton dramatique, la vie demeure normale à Téhéran. Certains groupes de l'opposition, dont les dirigeants sont réfugiés en Europe, ont également demandé à la population de quitter la ville, au moyen de leurs radios, émettant en ondes courtes d'Irak. M. Chapour *Bakhtiar*, le dernier premier ministre du chah, qui vit à Paris, avait appelé à la grève générale jeudi. Cet appel est resté sans écho. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

Pretoria renoue avec la politique de force

(Suite de la première page.)

Depuis fin 1984, le ton a changé à Pretoria. Tout en retirant leurs troupes, fin avril, d'Angola – avec beaucoup de retard, mais conformément à un accord signé à Lusaka l'an dernier, – les Sud-Africains ont laissé derrière elles des commandos, dont l'un a été intercepté par les Angolais fin mai. D'autre part, ils menacent constamment de reprendre *leurs incursions dans le Sud angolais* en cas de retour, dans cette zone, des maquisards namibiens de la SWAPO *(Organisation du peuple* du Sud-Ouest africain).

Simultanément, Pretoria a relancé son projet de « règlement interne » en Namibie, initiative condamnée unanimement à l'extérieur des frontières sud-africaines. En dépit des pressions du gouvernement américain, aux prises avec un vaste mouvement d'opinion favorable à des sanctions économiques contre le régime de l'apartheid, M. Botha n'hésite pas à préconiser de nouveau des solutions manifestement dépassées et qui exaspèrent les partenaires de l'Afrique du Sud, à commencer par les puissances occidentales.

Au Mozambique, en dépit de la signature, en mars 1984, d'un pacte de non-agression entre Maputo et Pretoria, la rébellion fait des progrès. Elle bénéficie toujours de complicités en territoires sud-africains. C'est pourquoi le président Machel vient de demander un renforcement de l'assistance militaire de ses voisins zimbabwéens et tanzaniens, qui a fait l'objet d'une nouvelle réunion, mercredi, à Harare. Le régime mozambicain en est réduit, depuis quelques semaines, à conseiller aux habitants de la capitale de ne plus s'en éloigner, sauf sous protection de convois militaires, les rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique) *étant actifs dans les environs* immédiats.

La situation actuelle donne l'impression d'un retour en arrière de plusieurs années. L'« engagement constructif » des Etats-Unis auprès de la République sud-africaine, prôné par M. Reagan, n'a pas été *payé de retour*. La négociation namibienne est dans l'impasse. On parle plus de renforts de troupes cubaines en Angola que du calendrier de leur rapatriement, pourtant âprement négocié l'an dernier. Le Mozambique compte de nouveau sur l'URSS – à laquelle il est lié par un traité d'amitié et de coopération – pour l'armer. Il demande à ses partenaires régionaux – les Etats de la « ligne de front » – de lui fournir des troupes. Enfin, même le Botswana – pays enclavé dont le commerce transite, pour 80 %, par l'Afrique du Sud – est sur la défensive, Pretoria l'accusant de mener un jeu dont ce petit Etat n'a guère les moyens.

L'opération « *coup de poing* » menée contre la capitale botswanaise indique qu'à Pretoria les partisans de la manière forte l'emportent, pour l'instant, sur ceux du dialogue. M. « Pik » Botha l'avait clairement laissé entendre, vendredi, en déclarant : « *L'Afrique du Sud n'hésitera pas à prendre toutes les mesures appropriées pour la défense de son peuple et pour l'élimination des éléments terroristes résolus à semer la mort et la destruction.* » La montée inexorable de la violence intérieure, ces derniers mois, n'est sans doute pas étrangère à ce durcissement.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Condamnation française.* – Paris a condamné, vendredi 14 juin, le raid de l'armée sud-africaine sur Gaberone. « *La France*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, *condamne l'incursion armée menée par les troupes sud-africaines dans un pays souverain et indépendant, le Botswana, au mépris flagrant du droit international.* »

ZAÏRE
TANZANIE
Dar es-Salaam
Luanda
Moroni
ANGOLA
MALAWI
COMORES
ZAMBIE
Lusaka
Lilongwe
Harare
ZIMBABWE
MOZAMBIQUE
Antananarivo
NAMIBIE
BOTSWANA
MADAGASCAR
Windhoek
Gaberone
Maputo
Pretoria
SWAZILAND
Mbabane
AFRIQUE DU SUD
Maseru
LESOTHO
OCÉAN INDIEN
0 — 1000 km

Togo

Une lettre d'Amnesty International

A la suite de la publication du supplément « Togo, l'Afrique sans ses tourments », (*le Monde* daté 9-10 juin), l'organisation humanitaire Amnesty International nous écrit :

« *L'interview avec le président Eyedema est précédée d'un « chapeau » dans lequel Amnesty International est cité. Or les lignes qui suivent notre nom peuvent créer chez le lecteur l'impression qu'elles reflètent notre point de vue. Il n'en est rien.*

» *En fait, les préoccupations d'Amnesty International, en ce qui concerne la situation des droits de l'homme au Togo, sont loin d'être toutes dissipées. Il est cependant exact que le gouvernement togolais nous a permis récemment d'enquêter sur place.* »

Voici le passage du *Monde* évoqué par Amnesty : « *Amnesty International a été amenée à enquêter sur plusieurs « affaires » de nature à nuire à l'image de respectabilité que veut donner le régime. Par comparaison avec ce qui se passe dans certains pays du tiers-monde, les résultats sont relativement encourageants sur le plan des libertés et de la sécurité des personnes.* »

« BARRIÈRE SEXUELLE » ENTRE LES RACES

L'« immorality act » est officiellement aboli

L'*immorality act* a vécu. En vigueur depuis plus d'un quart de siècle, son abolition avait été annoncée au mois d'avril (*le Monde* du 17 avril) et le président Pieter Botha vient de signer la loi à cet effet, a indiqué, jeudi 13 juin, le compte-rendu des débats parlementaires. Les relations sexuelles et le mariage entre individus de races différentes, en Afrique du Sud, sont désormais « décriminalisés ».

D'autre part, le Comité national contre les déplacements forcés (NCAR) a annoncé, le même jour au Cap, que 334 232 personnes avaient été « *déplacées de force* », en dépit d'un communiqué publié en 1981, par le ministre chargé à l'époque de la coopération et du développement, M. Piet Koorhof, assurant qu'« *aucun déplacement forcé n'interviendrait plus désormais* ». Le NCAR ajoute qu'actuellement plus d'un million de personnes sont toujours menacées par de telles mesures.

L'opposition a de nouveau mis en cause la responsabilité du *ministre* de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, jeudi, devant le Parlement, lors du débat sur le rapport de la commission d'enquête sur la tuerie de Langa. « *Le ministre devrait être démis de ses fonctions, il y va de la restauration de la crédibilité des forces de l'ordre* », a affirmé M. John Malcomess, député du Parti fédéral progressiste (PFP).

Par ailleurs, un porte-parole du quartier général de la police a affirmé, jeudi, que les autorités « *n'ont pas été officiellement informées de projets d'assassinats organisés par des extrémistes blancs contre les princaux dirigeants de la communauté noire* » (*le Monde* du 14 juin), précisant que la police « *assure la sécurité de tous les groupes ou individus dans le pays* ». – *(AFP, Reuter.)*

La mort en détention

De notre correspondant

Johannesburg. – Il y a quelques semaines, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, affirmait qu'en raison d'un « rappel aux règlements », la mort en détention, comme celle du dirigeant noir Steve Biko, en septembre 1977, était « hautement *improbable* ». *Le comité* de soutien aux parents des détenus (Detainee's Parents Support Committee, DPSC) rappelle que, depuis cette date, vingt et une personnes interpellées sont mortes après être passées entre les mains de la police, dont cinq depuis la fin du mois de mars.

Parmi ces dernières, Andries Raditsela, dirigeant syndical, décédé à l'hôpital, le 6 mai, des suites de blessures à la tête, après avoir été interrogé pendant quarante-huit heures dans les locaux de police. Ses obsèques avaient rassemblé quarante mille personnes. Une enquête est actuellement en cours.

Depuis 1963, le DPSC a relevé soixante-trois cas de mort dans les cellules de la police, dont quatorze pour les seules années 1984 et 1985. « *Toutes ces morts*, indique le DPSC, *soulèvent la question de savoir si le ministre de la loi et de l'ordre contrôle sa police ou si il y a des éléments parmi elle qui ne tiennent aucun compte des règlements.* » Dans les cas inventoriés, nombreuses sont les victimes décédées après avoir été touchées à la tête. Fréquents sont aussi les cas de parents ou d'amis qui, pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, recherchent d'hôpitaux en commissariats, de commissariats en prisons, la trace d'un proche disparu.

Samson Maseako, dix-neuf ans, a été retrouvé huit jours plus tard à la morgue. Tafihedo Korotsoane, vingt-huit ans, fut arrêté le 3 septembre 1984. La police démentit dans un premier temps sa détention alors que les colis qui lui étaient adressés *étaient acceptés*. En mars, de cette année, un policier annonça à sa mère que son fils était mort à l'hôpital et qu'il était déjà enterré.

Shekie Mvulane fut interpellé le 18 février. Il comparut devant le tribunal le 21, mais ne se présenta pas à nouveau le 7 mars. Ses parents le découvrirent dans un *hôpital* où il avait été admis inconscient depuis le 23 février. Il devait mourir le 29 mars après *avoir été soigné pour des blessures* à la tête.

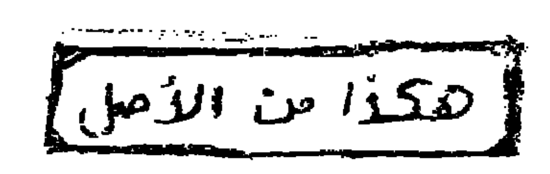
Dernièrement, le Front démocratique uni (UDF) s'est inquiété de l'inhumation, avec l'aide des forces de l'ordre, de cinquante cercueils au cimetière de la Township de Zwide, à proximité de Port-Elizabeth. Dix-neuf d'entre eux ont été exhumés afin de relever les noms et vérifier auprès des familles les circonstances de la mort. Les autorités *policières ont affirmé qu'il s'agissait* de clochards ou d'enfants mort-nés ou morts en bas âge, à l'hôpital, et que l'escorte n'était destinée qu'à protéger le personnel des pompes funèbres. L'UDF a demandé l'exhumation de tous les corps et leurs autopsies. La PEBCO (Port-Elizabeth Black Civic Organisation) craint que *trois de ses dirigeants ne soient* au nombre des « enterrés clandestins ». Tous trois avaient disparu le 8 mai alors qu'ils se rendaient à l'aéroport. Depuis, on est sans nouvelles de Sipho Hashe, secrétaire général, Qaqawuli Godolozi, président, et de Champion Galela, membre exécutif.

A la fin du mois d'avril dernier, le DPSC indiquait que trente-sept des cent vingt-six personnes détenues dans les locaux de la police l'étaient depuis plus de six mois et qu'au moins trente d'entre elles relevaient d'une section de la loi sur la sécurité interne, qui permet la détention illimitée sans jugement. Au *31 mars, il y avait cent soixante-*treize prisonniers recensés sans qu'aucune charge ne soit portée à leur encontre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *M. Karl I Bond rentrerait d'exil.* – A la suite de l'appel à la réconciliation lancé, mardi 11 juin à Bruxelles, par l'ancien premier ministre de Kinshasa, réfugié en Belgique depuis 1981 (*le Monde* du 13 juin 1985), un haut dirigeant du parti unique, M. Mpinga Kasenda, a déclaré, mercredi, que « *les portes du Zaïre restent ouvertes à tous ses fils égarés* ». Le quotidien d'affaires zaïrois *l'Analyste*, commentant le « *retour d'une brebis égarée* », croit savoir que l'ancien premier ministre pourrait rentrer à Kinshasa dès le 30 juin pour assister aux festivités du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance du Zaïre, et se serait engagé à accepter les conditions qui pourraient lui être imposées par les autorités. – *(AP.)*

● *M. Hissène Habré au Maroc.* – Le président tchadien se rendra, samedi 15 juin, au Maroc dans le cadre d'un voyage qui pourrait donner le coup d'envoi d'une médiation chérifienne dans la guerre du Tchad, a-t-on appris vendredi à N'Djamena. – *(Reuter.)*



politique

La France doit répondre avec l'arme nucléaire tactique à une agression sur « les avants de l'Europe »

estime l'UDF, dans un Livre blanc sur la défense

« *L'envahissement du territoire de la République fédérale d'Allemagne mettrait gravement en cause la sécurité ultime de la France* » et pourrait mettre en jeu, par conséquent, la dissuasion nucléaire française. C'est ce qu'a précisé l'ancien chef de l'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de la présentation, jeudi 13 juin au Palais-Bourbon, du rapport de l'UDF sur la défense.

Dans ce Livre blanc de 220 pages, qui est la synthèse de ses réflexions depuis plusieurs années sous la responsabilité de MM. Jean Lecanuet et Jean-Marie Daillet, respectivement sénateur de la Seine-Maritime et député de la Manche, l'UDF demande une croissance annuelle du budget militaire de 4 % en francs constants dès 1987 et l'arrêt de la réduction des effectifs. Elle estime que, en 1986, des choix déterminants sont à faire : un effort pour la recherche (avec la réponse à donner à la proposition américaine de défense spatiale antimissiles), la construction de l'arme à rayonnements renforcés (autrement appelée bombe à neutrons), la définition d'un système nucléaire stratégique complémentaire des sous-marins nucléaires, la mise en chantier d'un porte-avions et l'acquisition d'avions-radars (du modèle AWACS).

L'UDF demande un engagement accru de la France aux côtés de ses alliés, et d'abord de l'Allemagne fédérale. « *La France*, est-il écrit dans le rapport, *doit afficher clairement sa volonté de répondre sur les avants de l'Europe avec tous ses moyens, classiques et, si nécessaire, tactiques nucléaires, à une agression éventuelle dès ses premières manifestations.* » Le gouvernement devra, dès 1986, engager un dialogue avec l'alliance atlantique « *en faisant savoir que l'emploi de l'arme nucléaire tactique française ne peut être envisagé qu'en liaison étroite entre les Français et leurs partenaires, les Allemands en particulier, et donc qu'il convient d'en parler sans plus tarder en vue d'arriver, si possible, à un concept commun* ». La menace est en Union soviétique, estime encore l'UDF dans son Livre blanc, et c'est essentiellement en Europe qu'il y a déséquilibre des forces.

M. Giscard d'Estaing a rappelé que « *l'utilisation de notre force de dissuasion n'est jamais automatique puisque le président de la République a, de toute manière, un pouvoir d'appréciation* ». Mais, dans cette appréciation, a-t-il souhaité, « *il devra faire entrer en ligne de compte l'envahissement du territoire ouest-allemand* ». « *La dissuasion, c'est l'incertitude. La seule certitude, c'est que nous serons entièrement solidaires de nos alliés allemands dès la première minute* », a-t-il ajouté.

A la différence de l'UDF, qui préconise que la France réintègre le comité de planification de l'OTAN, chargé, entre autres missions, de fixer les procédures appropriées en matière de consultation et de décision nucléaire, M. Giscard d'Estaing a préféré ne pas se prononcer sur ce point particulier. Il a émis le vœu de conversations exploratoires entre membres de la Communauté économique européenne pour un traité d'alliance définitif.

L'ancien chef de l'Etat s'en est pris au « *pouvoir socialiste, qui a eu la sagesse d'éviter la rupture et d'accepter l'héritage* », mais qui a commis « *la triple erreur* » *de laisser se détériorer l'entretien et l'entraînement des forces classiques, de n'avoir pris aucune décision pour prévoir la modernisation de la force de dissuasion, et qui n'a mené aucune réflexion sérieuse sur les conséquences stratégiques pour la France de l'initiative de défense stratégique (IDS) préconisée aux Etats-Unis.*

∴

[La question de la défense des « intérêts vitaux » de la France, pour laquelle la dissuasion nucléaire serait susceptible d'entrer en jeu, fait l'objet d'une abondante littérature depuis des décennies. Toutes ces déclarations ont en commun l'idée qu'il serait illusoire de prétendre assurer la sécurité de la France sans référence à l'environnement européen.

En 1972, dans un Livre blanc officiel, M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, écrivait : « *Si la dissuasion est réservée à la protection de nos intérêts vitaux, la limite de ceux-ci est nécessairement floue. La France vit dans un tissu d'intérêts qui dépasse ses frontières. Elle n'est pas isolée. L'Europe occidentale ne peut, dans son ensemble, manquer de bénéficier indirectement de la stratégie française, qui constitue un facteur stable de la sécurité en Europe.* »

En 1974, lors du conseil atlantique d'Ottawa, M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait signé une déclaration reconnaissant « *le rôle dissuasif propre* » aux forces nucléaires françaises « *contribuant au renforcement global de la dissuasion de l'alliance* », tout comme les forces britanniques.

En 1983, dans l'avant-propos de la loi de programmation militaire 1984-1988, MM. Pierre Mauroy et Charles Hernu, qui présentaient le texte au nom du gouvernement, ont écrit : « *Un état d'insécurité ou d'hostilité à nos portes aurait les conséquences les plus graves pour notre propre destin national. L'aptitude des forces armées françaises à prendre part à la défense de l'Europe occidentale traduit la solidarité qui unit la France à ses partenaires européens et contribue à la sécurité de cette région. Refusant le neutralisme, la France doit être prête à honorer ses engagements dans le cadre de l'alliance atlantique, en récusant cependant tout automatisme* ».]

● PRÉCISION. – Dans nos éditions du 13 juin, nous avons indiqué que M. Bernard Candiard, nommé chargé de mission à la présidence de la République, travaillait, en 1984, à la direction de l'Office national interprofessionnel des céréales. L'ONIC nous prie de préciser que M. Candiard était alors sous-directeur, chef du service des marchés de l'ONIC.

L'« AFFAIRE MANOUCHIAN »

Les cinq personnalités consultées réaffirment leur hostilité au film d'Antenne 2

Les cinq personnalités de la Résistance – Mme Lucie Aubrac, MM. Raymond Aubrac, Claude Bourdet, Henri Noguères et Pierre Sudreau, – qui, consultées par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, avaient donné un avis négatif sur la diffusion par Antenne 2 du film *Des « terroristes » à la retraite*, ont publié, le jeudi 13 juin, à la suite de la décision d'Antenne 2 de programmer, finalement, ce film pour le 2 juillet, une déclaration réaffirmant les raisons de la position qu'elles avaient prise.

« *Malgré l'hommage rendu à des militants héroïques*, déclarent ces personnalités, *le caractère diffamatoire et tendancieux de ce film en fait une opération politicienne, pour laquelle ces militants, nos camarades de combat, ont été utilisés. De plus, une accumulation de maladresses, dont le titre lui-même, risque de provoquer des réactions antisémites et xénophobes, de faire admettre le terme de « terroriste », appliqué aux résistants par les nazis, et de banaliser le terrorisme contemporain (...). La campagne médiatique qui s'est développée, avec une rare violence, n'a contribué qu'à obscurcir le débat. En ce qui nous concerne, nous maintenons unanimement notre point de vue.* »

Dans un entretien publié jeudi par *le Matin de Paris*, M. Bourdet ajoute pour sa part : « *Certains milieux juifs se sont (...) mobilisés pour la diffusion de ce film, sans prendre conscience qu'il utilise les arguments de la propagande nazie. Les Allemands affirmaient, en effet, que la résistance n'était que le fait de juifs d'origine étrangère. Le film aurait gagné à dire que beaucoup d'autres communistes, y compris des Français, y participaient et que l'ensemble constituait une communauté fratenelle.* »

Le bureau politique du PCF a publié, de son côté, un communiqué précisant qu'il soutient la demande faite par M. Charles Lederman, sénateur (PC) du Val-de-Marne, président de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide, d'un débat préalable à la diffusion du film (*le Monde* du 14 juin). Pour le PCF, « *la seule manière d'informer, aujourd'hui, l'opinion publique, c'est de donner au débat un caractère exceptionnel et clair* ».

L'Humanité publie, d'autre part, vendredi, une déclaration de Mme Paula Epstein, veuve de Joseph Epstein, ancien dirigeant, sous le nom de « colonel Gilles », de l'ensemble des francs-tireurs et partisans de l'Ile-de-France, fusillé en avril 1944. « *Tant de gens se sont fait tuer à cette époque*, déclare Mme Epstein. *Il ne m'est jamais venu à l'esprit de mettre en cause qui que ce soit* ». Mme Epstein répond, ainsi, à ceux qui, dans le film d'Antenne 2, s'interrogent sur la responsabilité de la direction clandestine du PCF dans la capture des combattants du « groupe Manouchian ». *L'Humanité* annonce la publication d'un numéro spécial le jour où le film sera diffusé sur Antenne 2.

Mme Mélinée Manouchian, veuve de Mysak Manouchian, a accusé, vendredi, au cours d'une conférence de presse organisée par le mensuel *Actuel*, M. Boris Holban, l'un des dirigeants des FTP immigrés à Paris en 1943, d'être responsable de la chute du groupe en novembre de cette année-là. *Actuel* publie, dans son numéro de juin, un article affirmant que M. Holban, ancien officier général roumain, aujourd'hui à la retraite à Paris, est le responsable connu sous le pseudonyme de Roger et qui avait donné ou transmis à Manouchian la consigne de maintenir ses hommes à Paris alors qu'ils étaient filés par la police (*le Monde* du 30 mai).

[Certains arguments mis en avant par les cinq personnalités de la Résistance sont surprenants. Le film d'Antenne 2 ne dit à aucun moment, comme l'affirme M. Bourdet, que la résistance n'était le fait que de juifs étrangers ; il indique seulement que, à Paris, à la fin de 1943, après les nombreuses arrestations opérées depuis le début de l'année, les seuls détachements encore opérationnels étaient ceux des francs-tireurs et partisans – main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), ce qu'aucun témoin ne conteste. Faudrait-il reprocher, par exemple, au célèbre film de René Clément, *la Bataille du rail*, de ne parler que des cheminots résistants, sans dire que des maçons, des agriculteurs et des instituteurs ont, aussi, participé au combat contre l'occupant ? – P. J.]

M. Rocard à l'émission « Questions à domicile »

M. Michel Rocard, ancien ministre de l'agriculture, était, jeudi 13 juin, l'invité de l'émission de TF 1, « Questions à domicile ». M. Rocard, en compagnie de son épouse, Michèle, a été interrogé, dans son appartement parisien, boulevard Raspail, par Pierre-Luc Séguillon et Anne Sinclair. L'ancien ministre, pas vraiment à son aise au début de l'émission, notamment lorsque les époux Rocard ont pris le café à la cuisine avec les deux journalistes, s'est détendu lorsqu'il est passé au salon pour parler politique. Mme Rocard, elle, était invitée par Anne Sinclair à « rester à la cuisine », avant de retrouver son mari et les deux journalistes à la fin de l'émission. Mme Rocard est intervenue quelquefois dans l'émission, notamment pour affirmer qu'il vaut mieux « *être la veuve de Mendès France que la veuve de Guy Mollet* ».

« Déterminé »

M. Michel Rocard a redouté que la France ne s'apprête à vivre trois ans de « *politique politicienne intense* », marqués par la « *course de chevaux* » de l'élection présidentielle. A propos de l'échéance de 1988, il a demandé à ses interlocuteurs : « *Il ne vous a pas semblé que j'étais maintenant déterminé ?* » Il a encore estimé que sa déclaration de Conflans-Sainte-Honorine en 1980 (il avait dit qu'il serait candidat à la présidence de la République si M. Mitterrand ne l'était pas) n'avait pas été une erreur. Il a ajouté : « *Nous en reparlerons en 1988.* »

M. Rocard, qui a mis en garde les Français contre ceux qui promettent « *de trop grandes choses, trop vite* », a indiqué que les idées de l'opposition l'inquiètent sur trois « *problèmes-clés* » : « *le chômage, la sécurité intérieure, l'action internationale* ». M. Rocard juge que seule l'Europe peut faire « *contrepoids* » aux Etats-Unis et que « *la France est le seul moteur politique de l'Europe* ».

A propos du congrès du PS, M. Rocard s'est déclaré « *assez optimiste* », mais ne se mettra pas d'accord avec les autres socialistes sur « *n'importe quoi* ». Il a tracé un parallèle avec le SPD ouest-allemand et le PSOE espagnol pour justifier son souhait d'une évolution du PS français. Mais il ne « *demande à personne de se flageller* ».

L'ancien ministre a estimé, à propos de l'emploi, que les « *rigidités* » en France sont responsables de « *un demi-million sinon un million de chômeurs en plus* ». Quant aux nationalisations, il a estimé qu'« *il faudra dégager un peu le secteur public* », mais qu'il aurait fallu nationaliser Creusot-Loire.

Interrogé sur la question de la cohabitation M. Rocard a affirmé, à propos de l'attitude de M. Mitterrand : « *Le président est seul juge.* »

M. Rocard a évoqué les relations PS-PC pour affirmer que « *l'union de la gauche est morte depuis 1977* » et qu'elle a été maintenue « *par accident* » par le scrutin uninominal à deux tours.

M. Rocard estime que c'est autour du mot « *solidarité* » qu'il faut mobiliser les Français. Quant à la plus grande qualité qu'il souhaite se voir reconnaître, c'est « *la ténacité* ».

Candidat à l'élection présidentielle de 1988

(Suite de la première page.)

M. Michel Rocard n'est pas fait, comme le remarque son épouse, pour interpréter *Dallas* sur un scénario politique. Son créneau, c'est la pédagogie et la leçon de choses.

La victoire en 1979, porteuse du triomphe décisif de 1981, de ceux qu'il appelait les « archaïques » est de nature dans son esprit, à nourrir ses chances pour l'avenir. Elle a montré, en effet, les limites des luttes internes et les aberrations idéologiques auxquelles elles conduisent. Elu sur un discours, M. Mitterrand a mis en œuvre le discours inverse, celui de son concurrent. M. Rocard peut se flatter d'avoir eu raison plus tôt que les autres, mais enrageait en même temps qu'un autre que lui agisse au sommet de l'Etat.

Pour quoi faire ?

C'est là l'une des contradictions principales dont sont porteurs tous les hommes politiques. Mme Rocard juge qu'il vaut mieux être la veuve de Mendès France que celle de Guy Mollet. Posé de manière aussi caricaturale – entre les mains propres et les mains sales – le choix est effectivement très simple. Il mériterait pourtant d'être nuancé. M. Rocard ne veut pas être Guy Mollet, il refuse la dérive et le double langage. On lui en saura gré, mais on regretterait qu'il soit le Mendès France de la fin du siècle, une conscience morale qui refuse de participer à la « course de chevaux » vers le pouvoir et prive ainsi toute une génération des espoirs placés en lui.

M. Rocard en appelle à l'opinion, comme l'avait fait avant lui Mendès France, chef du gouvernement pendant sept mois, en 1954, contre les appareils et la classe politique. Mais, à la grande différence de son modèle, il admet l'élection du président de la République au suffrage universel, conçue pour émanciper le pouvoir exécutif de la tutelle des partis. Faiblesse en 1980, la prise d'appui sur la seule opinion publique sera, considère M. Rocard, une force en 1988.

Pour quoi faire ? L'essentiel de l'apport de M. Rocard au discours de la gauche, depuis qu'il avait rallié le PS en 1974, était la prise en compte de la dimension économique de l'entreprise. Il n'a pas changé là-dessus. C'est le PS qui l'a rejoint. Pour l'ancien ministre de l'agriculture, cela signifie aujourd'hui que les salariés n'ont pas seulement à affronter le patronat pour leur salaire, mais aussi à prendre en charge l'amélioration de la compétitivité de l'économie française. Ce langage est parallèle à celui que tient M. Edmond Maire aux militants de la CFDT. Pour le secrétaire général de la confédération, l'objet des luttes sociales doit être la place des salariés dans l'entreprise, autant et plus que leur part de la richesse produite.

Ce souci distingue depuis toujours la « deuxième gauche », qui se reconnaissait dans le terme d'autogestion. M. Rocard estime que le message n'est pas passé, et qu'il faut aujourd'hui le rebaptiser : c'est l'exigence d'autonomie qui lui paraît susceptible de mobiliser à présent les forces actives de la gauche. C'est ainsi que, à ses yeux, la flexibilité de l'emploi réclamée par le patronat doit être prise en considération, à condition qu'elle soit aussi une « *flexibilité interne* » assurant aux salariés un rôle majeur dans l'entreprise.

« *J'ai cassé des certitudes* », dit-il en pensant aux socialistes. Il les a si bien cassées que celles des autres, en évoluant, ne se distinguent plus des siennes. Où est aujourd'hui l'originalité de M. Rocard ? Il lui reste, d'ici à l'élection présidentielle, à la faire découvrir et à l'imposer. A la télévision, il n'est guère allé au-delà du massacre de quelques tabous, clichés et symboles. Comme M. Edmond Maire, qui déchire les « *slogans dangereux* » du syndicalisme ouvrier, il enterre les formules et les mots jugés éculés du socialisme d'antan. Le poing qu'il levait pendant sa campagne présidentielle de 1969 lui paraît aujourd'hui « *ridicule* ».

Le risque du contretemps a-t-il cessé de menacer M. Rocard ? Il entame un parcours solitaire au moment où le PS, une fois encore, se rassemble derrière M. Mitterrand. Il refuse ouvertement l'unanimisme que le camp du président veut imposer de nouveau, non sans de bonnes raisons, aux socialistes. En ne répondant pas à la question de la cohabitation entre le président de la République et une éventuelle majorité de droite, M. Rocard se démarque de la seule stratégie viable pour les socialistes. Son isolement peut alors prendre, de nouveau, l'apparence d'une défection.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Compartiment non tueur

M. Michel Rocard, en politique, n'est pas un tueur. Mme Michèle Rocard, contrairement, semble-t-il, à l'attente de ses interlocuteurs, se félicite d'avoir un mari aussi peu cruel. Et lance, vers des cibles anonymes, des flèches... assassines.

Qu'est-ce qu'un tueur en politique ? Peut-on accéder aux plus hautes responsabilités sans en être un ? Bien des Français sont intimement convaincus que la politique est une corrida et que la mise à mort en est la conclusion naturelle. Et ils admirent, ouvertement ou secrètement, les toreros vainqueurs. On peut même se demander si M. le maire de Conflans-Sainte-Honorine – et si fier de l'être – n'a pas perdu quelques points dans les sondages en se proclamant l'adversaire résolu de la peine de mort... politique.

On ne saurait, bien entendu, que partager sa conception humanitaire de la lutte pour le pouvoir. M. Rocard est persuadé que la séduction intellectuelle alliée à la certitude de détenir la vérité du moment sont suffisantes pour vaincre, sinon sans douleur, du moins sans deuils.

Le sommet, oui, mais sans cadavres sur les marches. Il refuse, en un mot, le rôle de Brutus. On attend l'opinion de César.

JEAN PLANCHAIS.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Washington aurait offert à l'Inde de lui vendre des armes

Selon le *Washington Post*, le gouvernement américain aurait pris une décision de principe favorable à la vente à l'Inde de technologies et d'équipements militaires avancés. Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a toutefois déclaré, jeudi 13 juin, qu'il faudrait du temps pour que son pays ait « *confiance* » dans les Etats-Unis en tant que fournisseur d'armes, rapporte le journal.

Dans un discours prononcé le même jour devant les deux Chambres réunies du Congrès, M. Gandhi a, d'autre part, évoqué la perspective d'une « *association substantielle* » américano-indienne dans le domaine de la haute technologie, tout en critiquant le projet de défense spatiale du président Reagan, ainsi que sa politique envers le Pakistan.

L'attitude plus ouverte de Washington sur la question des ventes d'armes à l'Inde mettrait un terme, si elle se confirme dans les faits, à vingt ans d'interruption de relations en ce domaine entre les deux pays. Les ventes militaires américaines à l'Inde ont cessé en 1965 lors de la guerre indo-pakistanaise et, aujourd'hui, New-Delhi se fournit à 80 % auprès de l'URSS pour son matériel de guerre. Cette question avait été abordée, avant le voyage de M. Gandhi aux Etats-Unis, à l'occasion d'une visite de M. Fred Ikle, sous-secrétaire américain à la défense, le mois dernier, à New-Delhi.

Le changement de politique de Washington dépend toutefois des strictes garanties que donnerait l'Inde quant aux transferts de technologie ou aux fuites de secrets militaires vers l'Union soviétique ou d'autres pays. Un échange de vues à ce sujet devait avoir lieu, vendredi, à Washington, entre M. Gandhi et son ministre de la défense, M. Narasimha Rao, d'une part, et M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, d'autre part.

Selon les responsables américains, l'Inde serait intéressée par du matériel de surveillance électronique, des avions de combat, des systèmes de défense antiaérienne, des armes anti-sous-marins et divers systèmes d'électronique militaire.

Devant le Congrès, M. Ghandi a, par ailleurs, implicitement critiqué les ventes d'armes américaines au Pakistan, déclarant que l'Inde était « *directement affectée par la militarisation de l'océan Indien et l'afflux d'armes de plus en plus perfectionnées dans* [son] *voisinage* ». Il s'est cependant félicité de l'accord de principe récemment conclu avec Washington sur l'exportation de haute technologie américaine vers l'Inde.

S'agissant de l'Afghanistan et de l'Asie du Sud-Ouest, le premier ministre indien a déclaré : « *Nous sommes opposés à toute présence, à toute pression étrangère, chacune des ingérences servant de justification à l'autre.* »

Costa-Rica

LES MÉSAVENTURES D'UN MERCENAIRE FRANÇAIS

« Bon voyage ! »

San-José *(AFP)*. – Claude Chaffard est un Français de vingt-neuf ans, ancien parachutiste. Les autorités costariciennes l'ont arrêté, le 25 avril dernier, dans un campement de la guérilla antisandiniste près de la frontière du Nicaragua. Volontaire pour se battre contre les « communistes », se définissant non comme un mercenaire, mais comme un militant, il dit avoir répondu aux Etats-Unis à une petite annonce du Civilian Military Service, une organisation d'extrême droite dont le siège se trouve en Alabama. A Miami, on lui a assuré qu'au Costa-Rica, où il devait former un groupe de trente volontaires, tout se passerait bien et qu'il n'y aurait pas le moindre problème avec les autorités.

Depuis son arrestation, avec deux Américains et deux Britanniques, Claude Chaffard est maintenu au secret à la prison de La Reforma, près de San-José. Après un silence d'un mois et demi, il se plaint amèrement de ce qu'il considère comme la « duplicité » des autorités. A l'aéroport de San-José, raconte-t-il, le douanier qui a ouvert son sac, qui contenait une tenue léopard, des bottes de brousse, cinq chargeurs vides, deux manuels en anglais sur les explosifs et un poignard commando, lui a simplement souhaité « bon voyage ! »

Dans un premier camp, où il entraînait les « contras », il affirme avoir eu droit à de nombreuses visites de gardes civils costariciens qui venaient prendre le café. « *Nous en profitions même pour les aider à démonter leurs armes et à les graisser.* » La collaboration, a-t-il poursuivi, est allée plus loin avec l'installation d'un nouveau camp (celui où il a été fait prisonnier), qui devait servir à l'instruction de Nicaraguayens échappés des camps de réfugiés. Selon Claude Chaffard, des hommes de la garde civile les aidèrent à choisir l'emplacement, leur assurant même : « *On vous couvre, on ne dit rien et on refoule les éventuels visiteurs indiscrets.* »

Ce sont les mêmes qui, le 25 avril, ont arrêté les cinq hommes et leur ont déclaré, selon l'ancien parachutiste, qu'ils étaient de « *tout cœur avec eux* ». « *On apprécie ce que vous faites au Nicaragua contre les sandinistes, mais nous avons reçu des ordres* », auraient-ils ajouté. « *Maintenant, on veut nous garder au placard un temps indéfini, mais notre patron, celui qui est venu nous chercher à Miami, n'a pas eu le moindre ennui* », conclut avec amertume le prisonnier.

ASIE

Thaïlande

Une nouvelle incursion vietnamienne provoque le déplacement de quarante mille civils cambodgiens

Une nouvelle incursion vietnamienne en territoire thaïlandais a lieu, depuis quelques jours, au sud d'un camp sihanoukiste dont la population civile a été évacuée par mesure de précaution.

De notre correspondant

Bangkok. – La population civile du camp sihanoukiste de Green-Hill, sur la frontière du Cambodge, a été évacuée, en début de semaine, plus profondément à l'intérieur du territoire thaïlandais en raison de nouvelles attaques vietnamiennes. Quelque quarante mille personnes, surtout des femmes, des vieillards et des enfants, étaient revenues il y a trois semaines seulement à leur base, nommée tantôt Camp David, tantôt Green-Hill. Bien que l'endroit soit en terre thaïlandaise, il avait été, en février, jugé plus prudent d'écarter les civils de la zone des combats. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui dispose d'un hôpital dans la région, a été prévenu de la possibilité de troubles par les militaires thaïlandais.

A en croire des combattants de l'ANS (Armée nationale sihanoukiste) rentrés ces jours-ci de l'intérieur du Cambodge, les Vietnamiens auraient eu l'intention de « kidnapper » une partie au moins de la population de Green-Hill-Camp David. Depuis plusieurs mois, des camps d'accueil auraient été établis par les Vietnamiens dans certaines régions frontalières pour recevoir les populations contrôlées actuellement par les forces de la résistance. Les soldats de l'ANS qui opèrent surtout dans les provinces du Nord et de l'Ouest affirment que la propagande communiste fait actuellement circuler le bruit que les populations sihanoukistes se trouvent déjà dans la région de Siem-Reap. Ces fausses nouvelles ont, selon des sources militaires sihanoukistes, un effet démoralisateur sur les troupes de l'ANS, ainsi convaincues d'avoir été abandonnées par leurs familles.

Depuis quelques mois, le régime provietnamien de M. Heng Samrin accorde une large place au retour au Cambodge de civils et de militaires venus de zones tenues par la résistance. A en croire l'agence de presse officielle SPK, des milliers d'hommes et de femmes « *égarés* » seraient ainsi rentrés au bercail, où les attendent, paraît-il, récompenses et pardon. S'il est incontestable que de tels retours ont lieu, les experts estiment que les chiffres cités par SPK sont fortement exagérés. On fait également remarquer, à Bangkok, que les arrivées de civils khmers à la frontière se poursuivent malgré les difficultés croissantes rencontrées sur le terrain, notamment, le véritable « *mur de Berlin* » dont les Vietnamiens, à l'aide de Khmers recrutés souvent de force, poursuivent la construction tout au long de la frontière. Constitué de fossés, de mines, de barbelés, de pièges et de palissades en bambou, ce mur est, en principe, destiné à empêcher les infiltrations vers l'intérieur du Cambodge de résistants à partir de la zone frontalière khméro-thaïlandaise.

JACQUES BEKAERT.

CORRESPONDANCE

A propos des conseillers militaires américains

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Nestor Mourelo, ambassadeur et délégué permanent du Costa-Rica auprès de l'UNESCO.

Je vous écris au sujet de l'information sur le Costa-Rica que le journal *le Monde* a publiée le 5 juin dernier.

Il n'est ni légitime ni correct d'induire la création d'une armée au Costa-Rica du seul fait que la garde civile soit entraînée par des conseillers américains. Je sais que certains politiciens malicieux ou mal intentionnés font cet amalgame. Je suis néanmoins étonné que des journaux aussi sérieux que le vôtre se fassent l'écho de telles affirmations.

[Nous nous sommes limités à faire état des réactions négatives suscitées au Costa-Rica par l'arrivée de conseillers militaires américains chargés d'entraîner la garde civile, en particulier celle de l'ancien président José Figueres, trois fois chef d'Etat, qui estime que cette mesure « *est un premier pas vers la militarisation du Costa-Rica* » et qui a créé un Forum pour la paix « *afin de combattre une éventuelle reconstitution d'une armée au Costa-Rica* » (*le Monde* des 23 et 28 mai). Nous avons également rapporté les déclarations du président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, selon lequel « *Il y a maintenant une armée au Costa-Rica* » (*le Monde* du 6 juin), tout en rappelant, en note, que le Costa-Rica est le seul pays d'Amérique centrale à avoir renoncé à une armée, une décision qui figure dans sa Constitution.]

• *Un dirigeant antisandiniste arrêté au Costa-Rica.* – M. Roberto Chamorro, le numéro deux de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, opposition armée antisandiniste), a été arrêté, a annoncé jeudi 13 juin, le ministère costaricien de l'intérieur. M. Roberto Chamorro, dit « commandant Tito », a été appréhendé près de la frontière avec le Nicaragua. Deux membres de l'ARDE avec qui il se trouvait dans une voiture chargée de munitions et de matériel radio ont également été arrêtés. M. Roberto Chamorro avait été expulsé du Costa-Rica en 1984 pour avoir participé à des actions militaires contre le régime de Managua. Mais il s'était réinstallé dans le nord du Costa-Rica. – *(AFP.)*

Clubs à gauche

II. – *Que faire de l'autre ?*

par MICHEL KAJMAN

La nébuleuse des clubs de gauche Ici et maintenant, conduite par Françoise Castro, épouse de Laurent Fabius, se développe. Non sans tensions avec le PS, dont ce collectif est pourtant proche (*le Monde* du 14 juin).

Les clubs de gauche, leur collectif Ici et maintenant, sont-ils une menace ou une bénédiction pour le Parti socialiste ? La question, même si beaucoup la récusent, même si force raisons interdisent de leur donner aujourd'hui une ampleur déplacée, existe. En dépit de tant de liens et de ponts, des béances, des vides, des hiatus apparaissent, qui donnent aux uns le vertige et à d'autres, simplement, un peu d'urticaire.

Un constat d'abord. Les membres ou sympathisants sincères du PS, les soutiens, voire les groupies du président et de Laurent Fabius – avec tous les dosages possibles – ne se comptent pas dans les clubs et associations d'Ici et maintenant.

Pourtant, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Lionel Jospin a cru devoir souligner à plusieurs reprises que son club à lui, c'est le PS. Il a aussi fait savoir, au cours du comité directeur du 11 mai de son parti, qu'il ne lui paraissait pas « *indispensable de former une petite structure où l'on est entre soi pour se retrouver sur les listes du Parti socialiste, surtout quand on est par ailleurs du Parti socialiste !* ».

Avec un humour un peu grinçant, Louis Mermaz avait avant lui rappelé la « *longue marche* » des clubs d'après 1958 et insisté lui aussi : « *Il n'est pas nécessaire de faire un club pour avoir immédiatement un droit à l'investiture (...). Si à nouveau des clubs, d'une façon naturelle et non artificielle, doivent éclore, ils seront appelés assez vite, j'espère, à se tourner vers nous pour vivre avec nous, et il n'est pas interdit d'espérer que les meilleurs de ces membres-là finissent par adhérer au Parti socialiste, qui en est quand même digne.* »

Voilà des propos qui mériteraient exégèse. L'expression magique « Front républicain » a fait naître des espérances largement partagées par les clubs les plus « politiques » d'Ici et maintenant. Qu'ils insistent sur les aspects programmatiques d'un contrat de gouvernement à élaborer (cas du MARS de Thierry Jeantet) ou sur la nécessité de concrétiser l'ouverture en termes électoraux (cas de Synthèse républicaine, de Pierre Bracque), certains clubs d'Ici et maintenant s'intéressent très concrètement à l'échéance électorale la plus proche. Trop, jugent le PS... et certains autres clubs d'Ici et maintenant.

C'est assez pour agacer un appareil socialiste qui aperçoit bien que la future loi électorale et les perspectives de « sacrifices humains » nombreux et inévitables dans ses rangs de députés n'invitent pas à pousser au-delà du symbolique l'ouverture offerte en pâture.

Ces petites péripéties sont humaines et ne devraient pas engager l'ensemble du collectif informel de Françoise Castro. C'est vrai, mais la querelle (limitée) des investitures (éventuelles) n'est qu'un motif d'agacement parmi d'autres. Le principal grief tient en fait à ceci : l'appareil du PS ne « sent » pas, ne soupèse pas le poids et les finalités présents et futurs d'Ici et maintenant.

De l'interrogation au fantasme, il n'y a parfois qu'un pas : tout tient dans les fluctuations de cette double grille de lecture des faits et gestes des clubs d'Ici et maintenant et de leur mentor.

Ces clubs travaillent, produisent, *réfléchissent, inventent, colloquent,* secouent : fort bien, dit le PS. Sans ignorer que bon nombre d'entre eux, fiers de balayer plus large que le parti et d'accomplir ce que parfois il ne saurait faire, l'accusent aussi de torpeur, de langue de bois, de lourdeur, d'impuissance créatrice pour justifier leur propre entreprise.

Militer ?

Même la récente résurrection du groupe des experts du PS est citée en exemple de l'aiguillon un peu douloureux apporté au PS par les clubs et leurs recherches. Accusation excessive : la victoire de 1981, la conquête de l'appareil d'Etat et diverses circonstances contingentes avaient « vidé » ce groupe et nombre des commissions spécialisées du PS.

Soupçon justifié aussi : le PS triomphant, « *arrogant* », entendait-on parfois dire dans tel ou tel club avant que Lionel Jospin ne fasse sienne cette vue d'après 1981, s'est reposé sur ses lauriers pendant que les laboratoires d'en face, ceux de la « reconquête », tournaient à plein régime.

D'autre part, les éléments disparates d'Ici et maintenant distillent souvent une interrogation sur la nature et les limites du militantisme ou de la pratique de parti qui peuvent mettre mal à l'aise.

Pour quelques membres des clubs qui se contentent de constater que « *le parti, c'est autre chose, et c'est irremplaçable* », combien d'autres ne proclament-ils pas qu'on s'y ennuie, qu'on n'y fait pas grand-chose d'utile, ou qu'on s'y enfonce trop profond dans la vase des courants ?

Que leurs raisons soient jugées bonnes ou mauvaises, le fait est que beaucoup restent ou reviennent aux marges du PS. Ils n'acceptent d'y adhérer que par un bulletin de vote, mais s'en contrefichent le reste du temps.

Feu de paille ou vague de fond, éclipse des partis ou discrédit nouveau au profit des maillages souples, fluctuants et peu contrôlables des réseaux d'action et d'influence ? Ici et maintenant fait de toute façon, quoi qu'il en advienne, apercevoir l'urgence de cette interrogation, pour le PS comme pour d'autres formations.

Enfin, les méthodes, les langages, voire les provocations de certains clubs ne peuvent manquer d'« interpeller » sur le caractère « ringard » de certaines pratiques et de certains discours, ou pas très à jour pour certaines analyses.

Tel ou tel club d'Ici et maintenant n'est pas avare de répondre, du reste, à l'occasion d'une commande précise du PS ou de l'un de ses responsables. Mais cela ne suffit pas à dissiper le malaise entre les uns et les autres.

Une concurrence diffuse

Voilà pour les idées. Et les hommes ? La concurrence diffuse Jospin-Fabius n'est pas sans lien avec le cousinage un peu crispé PS-Ici et maintenant. N'aurait-elle pas de raison d'être (thèse souvent avancée au PS) que la solide ambition et la rapide trajectoire de Laurent Fabius seraient tout de même de nature à en inquiéter plus d'un au PS.

Bien sûr, lui (Laurent) c'est lui, et elle (Françoise, ancienne et active militante du PS, au demeurant) c'est elle. Mais comment empêcher ces rapprochements plus ou moins bien intentionnés ?

D'où la question implicite récurrente du PS à Ici et maintenant et réciproquement : que faire de l'autre, quand et comment pour obtenir un meilleur usage du tout, si c'est possible ?

Pour l'heure, le PS laisse faire les clubs, quelquefois les encourage ou les utilise à bon escient, avec les doutes, les réserves, ou les inquiétudes que l'on a vus. Le président de la République laisse faire, quand il n'encourage pas. On le devine ravi de tant de fils entremêlés à tirer, éventuellement, plus tard. Et Laurent Fabius ne dit rien, sauf à s'intéresser de près et activement à telle ou telle manifestation des clubs. Sans doute en parle-t-il parfois avec Françoise Castro. Qui n'en dit mot.

FIN

● *Mme Françoise Castro* nous prie de préciser que le club Renouveau socialiste, animé par M. André Laignel, député socialiste de l'Indre, n'a pas été sollicité de rejoindre le collectif Ici et maintenant dont elle assure la coordination, contrairement à ce que nous affirmions dans nos éditions du 14 juin.

UN BANQUET DE LA MÉMOIRE COURTE A LYON

Ne plus raser les murs

De notre correspondant régional

Lyon. – La gauche a le moral. Enfin, celle-là, celle des adhérents-sympathisants de La mémoire courte qui, jeudi 30 mai, à Lyon, organisait un « banquet républicain » de deux cents couverts au très classique chalet du parc de la Tête d'or.

Le public – 100 francs la place parce qu'ici « *on ne pouvait pas faire moins que de respecter la tradition gastronomique* » – était toutefois facile à « cibler ». Deux députés socialistes, deux conseillers généraux, un secrétaire fédéral, des militants reconnus sinon connus du P.S.

« *Un tiers de la salle* » (affirmaient modestement les organisateurs locaux) et ... *UN* communiste. Il s'est déclaré au cours d'une conférence de presse préalable : « *Oui, je suis communiste.* » Puis, très vite : « *Je suis sur les positions de M. Fiszbin* »... Farouches partisans de la convivialité qui « *permet aux citoyens d'abandonner leurs téléviseurs* », les responsables de La mémoire courte organisent partout en France des soirées amicales, mises sur pied par des « réseaux ». Les organisateurs arrivent depuis quelque temps avec, dans leurs bagages, une cassette vidéo : « *Pierre Mendès France, un an d'absence.* » On l'aura compris, « P. M. F. », l'ancien radical, n'aurait pas été dépaysé dans ce banquet républicain.

Avec des arguments convaincants, on écarte les questions spécieuses sur le thème : « *Mais comment peut-on faire des banquets alors que le chômage ne recule pas, alors qu'il y a toujours autant de misère dans le monde ?* » C'est l'écrivain Colette Audry qui répond : « *La tradition du banquet date de 1848, les ouvriers – très misérables – n'étaient pas à table, mais un roi était tombé. Et puis, au moment où tout le monde veut se ressourcer, pourquoi donc la gauche n'aurait-elle pas le droit d'accéder à une tradition française ?* »

L'affaire était entendue. La comédienne Marthe Mercadier, entre deux plats, lance à un auditoire réceptif : « *Oui on mange, oui on parle des chômeurs, des gens qui ont faim, mais on ne va pas chacun leur apporter une tartine, ça ne servirait à rien.* » Les discours ne remplaceront jamais l'action. A Lyon, Mme Mercadier a noué des contacts fructueux avec des élus et des responsables hospitaliers pour obtenir l'envoi en Afrique de matériels médicaux obsolètes...

Le mouvement se félicite de tout ce que « *le gouvernement de la gauche* » a déjà fait – les efforts pour les personnes âgées, les familles, les handicapés – et tance ses partis politiques, coupables de « *raser les murs* » dès que l'on aborde le terrain économique. Coupables de n'avoir pas su défendre M. Badinter, « *notre ministre* », après une retentissante manifestation policière. Coupables encore à cause de leur timidité dans le combat antiraciste : le badge « Touche pas à mon pote » était en vente à la table numéro quatre. Coupables, enfin, dans leur politique de communication.

Jeudi soir, un convive s'est levé pour parler avec véhémence de la « proposition 85 ». A ceux qui auraient la mémoire défaillante, rappelons qu'il s'agit de la suppression de l'ordre des médecins. L'orateur, médecin, patron hospitalier, a reçu par hochements de tête le réconfort des convives lorsqu'il a parlé de son quotidien : « *Vous ne pouvez pas imaginer comme il est difficile d'être de gauche et de le dire dans un milieu pareil !* » Il s'appelle... Cœur. Le cœur de la gauche, lui, a battu au rythme des *Canuts* ou de *la Carmagnole*. Les hêtres du très respectable parc de la Tête d'or – circonscription de M. Barre – n'avaient pas entendu de chants républicains depuis bien longtemps.

CLAUDE RÉGENT.

AFFAIRE MANOUCHIAN : LE NOM DU COUPABLE EST DANS ACTUEL

POLITIQUE

LA RÉFORME ÉLECTORALE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Baroud d'honneur de l'opposition

Le vote en deuxième lecture par l'Assemblée nationale des trois projets de loi sur la réforme électorale (l'élection des députés à la proportionnelle et l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel), le jeudi 13 juin, a été pour le gouvernement encore plus facile que lors de la première lecture à la fin du mois d'avril. C'est la tradition. Mais, sur une réforme présentée comme la plus néfaste de toutes celles mises en œuvre depuis 1981, l'opposition a tout juste fait semblant de mener un ultime baroud d'honneur.

Encore ne fut-ce le fait que d'une partie de la droite. L'UDF a été pratiquement absente de ces quelque trois heures et demie de débats, ne déléguant que M. Adrien Zeller, député du Bas-Rhin, pour le début de la discussion. Quant au RPR, seuls ses vieux briscards, ceux pour qui la défense des principes mérite, en tout état de cause, la bataille, même quand elle est perdue d'avance, sont montés au front : M. Jean Foyer a défendu une motion d'irrecevabilité, continuant à juger la proportionnelle contraire à la Constitution ; M. Michel Debré, avec la passion qui le caractérise, a accusé le gouvernement de mettre en cause la République, la démocratie, la France et l'unité de la nation, M. Pierre Joxe lui répliqua en insistant sur le rôle primordial des départements par rapport à celui des régions.

Rien de nouveau donc, si ce n'est que M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) s'est livré à une telle charge contre la personne même du président de la République que l'on peut se demander s'il ne cherchait pas, en fait, l'incident suffisamment grave pour relancer le débat dans l'opinion.

A gauche, rien de nouveau non plus. Le PC, par la voix de M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, a redit son accord avec le principe de la proportionnelle, mais son désaccord sur la manière dont elle est appliquée ; d'où son abstention, et celle des radicaux de gauche, pour les mêmes raisons. Quant aux porte-parole des socialistes, ils ont, bien entendu, critiqué les arguments avancés par la majorité sénatoriale, s'étonnant notamment qu'elle ait pu mettre en avant le coût financier de cette réforme *« au risque de nourrir l'antiparlementarisme »*, alors que les députés n'avaient rien dit quand le nombre des sénateurs avait été augmenté dans des proportions comparables à l'accroissement des effectifs de l'Assemblée nationale prévu par les nouvelles lois.

La limitation des cumuls ?

Dans ces conditions, les modifications apportées aux textes votés en première lecture n'ont porté que sur des détails. Le cas de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui n'est plus maintenant un département d'outre-mer mais une collectivité territoriale de la République à statut spécial, a été retiré des projets ne concernant que les départements pour être inclus dans ceux s'appliquant aux territoires d'outre-mer. La possibilité de créer des commissions de contrôle des opérations de vote a été étendue aux départements comportant au moins une ville de plus de dix mille habitants (au lieu de trente mille actuellement) pour pouvoir s'appliquer aux départements d'outre-mer. Comme au Sénat, la limitation des sondages dans les périodes pré-électorales a été étendue aux élections régionales. A la demande du gouvernement, la répartition des effectifs des conseils régionaux entre les départements a été revue de façon à moins favoriser les petits départements que dans le texte de première lecture : tous les *départements auront un conseiller* régional, les autres étant répartis au prorata de la population (l'effectif du conseil de Limousin est passé de 31 à 41 membres). Enfin, contrairement aux sénateurs, les députés ont maintenu l'incompatibilité entre les fonctions de membres d'un bureau de conseil général et de celui d'un conseil régional dans les départements d'outre-mer.

Ce fut la seule allusion au lancinant dossier du cumul des mandats. *Pourtant, en commission des lois*, les députés socialistes ont redit leur volonté de les voir strictement limités, et cela malgré la décision attentiste prise par le bureau exécutif de leur parti.

A la sortie du débat, M. Joxe n'excluait pas une initiative gouvernementale en la matière. Ce pourrait être à l'automne, lorsque viendra en discussion un projet de fonctionnement des conseils régionaux rendu indispensable par leur élection au suffrage universel.

THIERRY BRÉHIER.

● *Nouvelle-Calédonie : couvre-feu suspendu.* – M. Fernand Wibaux, *haut-commissaire de la République* en Nouvelle-Calédonie, a décidé, vendredi 14 juin, de lever, à partir de ce jour, le couvre-feu instauré dans le territoire en application *de la loi sur l'état d'urgence*. Appliqué depuis le 12 janvier, le couvre-feu avait été levé une première fois par M. Edgard Pisani, le 3 mai, et rétabli cinq jours plus tard, à la suite des affrontements du 8 mai. Dès son arrivée à Nouméa, M. Wibaux s'était déclaré *« allergique »* aux mesures d'exception.

Textes divers au Sénat

Jeudi 13 juin, le Sénat a procédé à une nouvelle lecture du projet de loi relatif à la définition et à la mise en œuvre des principes d'aménagement, il a poursuivi l'examen des DDOEF (diverses dispositions d'ordre économique et financier) commencé la veille (*le Monde* du 14 juin) et qu'il doit achever ce vendredi. Il a commencé la discussion des DDOS (diverses dispositions d'ordre social) qu'il doit poursuivre le lundi 17 juin.

● **PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT**

L'adoption par le Sénat des amendements qu'il avait approuvés en première et deuxième lecture, a confirmé les divergences qui subsistent entre les deux assemblées (*le Monde* daté 15-16 décembre 1984, 16 mai et 6 juin). Ainsi l'opposition majoritaire au Sénat a maintenu ses positions sur la qualification des terrains à bâtir, la limitation du droit de préemption urbain et le refus d'autoriser le représentant de l'Etat à intervenir dans l'attribution des logements sociaux.

● **DDOEF**

Le Sénat a supprimé l'article du projet prévoyant la mise en place, par la Caisse des dépôts et consignations, d'un mécanisme d'alimentation directe des PLA (prêts locatifs aidés). Il a également supprimé (seuls les socialistes se sont opposés à cette suppression) la réforme souhaitée par M. Bérégovoy dans le système de fixation du plancher de la *DGF* (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat aux collectivités locales, réforme par laquelle le gouvernement entendait économiser quelque 800 millions de francs.

● **DDOS**

Le principe du regroupement d'employeurs pour favoriser l'embauche n'a pas été contesté par la majorité sénatoriale. Toutefois, sur proposition du rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Louis Souvet, (ratt. adm. au RPR, Doubs), le Sénat a adopté un amendement étendant la possibilité de se regrouper aux employeurs occupant moins de cinquante salariés (et non onze comme le prévoyait le gouvernement). Il a supprimé l'interdiction pour une même personne d'appartenir à plusieurs groupements si elle possède plusieurs entreprises et il a accepté la proposition de M. Michel Delebarre, *ministre du travail*, de l'emploi et de la formation professionnelle, d'appliquer à ces regroupements les règles *spéciales sur les accidents du travail* en vigueur pour les entreprises de travail temporaire.

Contre l'avis du gouvernement et de la gauche, la majorité sénatoriale a prévu que les employeurs pourront s'assurer contre les conséquences d'accidents du travail survenus dans leurs entreprises à la suite d'une faute inexcusable.

Les sénateurs ont ensuite adopté une série d'amendements du gouvernement permettant une harmonisation de la législation applicable au travail temporaire avec celle qui concerne le contrat à durée déterminée. C'est la première fois que le *Parlement est appelé à voter une loi* qui entérine un accord paritaire (celui du 13 mai dernier) entre les *organisations syndicales* et les organisations patronales concernées (*le Monde* des 3, 10 et 23 avril, et 15 mai).

Ils ont, en revanche, rejeté plusieurs dispositions du projet sur proposition de M. Souvet, qui entendait ainsi alléger les contraintes pesant sur les petites entreprises. A la demande de M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), le Sénat a adopté par 221 voix contre 94 (socialistes et communistes) une motion d'irrecevabilité contre la disposition visant à valider la composition actuelle du conseil supérieur des universités. Il a également rejeté une disposition facilitant la titularisation d'agents contractuels dans les secteurs de la recherche.

A. Ch.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le jeudi 13 juin au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été diffusé, dont voici des extraits :

● **CONCURRENCE**
(*Le Monde* du 14 juin)

● **INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS**
(*Le Monde* du 14 juin).

● **NOUVELLE-CALÉDONIE**
(*Le Monde* du 14 juin).

● **POLICE**
(*lire page 12.*)

● **DROITS DE L'HOMME**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du protocole n° 7 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce texte, ouvert à la signature des pays membres du Conseil de l'Europe, porte essentiellement sur les garanties judiciaires en matière pénale. Les principes ainsi énoncés sont déjà reconnus par le droit français. Ils figurent, aussi, dans le pacte des Nations unies sur les droits civils et politiques et dans la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La ratification du protocole apportera une nouvelle preuve de la volonté de la France de mettre en œuvre tous les engagements internationaux qui garantissent le respect des droits de l'homme.

● **DÉPENSES DES PRÉFECTURES**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la prise en charge par l'Etat, les régions et les départements des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité.

I. – Ce projet de loi tire les conséquences, sur le plan financier, des partages de services rendus nécessaires par la nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences. Il pose la règle de l'autonomie de chaque collectivité qui doit supporter, sans transfert de charge, les dépenses des services placés sous son autorité. Il s'appliquera dès le 1er janvier 1986 aux préfectures et aux sous-préfectures. Conformément au principe de neutralité financière mis en œuvre par les lois de décentralisation, la collectivité qui reçoit une charge nouvelle se verra attribuer les moyens financiers que la collectivité antérieurement compétente y affectait. Les transferts correspondants se feront par prélèvement sur la dotation générale de décentralisation, ou par abonnement de celle-ci.

II. – Les dispositions du projet de loi concernent les dépenses de personnel d'une part, les dépenses de fonctionnement et d'équipement d'autre part.

– En matière de personnel, le projet détermine les conséquences financières de l'exercice du droit d'option reconnu par la loi aux fonctionnaires qui font l'objet d'une mise à disposition. Ces procédures financières concernent les 2 500 agents de l'Etat mis à disposition des départements et les 12 500 agents départementaux mis à disposition de l'Etat.

– En matière de fonctionnement et d'équipement, le projet fixe le régime juridique des biens meubles et immeubles nécessaires au fonctionnement des préfectures et des sous-préfectures. Comme cela a été fait en 1985 à titre expérimental dans quatre départements (Gironde, Landes, Saône-et-Loire, Savoie), les crédits seront délégués sous forme de dotations globales aux commissaires de la République, qui prendront les décisions de répartition entre les différents types de dépenses. Plus proches du terrain, ils pourront mieux répondre aux besoins, opérer les redéploiements nécessaires, et, ainsi, mieux gérer les deniers publics.

● **APPRENTISSAGE**

Le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement de l'apprentissage. L'apprentissage assure aux cent mille jeunes qui en sortent chaque année l'acquisition de connaissances pratiques, et théoriques et facilite leur entrée dans la vie professionnelle. Il mobilise la tradition et le savoir-faire des maîtres d'apprentissage, responsables de petites entreprises, notamment dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

I. – Le bilan des mesures décidées récemment s'avère positif :

– trente-neuf centres de formation d'apprentis ont déjà été dotés d'un enseignement assisté par ordinateur ; quarante nouveaux centres le seront à la rentrée de 1985 ;

– à la suite des expériences réalisées dans quatre académies, chaque région sera dotée à la rentrée d'un centre de formation à la pédagogie de l'alternance ;

– les actions de formation à l'intention des futurs maîtres d'apprentissage, organisées avec le concours de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, concernent sept mille personnes, elles seront reconduites.

II. – Ces mesures seront complétées par de nouvelles dispositions qui seront mises en œuvre dès la rentrée de 1985.

1) Les possibilités de perfectionnement professionnel ouvertes par la création d'une année complémentaire, décidée au conseil des ministres du 26 septembre 1984, seront élargies :

– une nouvelle liste de certificats d'aptitude professionnelle (CAP) pouvant être préparés dans ce cadre sera publiée dès le mois de juin ;

– un enseignement de gestion de l'entreprise sera introduit dans les enseignements dispensés par l'apprentissage ;

– les jeunes pourront acquérir par l'apprentissage un second diplôme de l'enseignement technologique ;

– l'aménagement de formations permettant aux apprentis de préparer à nouveau le certificat d'aptitude professionnelle après un échec sera facilité.

2) Afin de permettre à de nouveaux chefs d'entreprise d'accueillir des jeunes apprentis, la procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage sera accélérée et simplifiée par la mise en place d'un agrément provisoire. De plus, l'agrément verra sa validité maintenue au-delà de l'actuel délai de cinq ans.

3) La conclusion de contrats à durée déterminée après le contrat d'apprentissage permettra de faciliter l'insertion professionnelle des apprentis, notamment dans l'attente du service national, et leur perfectionnement professionnel par la conclusion de contrats d'alternance.

4) De façon à assurer une meilleure orientation vers l'apprentissage, l'information et le conseil seront améliorés, notamment par l'organisation de journées d'orientation et la mise en place de permanences dans les centres de formation d'apprentis.

● ***ÉDUCATION NATIONALE***

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la composition et aux attributions des conseils de l'éducation nationale siégeant en formation contentieuse et disciplinaire. Ce texte transfère à une formation spécialisée des conseils de l'éducation nationale, créés dans chaque académie par la loi du 22 juillet 1983 relative aux transferts de compétence dans le domaine de l'enseignement, les attributions contentieuses et disciplinaires jusqu'alors exercées par les conseils départementaux de l'enseignement primaire et les conseils académiques. Par ailleurs, le projet de loi contient un certain nombre de mesures de simplification et de déconcentration. Il allège, également, la procédure de désignation des représentants du corps enseignant au conseil de l'enseignement général et technique et, par voie de conséquence, au Conseil supérieur de l'éducation nationale.

● *Dissolution de conseils municipaux.* – Le conseil des ministres a prononcé, le jeudi 13 juin, la dissolution des *conseils municipaux des communes de* Grazac (Haute-Loire) et de Soligny-les-Étangs (Aube).

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté, le jeudi 13 juin, les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

– M. Mohamed Bengaouer, préfet, est nommé inspecteur général de l'administration ;

– M. Bruno Fontenaist, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur, adjoint au directeur général des collectivités locales.

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale,

– Mme Céline Wiener est nommée inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé des PTT.

– Mme Jeannette Laot, chargée de mission au secrétariat général de la présidence de la République, est nommée inspecteur général des PTT.

société

ÉDUCATION

A LA RENTRÉE PROCHAINE

Dix-huit préparations au « magistère » seront ouvertes dans les universités

M. Jean-Pierre Chevènement a indiqué, jeudi 13 juin, que dix-huit formations aux nouveaux diplômes d'université baptisés « magistères » seront mises en place à la rentrée prochaine. Ces formations à finalité professionnelle affirmée seront accessibles à quelques étudiants (entre trente et quarante) sélectionnés après deux années d'études supérieures. Les titulaires d'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) ou d'autres cursus de niveau équivalent ou supérieur peuvent donc être candidats à ces formations qui prépareront en trois ans, en associant travaux dirigés, études de cas, stages en entreprise ou en laboratoire, au « magistère ». Chaque université pourra déterminer ses propres critères de sélection (entretien, examen ou sur dossier).

Ce diplôme d'université à accréditation nationale doit permettre, selon le ministre de l'éducation nationale, *« de mieux articuler les formations assurées par l'Université avec le marché du travail »*.

Universités et écoles normales supérieures avaient répondu en nombre à l'appel du ministre qui, dès le mois de février, les encourageait à soumettre des projets de « magistère » (*le Monde* du 20 février). Quelque quatre-vingts propositions étaient soumises à une commission consultative d'accréditation composée des présidents des groupes d'études techniques du ministère et de deux représentants de la conférence des présidents d'université. Sur les dix-huit formations retenues, dix seront assurées par des universités parisiennes, et huit par celles de province.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg a estimé, en félicitant les responsables des « magistères », que le gouvernement procédait *« rapidement à la mise en œuvre d'une politique exigeante et de qualité »*. Selon le secrétaire d'État chargé des universités, la liaison entre l'Université et le monde économique a permis à ces formations l'attribution d'un *« label de grande qualité »*. Elles sont au nombres de huit dans les disciplines scientifiques, quatre en sciences humaines et sociales et six en droit, économie et gestion.

Ces « magistères » s'apparentent fort aux formations actuellement dispensées dans les grandes écoles. Sélection rigoureuse à l'entrée, encadrement renforcé, travail en petites équipes, stages dans des entreprises, études de cas, interventions de professionnels, font partie des ingrédients utilisés depuis de nombreuses années par les écoles formant des ingénieurs ou des gestionnaires. Pour les « magistères », la recette est la même.

M. Christian Louit, professeur de droit et responsable du magistère Droit des affaires, fiscalité et comptabilité de l'université de Aix-Marseilles-III, explique que ce diplôme se différencie des formations existant déjà dans les universités par le contenu des enseignements et la finalité proposée. Il reconnaît que des diplômes de troisième cycle en place dans cette filière, et notamment des diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), existent, mais ajoute que le « magistère » peut posséder une efficacité supérieure. *« Les meilleurs élèves du DEUG droit vont acquérir une spécialisation plus rapidement et pourront ainsi atteindre un très haut niveau de connaissances »*, précise-t-il. Le responsable du « magistère » de physique de Grenoble-I avance des considérations semblables. Il ajoute que le recrutement actuel d'étudiants, limité par l'exigence de qualité, *« est très loin de saturer les possibilités d'encadrement des laboratoires dans les formations doctorales »*.

Disposant de moyens supplémentaires en personnel et en financement par rapport aux autres formations universitaires, les premiers « magistères » attendent maintenant les candidatures d'étudiants. A petits pas, l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur s'affirme. Aujourd'hui, les universités mettent en avant la qualité de leurs formations et tentent par l'émulation de gagner un public jeune, exigeant, souvent attiré par les grandes écoles.

SERGE BOLLOCH.

Les formations retenues

- **Droit et gestion des collectivités locales**
  Aix-Marseille-III - Droit des affaires, fiscalité et comptabilité (M. Louit).
  Paris-II - Juriste d'affaires (M. Didier).
- **Economie**
  Paris-I - Economie (M. Hénin).
  Toulouse-I et III - Economiste statisticien (M. Laffont).
- **Gestion**
  Paris-IX - Sciences de gestion (M. Soulié).
  Grenoble-II - Gestion des entreprises (M. Page).
- **Sciences humaines et sociales**
  Paris-I - Relations internationales et action à l'étranger (M. Girault).
  Paris-III - Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs - Interprétation simultanée (M. Lederer).
  Aix-Marseille-I - Sciences sociales appliquées aux mondes non occidentaux (M. Joutard).
  Paris-V - Sciences sociales (M. Lautmann).
- **Mathématiques et modélisation**
  Paris-VI-VII-IX-XI-XIII et Ecoles normales supérieures - Mathématiques fondamentales et appliquées et informatique de la région parisienne (M. Broue).
  Rennes-I - Modélisation mathématique et méthodes informatiques (M. Conze).
- **Informatique**
  Nice - Ecole nationale des mines de Paris (M. Pouget).
- **Physique**
  Grenoble-I - Physique (M. Maynard).
  Paris-VI-VII-XI-XIII et Ecoles normales supérieures - Physique (M. Le Guillou).
- **Chimie**
  Paris-VI-VII-XI-XIII et Ecoles normales supérieures - Chimie (M. Julia).
- **Sciences de la vie**
  Nancy-I - Microbiologie - Enzymologie (M. Decaris).
  Paris-VI-VII-XI et ENS Ulm - Biologie (M. Garel).

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE SAVERNE

Un sénateur poursuivi pour homicide involontaire

De notre correspondant

Strasbourg. – M. Louis Jung, sénateur du Bas-Rhin (UCDP), était poursuivi, jeudi 13 juin, devant le tribunal correctionnel de Saverne pour homicide involontaire et de nombreuses infractions au droit du travail, après la mort accidentelle, le 25 avril 1982, d'un adolescent âgé de quatoze ans, Jean-Georges Brua, employé au parc d'attractions « le Paradisland » de Berg (Bas-Rhin).

Deux autres prévenus étaient cités : Mme Emma Rieger, gérante de la société propriétaire, et M. Camille Taesch, l'un des employés de la société Youngs Motel.

Le 25 avril 1982, Jean-Georges Brua, avec trois camarades, remplissait les réservoirs des petits karts du parc d'attractions dans un hangar. Un peu d'essence a coulé ; l'un d'eux a allumé un briquet provoquant l'incendie de trente litres de carburant. Le matériel de sécurité était inadapté et insuffisant : Jean-Georges est mort brûlé vif.

« C'étaient de jeunes bénévoles, gratifiés d'un pourboire », a expliqué Mme Emma Rieger. Ce sont des salariés, employés illégalement, sous-rémunérés, mais titulaires d'un contrat de travail, est venu préciser l'inspecteur du travail après son enquête. Deux d'entre eux – dont la victime – ont été d'ailleurs déclarés, par lettre, à la caisse primaire de Haguenau quinze jours avant le drame ; mais la lettre est arrivée après.

Qui dirigeait le parc d'attractions ? M. Camille Taesch *« simple préposé »*, selon son avocat, mais ancien associé et payé plus de 8 000 F par mois ? Mme Emma Rieger, qui *« supervisait »*, dit-elle, mais s'occupait surtout d'un restaurant à 15 kilomètres de là ! Ou encore M. Louis Jung, cité par la partie civile, actionnaire important, représentant la famille majoritaire, et sans qui aucune grande décision (embauche, salaires, investissements) ne semblait pouvoir être prise ? *« Il était co-gérant de fait »*, a estimé Me Raphaël Nizand, pour la famille de la victime.

« Dès que ça allait mal, on faisait appel au plus âgé des associés, et c'est moi », a reconnu le sénateur. Mais son mandat pesait autant que ses actions : *« Pour trouver du travail, beaucoup de gens viennent me voir. Si je savais qu'il y en avait au parc, je les y envoyais, comme dans d'autres entreprises. »* Son défenseur, Me Richard Lux, a dénoncé un *« complot politique monté pour abattre un élu de la majorité alsacienne »*.

Le substitut a demandé pour M. Taesch et Mme Rieger une peine *« sévère »* et pour l'élu du Bas-Rhin une *« simple » application de la loi »*. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 20 juin.

JACQUES FORTIER.

AUX ASSISES DE SEINE-SAINT-DENIS

Grenaille offensive

Moussa Mezzogh, Français d'origine algérienne, a été tué le soir du 17 juin 1983, par un surveillant du supermarché Radar de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), alors qu'il venait de voler quelques canettes de bière et trois blousons avec son ami Guy Lebreton. Il était âgé de dix-neuf ans. Le meurtrier, Claude Brizet, inculpé d'homicide volontaire, incarcéré pendant quatre mois après le drame, a comparu libre, jeudi 13 juin, devant la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis.

Racisme ? Le mot n'a pas été prononcé, même par Me Antoine Comte, avocat des quatorze frères et sœurs de la victime et de ses parents, partie civile. Rien, dans les circonstance du meurtre, aucune parole, aucun indice ne permet explicitement d'isoler un mobile raciste.

A ceux qui, parmi les amis de Moussa présents dans la salle, pourraient en douter, Claude Brizet a renvoyé l'image d'un petit homme terne mais vif, à la moustache grisonnante, un quinquagénaire bon père de famille ayant adopté avec sa femme un petit garçon né de père marocain, le cadet de leurs sept enfants. Un ouvrier mécanicien taciturne mais consciencieux, heureux même que sa fille lui ait donné un gendre « de couleur ».

Mais le personnage du gardien de supermarché meurtrier, défendu par Me Henri-René Garaud, avocat de l'association Légitime défense, a une autre face. Celle du passionné d'armes chez qui les policiers, lors d'une perquisition, retrouveront deux carabines dont un kalachnikov, sept revolvers et un fusil de chasse *« en vente libre »*. Des récits de la guerre de 1914 de son père et d'un séjour de trois ans comme engagé en Indochine dans les années 50, Claude Brizet a gardé le goût des armes. Il avait été condamné en 1971 pour la détention illégale d'un vieux fusil de guerre dont, explique-t-il non sans coquetterie, *« j'avais fait une beauté »*.

Brizet est saisi par la peur de l'insécurité. Il se sent menacé par des inconnus un soir qu'il rentre chez lui et se résout à accrocher à sa ceinture un revolver d'alarme à grenaille. Il ne quitte plus cette arme. Au supermarché où il est désormais gardien, il la laisse à portée de sa main dans un tiroir, ou il la met dans la boîte à gants de sa voiture.

Le prolétaire et la « galère »

Le soir du 17 juin 1983, Brizet, le prolétaire de banlieue, l'ancien d'Indochine, croisera avec sa peur la « galère » de Moussa Mezzogh et Guy Lebreton, deux jeunes tout juste embauchés à l'usine, qui avaient décidé de *« faire un tour »* au supermarché. Enivrés par la bière bue à même les rayons du magasin, ils avaient dérobé trois blousons. Repérés par les surveillants, ils avaient voulu fuir, mais Moussa avait été arrêté et conduit dans les bureaux du magasin ; Guy avait tenté de le délivrer. *« Moussa était un très bon copain. Je ne voulais pas le laisser seul. »*

Deux policiers appelés par téléphone font alors irruption au milieu d'une bagarre générale et maîtrisent les jeunes gens. C'est alors que Claude Brizet tire à bout portant sur Moussa Mezzogh qui s'écroule. *« J'avais reçu un coup de pied qui m'avait ouvert le crâne,* a expliqué le meurtrier. *Mezzogh se ruait sur moi à nouveau. J'ai eu peur. J'ai tiré comme on peut tirer dans un cas pareil, pour se défendre. »*

Me Garaud, avocat de Claude Brizet, allègue évidemment la légitime défense. Que Moussa n'ait eu en main aucune arme, et qu'un policier assure, devant la cour, qu'il maîtrisait le jeune au moment du coup de feu n'ébranle pas son système de défense.

Les débats, en tentant de faire la lumière sur les circonstances du drame, auront aussi mis l'accent sur une contradiction. Selon le directeur de la grande surface de Livry-Gargan, l'interdiction du port d'une arme avait été notifiée à tous les gardiens. Le meurtrier, lui, affirme de son côté que tous ses collègues surveillants détenaient une arme sur eux. Et il a suffi d'un seul de ces revolvers pour tuer Moussa Mezzogh.

Verdict le 14 juin.

PHILIPPE BERNARD.



SOCIÉTÉ

UNE RÉUNION A ARGENTEUIL

Pour les industriels du Val-d'Oise, la sécurité n'est pas une question politique

Une quarantaine d'industriels seulement sur les trois cents invités avaient répondu à l'invitation conjointe des fédérations du Val-d'Oise du SNPMI (Syndicat national des petites et moyennes industries) et du CNIP (Centre national des indépendants et paysans), qui avaient organisé à Argenteuil, dans la soirée du 13 juin, un débat sur les problèmes d'insécurité dans la zone industrielle d'Argenteuil-Sartrouville.

La réunion a failli tourner court lorsque, après avoir écouté les différents orateurs, plusieurs des industriels présents déclarèrent s'être *« trompés de réunion »*, constatant que les interventions répondaient plus à une préoccupation politique qu'à la recherche de véritables solutions à l'insécurité. Il faut dire qu'à la tribune étaient présents, aux côtés de deux représentants du SNPMI, MM. Philippe Cuignache, président du CNIP Val-d'Oise, Michel Buttard, conseiller général RPR, Thierry Gallois, conseiller municipal (CNIP) d'Argenteuil, mais aussi MM. Bastide et Haupest, chargés des problèmes de sécurité à Levallois-Perret et à Aulnay-sous-Bois, où existent des polices municipales. Le Front national était également là, en qualité d'observateur.

Les organisateurs de la réunion ont proposé au public une pétition en trois points : exiger le renforcement de la police nationale ; à défaut, réclamer la création d'une police municipale ; à défaut encore, demander au maire que soient déduites de la taxe professionnelle les charges incombant aux industriels qui se verraient donc obligés d'assurer leur propre protection, à l'exemple des réductions d'impôts prévues pour compenser les dépenses destinées à des économies d'énergie.

« RPR-UDF, on s'en moque »

La pétition sera adressée au maire d'Argenteuil, M. Robert Montdargent, au préfet du département et au président du conseil général, M. Pierre Salvy (CDS). Sans toutefois être rejetées, ces propositions n'ont pas soulevé l'enthousiasme attendu par les organisateurs. Dans la salle du théâtre des Coteaux où avait lieu la réunion, on pouvait entendre des remarques comme : *« RPR-UDF, on s'en moque. Nous sommes des industriels avant d'être des politiques »*, *« L'insécurité à Argenteuil ne date pas d'aujourd'hui. »* *« On est venu ici pour parler de sécurité, non de politique. »* Les industriels ont insisté sur leur volonté de trouver une solution rapide, efficace, mais, surtout, qui leur soit propre. *« Il faut nous grouper et créer une protection, une dissuasion dans la zone industrielle qui ne mette pas en cause la vie de la commune »*, a déclaré l'un d'entre eux.

« Il existe un déphasage entre le monde social et le monde politique, a précisé M. Gallois à la sortie de la réunion. *La politique est un lieu où l'on fait les lois, et l'homme politique doit être considéré comme un relais. Les industriels n'ont pas compris qu'ils peuvent utiliser ces relais. »*

JACQUELINE MEILLON.

MIS EN CAUSE DANS L'AFFAIRE GRÉGORY

Le capitaine Sesmat est muté à Berlin sur sa demande

Le capitaine Etienne Sesmat, qui commandait depuis bientôt trois ans la compagnie de gendarmerie d'Epinal (Vosges) et qui fut l'un des responsables de l'enquête sur l'assassinat du petit Grégory Villemin avant d'en être dessaisi, devrait être prochainement muté à la tête de l'escadron de sécurité de gendarmerie prévotale à Berlin, dans le secteur français.

Cette mutation s'inscrit, a précisé le colonel Jean Fressy, qui commande la légion « Lorraine » de gendarmerie, *« dans le déroulement normal d'une carrière de jeune officier qui s'annonce brillante »*. Les affectations à Berlin présentent des avantages financiers (la solde y est sensiblement augmentée) et des avantages statutaires (qui comptent pour les annuités de retraite).

Avec l'appui de la hiérarchie, le capitaine Sesmat avait dû prendre un avocat pour conseil, à la suite d'accusations portées à son encontre après la mort de Bernard Laroche. Excédé par le bruit fait autour de cette affaire et cible, parfois, de menaces de mort anomymes, l'officier de gendarmerie a demandé sa mutation et il bénéficie incontestablement d'un poste attrayant.

POLICE

L'EXTENSION DE LA QUALITÉ D'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

Une revalorisation attendue par les gardiens de la paix

Le projet de loi adopté, jeudi 13 juin, par le conseil des ministres est l'aboutissement d'une vieille revendication syndicale des policiers en tenue : pouvoir bénéficier, sous certaines conditions, de la qualité d'agent de police judiciaire (APJ).

Cette réforme, suggérée dans le rapport Belorgey sur la police dès janvier 1982 et promise par M. Pierre Joxe lors de la discussion budgétaire en 1984, va rendre les gardiens de la paix, affectés en polices urbaines ou en compagnies républicaines de sécurité (CRS), qui n'étaient jusqu'ici que de simples auxiliaires des officiers de police judiciaire (OPJ), sans compétences judiciaires eux-mêmes, beaucoup plus « responsables ». L'objectif du ministère de l'intérieur est ainsi d'améliorer l'efficacité policière dans la lutte contre la petite délinquance et de contribuer à rapprocher la police de la population.

Cette extension aux policiers en tenue de la qualité d'APJ, dont bénéficiaient déjà les gendarmes, permettra aux gardiens de la paix de traiter immédiatement et « à chaud » les petites infractions commises, notamment sur la voie publique. La victime d'un vol ou d'un cambriolage n'aura plus à se déplacer, souvent plusieurs fois, au commissariat afin de faire enregistrer sa plainte auprès d'un inspecteur en civil ayant la qualité d'OPJ, seul compétent jusqu'ici pour dresser un procès-verbal.

Cette réforme, qui étend donc les compétences des gardiens de la paix — au même niveau que celle des gendarmes, — s'accompagne toutefois de restrictions afin de garantir l'*« exigence des libertés publiques »*. L'exercice des attributions d'APJ sera momentanément suspendu pour des personnels en tenue participant *« en unité constituée à une opération de maintien de l'ordre »* : en somme, les policiers ne pourront être, dans ce cas, juge et partie. Plus généralement, la qualité d'APJ ne pourra être exercée que par des gardiens affectés à un emploi comportant une mission de police judiciaire.

Cette modification du code de procédure pénale qui correspond à une revalorisation du métier de policier est devenue possible, selon le ministère de l'intérieur, en raison de la meilleure formation des gardiens depuis 1982, marquée par un recrutement très sélectif (16 candidats pour un emploi mis au concours) et par un enrichissement de l'enseignement juridique. Les agents en tenue n'obtiendront la qualification d'APJ qu'après leur titularisation pour ceux qui sont actuellement en formation ou après une formation complémentaire pour ceux qui sont déjà dans la police.

LES PROJETS DE M. JOXE A PARIS

Le Syndicat des commissaires opposé à une réforme de la préfecture de police

La section parisienne du Syndicat des commissaires de police, qui représente 92 % de ce corps dans la capitale, s'inquiète d'une éventuelle réforme de la préfecture de police de Paris. Elle *« condamne toute mesure qui scinderait en plusieurs directions »* la police judiciaire parisienne et dénonce, par avance, une réforme qui aboutirait à *« un gaspillage de personnels et de moyens »*, conduirait à une *« balkanisation »* et à une *« guerre des polices »*. Le syndicat s'adresse enfin au ministère de l'intérieur en souhaitant qu'aucune mesure *« ne vienne perturber le fonctionnement envié de la police parisienne »*.

Cette prise de position vise la mise en place, depuis le 22 avril, par M. Pierre Joxe d'un groupe de travail sur la préfecture de police de Paris, qui comprend une dizaine de hauts fonctionnaires, dont le directeur général de la police nationale, M. Pierre Verbrugghe, et le préfet de police, M. Guy Fougier.

L'objectif de ce groupe, dont le rapporteur est M. André Magner, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur et ancien directeur des renseignements généraux parisiens, est *« d'étudier, sans a priori, l'organisation administrative et financière très complexe de la préfecture de police, de supprimer certaines rigidités et héritages obsolètes, et de répondre à l'attente des fonctionnaires qui comptent sur la modernisation de leur cadre de travail »*.

[Le groupe de travail devrait dans les prochains mois faire des propositions de réformes de structures à M. Joxe. La prise de position préventive du Syndicat des commissaires de police, qui entretient actuellement de très bonnes relations avec le préfet de police de Paris dans un « climat de compréhension réciproque », montre que la réforme de la préfecture de police de Paris, souvent qualifiée d'« État dans l'État », reste une opération délicate qui se heurte aux réserves de la hiérarchie policière.]

FAITS DIVERS

Expulsion d'un Basque espagnol qui avait demandé asile à la France

(De notre correspondant.)

Bayonne. — M. Manuel Martinez Beistegui, l'un des trois Basques espagnols extradés par Paris en septembre 1984, puis relaxé par les tribunaux espagnols et qui avait sollicité l'asile politique en France (*le Monde* du 12 juin), a été expulsé jeudi 13 juin.

Deux jours plus tôt, il s'était présenté, assisté de son avocat, au bureau des étrangers de la sous-préfecture de Bayonne pour y accomplir les formalités d'usage. On l'avait prié de se représenter deux jours plus tard. Nouvelle démarche infructueuse le 13 juin, mais, à la sortie, des policiers l'attendaient pour lui passer les menottes et lui signifier un arrêté ministériel d'expulsion, suivant la procédure d'urgence. C'est au col du Perthus, que la mesure a été exécutée.

Au cours d'une conférence de presse réunie le 11 juin à Bayonne, Manuel Martinez Beistegui avait présenté plusieurs lettres anonymes qu'il avait reçues de la part du GAL (Groupe antiterroriste de libération) : *« Nous ne croyons pas dans cette justice ; la justice c'est nous ; notre sentence est la mort. »* Son avocat, Mᵉ Christiane Fando, a immédiatement présenté des recours contre l'expulsion de son client auprès de l'OFPRA (Office français pour la protection des réfugiés et apatrides) et auprès du tribunal administratif de Pau. Celui-ci vient d'annuler quatre arrêtés pris à l'encontre de quatre Basques espagnols, expulsés en Amérique latine durant le premier trimestre de 1984.

Ph. E.

● *La mort de la boulangère de Noisy-le-Sec : un accident.* — La boulangère âgée de dix-neuf ans tuée par balles, à l'aube du 12 juin, dans sa boutique de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), Marie-Line Boimare, aurait été atteinte accidentellement par son beau-frère, M. Thierry Hecquet, vingt-deux ans, qui avait maille à partir avec des racketteurs. Le jeune homme avait tout d'abord indiqué aux enquêteurs que des inconnus en voiture avaient ouvert le feu sur sa belle-sœur. Il devait ensuite revenir sur ses déclarations et avouer que, ouvrant le feu sur des racketteurs qui s'étaient présentés très tôt dans la boutique, il avait atteint sa belle-sœur au ventre.

Le jeune homme devait être déféré au parquet de Bobigny dans la journée du vendredi 14 juin et inculpé d'homicide involontaire.

Deux malfaiteurs et leurs complices arrêtés vingt-quatre heures après un hold-up

Moins de vingt-quatre heures après un hold-up, mardi 11 juin après-midi, au siège de la Compagnie française de banques, 117, boulevard Haussmann, à Paris (9ᵉ), les policiers de la brigade anti-gang et de la première division de la police judiciaire ont interpellé, à Neuilly-sur-Seine, Maurice Demagny, cinquante-deux ans, au domicile de qui ils ont retrouvé 1 million de francs, soit près du tiers du butin (3 200 000 F). Maurice Demagny a déjà été condamné pour vols à main armée.

Un deuxième malfaiteur, Roland Poegin-Burat, trente-neuf ans, a été interpellé à son domicile, rue Paul-Bert, à Paris.

Ils ont été déférés au parquet, jeudi soir 13 juin, ainsi que deux employés de banque accusés d'avoir renseigné les auteurs du hold-up : Alain Spannacini, trente-neuf ans, et Jean Leperson, quarante-trois ans. Tous deux nient cependant toute complicité dans cette affaire.

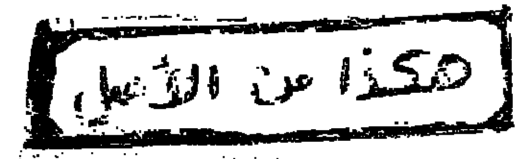
En revanche, un détenu permissionnaire de la prison de Poissy, Jacky Dubaele, trente ans, interrogé par les enquêteurs, a été mis, semble-t-il, hors de cause.

● *L'abbé Chavoutier relaxé en appel.* — La cour d'appel de Chambéry a relaxé l'abbé Lucien Chavoutier, cinquante-sept ans, condamné par le tribunal correctionnel à cinq mille francs d'amende pour *« provocation à la haine et à la discrimination raciales »*. M. Chavoutier, qui est aussi collaborateur d'un hebdomadaire, *la Savoie*, avait dénoncé, en juin 1984, l'attitude du groupe « Le Refuge » dans le conflit aux établissements Fusalp (*le Monde* du 12 juin).

Le prêtre avait aussi été condamné, en première instance, à verser des dommages et intérêts d'un montant de vingt-trois mille francs à la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) et au MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), qui ont été déboutés en appel. La LICRA a décidé de se pourvoir en cassation.

M. Lucien Chavoutier, qui exerçait dans la paroisse d'Aigueblanche (Savoie), a quitté le sacerdoce le 2 juin afin de se consacrer au journalisme et à l'écriture. — (*Corresp.*)

هكذا من الأصل



FACE AUX CONSTRUCTEURS JAPONAIS ET AMERICAINS

Jeumont Schneider installe un million de lignes téléphoniques en Inde.

L'Inde a choisi Jeumont-Schneider pour s'équiper d'autocommutateurs électroniques privés qui vont desservir plus d'un million de lignes téléphoniques. Jeumont-Schneider va donc céder aux principales Sociétés indiennes de télécommunications une licence pour la fabrication de ces autocommutateurs. Cet important accord de coopération industrielle a été remporté par Jeumont-Schneider devant les concurrents japonais, allemands et américains.

Créée il y a 10 ans, la téléphonie Jeumont-Schneider détient aujourd'hui 37% du marché français. Des transferts de technologie ont été effectués vers les plus grands pays du monde et Jeumont-Schneider a même implanté des filiales aux Etats-Unis.

En France, le Ministère de l'Industrie, Air France, le Club Méditerranée, Europe 1, de même que plus d'un millier d'hôtels et 35 000 PME ont déjà choisi la téléphonie Jeumont-Schneider.

Écrivez ou téléphonez à Chantal Nossereau pour en savoir davantage.
Téléphone appel gratuit : 16.05.23.67.64.



31-32, quai de Dion Bouton. 92811 Puteaux Cedex Tél. appel gratuit : 16.05.23.67.64

SAIS

INFORMATIONS « SERVICES »

ASSURANCES TRÉSORS SOUS SURVEILLANCE

Le dossier de juin du centre de documentation et d'information de l'assurance est consacré aux œuvres d'art et objets précieux.

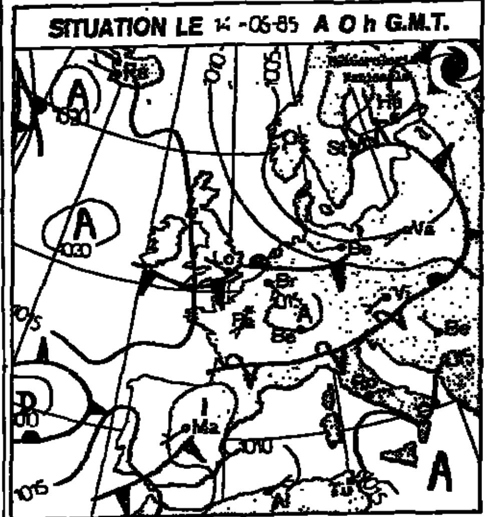
Les Français, en effet, détiendraient pour plus de 50 milliards de francs en tableaux de maîtres, bijoux, meubles d'époque et tapis précieux. Il faut y ajouter les timbres-poste de collection, qui, sous un très faible volume, représentent des valeurs parfois fort élevées (sans atteindre le record du one cent magenta d'avril 1856 de la Guyane britannique vendu en 1980 pour 4 millions de francs environ), les manuscrits et lettres anciens (l'appel du 18 juin 1940 fut acheté 300 000 francs, une lettre de Beethoven 660 000 francs) ; et les « vieux tacots » (une Bentley de 1930 a été adjugée 2,8 millions de francs l'an dernier chez Christie's, une Hispano Suiza de 1935 2,5 millions).

La garantie prévue dans le contrat « multi risques habitation » et couvrant les objets précieux est toujours limitée à un certain pourcentage du capital (10 à 30 % en principe). Le plus prudent est donc de souscrire un contrat séparé couvrant les risques de vol et d'incendie. Les objets seront assurés en « valeur agréée », c'est-à-dire estimée par une expert et c'est cette estimation qui servira de base en cas de sinistre.

En ce qui concerne les quelque 20 millions d'œuvres d'art qu'abritent les mille deux cents musées publics français, l'Etat est son propre assureur, d'où les mesures très strictes de prévention et de sécurité.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14-06-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15-06 DÉBUT DE MATINÉE

Orage — Averse — Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 juin à 0 heure et le samedi 15 juin à 24 heures.

Des hautes pressions se développent du sud de l'Irlande vers le nord de la France. Les régions méridionales restent sous l'influence de l'air chaud et orageux qui remonte d'Espagne.

Samedi : de la Méditerranée au sud du Massif Central et aux Alpes, le temps sera lourd et souvent nuageux. Une certaine accalmie des orages se manifestera le matin, mais ils reprendront l'après-midi, plus particulièrement des Alpes à la Corse.

Sur les régions du sud-ouest de la France, on notera de nombreux passages nuageux en première partie de journée, *amélioration l'après-midi*.

Partout ailleurs, le temps sera brumeux, souvent frais au lever du jour 6 à 8 degrés. Ensuite prédominera un temps ensoleillé bien que les régions du Pas-de-Calais aux Vosges subiront quelques passages nuageux. Les températures maximales évolueront entre 17 et 21 degrés sur la moitié nord, 23 à 26 degrés sur la moitié sud.

Évolution probable pour dimanche

Un temps bien ensoleillé va se généraliser à une grande partie de la France avec hausse des températures. Le temps restera toutefois orageux des Alpes à la Corse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 13 au 14 juin) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Bourges, 17 et 7 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 19 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 23 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 11 ; Lille, 17 et 9 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille-Marignane, 25 et 17 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Montsouris, 19 et 11 ; Paris-Orly, 19 et 8 ; Pau, 23 et 15 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 18 et 10 ; Strasbourg, 19 et 5 ; Toulouse, 23 et 15 ; Tours, 18 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 37 et 19 ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 14 et 9 ; Le Caire, 38 et 21 ; Iles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 15 et 8 ; Dakar, 28 et 23 ; Djerba, 32 et 18, Genève, 21 et 9 ; Istanbul, 24 et 15 ; Jerusalem, 26 et 13 ; Londres, 17 et 9 ; Luxembourg, 12 et 8 ; Madrid, 33 et 15 ; Montréal, 14 et 11 ; Moscou, 17 et 11 ; Nairobi, 14 (mini) ; New-York, 18 et 14 ; Palma de Majorque, 31 et 20 ; Rio de Janeiro, 23 et 17 ; Rome, 25 et 19 ; Stockholm, 13 et 8 ; Tozeur, 37 et 25 ; Tunis, 34 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRANSPORTS

TEXAS AIR RACHÈTERAIT LA COMPAGNIE TWA

Le rachat de la compagnie aérienne américaine TWA par la holding Texas Air a été approuvé, le 13 juin, par les directions des deux compagnies.

TWA, sixième compagnie des Etats-Unis, s'était mise en vente pour résister à l'assaut boursier du financier Carl C. Icahn, qui a acquis 32,77 % de son capital et qui proposait de racheter le reste pour un prix de 18 dollars par action.

Texas Air, qui possède déjà deux compagnies, Continental Airlines et New-York Air, offre 23 dollars par action, ce qui porterait la transaction à un total de 793,5 millions de dollars (7,4 milliards de francs). TWA conserverait une structure indépendante du groupe Texas Air.

Si cette transaction était approuvée par les actionnaires des deux entreprises, le nouvel ensemble aérien talonnerait, par son importance, la compagnie United Airlines, premier transporteur aérien du monde occidental. Celle-ci dispose d'une flotte de trois cent vingt appareils. TWA, Continental et New-York Air en possèdent deux cent quatre-vingt-quatorze.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 15 juin

Nouveau Drouot, 14 heures : tapis.

ILE-DE-FRANCE

Bernay, 14 heures : vins ; **Meaux**, 14 h 30 : art populaire ; **Provins**, 15 heures : voitures hippomobiles.

Dimanche 16 juin

Château de Boisset les Prévanches (27), 14 h 30 : tableaux anciens, modernes, céramiques, objets d'art, meubles ; **Chartres**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, meubles ; **Enghien**, 14 heures : tableaux modernes ; **l'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux 19e et 20e siècles ; **Lyons-la-Forêt** (27), 14 heures : objets d'art, meubles, tableaux, argenterie ; **Provins**, 14 heures : meubles rustiques, tapis, pianos ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Versailles Chevau-légers**, 14 h 15 : orfèvrerie, bijoux, montres.

PLUS LOIN

Samedi 15 juin

Bourges, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Dunkerque**, 10 h 30 : grands vins ; 14 h 30 : armes, objets d'art, tableaux, meubles, argenterie ; **Lille**, 14 heures : fourrures ; **Lorient**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bibelots, meubles, tableaux ; **Orléans**, 14 h 30 : monnaies, décorations ; 15 heures : tableaux anciens ; **Poitiers**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, estampes japonaises, argenteries, meubles ; **Reims**, 14 h 30 : affiches de cinéma ; **Rouen**, 10 heures et 14 heures : cartes postales sur Rouen ; **Saint-Raphaël**, 14 h 30 : meubles de style et 1 950 bibelots ; **Troyes**, 14 heures : régionalisme (gravures, lettres, affiches, etc.) ; **Vervins**, 14 h 30 : meubles rustiques, bibelots.

DIMANCHE 16 JUIN

Arles, 11 heures : livres, 15 heures : meubles, objets d'art, tableaux ; **Auxerre**, 14 h 30 : faïence, objet d'art, meubles ; **Carcassonne**, 14 h 30 : tableaux anciens, modernes, arts d'Afrique et d'Extrême-Orient, objets d'art ; **Duclair** (76), 14 h 30 : tableaux anciens, modernes, armes, objets d'art, meubles ; **Épernay**, 14 heures : objets d'art, meubles, céramiques, disques 78 tours ; **Mâcon**, 14 h 30 : cartes postales ; **Nancy**, 14 heures : meubles, instruments de musique, art 1900, tableaux, argenterie, objets d'art ; **Pamiers**, 14 heures : meubles, tableaux, bibelots ; **Pontivy**, 14 h 30 : argenterie, bibelots, tableaux, meubles ; **Rouen**, 14 heures : armes, **Vervins**, 14 h 30 : Extrême-Orient.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 14 juin :

DES LOIS

● Relative au statut de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

● Autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Thaïlande sur la coopération en matière d'exécution des condamnations pénales.

DES ARRÊTÉS

● Portant création du diplôme élémentaire de langue française et du diplôme approfondi de langue française.

● Relatif à l'organisation des concours C d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études médicales à compter de l'année universitaire 1985-1986.

UN DÉCRET

● Portant revalorisation des allocations de solidarité spécifique et d'insertion.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 16 JUIN

« Une heure au Père Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale ; « Cent tombeaux de gens de cirque, du caf'conc, et de la Belle Epoque », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le château de Bagatelle », 14 h 45, terminus bus 43 à Neuilly (A. Ferrand).

« Versailles : le potager du roy, le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, avenue du Maréchal-Joffre, autobus 171.

« Les tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30, entrée principale (Marion Ragueneau).

« Le lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis.

« La vallée de Chevreuse, les souvenirs des jansénistes », tél. (1) 526-26-77.

« Les châteaux de Vaux et de Villette ». S'inscrire : (1) 526-26-77.

CONFÉRENCES

9, rue Pierre-Nicole : 15 heures, « L'apocalypse, un message d'espoir ? ».

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30, « Venise et Saint-Marin » ; 16 h 30, « La Thaïlande » ; 18 h 30, « Le Pakistan » (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage à droite) : « Les sept attitudes de pensée de l'homme pour se familiariser avec sa propre mort » ; « Le monde des esprits ».

BREF

SOLIDARITÉ

SOS AFGHANISTAN. — « L'AFRANE » (Amitié franco-afghane) organise, avec la participation d'Aide médicale internationale, Médecins sans frontières et Médecins du monde, deux projections du film *Afghanistan d'hier et d'aujourd'hui*, les 19 et 25 juin à 21 heures. Les recettes de ces séances sont destinées à apporter une aide urgente aux populations civiles d'Afghanistan. Elles auront lieu à la mairie du XIVe, 2, place Ferdinand-Brunot. Prix des places 40 F, étudiants, 20 F.

SCIENCES

UNE ÉDITION EN ANGLAIS DE « LA RECHERCHE ». — A la suite d'un accord conclu avec une maison d'édition indienne de Delhi — *Gowarsons Publishers Private Ltd* — la revue scientifique française *la Recherche* sera publiée en Inde, en langue anglaise, dès octobre 1985, sous le titre de *The World Scientist*.

RENCONTRES

INAUGURATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE LA MER A ROCHEFORT. — L'écrivain Paul Guimard vient d'inaugurer à Rochefort le Centre international de la mer, premier centre français de recherche et de documentation sur les activités maritimes. Logé dans la Corderie royale — construite en 1666 sur ordre de Colbert, — le Centre international de la mer a pour vocation d'organiser des rencontres internationales sur les activités maritimes tant commerciales que traditionnelles et sportives. Le centre met à la disposition du public un important fonds de documentation historique et technique (bibliothèque, photothèque et cinémathèque) qui, informatisé dès le mois de septembre, constituera une banque de données facilement accessible aux professionnels de l'industrie maritime et aux chercheurs.

GROUPES D'INTÉRÊT ET POUVOIR. — Le numéro 511 de la série « Problèmes politiques et sociaux » publiée par la Documentation française intéressera les associations au premier chef. Son titre : *les Groupes d'intérêt et le Pouvoir*. Les chapitres qui traitent des associations réunissent des articles de Jean-Pierre Rioux, Jack Walter et François Bloch-Lainé. L'étude se poursuit par une enquête sur la pratique des groupes en Europe et aux Etats-Unis. Le dernier chapitre analyse la relation entre les groupes d'intérêt et le pouvoir en France.

★ **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX, n° 511, 40 p., 15,50 F. Abonnement (24 numéros) : 280 F. En vente à la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris CEDEX 07. Tél. : (1) 261-50-10.**

CARNET DU Monde

Réceptions

— L'ambassadeur de Suisse et Mme de Ziegler ont donné, jeudi, une réception dans les salons et le parc de leur résidence.

Décès

— Mme Jacqueline Acchioti et les membres de sa famille,
Mme veuve Cordovero Laperche,
M. et Mme Roberto Laperche et les membres de leur famille,
Mme veuve Bardy Goiran,
M. et Mme Pierrick Roullet,
Mme veuve Léopold Etienne,
MM. Toromanof et Zakouri,
La direction de France-Tourisme,
Ses fidèles amis et anciens collaborateurs :
Mmes Bauer, Bringue, Herléa, Lemmel, Lowden Macédo, Maurice, Mauray, O'Connor, Pellerin, Rementeria, Roche, Courcy, Tresgots,
MM. Bauer, Bouzida, Bringue, Couillaud, Loubéry, von Recum, Boisson,
L'ensemble du personnel de France-Tourisme,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux, beau-frère, oncle, ami et associé,

M. Jean ACCHIOTI,
ancien gérant
et l'un des membres fondateurs de France-Tourisme,

survenu à Paris le 12 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation a eu lieu le 14 juin au cimetière de Fontainebleau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean D'ORVAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien maire de Camembert,

survenu à Vimoutiers, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 15 juin 1985, à 11 heures, en l'église de Camembert (Orne).

De la part de
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils,
Et toute la famille,

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, Le Montparnasse,
61120 Vimoutiers.

— M. et Mme Michel Emerit,
M. et Mme Etienne Emerit,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel EMERIT,
historien,
membre de l'Institut,

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Saint-Cyr-sur-Mer (Var).

— Avignon.

Le professeur et Mme Jacques Senez,
M. et Mme Jacques Brunet-Debaines,
ses enfants,
Yves, Thomas, Charlotte Bonnel,
Hervé Bonnasse,
Nicolas et Françoise Brunet-Debaines,
Philippe et Denis,
Christine, Guillaume, Mélanie Vola,
Michel et Nathalie Rigaud,
Sylvain, Pauline, Alice,
Jean-Jacques et Perrine Brun,
Sébastien, Delphine, Camille,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre GIRARD.

Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Pierre, Avignon, le vendredi 14 juin 1985, à 16 heures.

— Nadège Maquestiau fait part du décès de son père,

André MAQUESTIAU,

rappelé à Dieu le 1er juin 1985.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bosc Roger, Fourges,
27630 Ecos.

— Mme André Picard,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PICARD,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,

survenu le 4 juin 1985.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Saint-Jeoire-Prieuré le 7 juin 1985.

65, rue des Fleurs,
73000 Chambéry.

— On nous prie d'annoncer le décès de

André PUPPONI,

à l'âge de cinquante-huit ans.
De la part de son épouse et ses enfants.
L'enterrement aura lieu à Sainte-Lucie-de-Tallano (Corse), le samedi 15 juin à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, allée Manet,
95200 Sarcelles.
20112 Sainte-Lucie-de-Tallano.

— Mme Philippe Raynal,
Caroline et Jérôme Raynal,
M. et Mme Jean Raynal,
M. et Mme Max Rouyer,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe RAYNAL,

leur époux, père, fils, gendre et parent,

survenu accidentellement le 12 juin 1985 à Arpajon.

Le service religieux sera célébré le lundi 17 juin, à 14 heures, en l'église de Saint-Sulpice de Favières (Essonne), suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Yon dans le caveau de famille.

3, clos des Bas-Rideaux,
91650 Saint-Yon.

— Jean Maurice Vartet,
Jérôme Vartet
Et Anne-Marie Vartet,

ont la douleur de faire part du décès dans un accident de la route, le 6 juin 1985, à Cape-Town (République sud-africaine), de

Laurent VARTET,
vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus *stricte intimité au cimetière de Cergy* (Val-d'Oise).

SPORTS

COUPE DE L'AMERICA

Le mariage de deux défis

Après des fiançailles rompues avec le Défi de Marc Pajot, dont la base d'entraînement est à Sète, le Défi français pour la Coupe de l'America, présidé par le producteur Yves Rousset-Rouard, a contracté, jeudi 13 juin, un mariage de raison avec le Challenge français pour l'America Cup dirigé à Marseille par Yves Pajot. Faute d'avoir pu boucler son propre budget pour poursuivre seul l'aventure commencée en 1980 avec *France 3*, Yves Rousset-Rouard n'avait, il est vrai, plus d'autre choix que cette alliance.

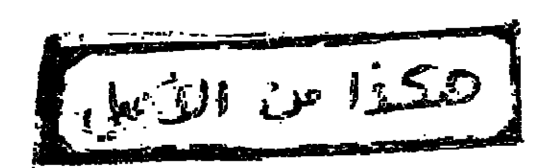
Si les deux associations gardent leur structure juridique et leur identité propres, le contrat fixe clairement la prééminence du Challenge d'Yves Pajot qui *« conserve la maîtrise d'œuvre du programme et assure les responsabilités sportives, techniques, architecturales, d'administration générale, de promotion et de communication »*. Dans la corbeille de mariage Yves Rousset-Rouard apporte son expérience du défi de 1983 et surtout *France 3* qui servira de lièvre d'entraînement à *Challenge 12* déjà acquis par les Marseillais. La structure juridique du Défi français pour la Coupe de l'America, une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, permettra aussi de recueillir les donations de particuliers ou d'entreprises pour compléter le budget prévisionnel du Challenge français fixé à 65 millions de francs et couvert pour l'instant aux deux tiers.

Destinée à favoriser les conditions d'entraînement et le montage financier du Challenge français, cette alliance ne modifie pas toutefois les grandes lignes du projet initial (*le Monde* du 16 avril). Un seul bateau, conçu par l'architecte Daniel Andrieu et confié à Yves Pajot, sera mis en chantier à partir d'octobre prochain par l'Aérospatiale à Saint-Nazaire, pour participer un an plus tard aux éliminatoires de la Coupe de l'America au large de Fremantle (Australie).

Ces éliminatoires qui désigneront le challenger des Australiens devraient réunir au moins treize défis. Huit syndicats américains, deux canadiens, deux italiens, un néo-zélandais, un anglais et les deux défis français d'Yves et Marc Pajot ont déposé, les 11 et 12 juin à Porto-Cervo (Sardaigne) où se réunissaient les challengers, les 20 000 dollars de caution. Deux autres syndicats américains pourraient encore venir s'ajouter à ce club des treize s'ils peuvent justifier rapidement d'investissements à Fremantle. Selon les estimations, les challengers consacreront quelque 150 millions de dollars (1 410 000 000 de francs) pour tenter de ravir la Coupe de l'America aux Australiens.

G. A.

● BASKET-BALL : *championnat d'Europe*. — La France a préservé sa place parmi l'élite en battant la Bulgarie 107 à 105 après prolongations (90-90 à la fin du temps réglementaire), jeudi 13 juin à Stuttgart (RFA).



culture

APRÈS LA DERNIÈRE INTERVIEW DE JANKÉLÉVITCH

Remous

L'interview publiée par *Libération* après la mort du philosophe Vladimir Jankélévitch suscite quelques remous. *« J'ai lu avec étonnement dans votre numéro daté du 11 juin des extraits de l'interview de mon père publiée par* Libération *les 8 et 10 juin*, nous écrit Mme Sophie Spitz-Jankélévitch. *Je tiens à vous signaler que mon père, de son vivant, n'a jamais donné à qui que ce soit l'autorisation écrite de publier les propos rapportés dans cet entretien. Le souhait de publication posthume mentionné par* Libération *est non seulement invraisemblable, mais de plus, en tant que tel, juridiquement irrecevable. »*

Des *« amis, collègues, anciens étudiants »* de Jankélévitch ont envoyé un texte commun à *Libération* faisant part de leur *« stupeur et tristesse »*. Ils *« s'indignent de l'utilisation faite hors tout contexte et sans l'autorisation expresse de l'auteur »* de certaines phrases.

Les auteurs de l'entretien, Robert Maggiori et Jean-Pierre Barou, tiennent à préciser que Jankélévitch les avait bien autorisés à publier ce document *« soit dans* Libération, *soit comme préface à la réédition de son* Pardonner, *livre extrêmement dur, dont le Seuil avait racheté les droits, et que son auteur ne voulait pas voir oublier »*. *« Le texte de l'interview a été revu par lui-même à l'époque où il était en train de corriger les épreuves de son* Paradoxe de la morale. »

D'autre part, plusieurs témoignages sont parvenus au *Monde*, apportant des précisions sur le contenu même de l'entretien à propos de Jean-Paul Sartre et de Maurice Merleau-Ponty notamment. La veuve de ce dernier, Mme Suzanne Merleau-Ponty, qui ne souhaite pas *« disputer » « du jugement de Jankélévitch sur Merleau-Ponty » : « ce n'était rien du tout »*, » estime en revanche ne pas pouvoir *« laisser passer les calomnies dont Jankélévitch étaye son opinion »*.

« Ceux qui ont connu Merleau-Ponty, précise-t-elle *s'indigneront de ces accusations de mesquinerie, de racisme et de lâcheté. Reprocher insidieusement à Merleau-Ponty de ne pas avoir été fusillé comme Cavaillès, Cuzin et Lautmann me paraît du même ordre d'infamie que de reprocher à Jankélévitch de ne pas avoir été déporté. »* Pour mieux faire comprendre son *« extrême surprise à la lecture de l'entretien »*, Mme Merleau-Ponty rend publique la lettre qu'elle a reçue de Jankélévitch le 4 mai 1961, après la mort de son mari : *« C'est avec stupeur que j'apprends cet après-midi la mort brutale de votre mari. J'en suis bouleversé. C'est un grand vide qui se creuse dans la philosophie d'aujourd'hui ; le malheur qui vous frappe la frappe aussi. »*

Le philosophe Jean-Toussaint Desanti, Dominique Desanti et Simone Debout-Oleszkiewicz, dans une lettre commune, tiennent à faire *« une remise au point purement factuelle »*. Evoquant la revue clandestine *Socialisme et liberté*, à laquelle ils ont participé et qui a paru pendant plusieurs mois à partir du printemps 1941, ils indiquent : *« Jean-Paul Sartre en avait pris l'initiative dès son retour du camp de prisonniers. Maurice Merleau-Ponty assuma non seulement des éditoriaux, mais aussi l'essentiel de la rédaction. Beaucoup d'informations lui ont été fournies par David Rousset, qui s'en souvient à coup sûr. »*

M. Jacques Mantoux, un ancien résistant, *« engagé volontaire dans les Forces françaises libres, évadé de France »*, approuve, lui, les paroles de Jankélévitch et critique l'attitude trop *« littéraire »* de Sartre dans la série d'articles écrits pour *Combat* en août 1944 et republiée dans *le Monde* en août 1984.

Enfin, une autre lectrice du *Monde*, le docteur Anne-Marie Hirsch, rapporte sa correspondance avec Jankélévitch en 1980 à propos de l'Allemagne et la rencontre qui s'est ensuivie. Face à Jankélévitch *« profondément blessé et qui ne pouvait pas guérir de l'affront vécu »*, Mme Hirsch témoignait de la *« résistance allemande dans les années 1933-1940 » : « Je voudrais essayer de vous parler de ce problème du « pardon » et des « regrets » exprimés par quelqu'un qui se sent profondément coupable — comme tout le peuple allemand. » « Il me regardait avec un petit sourire triste, presque étonné de lui-même, et de cette bizarrerie d'avoir oublié la langue allemande qu'il avait maniée facilement »*, écrit Mme Hirsch, se souvenant de sa visite dans l'appartement du quai aux Fleurs. *« Une telle chaleur ne s'invente pas d'un moment à l'autre, juste en prenant une tasse de thé*, conclut-elle. *Une telle humanité est au cœur de quelqu'un ou n'est pas. »*

FÊTE

« Le jour le plus long » du cinéma

Coup d'envoi ce vendredi 14 juin, à partir de 14 heures, de la Fête du cinéma. Elle se prolongera les 21 et 22 septembre, mais, en attendant, voici « le jour le plus long ». Pour le prix d'un seul ticket, autant de films que l'on veut et que l'on peut voir — jusqu'à l'aube parfois — dans les salles qui auront organisé des séances supplémentaires après minuit (1).

Un concours est lancé : la Ronde des baisers (2). *Il s'agit de reconnaître qui embrasse qui, et dans quel film, dans un montage de seize séquences présenté dans les cinémas et sur Antenne 2 (émission « Mardi cinéma »). Question subsidiaire : quels sont les cinq meilleurs films de l'été ? Premier prix, décerné au mois de septembre : dix jours pour deux personnes à Hollywood, mais aussi des séjours aux festivals de Cannes, de Deauville et de Venise. Enfin, d'autres manifestations se greffent sur cette journée nationale du 14 juin, par exemple les Nuits magiques du cinéma à Marne-la-Vallée, qui proposent jusqu'au 15 juin inclus des projections en plein air.*

Mais la Fête du cinéma cachera mal la grande nervosité de la profession — même si elle a apporté son concours à la manifestation. Le nouveau passage devant le Sénat le 17 mai du projet de loi sur les droits d'auteurs relance en effet la polémique entre acteur, réalisateurs, scénaristes et producteurs. Ces derniers soulignent les mauvais résultats économiques du premier trimestre (— 14 % de fréquentation en salles, — 26 % pour les films français) et affirment que les avantages accordés aux auteurs par le texte de loi risquent de ruiner la production française.

(1) A Paris. — *Jusqu'à 2 heures du matin :* les cinémas UGC-Ermitage, Publicis Champs-Elysées, Montparnasse-Pathé, Kinopanorama. *Jusqu'à 4 heures :* Gaumont-Gambetta. *Jusqu'à 6 heures :* UGC-Odéon, Wepler-Pathé, Gaumont-Colisée.

(2) Bulletins-réponses (disponibles dans les salles), à renvoyer avant le 27 août au Grand Jeu de la Fête du cinéma, Cedex 9352, 75701 Paris-Brune.

1985 : les salles délaissées

Dans son numéro du 7 juin, *le Film français*, « l'hebdomadaire des professionnels du cinéma », a publié un article alarmant sur la baisse de fréquentation des salles de cinéma en France. Elle a été de 14 % pour le premier trimestre de l'année. Le Centre national de la cinématographie a décidé d'entreprendre une étude de marché pour connaître les raisons de cette dégringolade. Faut-il la chercher dans les goûts non satisfaits des spectateurs ? Il n'y a pas si longtemps, on pouvait se réjouir de ce qu'*Amadeus*, film d'auteur, remporte autant de succès que *les Spécialistes*, film commercial. Les chiffres du *Film français* sont d'ailleurs éloquents (1). A sa trente et unième semaine d'exploitation, le film de Forman totalise 1 243 865 entrées à Paris et sa banlieue, et le film de Patrice Leconte 1058368 à sa douzième semaine. Mais sur quoi compter aujourd'hui ? Jean Yanne lui-même ne déplace plus les foules : 217 411 entrées seulement, en cinq semaines, pour *Liberté, égalité, choucroute*, alors que ses premiers succès avaient largement franchi la barre des 500 000 mille spectateurs à Paris.

Il est fort probable que la baisse de fréquentation se sera accentuée au cours du deuxième trimestre, si l'on en juge par les résultats décevants, dans l'ensemble, des films présentés au Festival de Cannes et sortis en exclusivité pendant la manifestation ou tout de suite après. *Adieu Bonaparte*, 34 143 entrées à la cinquième semaine ; *Birdy*, 102 553 entrées à la troisième semaine ; *Détective*, 132 088 entrées à la quatrième semaine ; ; *le Fou de guerre*, 62 046 entrées à la deuxième semaine (chiffre que Coluche ou Jean-Paul Belmondo ont pu réaliser en une seule journée à l'époque de *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ*, ou de *l'As des as*) ; *Mask*, 33 017 entrées à la première semaine ; *Mishima*, 41 748 entrées à la troisième semaine ; *Rendez-vous*, 167 187 entrées à la troisième semaine ; *la Rose pourpre du Caire*, 80 575 entrées à la première semaine ; *Witness*, 217 938 entrées à la première semaine.

Bon départ sans doute pour les deux derniers (Woody Allen et Peter Weir) mais, pour le reste, même si certains films disposent de plus de salles que d'autres ou ont franchi la barre des 100 000 entrées, ce n'est pas la réussite. *Détective*, de Godard, se tient mieux que *Birdy*, d'Alan Parker, et moins bien, tout compte fait, que *le Thé au harem d'Archimède* (140 436 entrées en cinquième semaine), premier film, sans vedettes, de Medhi Charef. André Téchiné, avec son Prix de la mise en scène et la qualité originale de *Rendez-vous* pouvait espérer davantage. *Mask* a moyennement démarré. *Adieu Bonaparte*, de Youssef Chahine, déjà ignoré au palmarès de Cannes, connaît le plus gros échec public, et Coluche n'attire guère de monde dans le Dino Risi.

Que s'est-il passé ? On constate qu'en mai, mois du record des jours fériés, les Parisiens ont préféré les routes de vacances au cinéma, même s'il n'a pas fait très beau temps. On constate aussi la concurrence du Tournoi de Roland-Garros. Enfin, le prix des places, en ces temps de crise, ralentit forcément la fréquentation familiale de plusieurs films.

A la vérité, personne ne connaît les causes réelles de la situation actuelle, puisque, à deux ou trois exceptions près, tous les genres cinématographiques sont touchés par la désaffection. En ce qui concerne les films de Cannes, le pilonnage quotidien de la télévision pendant le Festival, la répétition des extraits montrés aux téléspectateurs peuvent avoir produit un effet dissuasif. On entend beaucoup parler des films, sans avoir forcément envie de les voir. Cas d'espèce : le rejet *d'Adieu Bonaparte* pour des raisons « idéologiques » portées par un mauvais « bouche à oreille ».

Par ailleurs, tous les pronostics sont déjoués : les attitudes des spectateurs — ou, plutôt, des non-spectateurs ! — semblent relever de l'irrationnel ou du caprice. On a l'impression d'avoir tout vu à la télé, on n'a pas aimé la bande-annonce de tel ou tel film, c'est trop triste, trop intellectuel (cela pour *Mishima*), ennuyeux. Oui, le mot ennui revient le plus souvent. Il hypothèque lourdement l'admirable *Nostalghia* de Tarkovski (5 853 entrées la première semaine, un désastre) sorti sans préparation, sans couverture publicitaire ou critique à l'avance, comme *Parking*, de Jacques Demy, qui n'a fait que 18 918 entrées en première semaine et semble souffrir d'un malentendu (on reproche à l'Orphée de Francis Huster de ne pas être Julien Clerc).

Bref, c'est la confusion, la déroute. « Le jour le plus long du cinéma » va-t-il remplir, ne serait-ce qu'un jour, les salles délaissées ? On attend le résultat...

JACQUES SICLIER.

(1) Ces résultats étant arrêtés au 4 juin, *le Baiser de la femme-araignée* n'y figure pas, ni *Escalier C*, de Jean-Charles Tacchella.

LETTRES

Les prix de l'Académie française

- *Littérature : Roger Grenier*
- *Poésie : Philippe Roberts-Jones*
- *Théâtre : René de Obaldia*

L'Académie française a clos la série de ses récompenses en attribuant, jeudi 13 juin, ses prix littéraires les plus importants (seul le Grand Prix du roman est décerné à l'automne).

● **Grand Prix de littérature** (100 000 francs. — M. Roger Grenier pour l'ensemble de son œuvre.

[Nouvelliste et romancier qui se place dans la tradition de Tchekhov par son art d'évoquer, avec discrétion, les passions comme les nostalgies, Roger Grenier (né le 19 septembre 1919 à Caen (Calvados) a été d'abord journaliste à *Combat* (1944-1947) puis à *France-Soir* (1948-1963). Il est depuis 1964 directeur littéraire aux éditions Gallimard. Il écrit depuis 1944 et a publié son dernier roman *Il te faudra quitter Florence* (Gallimard), en janvier. Roger Grenier, qui a été membre du jury Renaudot de 1958 à 1969 a déjà reçu de nombreux prix littéraires, notamment le Grand Prix de la Société des gens de lettres (1971), le prix Fémina pour *Ciné-Roman* (1972), le prix de la nouvelle de l'Académie française pour *le Miroir des eaux* (1975).]

● **Grand Prix de poésie** — Fondation Roucoules, (30 000 F), M. Roberts-Jones, pour l'ensemble de son œuvre poétique.

[Elu secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, le 1er janvier dernier, Philippe Roberts-Jones est né à Bruxelles le 8 novembre 1924. Il enseigne l'histoire de l'art à l'université libre de Bruxelles et a été, de 1961 à 1984, conservateur en chef des Musées royaux des beaux-arts de Belgique. Il a écrit une trentaine d'essais et de monographies. Parallèlement, on lui doit une œuvre poétique importante, notamment *le Voyageur de la nuit, Amour et autres visages, Racine ouverte* (préface de René Char), *Paroles données*... En tout dix-huit recueils dont beaucoup sont illustrés par les meilleurs artistes contemporains.]

● **Grand Prix du théâtre** (30 000 F) : M. René de Obaldia, pour l'ensemble de son œuvre dramatique.

[Né à Hongkong en 1918, René de Obaldia, avant de se consacrer au théâtre, a écrit des poèmes et des romans. En 1956, il a obtenu le prix de l'humour noir pour *Fugue à Waterloo*. L'ironie caractérise l'écriture dansante de René de Obaldia, un humour plus farceur que noir. Les mots, René de Obaldia les casse, assemble à sa manière les consonances et compose des phrases multicolores. Ses impromptus font la joie des jeunes troupes à qui il accorde généreusement les droits : *le Défunt, Poivre de Cayenne, le Sacrifice du bourreau*... Et des pièces plus importantes comme *le Satyre de la Villette, le Cosmonaute agricole*, et ce merveilleux faux western créé par Michel Simon et Rita Renoir en 1965 : *Du vent dans les branches de Sassafras*.

● **Grand Prix du rayonnement français** (15 000 F). M. Kenneth White, pour l'ensemble de son œuvre poétique.

● **Grands Prix d'Académie** (deux prix de 20 000 F). MM. Jean-Claude Renard, pour l'ensemble de son œuvre poétique et M. Marcel Schneider, pour *Histoire à mourir debout* (Grasset).

● **Prix de la Critique** (15 000 F). Mme Marie-Claire Bancquart, pour l'ensemble de ses travaux sur Anatole France.

● **Prix de l'Essai** (15 000 F). M. Jean-Marie Rouart, pour *Ils ont choisi la nuit* (Grasset).

● **Prix de la nouvelle** (15 000 F). M. Maurice Pons, pour *Douce-Amère* (Denoël).

● **Prix Gustave Le Métais-Larivière** (deux prix de 15 000 F). M. Jean Cau, pour *Croquis de mémoire* (Julliard) ; Mme Gabrielle Rolin, pour *Souriez, ne bougez plus* (Flammarion).

● **Prix Pierre de Régnier** (10 000 F). M. André Fraigneau, pour l'ensemble de son œuvre.

● **Prix Georges Dupau** (5 000 F). M. Jacques Chancel, pour *le Guetteur de rives* (Grasset).

● **Prix Henri-Mondor** (10 000 F). L'Académie Mallarmé.

● **Prix Dumas-Millier** (5 000 F). Mme Geneviève Rodis-Lewis, pour l'ensemble de ses travaux sur Descartes.

DANSE

AU THÉATRE DE LA VILLE

La détermination d'Anne-Teresa de Keersmaeker

Il n'aura pas fallu trois ans à la jeune Belge Anne-Teresa de Keersmaeker pour connaître le succès. En 1982, on la découvre à Beauborg avec *Fase*, une suite minimale qu'elle mène à un train d'enfer avec sa complice Michèle-Anne de Mey. En 1983, toujours au Centre Pompidou, elle présente avec trois danseuses *Rosas danst Rosas*, où le style répétitif façon Lucinda Childs est détourné par une gestuelle chargée de souffrance et de révolte enfantine. C'est le coup de cœur. Anne-Teresa de Keersmaeker est réclamée partout. Elle passe au Festival d'Avignon et, par ricochet, en Belgique.

La voici au Théâtre de la Ville avec une nouvelle pièce, créée en octobre 1984 à Liège, *Elena's aria*. Elles sont cinq danseuses en robes de bal rétro, chaussées de talons aiguilles dans un univers de chaises hétéroclites. Peu à peu elles commencent à rouler d'un siège à l'autre. Un mouvement s'amorce, s'arrête, reprend. Des figures s'esquissent et s'évanouissent dans des plages d'immobilité. La lumière est rare, le son imperceptible.

On a l'impression d'assister à une répétition ou plutôt à l'élaboration encore hésitante d'une chorégraphie. Puis les gestes s'organisent, des morceaux de textes sur l'absence sont lus, un film est projeté, qui suggère des effondrements urbains. La musique, désormais audible, susurre des romances d'amour.

Mouvement cassé, énergie qui se perd, environnement gris, Anne-Teresa de Keersmaeker va plus loin que Pina Bausch dans la provocation. Elle refuse de donner au public le plaisir escompté, elle lui met sous les yeux l'angoisse, le doute de la création. Et aussi un désir éperdu de dialogue : dans le finale, les cinq danseuses, assises à proximité du public, s'abandonnent avec une lassitude découragée. Malheureusement, dès le début du spectacle, une partie de ce public a fui discrètement, comme au beau temps de Cunningham, à Avignon...

Anne-Teresa de Keersmaeker, elle, n'est pas troublée pour autant. Elle a toujours suivi sa route avec détermination depuis son séjour à Mudra qui lui a au moins appris *« ce qu'elle n'avait pas envie de faire »*, jusqu'à New-York qu'il lui fallait connaître *« parce que, dit-elle, c'est la seule ville où la danse se vit au quotidien »*.

« Mon premier essai, Fase, explique-t-elle, *est venu d'une nécessité presque scolaire de travailler le mouvement, de trouver des formes, de chorégraphier. Avec* Rosas, *j'ai cherché à créer ces émotions à partir d'images, à sortir du côté « clean », distancié du minimalisme américain. Une partie du public a pu être désarçonnée par* Elena's aria, *parce qu'il était prêt à se laisser emporter par une forte sensation kinétique comme dans* Rosas. *Mais ce n'était pas mon propos. Cette fois, j'utilise un matériel différent. Il s'agit d'une réflexion, d'une interrogation sur l'écriture chorégraphique. La pièce est fragile, très travaillée, ouverte dans sa structure, et il n'est pas question d'y changer quoi que ce soit, même pour étonner le public. Si je faisais cela, alors c'est tout mon travail futur qui serait compromis. »*

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 45. Second programme : les vendredi 14 et samedi 15 juin, avec *Rosas danst Rosas*. Anne-Teresa de Keersmaeker est ensuite invitée à Rouen les 25, 26 et 27 juin, et à Montpellier les 1er et 2 juillet.

MUSÉE

Les cadeaux de John Paul Getty II

62,5 millions de dollars pour la National Gallery

John Paul Getty II, l'héritier du magnat du pétrole américain mort en 1976, vient de faire à la National Gallery de Londres un don de 25 millions de dollars auxquels doivent s'ajouter, avant la fin de l'année, 37,5 millions. « *C'est plus que ce qu'on a jamais rêvé* », a déclaré Jacob Rothschild, le président du conseil d'administration du musée. Et un cadeau « *splendide et historique* » pour Lord Gowrie, le ministre britannique de la culture. Ce cadeau permettra à la galerie anglaise d'acquérir des œuvres d'art capitales qui, sans cela, pourraient quitter le territoire, et prendre le chemin de l'Amérique. C'est bien là, semble-t-il, le propos du milliardaire, qui estime qu'aucun musée américain n'a aujourd'hui besoin d'aide, et le musée John Paul Getty de Malibu (Californie), fondé par son père, moins que tout autre.

John Paul Getty II, âgé de cinquante-deux ans, vit à Londres. Sa largesse à l'égard du patrimoine artistique anglais peut être interprétée comme le rebondissement d'une histoire « à la Dallas ». Il s'est à plusieurs reprises distingué en Angleterre par des dons divers en faveur d'organisations humanitaires, artistiques ou sportives, par exemple en faveur des familles de mineurs grévistes et aussi non grévistes.

G. B.

PETITES NOUVELLES

■ **SPRINGSTEEN A LA COURNEUVE. — C'est finalement au parc de La Courneuve, et non au stade de Colombes, que se produira Bruce Springsteen les 29 et 30 juin, à 19 h 30.**

■ **FELLINI AU LINCOLN CENTER. — Federico Fellini, qui achève le tournage de *Ginger and Fred* avec Marcello Mastroianni et Giulietta Masina, sera le premier metteur en scène européen à recevoir à New-York le Prix du Lincoln Center.**

■ **CONCERT SPÉCIAL. — La guilde européenne du raid organise un concert avec le Chœur d'enfants de Paris le jeudi 20 juin à 20 h 30, à l'église Sainte-Clotilde, au profit de l'action humanitaire en Afghanistan, 23, rue Las Cases, Paris 75007.**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Pré Catelan (255-45-55), 20 h 30.

CINQ NO MODERNES : Rond-Point (256-70-80), 20 h.

LES MILLE ET UNE NUITS : Nanterre, Théâtre par le bas (778-70-88), 20 h 30.

☛ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☛ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☛ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : Ubu roi . Théâtre Gémier 20 h 30 : Mille francs de récompense.

☛ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), *18 h 30* : Jardin sous la pluie.

☛ TEP (364-80-80) : 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33) Débats-rencontres-musée : 20 h 30 : Polyphonix, 9e Festival international de poésie et musique. Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI 19 h : les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno ; 18 h : Présentation choisie des coproductions du Centre. Marin Karmitz, éditeur de films à Paris ; voir Festival de cinéma.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Rinaldo.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Rosas.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☛ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux.

☛ *ANTOINE-SIMONE BERRIAU* (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : l'Île de Satan.

☛ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

☛ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

AU CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : la Langue étrangère : Spectacle Racine.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : les Soldats.

☛ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☛ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil ; 21 h : Joe. Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : le Paradis sur terre.

☛ *CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE* (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☛ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☛ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☛ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☛ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☛ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), *20 h 30 : l'Instant* fatal.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

☛ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☛ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez, messieurs ; 20 h 30 : La mariée mise à nu par ses célibataires, même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Météorologies.

☛ ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : le Secret du bonheur.

☛ ESSAION (278-46-42). I. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher...
II. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☛ *FONTAINE* (874-82-34), *20 h 30* : Triple Mixte.

☛ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☛ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☛ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; *21 h 45* : Sketches satiriques. II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : S. Varègues ; 18 h : Parlons français n° 2.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☛ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : De Saxe, roman.

☛ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

☛ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils ?

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

Vendredi 14 juin

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☛ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme. II. 21 h 15 : la Part du rêve.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☛ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.

☛ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☛ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous *on fait où on nous dit de faire.*

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Otis Redding.

☛ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.

☛ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; Vol d'oiseaux.

☛ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☛ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h : Cinq no modernes. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☛ THÉATRE *13* (588-16-30), *20 h 30* : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), 18 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

THÉATRE SAINT-LÉON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et Colère.

☛ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☛ TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Logomachie ; 22 h 30 : Carmen cru.

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Ohé ! là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 22 h 30 : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

LE GRENIER (380-68-01), 22 h : Bonjour les ordures.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des *gratte-cul dans la crème fraîche.*

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : les Barbares.

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : Cie L. Allard, à 22 h 30 : J. Blaine.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 45 : Orage provisoire.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 30 : Ballets E. Pagava.

UNESCO (568-10-00), 20 h 30 : Cie Haïdar.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

Les opérettes

THEATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

LA VILLETTE Grande Halle (249-77-22), 20 h 30 : Tango solo desolato.

Les concerts

Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Soler (Guitarra Flamenca).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

Lucernaire, 20 h : F. Sartori, A. Laloze, J.-Ch. Guiraud (Brahms, Britten, Hindemith).

Centre Bosendorfer, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, R.-M. Negrea (Franck, Enesco, Rachmaninoff).

Grande-Halle de la Villette, 18 h 30 : Intervalles - Concert *IRCAM.*

La Sphère, 20 h 30 : Trio d'Anches doubles : J. Querlier, F. Lucas, G. Rousselet.

Ranelagh, 21 h : Trio A. Stocchetti (Satie, Milhaud, Stocchetti).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (l'Amour courtois au Moyen Age, airs de cour du XVIe siècle).

FIAP, 20 h 30 : P. Tamborini, M. Garberini (Prokofiev, Rachmaninoff).

Table Verte, 22 h : D. Vidal, M. Bourdadoncle (Brahms, Poulenc, Verdi).

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon. 21 h 30 : La légende des siècles.

DANSE, Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Orage provisoire.

ANIMATIONS DE RUES, place du Marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : Bal Folk avec Tournecul.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Prenez garde à la peinture, de H. Chomette ; 19 h, Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : Contes crépusculaires, de Y. Charnay ; le Temps d'un instant, de P. Jalland ; 21 h, Hommage à J.H. Lewis (en sa présence) : film montage.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : *17 h*, Rapt, de C. Crichton ; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Tigres de papel, de F. Colombo.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : *Epée de Bois, 5e* (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14e (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – *V.f.* : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., *v.o.*) : *Ciné* Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, *6e* (574-94-94) ; *Gaumont* Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Marignan, 8e* (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Rotonde, *6e* (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace *Gaîté, 14e (327-95-94).*

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont *Sud, 14e (327-84-50)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR *DES* SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MASK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *Elysées Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, *5e* (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; *St-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, *6e* (633-10-82) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : *UGC* Biarritz, 8e (562-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONSUL, film américain de John Mackenzie (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(271-52-36)* ; UGC Odéon, *6e* (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, *14e* (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

DESTRUCTOR, film américain de Max Kleven (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Convention Saint-*Charles, 15e (579-33-00).*

JOY AND JOAN, film français de Jacques Saurel (**) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARJORIE, film américain, de Martin Ritt (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount Montparnasse, 14e* (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PATROUILLE DE NUIT, film américain de Jackie Kong (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, *18e (522-47-94)*.

PHENOMENA, film italien de Dario Argento (*) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES POINGS FERMÉS, film français de Jean Louis Benoit : Latina, 4e *(278-47-86) ; Reflet Logos, 5e* (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PORTÉS DISPARUS, film américain de Joseph Zito, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

COMMUNICATION

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-52-36).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.o.), v.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STARFIGHTER (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (533-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Y A PAS LE FEU (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).





395 millions de francs de publicité investis dans les radios locales

L'audience globale des radios locales privées en faisait déjà un média de masse, le montant total des investissements publicitaires qui lui sont consacrés en fait désormais un véritable support de publicité. Une enquête réalisée auprès de cinq cent quatre-vingts stations par l'Association des agences-conseils en publicité (AACP) évalue en effet à 395 millions de francs le montant des investissements pour 1985, 71 % de cette publicité se révélant d'origine locale, 29 % seulement d'origine nationale. Des chiffres qui contredisent amplement le pessimisme de certaines estimations récentes faites au vu de la situation parisienne et qui prouvent l'utilité du média, la vitalité du secteur.

Cent trente millions de francs pour 1984. Près de 400 millions pour 1985. C'est peu encore comparé au chiffre global des investissements publicitaires en France dans le média radio (environ 2 milliards en 1984). C'est énorme pour un support aussi jeune, turbulent, inorganisé... et officiellement interdit de publicité jusqu'au 1er août de l'an passé. C'est même supérieur aux prévisions de début de l'année, où quelques publicitaires croyaient pouvoir annoncer que, « *décidément, la FM, ça ne prenait pas* ». Ça prend donc, très fort, et pas n'importe comment puisque – c'est la deuxième information importante de l'étude – il s'agit à 71 % d'une publicité *locale*. Une « pub de proximité », comme disent les publicitaires, une « pub » nouvelle surtout, estime M. Jacques Bille, délégué général de l'AACP, qui n'est pas due à un transfert d'un média à un autre, – seuls l'affichage sauvage, *peut-être les gratuits auraient été* pénalisés – mais à de la création. Les radios sont désormais en prise sur le tissu économique et social des régions et leur succès témoigne d'un besoin qu'elles ont su satisfaire. « *Une dimension importante du phénomène des radios libres* », note M. Bille.

La carte de France de la répartition du chiffre d'affaires publicitaire confirme le poids de la région parisienne, qui concentre 38,6 % des investissements mais fait apparaître la région ouest (Bretagne, Pays de Loire) comme la seconde zone importante avec 12,7 % du chiffre d'affaires publicitaire. Un chiffre qu'expliquent notamment la forte densité de radios dans cette région, l'existence de plusieurs stations de qualité et dites « leaders » dans leur pays, la forte identité culturelle de la région Bretagne, voire les mauvaises conditions de réception des radios périphériques. Dotée de très nombreuses radios, la région Nord ne représente, elle, que 5,4 % du chiffre d'affaires, beaucoup de radios restant de nature associative, vivant de subventions. Quant à l'Alsace, envahie de radios étrangères (allemandes, américaine et canadienne), elle ne représente que 2,1 % du chiffre d'affaires, la zone Provence-Côte-d'Azur 5,8 %, et la région Auvergne-Rhône-Alpes 7,9 %.

Méconnaissance

Quelques départements très ruraux n'ont guère de publicité, preuve que les radios commerciales sont d'abord des radios urbaines et qu'un bassin de population conséquent est nécessaire pour drainer des annonces. Des annonces qui concernent, avant tout, le commerce local – « la boucherie Sanzot » – avant même les grandes surfaces, les transports, les automobiles, les services (banques, assurances et caisses d'épargne ont, dès l'origine, joué la carte FM), l'ameublement et l'habillement, le poste loisirs-spectacles n'étant en tête qu'en région parisienne.

Un tableau de la répartition des chiffres d'affaires des radios révèle un grand déséquilibre entre les stations : si 3,7 % d'entre elles réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions de francs, – ce qui représente tout de même 35,1 % des investissements globaux, – 47,8 % d'entre elles ne touchent qu'entre 500 000 F et 2 millions, soit 33,9 % seulement du montant total.

Les radios se préoccupent de plus en plus du chiffre de leur audience : 59 % d'entre elles affirment même avoir déjà eu une mesure de leur public. Ce chiffre doit toutefois être tempéré par le fait que pour 33 % des stations l'étude ne portait que sur elles seules ! Le signe d'une méconnaissance de l'importance de la crédibilité des études pour les publicitaires, méconnaissance accentuée par le fait que 14 % seulement des radios entendent faire appel prochainement à un institut de sondage, que 49 % s'apprêtent à mesurer leur audience par téléphone ou enquête directe (dans la rue ou les supermarchés), et que 37 % n'envisagent même aucune mesure !

Enfin, 55 % des radios interrogées entendent rester associatives avec de la publicité, 25 % veulent opter pour un statut commercial et 20 % le revendiquent déjà... Les deux tiers de la publicité nationale passent par des régies (pas forcément exclusives) tandis que les trois quarts de la publicité régionale sont négociés directement par les radios.

Le mythe de la « couleur FM » est vivace : 87 % des stations demandent des créations publicitaires spécifiques, mais 98 % d'entre elles acceptent tout de même des messages enregistrés. Si 51 % des stations se disent satisfaites de leur relation avec les agences de publicité, 30 % s'affirment mécontentes (19 % « ne savent pas »). Les radios regrettent notamment, semble-t-il, la méconnaissance d'une « spécificité » qu'elles revendiquent.

Cette étude, sans doute, a des défauts et ne peut être exhaustive. C'est malgré tout la première fois que l'on dispose d'une estimation fiable émanant de professionnels. Elle incite à l'optimisme.

ANNICK COJEAN.

A VOIR

S.O.S. Mont-Saint-Michel

Une petite équipe remuante, celle de FR 3-Caen. Même pas une station régionale pourtant, mais un CAT, un Centre d'actualités télévisées – 53 personnes, 17 journalistes, moyenne d'âge trente et un ans – totalement équipé en vidéo, avec « newsroom » à l'américaine (la salle de rédaction sert de plateau). Bref, ce centre, qui ne produit pas de programmes, mais fait de l'information, a pris l'habitude de fabriquer de petits magazines (de rock, de sport) et de réaliser de temps à autres des « coups ».

C'est FR 3-Caen qui, le 6 juin 1984, a fait revivre l'épopée du débarquement allié sur le réseau national (éditant par la suite une cassette-vidéo grand public, vendue à 1 200 exemplaires). Au dernier Festival de cinéma de Deauville, en septembre dernier, Caen a couvert pour le national : cinq heures de reportages et de plateaux. Samedi 15 juin, l'équipe de FR 3-Caen a décidé de lancer une grande opération pour sensibiliser les gens au sauvetage du Mont-Saint-Michel.

Sait-on que ce lieu, un des plus visités de France – 1 500 000 touristes par an, – ne sera plus une île en 1990 – c'est-à-dire dans... cinq ans ! – si des travaux de désensablement ne sont pas effectués très rapidement. Travaux coûteux (environ 200 millions de francs) : depuis six mois, l'équipe de Caen se remue et filme le Mont-Saint-Michel sous toutes les coutures. Elle a demandé à des peintres et à des sculpteurs connus de créer ou de donner une œuvre, mise aux enchères, samedi dernier à Caen.

Le 15 juin, de 7 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 15 h 30, on verra, sur FR 3 (national), un patchwork d'émissions : depuis l'historique de l'ensablement et du désensablement, jusqu'à un « scénario catastrophe », en passant par la faune et la flore, le Mont-Saint-Michel et la bande dessinée, l'imagerie populaire, les saisons, la terre et la mer, Zitrone et quelques stars prénommées Michel. Bref, Saint-Michel et ses saints...

CATHERINE HUMBLOT.

LES SONDAGES DU CESP

• Radio : les « autres stations » devancent RTL
• Télévision : Antenne 2 conserve la tête

Si la vague de printemps des sondages du Centre d'études des supports publicitaires n'offre pas de réelle surprise dans le classement des « grandes » chaînes – Antenne 2 reste la première chaîne de télévision en France, tandis que RTL garde la tête des sondages radio. – la catégorie « autres stations » (regroupant les radios privées, les stations locales de Radio-France, France-Culture, France-Musique, FIP, Sud-Radio, non comptabilisées de façon distincte) totalise pour la première fois un taux d'audience supérieur à la plus écoutée des radios traditionnelles. Telle est la caractéristique essentielle de cette vague de sondages réalisés du 12 avril au 15 mai auprès d'un échantillon de 4 407 personnes, âgées de quinze ans et plus.

Ce sondage, publié trois fois par an, marque cependant une légère érosion de l'écoute générale de la radio par rapport à l'an dernier à la même date : RTL, avec 21,5 %, garde la première place mais perd cependant 2 %. Europe 1 descend d'environ un point avec 16,4 % contre 17,6 %, et RMC affiche 7,1 % contre 7,8 %. France-Inter est la seule radio qui augmente son audience avec 14,7 % des auditeurs contre 13,5 % l'année précédente. Les « autres radios » enregistrent une audience globale de 23,6 %, soit 2 % de plus qu'en avril 1984.

Côté télévision, Antenne 2 est toujours la vedette. Elle conserve depuis janvier 1983 la première place, avec 57,9 % des téléspectateurs chaque jour de la semaine. Ainsi, 22,3 % regardent le journal de *20 heures sur Antenne 2 contre* 18,4 % sur TF 1. Cependant, la première chaîne enregistre la plus forte progression sur l'ensemble de la semaine, tout en gardant la suprématie pour le journal de la mi-journée : à 13 heures, 12,8 % des téléspectateurs suivent les informations sur TF 1 contre 11,5 % pour Antenne 2. FR 3 perd du terrain et passe de 32,2 % en audience cumulée à 29,8 %. Dans l'ensemble, la télévision attire de plus en plus de Français : 80 % d'entre eux la regardent au moins une fois par jour pendant un peu plus de trois heures.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 14 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Le jeu de la vérité.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Danièle Gilbert, ancienne présentatrice-coqueluche de l'émission de midi.

22 h Jouez hautbois, résonnez musettes.
Téléfilm, d'après une nouvelle d'A. Morice, adaptée par Jean-Christophe Averty. Avec P. Louki, P. Karim.
Une demi-douzaine de personnages, fortement typés, sortis du bestiaire surréaliste d'un Jarry, dont un tripier, sa femme et un récitant. Celui-ci a la difficile tâche de conter les mésaventures de Mme Dubois-Lambert qui, enceinte et ayant appris les progrès de la médecine, a décidé de faire transplanter son bébé dans le ventre d'une autre femme. Un scénario gentiment délirant de Annick Morice réalisé par Jean-Christophe Averty. Satire au troisième degré du théâtre de boulevard. Hélas, on rit peu.

23 h 40 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon, avec C. Nobel, L. Merenda, R. Pellegrin...
A la suite d'une altercation avec Bernard qui tourne mal, Teddy est tué à la ferme Kovalic. Albertas tente de maîtriser l'hystérie générale et décide de maquiller cette mort en accident.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Stars et débutants », sont invités : Lawrence Durrell (Sebastian ou les Passions souveraines), *Jean d'Ormesson* (le Vent du soir), *Bernard Frank* (les Rats), *Jean-Pierre Barou* (Comme les taureaux d'un même élevage), *Emmanuelle Bernheim* (le Cran d'arrêt), *Béatrice Commengé* (La nuit est en avance d'un jour).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Thomas l'imposteur.
Film français de G. Franju (1965), avec E. Riva, F. Rouleau, J. Servais, S. Dares, M. Vitold, R. Varte, B. Lavalette, E. Dermit (N.).
En 1914, un adolescent mythomane se donne une fausse personnalité et se lance dans la guerre comme dans une aventure. Admirable transposition par Franju, cinéaste du réalisme fantastique, d'un roman de Jean Cocteau sur les rêves de l'adolescence. La magie visuelle des mots passe à travers les images. Belle interprétation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : Associés contre le crime.
Réal. P. Annett : « Les bottillons de l'ambassadeur ».
10e épisode : *Tommy et Tuppence au service d'un ambassadeur victime d'incidents survenus lors d'une traversée. Un témoin trouvé évanoui dans une cabine du paquebot. Nos deux détectives enquêtent.*

21 h 25 Vendredi : Face à la trois.
Emission d'A. Campana et I. Barrère.
Avec Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

22 h 40 Journal.

23 h Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Jancir.
End of Data, Party d'Athènes, Ick Libido et le groupe Jad.

23 h 45 Etat des lieux.
Série de R. Nador.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Trois negro spirituals interprétés par Laurence Albert, basse, et Mary Dibbern, piano.

FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les médias peintres ; **17 h 15**, Woody Woodpecker ; **17 h 20**, La mémoire de Larchant ; **17 h 50**, Jazz off ; **18 h**, Action 3 ; **18 h 55**, Atout PIC ; **19 h**, Série : La folie des bêtes ; **19 h 15**, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; **21 h 5**, **Dans la ville blanche**, film d'A. Tanner ; **22 h 55**, **le Commando de Sa Majesté**, film d'A. McLaglen ; **0 h 55**, **l'Homme blessé**, film de P. Chéreau ; **2 h 35**, Boxe ; **3 h 35**, **le Battant**, film d'A. Delon ; **5 h 30**, **Warning**, film de G. Clark.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Les grandes religions face aux droits de l'homme.
Débat avec : Mgr Matagrin, évêque de Grenoble ; le rabbin Farki, M. Abderazzako Guessoum, vice-recteur de la mosquée de Paris, Mme Barret-Kriegel, MM. O. Clément, J.-P. Rochador, P. Warnier et A. Fidi.

21 h 30 Black and blue : Solal, pianiste.

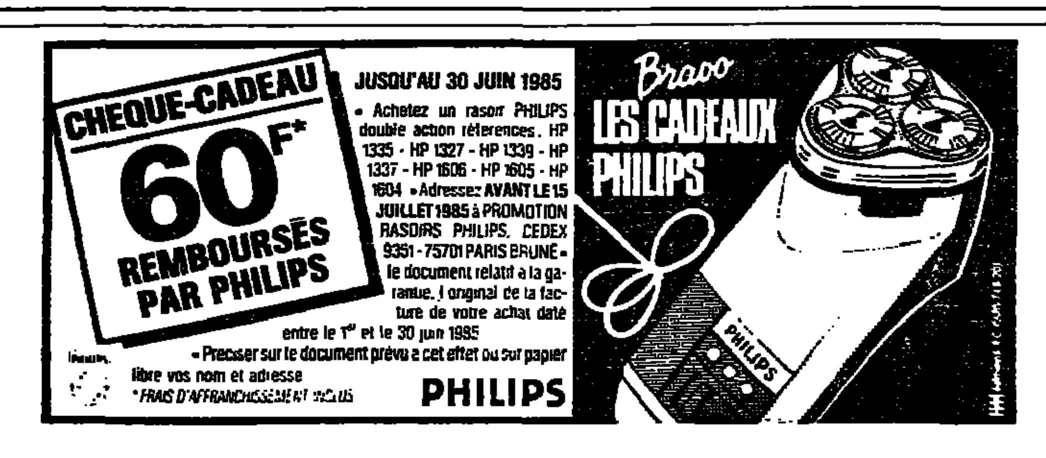
22 h 30 Nuits magnétiques : fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Andante en si mineur*, de Schubert ; *la Nuit transfigurée*, de Schoenberg ; *Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. B. Klee ; sol. : P. Serkin, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 15 et du dimanche 16 juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

A leading corporation in the area of semiconductors is searching for its plants located in major industrial centres of Northern and Southern Italy:

A – **A MANAGER,** with strong process background in MOS/CMOS technology, to run a Wafer Fab Area equipped with steppers and dry etching machine, 2 μMOS process, for a total output of 40 M $/year.
His/Her responsibility will be:
Manufacturing, Process Engineering, Equipment Engineering. Yield improvement and fast new products introduction will be his/her primary goals.
Fluency in English and willingness to learn Italian are essential.
Experience in 5 inches wafers manufacturing is a plus.

B – 1. **TECHNOLOGY AND PROCESS EXPERTS,** at least 5 years, in the following areas:
- Photomasking
- Diffusion
- Metallization and Ion Impl.
- Wet and dry etching
- Epitaxy

To work in existing Process and Equipment Engineering Teams on both Bipolar and MOS lines.

2. **PROFESSIONALS** in the following wafer process' areas:
- Reactive Ion Etching (Metal, Oxides, Dielectrics),
- Steppers' (1X, 5X, 10X) photolitography,
- Dielectric Deposition (LPCVD, PECVD),
- High current Ion Implantation.

They will work in New Process and Equipment Engineering teams to set up a new 6 inches, 2 μNMOS facility and to debug and characterize new 1.5 + 2μ CMOS process.
For both opportunities technical excellence is a must; 5" experience is a plus.
Fluency in English and willingness to learn Italian are necessary.
The working environment is stimulating and offers challenging career opportunities.
Compensation is definitely attractive and related to the candidate's specific experience.

Please mail a detailed C.V. to CASELLA T-116 – S.P.I. 20100 MILAN (Italy).

Job au pair pour jeune fille capable avec références. Bébé 16 mois à N.Yc WASH. DC campagne, voyages. Écrire ou téléphoner P.O. Box 126, SHORT HILLS, N.Y. 07078, U.S.A. Tél. : (201) 564-6329.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

France ou Export
- **INGENIEURS ELECTRONICIENS** — Réf. VM32/1407 A
débutants ou confirmés

«Vente de contrats d'études en micro-électronique»
- **INGENIEUR HARD ET SOFT** — Réf. VM32/1400 A
Grenoble - 240 000 F

Informatique et Péri-informatique
300 000 F +
- **INGENIEUR COMMERCIAL** — Réf. VM5/1416 A

Paris - 220/300 000 F
- **CHEF DE PROJETS A FORT POTENTIEL** — Réf. VM23/1034 L

CIAL groupe cic
- **JEUNE FINANCIER HF** — Réf. VM30/1418 A

Ouest Atlantique
- **ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL** — Réf. VM17/750 B

Electronique et plasturgie
- **INGENIEURS QUALITE**
«composants électroniques» — Réf. VM5/1410 A
«composants plastique» — Réf. VM5/1410 B

Si vous êtes intéressés par l'un des postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE — MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts OUTRE-MER, ÉTRANGER demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 28) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

capitaux propositions commerciales

Pour rachat fonds hôtel classé Paris, en SA, rech. capit. même modestes. Bon placement. Écr. s/nº 6.767 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend Honda Civic automatique, 3 portes couleur bleue, année 1980 27.000 km - Argus Tél. 551-94-46, après 20 h.

de 8 à 11 C.V.

R 18 TURBO 35.000 KM année 1981 ARGUS : 44.800 F Prix demandé 43.000 F Tél. 938-84-45, apr. 20 h. ou 996-19-21.

divers

HAUT DE GAMME
LANCIA THEMA
AUTOBIANCHI Y10
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 539-57-33

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **555-91-82**

DEMANDES D'EMPLOIS

Suite licenciement économique

D'UN GRAND QUOTIDIEN, HOMME 31 ANS

CHEF PUBLICITÉ EXÉCUTION
EXPÉRIENCE 10 ANS
MAQUETTES, PRISES D'ORDRES, RELATIONS CLIENTS-AGENCES, CLIENTS DIRECTS, MISE EN PAGES, DÉMARCHAGES CLIENTS, CHARGÉ DES RELATIONS : PUB.-RÉDAC., CHEF/DIRECTION IMPRIMERIE.

Étudierait toutes propositions. Faire offres sous nº 6 770 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune fille allemande, baccalauréat, cherche place au pair, à partir du 1er sept. pour un an, chez sympathique famille française pour découvrir le pays et apprendre la langue. Région Paris. H. Rometsch, D - 7891 Hohentengen. Tél. : 19 (49) 7742/5779.

H. 38 a., exp. resp. imprimerie, après stage ASFORED, souhaiterait emploi Technicien Fabrication dans Maison éditions. Écrire D.-L. Toubert, 73, r. Vergniaud, 75013 Paris. Tél. : 589-03-54.

Fille au pair et nourrice qualifiée, Anglaises cherchent deux familles différentes en France de trois mois à un an, nourries, logées. Rémunération par semaine 300 FF pour poste au pair ou 1.000 FF pour nourrice. Tél. : 19-44-1-878 9442 / 876 7039.

J.F. 36 ans, secrétaire aide-comptable, DEUG, anglais, 10 a. expér., bonne présent., ch. poste motiv. 851-60-93.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CONSULTANT SOCIOLOGUE CHARGÉ D'ÉTUDES socio-économiques, 38 ans, maîtrise socio, DEA anthropologie, études d'économie, 12 ans expérience professionnelle. Consultations pour le compte de bureaux d'étude et d'organismes internationaux France et étranger (études de factibilité, de marché, d'opinion, évaluation et suivi de projets, stratégie de développement, enquêtes aménagement urbain, recrutement de personnel) nombreuses missions Afrique, Moyen-Orient. Bonne connaissance des réalités locales. Adaptabilité, sens de la coordination et du travail d'équipe, BCO/MS 681.

CADRE FONCTION PERSONNEL. H. 35 ans, CIFFOP, Sciences Éco. + psycho., anglais. Spécialiste recrutement et gestion des ressources humaines, 5 ans d'expérience dans la fonction, 8 ans d'expérience comme conseil France et étranger.
RECHERCHE poste recrutement + formation + gestion des carrières. Mobilité géographique, BCO/JV 682.

Première expérience en dessin industriel spécialisé en engineering tuyauterie et stage de formation en DAO appliqué en dessin tuyauterie (spécialiste pétrochimie et installation générale d'usine).
RECHERCHE stage non rémunéré pour les mois de juillet, août et septembre, pour concrétiser son expérience sur matériel SYMAG ou autre, BCO/BD 683.

DIRECTEUR ORGANISATION ET INFORMATIQUE, 51 ans, 18 ans expérience, moyens et gros systèmes IBM, anglais courant.
RECHERCHE situation équivalente dans secteurs assurances distribution, industrie, multinationale ou situation conseil-audit dans cabinet ou SCI, région indifférente. BCO/MS 684.



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Mº JUSSIEU
bon imm., chauf. centr. individuel, gd living, 3 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c. 12, r. CARDINAL-LEMOINE, samedi, dimanche, lundi : 14/17 h.

6e arrdt

Mº ODÉON
bon imm. sur rue, chf. centr. indiv., gd séj., dble avec bar, 1 chbre, entrée, cuis. équipée, 2 w.-c., salle de bns marbre, appt luxe aménagé, 12, rue de l'Éperon, samedi, dimanche 14 heures à 17 heures. Tél. matin : 544-21-97.

10e arrdt

HOPITAL SAINT-LOUIS, près de imm. pierre de taille, tapis esc., 3 P., entrée, cuis., w.-c., bains ref. nf. 634-13-18.

14e arrdt

Mº PLAISANCE
imm. récent, tt cft, 2 park., balcon sur jard., soleil, séj., s. à manger, 3 chbres, cuis., bns, dche, 2 w.-c., 191, rue d'Alésia, esc. 2, visite : vendredi 14 h 30/17 h 30 samedi 10 h 30/13 h 30 dimanche 14 h/17 h.

16e arrdt

MUETTE, PIERRE DE TAILLE GD 3 P., R.-DE-CH., CALME à rénover. 750.000 F. 577-96-85.

17e arrdt

DANS HOTEL PART.
Très bel atelier beau volume 120 m² séjour + mezzanine sur jardin, dans voie privée 1.700.000 F. 622-17-78.

15e arrdt

FRONT-DE-SEINE, part. vend appt gd standing, 103 m², séj., vue sur Seine, 2 chbres + cave + park. Tél. 828-22-87.

Lourmel, Grenelle. 703-32-31.
PLEIN CIEL ASC. 7 P.

91 - Essonne

GRIGNY 2
Appt 5 pces, dernier étage, sans vis-à-vis, cuisine équipée, park., à 5 mn gare. 370.000 F. Téléphone : 906-47-64 après 18 heures.

92 Hauts-de-Seine

92210 Saint-Cloud
Part. vd ds parc privé, appt r.-de-ch., 3 pces, 89 m² + balcons (14 m²) + cave + park. Tr. beau stand. 1.500.000 F Téléphone : (38) 53-47-04 ou (1) 325-38-65.

Vends studio. 357.000 F Face à la Seine près du Pont-de-Neuilly Téléphone : (1) 789-48-40.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
TRÈS BEAUX 2 P. et STUDIO Imm. neuf, pierre de taille 400 mètres R.E.R. et BOIS Chauf. individuel. Frais d'acquisition réduits
DEMICHELI
873-50-22 et 873-47-71.

95 - Val-d'Oise

Val-d'Oise (95). Affaire exceptionnelle à Villiers-le-Bel, magnifique appart. 4 pces, ensoleillé, dans pet. résidence privée, situation priv. dans parc boisé près ttes commodités, cuisine, séjour dble, 2 chbres, s.d.b., w.c., nombreux plcds, séchoir, cave, parking privé, très belles prestat. Px 290.000 F. A visiter d'urg. Tél. (3) 419-25-85.

Part. à 19 km nord de Paris F 6, bains + douche. Px sacrifié. 390.000 F. (3) 419-40-24.

Province

EXCEPTIONNEL
Part. seul. cause changement 2 appts libres à la vente.
1. AIX-EN-PROVENCE
A l'entrée de la vieille ville, calme, plein midi, bel appt. ancien, 128 m² + petit jard. arboré 120 m², 1.250.000 F (séj., cuis., 4 chbres indép. + bureau, 2 salles d'eau + dépend. en rez-de-jardin d'une maison début du siècle en excellent état).
2. CASSIS
Petit appt 40 m² de une petite rue du port avec la mer au bout. 480.000 F (séj., chbre, s.d.bns, loggia au 1er étage d'une maison de pêcheurs en excellent état).

Visites seul. du 16 au 23 juin, prendre R.V. en tél. dimanche 16 au (42) 01-87-15.

Vends centre TOULOUSE immeuble récent. Libre 2 appts/terrasse. Gar., bureau Surf. dev. 750 m². 260 Unités Tél. (61) 62-50-03, matin.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement cpt chez Notaire. Téléphone : 544-44-45.

RECH. POUR CLIENT à RELOGER (PAIEMENT COMPTANT) 75-80 m² + parking. 13e, 14e, 15e. Tél. 327-28-80.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Employés et dirigeants IMPORT. BANQUE FRANÇAISE rech. APPTS ttes catégories et VILLAS Paris, Banlieue même loyer élevé. 504-04-45.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 - 283-57-02.

maisons individuelles

Carnac, Océan, thalas, vend mais., jard. 650 m² clos murs, 6 p., cuis., tt cft, dép., gar., situat. exc., agrém., ts us. 800.000 Écr. ORSINI 8 r. des Réservoirs, VERSAILLES (78).

hôtels particuliers

NOUS SOMMES MANDATÉS POUR VENDRE avec MAX. DE DISCRÉTION 3 HOTELS PARTICULIERS EXCEPT. à PARIS-7e PARIS-16e - NEUILLY DORESSAY 548-43-94 Télex 613.807 DOUVOCAT 3, r. Vieux-Colombier-6e.

TROCADERO
Hôtel charme, élégant 500 m² + boxes MICHEL BERNARD. 502-13-43.

pavillons

180 m² HABITABLES, RER BOISSY-ST-LÉGER VILLECRESNES
beau pav. 5/6 p., cuis. tt cft, 900 m² jardin, sous-sol, garage 2 voitures. Prix 1.175.000 F. MAS IMMOBILIER 345-98-53.

villas

Loue belle villa région touristique, HAUTE-PROVENCE BANON F 6 Juillet, août Tél. h.b. (90) 74-44-44, p 311.

Particulier vend VILLA, quartier résidentiel « La Tronche », 38700, 140 m² habitables. Rez-de-ch. : chambre, salle de bains, gde pièce vitrée. A l'étage : living + salon, cheminée, 2 gdes chambres + 1 petite, s. de bains, w.-c. Terrain 2 000 m² env., garage 2 voit. Écrire ou téléphoner (76) 42-55-50 M. Perret, 36, chemin de la Concorde, La Tronche 38700. Prix : 1 700 000 F.

propriétés

SOLOGNE
5,90 HA dont étang 1 HA + bord rivière + maison 1 p. Écr. Havas, Orléans, nº 203.572 B.P. 1.519 45005 ORLÉANS CEDEX.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Écrire ORLET, nº 203.496 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

viagers

ÉTUDE LODEL 35, bd Voltaire 75011 PARIS. Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e. Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Étude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-60.

SIÈGE SOCIAL A PARIS bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

RUE BEBEVAL - RÉNOVATION local comm. et habitation, 2 P., bains, cuis., 40 m², r.-de-ch., jardins. 504-02-52, matin ou soir.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier achète
Meubles anciens
même en mauvais état. Tél. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Artisans

RÉNOVEZ votre baignoire à domicile, en blanc ou en couleur. Travail de qualité à moindres frais.
PROTECBAIN
TÉL. : 825-11-66.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville Vente : la médaille N.-D. de Paris.

BOUTIQUE D'OR PAIE COMPTANT
BIJOUX
OR, ARGENT, DEBRIS, PIECES, DENTAIRE.
21, RUE J.J. ROUSSEAU 1er TEL 221.37.74
Mº LOUVRE

Cours

MATH-CONTACT
STAGES INTENSIFS EN JUILLET
MATH-PHYSIQUE
7 élèves max. par classe 16, r. du Mail, 75002 Paris Tél. : 236-31-63. Mº Sentier.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuis. soignée, pension complète à partir de 300 F per jour, 33, av. Louis-Aragon, 94800 Villejuif. Mº L.-Aragon 638-34-14 - 726-89-63 après-midi.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse galerie, toit, batterie, alarme pièces détachées ttes marques attelage, anti-vol avertisseurs musicaux DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris Tél. 331-73-56. Mº Tolbiac.

Stages

La boutique des ouvrages organise des stages de tissage, filage, broderie tapisserie haute lisse et à l'aiguille Renseignements sur place 33, rue des Jeûneurs PARIS-2e (fermé le samedi) 233-45-95.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT 100.000 m² laine-synthétique Toutes qualités - Créations
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau - 92 LEVALLOIS Téléphone : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark Prix posée : 99 F/m² Téléphone : 658-81-12.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Revêtement muraux, tte 1re qualité. Très gd choix de coloris avec + de 130 réf. disponibles immédiat.
OFFRE SPÉCIALE EN JUIN
– 40 % sur papier tissé 8 coloris
TECHNIQUES & DÉCORS PARIS, 48, r. Truffaut 17e Mº ROME et 15, rue Chevreul-11e, Mº NATION. BOULOGNE, 41, r. des Tilleuls et NICE, TOULOUSE, LYON Tél. : Paris (1) 387-28-02.

Homes d'enfants

GRANDES VACANCES 4 à 12 a. Poney, voile, poterie. Petit effectif. Ambiance familiale. Yonne 1 h. Paris (86) 56-44-93.

Vacances - Tourisme - Loisirs

CAP-CORSE. Loc. appt 5 pers. tout confort, juil.-août-sept. Tél. 16 (35) 35-40-50, apr. 20 h.

Loue 3 km Deauville, 2 pces en duplex, vue superbe, standing, piscine, juil., août ou sept. T. matin ou soir : 526-30-23.

LES CÈDRES
Hôtel-restaurant, spécial. de la famille et du 3e âge. Serv. personnalisé, cuis. soignée, pension complète à partir de 300 F p.j. 33, av. Louis-Aragon, 94800 Villejuif. Métro : Louis-Aragon. Tél. 638-34-14 – 726-89-63, apr. midi.

Juil., août à louer appt 2 p. meublé tt cft ménager Paris 14e 3 500 F/mois T. : 543-51-00, mat. et soir.

COSTA DORADA BLANCA Loc. appts villas mer. Px spéciaux juin-juil.-sept. - Mme Bourdin. Tél. (16) 6-428-41-62.

LES ISSAMBRES (VAR) A louer juillet, août, villa récente sur colline, calme, belle vue, sur Golf de St-Tropez, 3 km plage, séj., 4 chbres, pisc. 548-57-87.

LE MORBIHAN, BRETAGNE SUD Une des plus belles régions de France, connue pour son climat doux et ensoleillé. Vous propose de nombreux hébergements de qualité dans villages et demeures anciennes aménagées. Réductions tarifaires importantes hors saison ainsi que pour des groupes avec ou sans pension. Nombreuses locations encore disponibles pour l'été 85. Rens. et catalogues : LOISIRS ACCUEIL B.P. 400-56009 VANNES Cedex Téléphone : (97) 42-61-60.

Pied-à-terre à proximité de Paris ou VOUS ÉVADER AU PLEIN AIR
Particulier vend à particulier chambre, coin cuisine, rez-de-chaussée, résidence dans parc Maisons-Laffitte TRÈS BEAU CADRE DE VERDURE. NUITS CALMES 180.000 F. Tél. : 962-40-23.

CAP D'AGDE (Hérault), studio tout confort avec loggia dans immeuble entre mer et port (150 mètres), quartier piétonnier et commerçant, couchages 3 personnes, parking privé. Location : juillet, août : 1.300 F/semaine. Septembre : 1.000 F/semaine. Tél. : (3) 419-25-85.

JUILL., SEPT. loue mais. camp., 8 pers. Gers, Armagnac. Tél. : (62) 09-67-07 (h.r.).

Italie, bd de mer, grd studio, cuis., s.d.b., juil., sept., prox. Carrare, Florence, Pise. Tél. : 542-29-01, soir.

A louer à 27 km plage Narbonne, gîtes cft 810 F/sem. 16 (67) 93-75-69 ou 28-63-77.

ILE GRECQUE
Maison mer, 5-6 lits, à louer au mois. Tél. matin : 544-21-97.

GRIMAUD, 10 km St-Tropez, loue appartement 100 m², 4 pces confort., jardin privat., calme. Juill.-août, quinzaine 8.000 F. Tél. : (1) 551-61-91.

Randonnées pédestres dans le massif du Jura à 3 h 30 de Paris (T.G.V.)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ferme ancienne du XVIIe siècle confortablement rénovée, table d'hôtes, limité à 12 personnes, cuisine et pain maison, chambres 2 personnes avec s. de bns, tout compris. Pension + accompagnement. Prix : 1.820 F. Du dimanche au samedi. Écrire Le Crêt-l'Agneau, 25650 MONTBENOIT. Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

Périgord noir près (Les Eyzies), maison périgourdine très agréable, calme, vue, 4-5 personnes, juillet : 5.000 F. Tél. : 236-78-96, 11 h-19 h.

DERNIÈRE MINUTE
A louer juillet, août, BRETAGNE au calme, prox. mer, maison tt confort, 8-10 pers. Tél. : (98) 91-74-86.

Loue NIMES villa meublée, proche centre, 5-7 personnes, 2.600 F par quinzaine. Tél. : (66) 21-70-57 ou 67-25-80.

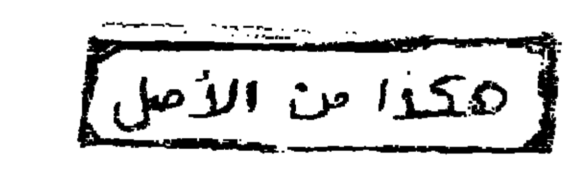
MUSSIDAN, 24400 DORDOGNE, forêts, étangs, sites, pêche, Hôtel du Midi ** (53) 81-01-77. Jard., chbres, bain, w.-c., tél., parking. Pens. 130 F à 160 F ou 1/2 pens. 100 F à 130 F ou forf. 7 jrs 900 F à 1.100 F.

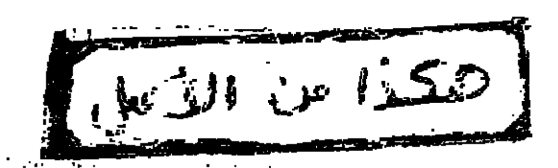
Loue HOSSEGOR, Landes, villa 7 ch., juil., août, sept. Tél. : (62) 34-48-60 de 14 h à 19 h.

VISITEZ PARIS, part. échange 2-3 sem. août pav. 5 p., résid., tennis, golf, pisc., prox. Paris contre pav. ou appt bd de mer, France, Italie, Esp., Portug. Tél. : FERCOQ (6) 012-11-36.

Caravanes

Part. vend CARAVANE 3 places, très bon état, tout aménagé. Prix 7.000 F. Tél. : 969-01-47.





économie

REPÈRES

Dollar : vifs remous à la veille du week-end

Plutôt stable initialement, le dollar a été soumis à de vifs remous vendredi 14 juin sur la rumeur, démentie par la suite, que le président Reagan était mort. On vit ses cours plonger de 3,090 DM à 3,0450 DM et de 9,42 F à 9,30 F, pour se redresser ensuite à 3,750 DM et 9,39 F. Le cours du mark à Paris s'est élevé brutalement de 3,0480 F à près de 3,06 F pour revenir à 3,05 F.

Banques américaines : un premier pas vers l'interbancarité entre Etats

La commission des affaires bancaires de la Chambre des représentants vient d'approuver une proposition de loi qui devrait permettre, à partir de juillet 1990, les acquisitions de banques sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis. Le secrétaire au Trésor, M. James Baker, estime, de son côté, que d'ici à cinq ans les banques américaines auront disposé d'un délai suffisant pour se transformer d'établissements régionaux en nationaux.

[Ce texte de la Commission bancaire constitue une victoire pour les grandes banques américaines basées dans les Etats de New-York et de Californie. Celles-ci avaient manifesté leur désapprobation après la décision de la Cour suprême d'autoriser la fusion des seules banques régionales, une mesure qui excluait les possibilités de rapprochements inter-Etats (*le Monde* du 12 juin 1985).]

Prix : + 0,5 % en mai

Selon l'estimation provisoire faite par l'INSEE, la hausse des prix en France a été de 0,5 % au mois de mai, après 0,7 % en mars. Les prix ont augmenté de 3 % au cours des cinq premiers mois de l'année et de 6,5 % en douze mois. En mai 1984, la hausse sur un an avait été de 7,8 %. La hausse des tarifs publics, celle du dollar (qui est monté à plus de 10 F en février et en mars) et, en partie, le froid expliquent les tendances inflationnistes du début de l'année, estime-t-on dans l'entourage du ministre de l'économie. Pour le mois de mai, outre les carburants, l'une des dernières augmentations intervenues concernait les tabacs et les cigarettes (+ 4,5 %). Pour le même mois de mai, les prix ont augmenté de 0,1 % en Allemagne, a annoncé, de façon définitive, le bureau fédéral des statistiques. Le taux d'inflation sur un an – de mai 1984 à mai 1985 – a été de 2,5 %, inchangé depuis trois mois.

PTT : interrogation sur le rôle et le statut du ministère

Face aux profondes mutations de leur environnement national et international, comme la déréglementation aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou le mariage avec l'informatique, *« il convient que le service public des PTT prenne en compte de façon plus affirmée une logique d'entreprise »*, a déclaré, le 13 juin, M. Jean-Claude Hirel, directeur du cabinet de M. Mexandeau, ministre délégué aux PTT. Cela *« implique à terme une destination entre la responsabilité de fonctionnement du service public d'exploitation et celle de l'Etat, à la fois de réglementation et de tutelle, sur l'ensemble du secteur, sans pour cela d'ailleurs toucher aux structures qui ont fait leurs preuves »*, a précisé M. Hirel. Cette première déclaration officielle indique que les PTT s'interrogent sur leur rôle et souhaitent entamer une profonde réorganisation interne. La question du statut – faut-il adopter celui d'établissement public, comme EDF ? – semble toutefois trouver une réponse négative.

Près de 3,5 milliards de francs d'économies pour l'assurance-maladie

Un coup pour les usagers, un coup pour les professionnels : ainsi se présente le premier train de mesures d'économie décidées pour assurer en 1985 l'équilibre de l'assurance-maladie. Un ensemble qui dépasse déjà les petits « *ajustements* » annoncés, puisqu'il représenterait près de 3,5 milliards de francs en année pleine.

La plus grande partie des économies viendrait des usagers. Aux diminutions des remboursements des actes infirmiers et des analyses biologiques, qui doivent rapporter environ 450 millions de francs en année pleine (*le Monde* du 12 juin), s'ajoutent en effet d'autres mesures. La plus importante financièrement, sans doute la plus sensible, sera une réduction du taux de remboursement (ramené de 70 à 40 %) cinq classes de médicaments : vasodilatateurs périphériques, médicaments d'immunothérapie, antidiarrhéiques, antispasmodiques, médicaments urologiques, qui devrait rapporter 1,1 milliard de francs en année pleine pour tous les régimes.

S'y ajoute l'alignement des indemnités journalières maternité sur *le salaire net, qui les ramènera* de 90 à 84 % du salaire brut : déjà prévu et annoncé pour le financement de *la loi* famille du 4 janvier 1985, il n'avait pas été inclus dans les prévisions présentées à la commission des comptes de la Sécurité sociale, et devrait rapporter environ 400 millions de francs.

Les professionnels seraient touchés par deux dispositions d'ampleur plus limitée. La suppression de la cotation minimale des petites analyses biologiques (dite B 15), remplacée par un remboursement au coût réel, devrait permettre d'économiser 50 millions en année pleine, selon le ministère des affaires sociales, mais les biologistes parlent de 145 millions sur six mois. Sera supprimé aussi le supplément d'honoraires accordé aux pharmaciens pour les ordonnances de produits toxiques (0,45 F ou 0,75 F par boîte), qui rapporterait 400 millions. En revanche, l'augmentation de 3 points de la taxe sur les primes d'assurance automobile (passant de 12 % à 15 % et représentant 1 milliard en année pleine) devrait, en définitive, se répercuter sur les contrats d'assurance, qui vont augmenter dès juillet de 2,28 %.

« Responsabilisation »

Ces dispositions restent fidèles à la « ligne » définie dès 1982 par M. Pierre Bérégovoy, lorsqu'il parlait d'« *ajuster les dépenses aux recettes* », même si elles n'ont pas l'ampleur du plan d'économies de 1982. La décision de réduire les prélèvements obligatoires n'a pas empêché d'augmenter la taxe sur les contrats d'assurance automobile – celle-ci servant en 1985 à améliorer les ressources des régimes sociaux comme celles de l'Etat. S'il n'est pas question de réduire les prestations versées (par exemple retraites ou allocations familiales), c'est que le nouveau système de revalorisation mis en place depuis janvier 1983, et calculé sur une hausse des prix prévisionnelle, permet d'aboutir au même résultat « en douceur » : en 1983 comme en 1984, la hausse des prix a largement « mangé » les revalorisations intervenues, et il en sera vraisemblablement de même en 1985.

Le choix des mesures va se placer aussi dans la même logique de « responsabilisation » des usagers. On ne touche pas globalement, ou très peu, à la protection sociale : les baisses de remboursement ne visent que les marges, et les économies ne représentaient qu'une faible partie des versements de l'assurance-maladie. Elles devraient, dit-on au ministère des affaires sociales, constituer une sorte d'avance sur l'évolution future des dépenses en incitant à une « modération » sur un certain nombre de postes. Mais la diversité *même de la panoplie utilisée montre* que cette logique n'est pas entièrement respectée, et l'on peut se demander si les mesures prises pour le consommateur auront à terme l'effet « pédagogique » escompté.

G. H.

SOCIAL

AU QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA CFDT

M. Edmond Maire obtient un large succès dans le vote du quitus

« *Le ressaisissement est gagné. La CFDT a retrouvé son punch* », a déclaré, le jeudi 13 juin, à la presse M. Edmond Maire après avoir obtenu un net succès dans le vote sur le rapport d'activité. Avec 63,22 % de « pour », M. Maire a déjoué tous les pronostics (1) : c'est plus qu'en 1982 (59,25 %), plus qu'en 1979 (56,81 %) et presque autant qu'en 1976 (66,04 %).

Voilà le secrétaire général de la CFDT, si fragilisé après l'échec des négociations sur la flexibilité, bien réinstallé pour trois nouvelles années, avec une autorité renforcée. L'opposition de gauche – tout en restant bien enracinée – a perdu du terrain (31,4 % de « contre » au lieu de 34,03 % en 1982), tandis que le camp des « indécis » a fléchi (5,38 % d'abstentions et de nuls au lieu de 6,72 % en 1982 et 12,12 % en 1979).

« Sortez de vos sarcophages, camarades ! »

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – Avant même le débat sur la résolution générale, ce vendredi, M. Maire a habilement et vigoureusement sauté l'obstacle de Bordeaux. Un succès qui doit beaucoup à son rapport, *Ce que veut la CFDT*, présenté au Conseil national d'avril pour rééquilibrer sa majorité. Il a fait la synthèse entre les modernistes les plus pressés d'adapter le syndicalisme et les militants critiques les plus attachés à ce que la fidélité au projet CFDT soit réaffirmée, et a introduit une novation en indiquant que le vote du quitus pour l'activité passée équivaudrait à entériner *« les orientations pour les trois ans à venir contenues dans le rapport »*. Ce rapport, a-t-il ajouté à l'intention de ceux qui s'inquiètent qu'une commission exécutive complètement dominée par les modernistes soit chargée de le mettre en œuvre, traduit *« une orientation stable à laquelle nous nous tiendrons »*.

Autant M. Maire avait utilisé un registre terne – celui d'un rassembleur – dans son discours d'ouverture, autant, dans sa réponse de près de deux heures, jeudi, il a été incisif, mordant, ne s'encombrant pas de nuances, quitte à caricaturer les positions de ses adversaires. Accueilli par une formidable ovation, il a attaqué : *« On pouvait parfois avoir l'impression que la vie syndicale était un conte de fées opposant le Grand Satan à Alice au pays des merveilles »*. Il a fustigé, dans le courant « Pour une autre démarche syndicale », un *« rassemblement clandestin »* agissant en *« avant-garde politique »*, regrettant qu'Hacuitex ait agrégé autour de son contre-texte, débattu le 14 juin, des alliés politiques (d'extrême gauche) bien encombrants. Au passage, M. Maire a dénoncé *« les procédés de bas étage »* qui ont amené Hacuitex à afficher la caution d'anciens dirigeants, laissant entendre que MM. Descamps et Vignaux avaient été utilisés contre leur gré.

Réussir l'adaptation

M. Maire a radicalisé le débat afin d'obliger les militants à choisir clairement entre la confédération et Hacuitex et à ne pas se réfugier dans l'abstention : *« Ce texte*, a-t-il lâché dans un tohu-bohu où les applaudissements l'emportaient sur les huées, *est en opposition profonde à l'orientation du bureau national (...). L'essentiel, c'est de ne pas bouger par peur de dériver. Notre conviction profonde est que le texte d'Hacuitex conduirait la CFDT à une impasse. » « Sortez de vos sarcophages, mes camarades*, a-t-il lancé à ses opposants, *pour vivre avec nous l'aventure du renouveau du syndicalisme et gagner la bataille de la syndicalisation. »*

Le secrétaire général a su néanmoins se conformer à l'inflexion de forme du rapport *Ce que veut la CFDT*. Il a arrondi quelques angles en reconnaissant que *« la négociation est un élément de l'action »*, mais qu'elle *« ne s'y substitue pas »* ; ou en admettant, sous bénéfice d'inventaire, qu'*« au plan confédéral nous entendons bien développer des initiatives coordonnées d'actions, par exemple sur la réduction du temps de travail »*.

M. Maire peut être d'autant plus satisfait de sa victoire que sur l'orientation de fond, celle de l'adaptation, il n'a pas fait de réelles concessions. *« L'enjeu*, a-t-il affirmé, *c'est de réussir notre démarche d'adaptation dans la fidélité aux principes et aux orientations qui fondent notre identité (...). Nous n'avons pas le droit de nous laisser annihiler par des controverses finalement secondaires (...). Ne rêvons pas de solution miracle. Ne cédons pas au mirage de la voie royale des changements politiques. Refusons de nous sécuriser dans des dogmes, dans la fuite en avant ou dans la négociation prise comme un but en soi. »*

« Mairiste »

Refusant que les militants de la CFDT, par leur opposition *« sur des formules »*, donnent à l'opinion l'image de *« chevaliers à la triste figure »*, M. Maire a plaidé pour la *« synthèse commune »* et contre le *« syndicalo-pessimisme »*. Il a ainsi mis en avant les accords profonds existant sur la syndicalisation, l'emploi, la transformation du travail, sachant pourtant que sur chacune de ces questions tout approfondissement de la réflexion fait apparaître de sérieux clivages. Sur la flexibilité, il a rappelé l'opposition à la *« généralisation de la précarité »* et à la *« substitution du travail précaire au contrat de travail stable »*. En même temps, il a évoqué clairement la *« nécessité d'améliorer la capacité des entreprises françaises à s'adapter aux évolutions »*.

M. Maire est un bon tacticien, mais surtout il reste « mairiste ». Son succès ne peut que le conforter, même si l'histoire récente de la CFDT doit l'inciter à la prudence. L'avenir dira la part de ceux qui ont voté le quitus en se raccrochant seulement à la *« bouée de sauvetage »* représentée par le secrétaire général et la part de ceux qui ont manifesté un accord profond avec l'orientation.

D'ores et déjà, le secrétaire général a laissé entendre que la CFDT pourrait ne pas appeler à voter pour la gauche aux élections de 1986. *« Jamais le mouvement ouvrier ne s'est situé à droite »*, a-t-il concédé, avant d'ajouter : *« Mais il n'y a pas que les partis de droite pour prendre des décisions de droite. » « C'est en faisant notre métier de syndicaliste*, a-t-il conclu sur ce point, *en exprimant clairement notre point de vue syndical sur les projets des uns et des autres, que nous contribuerons mieux à éclairer les travailleurs sur leur choix politique personnel et à faire progresser les conditions politiques favorables à nos objectifs syndicaux. »* La resyndicalisation continue.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Sur 21 696 inscrits, il y a eu 21 233 votants. Le rapport d'activité a été adopté par 13 424 « pour » (63,22 %), avec 6 667 « contre » (31,40 %) et 1 142 abstentions et nuls (5,38 %).

M. Granger (métallurgie) ne sera pas membre du bureau national

Bordeaux. – Paradoxe de la CFDT ? Alors que les congressistes de Bordeaux accordaient un large quitus à M. Maire, ils sanctionnaient quelques dirigeants considérés comme *« modernistes »*, lors de l'élection, jeudi 13 juin, des trente-neuf membres du bureau national.

Ainsi, M. Georges Granger, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, qui avait été favorable à la signature de l'accord sur la flexibilité, a été éliminé de cette instance. Arrivé en seizième position avec 50,53 % dans le collège de la fédération, il est battu. La métallurgie sera cependant représentée par M[me] Milhomme, élue en troisième position. MM. Claudel (protection sociale) et Bruneau (finances) sont également battus.

Les onze membres de la future commission exécutive – le « gouvernement » de la CFDT, qui reste à élire – ont été élus au bureau national, mais avec quelques surprises. M. Edmond Maire, en cinquième position avec 79,28 %, améliore son score de plus de quatre points par rapport à 1982. M. Mercier arrive en tête devant M[me] Foin (région Centre) et M. Héritier (82,16 %), ce dernier s'étant opposé à l'accord sur la flexibilité et ayant manifesté des interrogations critiques identiques à celles de la fédération de la chimie. En revanche, M. Jean Kaspar (63,16 %) et M. Jean-Paul Jacquier (56,45 %), les négociateurs de la flexibilité, sont les plus mal élus.

Dans le collège des régions (treize élus), M[mes] Galloo (Nord-Pas-de-Calais), Labrune (Haute-Normandie) et Pujo (Franche-Comté), arrivent en tête devant M. Henry (Pays de la Loire). MM. Badet (Centre) et Gigand (Basse-Normandie) sont battus.

Un vote très politique qui limite quelque peu la victoire de la direction sortante sur le quitus.

M. N.

SUSPENSION DES NÉGOCIATIONS SUR LE SORT DES SALARIÉS DE SKF-IVRY

Après trois heures de négociations, le jeudi 13 juin, M. Maurice Theys, commissaire de la République du Val-de-Marne, a préféré interrompre la discussion engagée sur le sort des salariés de l'usine SKF d'Ivry.

Pour expliquer sa décision, M. Theys a considéré que les négociations *« ne pouvaient permettre de déboucher sur un protocole (...) qui serait trop vague et insuffisamment précis »*. *« Il faut maintenant placer le problème au plan du concret »*, a-t-il ajouté, en proposant la création d'un groupe de travail.

M. Jean-Pierre Page, secrétaire général de l'Union départementale CGT, a refusé d'interpréter cette initiative comme une *« rupture »*, mais a déploré, dans un communiqué que *« le représentant du gouvernement ait décidé unilatéralement de mettre en place un groupe de travail afin d'éviter de répondre sur le fond à nos propositions »*.

● **Quarante mille TUC pour accompagner le plan informatique pour tous.** – A l'occasion d'une visite le 13 juin au Lycée François-Villon à Paris (14e), M. Laurent Fabius a annoncé la création de quarante mille TUC dans le cadre du plan informatique pour tous. 150 000 micro-ordinateurs seront installés d'ici la rentrée dans les établissements scolaires et les tucistes, tout en se formant à ces matériels, pourront en expliquer le maniement au public en dehors des heures de cours.

● ***« Pas de guerre de religion »* à propos du SMIC, déclare M. Yvon Gattaz.** – Interrogé au cours de l'émission « Forum » de RMC le 13 juin, M. Yvon Gattaz a écarté l'idée de *« guerre de religion »* à propos du SMIC, qui a besoin d'être *« toiletté »* en concertation avec les partenaires sociaux.

« Prêt a négocier » une révision de la convention de l'UNEDIC, le président du CNPF a déclaré n'être *« sûrement pas prêt »* à augmenter la cotisation des entreprises. *« Nous ne savons pas comment »*, a-t-il reconnu, sera comblé le déficit du régime d'assurance-chômage.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4260	9,4290	+ 185	+ 200	+ 380	+ 410	+1 025	+1 125
$ can.	6,8753	6,8800	+ 10	+ 30	+ 46	+ 83	+ 140	+ 237
Yen (100)	3,7772	3,7799	+ 121	+ 130	+ 248	+ 265	+ 710	+ 759
DM	3,0475	3,0495	+ 111	+ 121	+ 235	+ 250	+ 675	+ 718
Florin	2,7047	2,7064	+ 69	+ 76	+ 147	+ 160	+ 456	+ 493
F.B. (100)	15,1179	15,1300	+ 157	+ 205	+ 318	+ 414	+ 900	+1 169
F.S.	3,6163	3,6186	+ 138	+ 152	+ 291	+ 311	+ 855	+ 916
L (1 000)	4,7860	4,7899	– 142	– 120	– 272	– 240	– 771	– 688
£	11,9258	11,9390	– 257	– 210	– 485	– 409	–1 152	– 970

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8
DM	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	7	7 1/4	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	8	9	8 11/16	8 15/16	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16
F.S.	1	2	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 1/4	13 3/4	13 1/8	13 5/8	13 3/8	13 3/4
£	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 1/4	12 3/8
F. franç.	9 15/16	10 3/16	9 15/16	10 3/16	10 1/16	10 5/16	10 5/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CEE

LA COMMISSION DE BRUXELLES VOUDRAIT IMPOSER DES DROITS SUR LES IMPORTATIONS DE MAGNÉTOSCOPES

(De notre correspondant.)

Strasbourg (Communautés européennes). — Au cours de sa réunion hebdomadaire, qui s'est tenue le 13 juin, en marge des travaux de l'Assemblée européenne, la Commission de Bruxelles a sollicité des Dix un mandat pour négocier au GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) la perception de droits (7 % à 14 %) sur les importations de magnétoscopes. L'objectif est de préserver la CEE des ventes de la Corée du Sud, qui vient d'effectuer une percée sur le marché communautaire, et dont les coûts de production sont inférieurs de 40 % à ceux de l'industrie des Dix.

La Commission propose, en revanche, de ne pas renouveler avec le Japon l'accord d'autolimitation conclu il y a trois ans et qui arrive à échéance à la fin de l'année, les droits de douane remplaçant les quotas. Elle recommande, en outre, de ramener les tarifs douaniers de 17 % à 14 % pour les semi-conducteurs (puces) et pratiquement à 0 % pour toute une série de produits (appareils photographiques, bandes magnétiques, lecteurs de cassettes, radios réveil, etc.).

Jusqu'ici, le marché des Dix des magnétoscopes était détenu par les exportations du Japon (2,25 millions d'unités), les productions japonaises fabriquées dans les Etats membres (1,7 million) et les ventes des entreprises européennes (Thomson, Philips et Grundig). — M. S.

AFFAIRES

Renault apporte 1 milliard de francs à RVI

Renault a des filiales largement aussi consommatrices de capitaux que sa branche automobile. En l'occurrence, les poids-lourds de Renault-Véhicules industriels (RVI), responsables de 3 milliards de francs de pertes en 1984. M. Philippe Gras, son président, qui s'est fixé pour objectif d'atteindre l'équilibre en 1988, a besoin pour y parvenir de 4 milliards, consacrés pour l'essentiel à la reconstitution des fonds propres. Il sait désormais qu'il disposera au moins de 1 milliard en 1985, grâce à deux augmentations de capital de 500 millions de francs de la régie Renault, dont la première a déjà été réalisée. Ce ne sera pas suffisant pour retrouver une situation nette équilibrée en 1985, car le bilan de RVI n'est guère brillant : une *situation nette négative de* 1,8 milliard, 7 milliards d'endettement et 900 millions de frais financiers en 1984, soit près de 7 % du chiffre d'affaires (13,5 milliards). Renault, qui a fait une avance d'actionnaire de 1,7 milliard à sa filiale en 1984, devra donc encore prévoir une « rallonge » sur les prochaines années.

Trois autres éléments devraient, par ailleurs, aider M. Gras à redresser la *situation financière* de RVI. D'une part, la « reconquête » menée par l'entreprise pour « tenir » 42 % de *son marché national* (contre 36 % en 1983). Un pourcentage qui devrait se maintenir en 1985, malgré la contraction de la demande (les immatriculations sont actuellement en retrait de 20 % sur l'année dernière) *et sans* pour autant, espèrent les dirigeants, que l'on retombe dans la guerre des prix qui a fait rage en 1982-1983. D'autre part, les investissements industriels continueront à être limités au niveau des cinq dernières années (300 millions par an), ce qui représente une baisse en volume. Enfin, le plan social devrait *être mené à son terme* cette année, par la suppression de 2 550 emplois

Deux plans FNE permettent de régler 1 500 cas. Sur le *millier restant*, 400 personnes avaient accepté à la fin de mai de partir volontairement. Il *reste* donc 600 cas à traiter, pour l'essentiel des « cols blancs ». Une liste des sureffectifs, site par site, va être établie et présentée lors d'un comité d'entreprise le 28 juin.

C. B.

PEUGEOT VA AUGMENTER SES PRIX DE 4,5 % EN JUILLET

Comme promis par le gouvernement, les constructeurs automobiles vont retrouver la liberté des prix en juillet prochain. Automobiles Peugeot a prévu une hausse de 4,5 % en moyenne pour les modèles du millésime 1986.

Pour Citroën et Renault, bien que la décisioin ne soit pas encore prise officiellement, la hausse devrait être du même ordre. La dernière augmentation datait pour tous de décembre 1984 (+ 2 %).

Même s'ils doivent rattraper le retard accumulé au cours des années passées (la France a les voitures hors taxe les moins chères d'Europe), les constructeurs seront contraints de doser leurs hausses en raison de la fragilité du marché automobile et de la concurrence qui s'y exerce.

Burroughs et Sperry envisagent de fusionner

Deux grandes sociétés américaines d'informatique, Burroughs et Sperry, *ont entamé des négociations* en vue de fusionner. Réunies, les deux firmes constitueraient le deuxième fabricant d'ordinateurs dans le monde derrière IBM (1). Sperry avait déjà eu des discussions avec l'autre groupe américain International Telephone and Telegraph (ITT), sans qu'elles aboutissent.

Burroughs et Sperry-Univac font partie du groupe des « cinq nains » avec NCR, Control Data et Honeywell, qui, depuis vingt ans, luttent contre le géant IBM, avec difficulté, dans les grands ordinateurs de gestion. Leurs machines sont incompatibles avec celles du numéro un, mais également entre elles, ce qui posera des problèmes techniques très complexes au rapprochement pratique de Burroughs et Sperry.

La part de marché des « cinq nains » n'a, au fil des ans, cessé de s'amenuiser et les rumeurs sur leur rapprochement ou leur disparition n'ont cessé d'alimenter le monde de l'informatique. Jusqu'ici pourtant, un tel mouvement de concentration avait été évité. Le fait qu'il ne le soit plus provient d'une triple cause. La grande informatique ne peut plus vivre seule et doit s'élargir à l'ensemble de la communication : IBM a montré la voie. La menace japonaise, seconde raison, se précise et les constructeurs doivent, préventivement, resserrer les rangs. Dernière raison : la conjoncture globale de l'informatique est mauvaise aux Etats-Unis et cela renforce la nécessité de restructuration.

Mauvaise passe dans l'informatique américaine

Control Data ferme une usine. Burroughs a dû faire de même cette semaine. Apple révise en baisse ses prévisions de production et de bénéfices. Wang annonce une perte sur le second trimestre et licencie. National Semiconductor met à pied mille trois cents employés. IBM — qui l'eût cru ? — avoue que ses profits des neuf premiers mois de cette année seront inférieurs à ceux de 1984. L'informatique américaine dans son ensemble est touchée. Wall Street avait vu venir les nuages noirs dès février et les boursiers commençaient à observer les titres « *high-tech* » avec circonspection. Aujourd'hui les actions chutent, entraînant l'ensemble des cours américains dans leur dérive. Tous les secteurs de la « *filière électronique* » sont concernés, l'informatique, les équipements de bureautique, de communication et, pis *que* les autres, les composants. Seule l'électronique aéronautique et militaire (les *contrats du Pentagone* aidant) échappe à l'orage.

Que l'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas d'une baisse des ventes, (le silicium n'est pas le fer), mais du ralentissement d'une progression jusqu'ici insensible — *on presque* — à la crise, à l'effet dollar, à la conjoncture, ou à tout accident. Le *phénomène pourtant est suffisant* pour que certains évoquent le mot de « *crise* », et pour que tous s'interrogent.

Crise d'identité

Les raisons évoquées sont nombreuses. Les sociétés de circuits intégrés, *cas particulier, traversent* une crise de surproduction depuis la mi-1984 dont elles ont en réalité l'habi*tude. Cette activité* est en *effet* cyclique depuis toujours, et tous les deux ans et demi des périodes de *pénurie (prix élevé, commandes en* flèche) alternent avec des périodes de surcapacité (prix au plus bas et déstockage des *clients*). *Néanmoins*, le reflux actuel devrait durer plus longtemps que de coutume : au *moins jusqu'à la fin de l'année*, selon Intel, le champion californien des microprocesseurs. Les ventes de 1985 *devraient s'établir en baisse de* 5 % sur 1984.

La micro-informatique vit, de son *côté, une crise d'identité. Les achats* n'ont cessé de baisser depuis décembre *dernier. La clientèle privée et* professionnelle s'interroge aujourd'hui sur la réelle utilité de *ces machines, séduisantes de prime* abord, mais en définitive coûteuses. Le manque de programmes adéquats — *pour* le MacIntosch d'Apple en particulier qui n'en dispose suffisamment que depuis quelques *semaines* — n'est pas pour attirer les clients. La surenchère commerciale d'un nombre excessif de constructeurs (*quelque* 250) non plus. Trop de compétition est déraison...

D'une façon générale, les annonces prématurées de nouveaux produits, qui ont toujours été la règle en informatique, ont pour effet de geler les commandes. L'annonce de la série Sierra (nouvelle génération de grands ordinateurs) ou d'un nouveau PC (person al computer) par IBM fournit de bons exemples sur la façon maladroite dont les fabricants scient la branche sur laquelle ils sont tous assis sous prétexte de faire tomber le concurrent.

Mais, au-delà de ces causes précises et identifiées, l'informatique américaine souffre aussi de la surévaluation du dollar, *comme* le PDG d'IBM, M. Akers, l'a publiquement exprimé. Elle doit faire face aussi à un *net ralentissement des investissements* aux États-Unis, les entreprises s'interrogeant sur l'« *atterrissage* » *de l'économie américaine* après l'« *envol* » de 1983 et 1984 et, il est vrai aussi, sur les conséquences *du projet de M. Reagan de réforme* fiscale. Il ne convient pas de parler de « *crise* », mais plutôt d'une *conjonction de facteurs néfastes*. Toutefois, une certitude se fait jour : l'informatique a désormais acquis une *taille économique* telle qu'elle n'est plus insensible à la conjoncture générale.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) Burroughs et Sperry ont réalisé respectivement des chiffres d'affaires de 4,9 milliards et de 5,8 milliards de dollars en 1984 et des bénéfices de 245 millions et de 287 *millions de dollars* (Sperry est aussi engagée dans d'autres activités notamment militaires). IBM est loin devant, avec des ventes de 46 milliards de dollars et des profits de 6,6 milliards.

Nominations

● **Au cabinet du secrétaire d'Etat à la mer, M. JACQUES ROUDIER,** trente-huit ans, vient d'être *nommé* directeur. Ancien élève de Polytechnique, M. Roudier a occupé différents postes à la *direction* des ports *maritimes* et au Port autonome du Havre. Il *était*, depuis août 1983, directeur adjoint du cabinet de M. Guy Lengagne.

● **Au Commissariat général du Plan, M. MICHEL CHAPPAT,** trente et un ans, est nommé chef du service régional et local. Polytechnicien, M. Chappat a d'abord été en poste à la direction des routes au ministère des transports, puis conseiller technique au cabinet de M. Gaston Defferre, ministre, successivement de l'intérieur et de la décentralisation près du Plan et de l'aménagement du territoire.

● **M. BRUNO FONTENAIST,** ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé directeur adjoint au directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

Né le 3 décembre 1940 à Boulogne (Hauts-de-Seine), M. Fonteneist est ancien élève de Polytechnique. Il a été en poste à Lyon puis dans les Hauts-de-Seine. Depuis 1979, il était en fonctions à la direction générale des collectivités locales.

● **A l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), M. AIMERY D'OIRON** (représentant le CNPF) a été élu à la présidence du conseil d'administration, en remplacement de M. Jean-Louis Mandinaud (CGC). Organisme paritaire, l'APEC est présidé alternativement par un syndicaliste et un représentant des employeurs.

● **A l'UCSIP (Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole), M. JEAN-LOUIS BREUIL-JARRIGUE,** soixante et un ans, président de Total-Compagnie française de distribution, succédera à M. François Bizard, soixante-six ans, comme président.

● **A l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. JEAN BOUCHAUD,** cinquante-huit ans, a été nommé ambassadeur représentant permanent de la France au conseil de cette institution. M. Bouchaud, ministre plénipotentiaire, était précédemment ambassadeur de France à Lima (Pérou).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 juin

Nouvelle baisse

Après la forte chute observée la veille au palais Brongniart (– 1,54 %), le marché parisien a encore reculé de 1,4 % vendredi sous l'effet de nouvelles prises de bénéfices étendues à l'ensemble de la cote.

Cette réaction à une hausse jugée excessive depuis le début de l'année (elle atteint encore 25 %) intervient dans un contexte mondial marqué par le vif repli de Wall Street.

En tête des baisses les plus marquées de la séance, figure DMC (– 6 %), une valeur très entourée à la Bourse de Paris où elle a opéré une remarquable remontée. On retrouve dans la foulée Primagaz, Guyenne-Gascogne, CGIP, Imétal, Schneider, Penarroya, Promodès, Essilor avec des reculs de 4 % à 6 %. C'est dans cette catégorie que figure également St-Louis Bouchon (– 4 %), tombé à son plus bas niveau de l'année.

A l'inverse, quelques rares titres réussissent à tirer leur épingle du jeu, tels Papeteries Gascogne, Colas, UFB, Générale Occidentale, Saupiquet, Radiotechnique, Facom, Screg, Synthélabo et l'emprunt 4,5 % 1973. Parmi ces poches de résistance, on relève également Bail Equipement (+ 1,5 %), une valeur qui relève la tête après avoir perdu 6,5 % jeudi à l'issue d'une « réservation à la baisse ».

Alors que le napoléon reste inchangé, à 550 F, sur le marché de l'or (avec une prime négative de 0,34 %), le lingot gagne 350 F à 95 050 F. A Londres, le métal fin s'est inscrit à 315,75 (contre 314,10 la veille). Dollar-titre : 9,86/92 F.

Par ailleurs, Thomson CSF achève l'émission de 3,37 milliards de francs d'obligations convertibles dont 708 millions de francs (75 millions de dollars) ont été placés à l'étranger. La société prévoit le doublement de son bénéfice en 1985 à 600 millions de francs environ contre 317 millions en 1984.

NEW-YORK

Forte baisse dans le sillage de l'informatique

Accentuant le mouvement observé depuis plusieurs jours à Wall Street, la cote a plongé, jeudi, sous le poids du secteur informatique, objet de quelques préoccupations (voir l'article d'Eric Le Boucher par ailleurs), accentuées par les derniers développements d'IBM en matière de résultats financiers. Les prévisions de résultats trimestriels décevants se poursuivent dans ce compartiment, où nombre de sociétés ont figuré parmi les valeurs les plus actives de la séance, mais avec des replis importants.

En tête de la liste, avec un recul de deux points, IBM a donné lieu à des échanges portant sur 3,3 millions d'actions, suivie par Sperry Corp, Control Data, Digital Equipement, Burroughs Corp, autant de titres dont le volume des transactions a avoisiné ou dépassé le million d'actions. Du coup, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait déjà perdu 7,50 points la veille, a encore cédé 16,24 points jeudi, à 1 290,10, l'activité représentant 107,03 millions d'actions, contre 97,70 le mercredi.

Par ailleurs, l'annonce, par le département du commerce, d'une baisse de 0,8 % des ventes de détail au mois de mai aux Etats-Unis – une statistique de mauvais augure pour l'évolution future de l'activité économique américaine – a également découragé les investisseurs en dépit d'un nouveau tassement des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 12 juin	Cours du 13 juin
Alcoa	32 1/8	31 5/8
A.T.T.	23 1/2	23
Boeing	44 5/8	43 5/8
Chase Manhattan Bank	58 7/8	58
Du Pont de Nemours	57	57 1/4
Eastman Kodak	44 3/8	43 3/4
Exxon	52 1/4	52
Ford	45 3/8	44 1/2
General Electric	60 5/8	58 1/2
General Foods	71 5/8	70 5/8
General Motors	73 7/8	73
Goodyear	28 7/8	28 1/4
I.B.M.	120 3/4	118 3/4
I.T.T.	31 3/4	31 1/4
Mobil Oil	30 3/8	30 1/4
Pfizer	47 3/8	47 5/8
Schlumberger	37 7/8	37 3/8
Texaco	37 7/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	55 1/2	62 3/4
Union Carbide	41 3/4	42 3/8
U.S. Steel	27	27 1/8
Westinghouse	33	32 3/8
Xerox Corp.	49 1/4	49 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BSN. – Le président Antoine Riboud est *« globalement confiant »* dans la progression des résultats du groupe en 1985. Certes, ces résultats seront largement influencés par les conditions climatiques de l'été (celles, exécrables de l'été 1984, avaient déprimé le secteur « boissons »), mais, surtout, ils ressentiront favorablement l'impact des importantes mesures de productivité prises ces dernières années, surtout dans le secteur « bière », où l'Européenne de brasserie vient de fermer deux usines pour n'en garder que trois. Mais c'est en 1986 que le plein effet s'en fera sentir. Le groupe nourrit de grands espoirs sur le développement rapide de la filiale américaine Dannon, qui couvre 25 % d'un marché en pleine expansion (+ 20 % par an), et devrait réaliser plus de 200 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1985 : là-bas, tout va très bien, c'est le « beau fixe ».

MOËT-HENNESSY. – L'année 1984 a été « exceptionnelle » pour Moët-Hennessy, avec une hausse des résultats consolidés de 32 %, et 1985 devrait être l'année de la filiale Dior, a déclaré M. Alain Chevalier, PDG du groupe, à l'assemblée générale. L'année 1985, qui a bien débuté, devrait également marquer le redressement de la filiale américaine horticole Armstrong, qui pratique la culture *in vitro*, et dont les pertes en 1984 (5,6 millions de dollars) ont été un des rares points sombres de l'exercice.

Grâce, notamment, à une progression de 46 % des ventes de cognac, le groupe Moët-Hennessy (champagne, cognac, produits de beauté, horticulture) a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires à 6,84 milliards de francs en 1984, contre 5,32 milliards de francs en 1983. Le résultat net consolidé est passé de 415 à 547 millions de francs d'une année sur l'autre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	12 juin	13 juin
Valeurs françaises	123,6	121 9
Valeurs étrangères	106,5	105 5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 juin	13 juin
Indice général	229,4	226,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 juin .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 juin	14 juin
1 dollar (en yens)	249,90	249,47

BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 JUIN

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 13/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/6	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	9 456	9 372	9	9 650
ECU	6 848	6 846	....	....
Allemagne (100 DM)	304 780	304 980	295	310
Belgique (100 F)	15 123	15 125	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 490	270 900	260.	280
Danemark (100 krd)	85 010	85 050	80	88
Norvège (100 k)	106 200	106 100	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 929	11 959	11 550	12 300
Grèce (100 drachmes)	6 897	6 900	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 794	4 796	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 150	362 250	3 520	3 700
Suède (100 krs)	105 680	105 380	101	108
Autriche (100 sch)	43 395	43 450	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 363	5 355	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	5 350	5 350	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 891	6 869	6 550	6 950
Japon (100 yens)	3 782	3 770	3 600	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/6
Or fin (kilo en barre)	95000	95300
Or fin (en lingot)	94700	95050
Pièce française (20 fr)	550	550
Pièce française (10 fr)	411	....
Pièce suisse (20 fr)	545	552
Pièce latine (20 fr)	545	545
Souverain	693	689
Pièce de 20 dollars	3960	4000
Pièce de 10 dollars	2010	2110
Pièce de 5 dollars	1252 50	....
Pièce de 50 pesos	3515	3525
Pièce de 10 florins	554	555

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

2. TECHNIQUE ET SOCIÉTÉ : « Un mirage chasse l'autre », par Michel Godet ; « Décentraliser l'audiovisuel », par Jean Castarède.
– LU : *L'État efficace*, d'Anicet Le Pors.

ÉTRANGER

3. DIPLOMATIE
5. EUROPE
6. PROCHE-ORIENT
– MM. Kauffmann et Seurat sont « vivants et bien traités », affirme M. Nabih Berri.
6. AFRIQUE
– RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : « Barrière sexuelle » entre les races, l'*Immorality Act* est officiellement aboli.
7. AMÉRIQUES
7. ASIE

POLITIQUE

8. DÉFENSE : les propositions de l'UDF.
9. « Clubs à gauche » (II), par Michel Kajman.

SOCIÉTÉ

11. ÉDUCATION.
– JUSTICE.
12. POLICE.

CULTURE

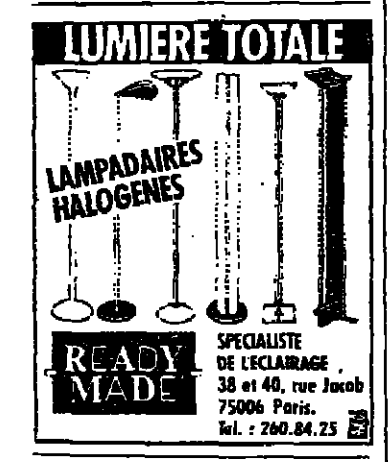
15. LETTRES : les prix de l'Académie française.
17. COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

19. SOCIAL : large succès de M. Maire au congrès de la CFDT.
20. AFFAIRES : mauvaise passe dans l'informatique américaine.

RADIO-TÉLÉVISION (17)
INFORMATIONS « SERVICES » (14) :
Météorologie ; « Journal officiel » ; Loto.
Annonces classées (18) ; Carnet (14) ; Mots croisés (XII) ; Programmes des spectacles (16-17) ; Marchés financiers (21).

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1985 a été tiré à 439 948 exemplaires



SOUS LA PRESSION DU FMI

L'Argentine adopte un sévère plan de rigueur

Les Argentins se préparaient, le vendredi 14 juin, dans une ambiance de fébrilité et de confusion frôlant parfois la panique, aux mesures d'austérité que le président Raul Alfonsin s'apprête à annoncer dans le cadre d'un plan de redressement économique et financier draconien. Plusieurs établissements d'épargne ont *été littéralement « pillés »*, pendant que la Bourse de Buenos-Aires enregistrait un volume de transactions record et des hausses spectaculaires. Le président de la Banque centrale a décidé l'arrêt des activités bancaires et de change pour la journée de vendredi. – (*AFP*.)

La conversion du gouvernement de M. Raul Alfonsin du populisme à la stricte orthodoxie financière a été consommée à la veille de ce week-end, avec l'annonce de mesures d'austérité et la publication de la lettre d'intentions envoyée par Buenos-*Aires au Fonds monétaire international.*

Le fuel et les services publics vont augmenter de 20 à 40 %. Ce sont là les premières dispositions d'un véritable plan d'« économie de guerre », qui sera dévoilé dans la soirée du 14 juin – après une réunion du gouvernement – par une intervention télévisée du chef de l'Etat et de son ministre de l'économie, M. Juan Vital Sourrouille. Ce plan prévoirait, en outre, un gel des salaires et des prix pendant une durée déterminée, une réduction du nombre des fonctionnaires et une baisse des taux d'intérêt, ramenés à moins de 10 % contre 20 % à 50 % actuellement. D'ici au mois de décembre, la parité officielle du peso argentin devrait être *alignée graduellement* sur le cours du marché libre au moyen de dévaluations successives.

Ce programme comporterait aussi des mesures fiscales (épargne forcée sur les revenus des capitaux et des propriétés, droits de douane plus élevés sur les importations). Dans l'attente de ce plan et devant l'intensité des retraits bancaires comme *des transactions boursières, la Banque* centrale argentine a décidé l'arrêt des activités bancaires et de change, et, dans les milieux d'affaires, on s'attendait que cette suspension se poursuive au début de la semaine prochaine.

Alors que le quotidien financier *Ambito financiero* estime déjà que ce plan est *« le plus audacieux » et « le plus dur »* jamais appliqué en Argentine, la principale organisation syndicale, la CGT (d'obédience péroniste), a dénoncé un programme pris en accord avec le Fonds monétaire international. La *CGT annonce même un plan de* lutte et une série de grèves sectorielles.

M. Alfonsin a, en effet, été contraint de céder aux exigences du FMI devant la forte dégradation de la situation économique intérieure (ces derniers mois, l'inflation se maintenait à un rythme supérieur à 1 000 % par an). La lettre d'intentions envoyée par l'Argentine au Fonds – condition pour obtenir le prêt de 1,4 milliard de dollars accordé à la fin de 1984 mais suspendu en mars dernier pour non-respect par l'Argentine de ses engagements – montre que l'objectif *assigné est ambitieux. Le déficit du* secteur public devra passer de 13,6 % du PIB actuellement à 5,6 % en octobre et à 2,6 % au premier trimestre 1986.

La lettre d'intentions assure, en outre, que le taux de change sera ajusté à la croissance des prix externes et que les taux d'intérêt se situeront à trois points au-dessus de l'inflation mensuelle. L'Argentine s'engage aussi à réduire l'inflation au taux mensuel de 8 % (contre 25 % en mai), ce qui correspond à un rythme annuel de 150 % en 1986, contre 700 % en 1984. Les salaires de la fonction publique devront baisser *de 15 % en termes réels en 1985*, et leur hausse ne pourra donc pas dépasser 90 % de l'inflation du mois précédent.

Les dépôts en dollars dans les institutions financières, actuellement immobilisés pour cent vingt jours, seront libérés pour le paiement des dettes à l'étranger, et l'économie devra s'ouvrir à dater de mars 1986, avec pour seules barrières de protection les tarifications douanières et le taux de change. Enfin, Argentine et FMI ont décidé de faire le point sur les mesures prises dès le mois d'octobre.

Si l'alignement de la politique économique de la jeune démocratic sur les thèses orthodoxes du FMI ne faisait plus aucun doute depuis la « démission » en février dernier du ministre de l'économie et du président de la Banque centrale, l'acceptation par M. Raul Alfonsin d'une réduction aussi importante dans un délai aussi court des déficits publics marque *indéniablement l'échec de* la politique menée par l'occupant de la « maison rose » à son arrivée au pouvoir, il y a dix-huit mois.

Pour lui, la consolidation de la démocratie passait par le progrès économique. D'où son refus d'accepter des recettes du FMI qui auraient entraîné inévitablement une récession. Une inflation impossible à maîtriser, une économie complètement *« désarticulée »* selon sa propre expression, une industrie démantelée et un endettement – 45 milliards *de dollars – représentant* cinq ans d'exportations ont eu raison de la stratégie de M. Alfonsin. Contrainte de faire face à des échéances immédiates – 1,2 milliard de dollars d'arriérés sur le paiement de sa dette – et d'obtenir de nouveaux crédits non seulement du FMI mais aussi des banques, l'Argentine a dû se rendre aux conditions de ses créditeurs. Au risque de menacer la démocratie *renaissante* ?

B. D.

Le verdict du procès de Gdansk

MM. Lis, Michnik et Frasyniuk condamnés à des peines de deux ans et demi à trois ans et demi de prison

Le tribunal de Gdansk a rendu, ce vendredi 14 juin, son verdict dans le procès des trois anciens responsables de Solidarité, jugés pour avoir « participé à la direction d'une organisation illégale » : Wadyslaw Frasyniuk a été condamné à trois ans et demi de prison, Adam Michnik à trois ans, et Bogdan Lis à deux ans et demi. Il s'agit des sentences les plus lourdes prononcées contre des opposants depuis l'amnistie de l'été dernier.

Ce verdict a été rendu à l'issue d'un procès marqué par de nombreux incidents entre le président du tribunal et les accusés. Ces derniers, systématiquement empêchés de s'exprimer sur le fond, ont été expulsés à plusieurs reprises de la salle d'audience, où seuls avaient été admis quelques membres de la famille des accusés *et* des policiers en civil.

Le tribunal a reconnu les accusés coupables de tous les chefs d'accusation retenus contre eux : en particulier, *d'avoir* cherché à *provoquer* des troubles en appelant à une grève symbolique d'un quart d'heure. La défense avait demandé leur acquittement, faisant valoir que *les pièces à conviction* (essentiellement un enregistrement d'une conversation de Bogdan Lis avec des policiers) avaient été truquées. Dans leur dernière déclaration, les accusés ont tous indiqué qu'ils *« n'attendaient rien »* de ce tribunal, étant données les conditions dans lesquelles s'était déroulé le procès.

Les trois hommes avaient été arrêtés le 13 février dans un appartement de Gdansk, au cours d'une réunion en présence de Lech Walesa et de quelques autres personnes. Le président de Solidarité, appelé à témoigner, avait pris sur lui toute la responsabilité de cette réunion. *(AP, AFP.)*

UN AVION AMÉRICAIN DÉTOURNÉ SUR ALGER

Un Boeing 727 de la compagnie américaine TWA a été détourné sur Beyrouth, vendredi 14 juin dans la matinée, après avoir décollé d'Athènes. L'avion, qui transportait cent quarante-sept passagers et sept membres d'équipage, devait se poser à Rome. Il a atterri en fin de matinée à l'aéroport international de Beyrouth, où les pirates de l'air – dont le nombre et les nationalités ne sont pas encore connus – ont exigé le ravitaillement de l'appareil en carburant. Après avoir embarqué 26000 litres de kérosène, l'appareil a quitté Beyrouth pour Alger. Une vingtaine de femmes et d'enfants ont été libérés.

Selon la radio phalangiste La voix du Liban, qui affirme avoir reçu un appel téléphonique d'un interlocuteur anonyme, les pirates de l'air seraient au nombre de trois et appartiendraient au « groupe suicide Al Hussein- Forces Abou Arab ». Dans un appel téléphonique à une agence de presse étrangère l'organisation clandestine Jihad islamique a revendiqué le détournement. Un des pirates de l'air a, d'autre part, lu un communiqué transmis à la tour de contrôle demandant notamment la *« libération de tous les détenus dans les prisons israéliennes et leur acheminement à Saïda (Liban du Sud).*



Sur le vif
L'effet Coolidge

Ils sont marrants, les lecteurs. Ils écrivent à mon directeur pour se plaindre : Ouais, Sarraute, c'est vulgaire, c'est dégueulasse, ça fait du tort à la réputation de votre journal. Peut-être, mais c'est pas ma faute. C'est celle de mes collègues. Ils se font un malin plaisir de m'envoyer – ça pourrait te faire un billet – tout ce qui tombe, tout ce qui traîne d'un peu coquin, d'un peu salace sur leur bureau.

Tiens, encore ce matin, cette dépêche annonçant la démission de Mme Helene von Damm, ambassadeur des Etats-Unis à Vienne. La presse autrichienne laisse entendre que la Maison Blanche, traduisez Nancy Rea*gan, a exigé son départ*, sous prétexte que sa vie sentimentale était trop agitée et sa consommation de maris trop élevée. Elle vient en effet de divorcer pour épouser en quatrièmes noces le propriétaire de l'hôtel Sacher, *vous savez, celui qui fabrique un* gâteau au chocolat fabuleux, la Sacher Torte. En plus, il a dix ans de moins qu'elle. Ça n'a fait qu'ajouter au scandale.

Moi, je la comprends, cette femme. Parce que, enfin, si on aime l'amour, on ne peut espérer le faire avec une certaine fréquence et une certaine intensité qu'en changeant régulièrement de partenaire. Ça vous choque ? *Désolée. C'est pas moi qui le dit*, c'est une statistique qu'on vient de glisser sous ma porte, le fruit de longs travaux menés par les chercheurs de l'University College de Londres. Si deux personnes s'envoient en l'air vingt fois pendant *le mois* qui suit *leurs* premiers ébats, elles ne le feront plus que dix fois un an plus tard. Si elles prennent un départ plus nonchalant, mettons six fois, leur score se réduira également de moitié dans le même laps de temps. Ce phénomène imputable au mâle se retrouve dans toutes les espèces. C'est ce que les Américains ont appelé l'effet Coolidge, du nom d'un de leurs présidents. Son épouse visitait une ferme modèle. Voyant un coq couvrir une poule, elle demande si ça lui arrive souvent. Plusieurs douzaines de fois par *jour. Alors, elle : Faites-moi plaisir*, dites-le au président. On le lui fait savoir. Alors lui : Toujours la même poule ?

– Non, non, jamais.

– Dites-le donc à Mme Coolidge.

CLAUDE SARRAUTE.

UNE MUNICIPALE PARTIELLE DANS LE VAR

La Seyne, son soleil et ses élections

De notre correspondant

Toulon. – *« La Seyne, son soleil, ses élections toute l'année »* : dimanche 16 juin, les électeurs de La Seyne (Var) sont invités, pour la troisième fois en un peu plus de deux ans, à élire une nouvelle équipe municipale, et ce slogan imprimé sur tee-shirt fait recette. Le Conseil d'État a, en effet, confirmé, le 6 mai, le jugement du tribunal administratif de Nice annulant l'élection *partielle* des 19 et 26 février 1984.

C'est dans la confusion que s'était terminé le dépouillement du second tour de cette municipale partielle consécutive à l'annulation du scrutin de mars 1983. Les résultats n'avaient pu être proclamés et le tribunal administratif de Nice, deux jours plus tard, avait confirmé la victoire de la liste d'opposition conduite par M. Charles Scaglia (UDF-PR) sur celle de l'union de la gauche, dirigée par M. Maurice Blanc (PC), maire sortant.

Les électeurs seynois donneront donc dimanche une suite à ce que l'on appelle ici le *« feuilleton électoral »* dont le cinquième épisode lasse bon nombre de ses acteurs. Ils auront le choix, pour ce premier tour, entre cinq listes.

La Liste d'opposition unie pour La Seyne, conduite par M. Scaglia, est à peu près identique dans sa composition à celle de février 1984. A une exception près : M. Pierre Neumayer, ancien adjoint sans délégation, est passé au Front national et présente sa propre liste.

Le premier souci de M. Scaglia est de *« débarrasser la ville des communistes, qui, durant trente-sept ans de gestion, ont défendu une idéologie au détriment des véritables intérêts de la population »*. Celui qui occupa le fauteuil de maire durant quatorze mois peut s'appuyer sur des résultats encourageants. Au fil des scrutins, la gauche a vu son électorat s'effriter. Aux 61,24 % des *suffrages exprimés* obtenus en mars 1977 succèdent des scores moins brillants : 50,56 % le 13 mars 1983 et 49,96 % le 26 février 1984. Une partie de l'électorat traditionnellement favorable à la gauche (quartiers nord à forte *urbanisation) s'est reportée sur la* droite, confortant ainsi son implantation.

A gauche, l'union entre le PC et le PS ne s'est pas faite sans mal. Si les communistes seynois ont d'emblée prôné l'union, les socialistes n'étaient pas convaincus de sa nécessité. Les instances nationales du PS ont tranché, *« intimant l'ordre d'aller dans le sens d'une liste d'union avec le PC »*. La Liste de large rassemblement démocratique pour La Seyne et son avenir est, aux yeux de son numéro un, M. Blanc, l'ancien maire communiste, *« une manifestation d'ouverture comportant douze personnalités »*. Confiant dans le résultat, il estime que, *« si, en 1983 et 1984, les électeurs ont subi des effets induits d'une politique nationale, dimanche, ils s'exprimeront dans le cadre d'une élection strictement locale »*.

Deux listes d'extrême droite

L'extrême droite sera, comme lors du scrutin de février 1984, en position d'arbitre. Mais cette fois deux listes la représentent, l'une conduite par M. Neumayer, l'autre par M. Noblia, *« membre du Front national dissident »*.

M. Neumayer est un nouvel adhérent au parti de M. Le Pen. Il y est venu faute d'avoir obtenu le poste promis par M. Scaglia. Candidat du Front national aux cantonales de mars dernier, M. Neumayer avait recueilli 15,03 % des suffrages. Il *espère obtenir dimanche 15 à 20 %* des voix, ce qui le mettrait en position d'*« exiger des garanties préalables de M. Scaglia en vue d'un report éventuel des voix d'extrême droite sur la liste d'opposition »*. *« S'il y avait fusion au second tour, ce serait hors la présence de M. Neumayer »*, répond M. Scaglia.

M. Claude Noblia, qui, le 19 février 1984, menait la liste du Front national et avait obtenu 4,07 % des suffrages, figurait initialement en seconde position sur la liste de M. Neumayer. Mais il a brusquement décidé de former sa *propre liste. Ce changement de cap* lui a valu d'être exclu des instances du Front national.

En *février* 1984, les élections se sont jouées à 28 voix. Chacun fait donc ses comptes de suffrages probables et possibles... y compris le Parti des travailleurs, dont la tête de liste, M. Jean-Baptiste Santucci, mène une campagne *« décrispée au profit essentiel de l'emploi »*.

« La Seyne, son soleil, ses élections toute l'année » : le slogan de *l'été traduit* assez bien le *désintérêt* croissant des électeurs pour ces scrutins répétés qui s'ajoutent à une situation économique déjà précaire. Après les mesures de congé-reversion, les départs volontaires ou à la préretraite, l'unique industrie de la ville est menacée. Aux chantiers navals, on ne compte plus que 2 800 employés (contre 6 000 en 1978 et 4 000 en 1984), *l'objectif* étant d'atteindre 1 950 l'année prochaine. Cette régression aura des effets directs sur les entreprises de sous-traitance et sur l'économie locale.

Elle aura une incidence sur les impôts locaux, puisque les Chantiers contribuent pour 22,3 % aux dépenses de fonctionnement du budget communal.

Il sera difficile de trouver une compensation sans avoir recours à *une augmentation de la fiscalité*. Aucun des candidats n'a de prise sur cette branche industrielle et n'a de véritable projet de diversification.

JOSÉ LENZINI.

NOUVELLES BRÈVES

● *Un Rubens détruit par le feu à Zurich.* – Un tableau de Rubens, dont la valeur est estimée à 5 millions de francs suisses (environ 2 millions de dollars), a été détruit par le feu dans l'après-midi du jeudi 13 juin au Kunsthaus (Musée des beaux-arts) de Zurich.

L'incendie du tableau – 78,5 × 62,5 centimètres, – une huile datant de 1628 et intitulée *Portrait du roi d'Espagne Philippe IV*, est d'origine criminelle : un jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, dont l'attitude a paru suspecte, a été arrêté.

● *TV privée : association NRJ-Gaumont.* – Une demande de concession pour une télévision privée a été déposée, jeudi 13 juin, au cabinet du premier ministre par la station *NRJ* et la *firme Gaumont*, qui ont décidé de s'associer pour un projet de fréquence nationale pour une chaîne à vocation musicale

● *Dépôt de bilan du Tanneur.* – La direction de la société Le Tanneur, spécialisée dans la maroquinerie et employant sept cents personnes dans le département de l'Ain, à Belley et à Bourg-en-Bresse essentiellement, a annoncé, le 13 juin à son comité d'entreprise, qu'elle vient de déposer son bilan auprès du tribunal de commerce de Lyon.

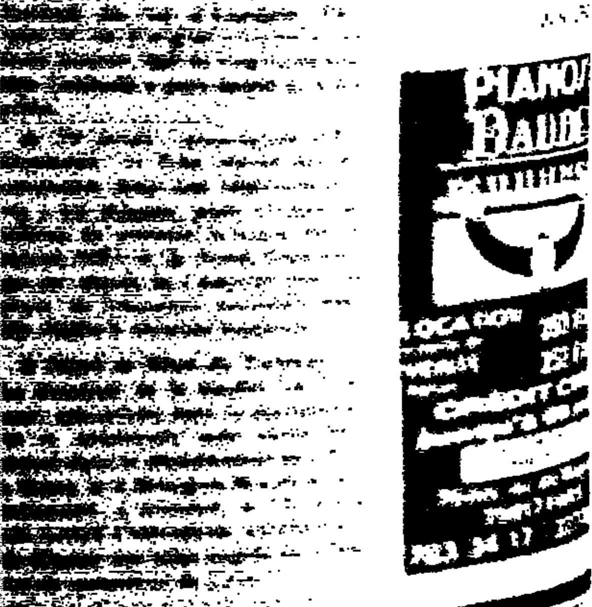




هكذا من الأصل



GADMER



La société des masques

En Côte-d'Ivoire, les masques, mendiants, griots, guerriers, protègent la communauté villageoise contre le profane et l'étranger.

VUE du Fokker-28, la piste de l'aéroport de Man, par sa couleur et ses dimensions, tient plus du court de tennis que de la piste habilitée à recevoir les jets. Pourtant, après une descente rapide, le survol d'une ultime montagne, au ras des arbres, le pilote pose son biréacteur, avec un art consommé, sur la piste en latérite. Rien de trop. Juste la bonne longueur, 10 mètres de plus et la forêt reprend ses droits.

Man, capitale du pays Yakouba, à l'ouest de la Côte-d'Ivoire, la ville aux dix-huit montagnes, est hospitalière. Surtout pour qui séjourne à l'hôtel des Cascades, tout à fait excentré, surplombant la ville. De sa terrasse, contempler au lever ou au coucher du soleil la ceinture montagneuse de Man permet de mieux comprendre la passion qui lie à jamais certains Européens à l'Afrique, tel ce coopérant français, professeur au lycée de la ville, africain depuis vingt-cinq ans et qui n'envisage pas de finir ses jours autre part qu'en Côte-d'Ivoire.

A l'ouest de Man, une piste conduit jusqu'au sommet du mont Tonkoui, où siège un relais de la télévision ivoirienne. Si ce bâtiment, tout de béton et carrément hideux, n'offre aucun intérêt en lui-même, en revanche, de la plate-forme qu'il domine, le regard se perd sur une forêt tropicale épousant tous les vallons jusqu'à la Guinée voisine. La piste est parfaitement praticable. Certains lacets sont un peu serrés pour l'autocar qui nous transporte, mais la poisse viendra d'un sol trop meuble qui ne résistera pas à la tentation de garder le véhicule prisonnier, lors d'une manœuvre aussi optimiste qu'intempestive. Abandonnés par la mécanique, c'est à pied que nous descendrons des 1 200 mètres du mont Tonkoui. Par les mêmes lacets de cette piste serpentant à travers la jungle, ministre ivoirien du tourisme et journalistes, logés à la même enseigne, finiront par atteindre, 15 kilomètres en contrebas, le pont de liane et la cascade où ils étaient attendus quelques heures plus tôt pour assister à des danses traditionnelles.

C'est aux deux tiers de cette marche forcée que le ministre, M. Duon Sadia, traversant le village de ses grands-parents, nous offrira repos et bandji.

Le bandji est un vin qui provient de la fermentation de la sève de palmier. Blanc laiteux, presque pétillant, à la fois un peu amer et sucré, le bandji se laisse boire facilement. « *Traditionnellement*, nous explique le ministre, en boubou, finalement heureux de l'occasion qui lui est donnée de s'arrêter parmi les siens, *le bandji est servi dans des calebasses. Il faut toujours faire couler le dessus du liquide et le fond de la calebasse par terre car, chez nous, les ancêtres qui sont morts ne sont pas morts. Ils vivent en permanence avec nous, et chaque fois que l'on mange, que l'on boit, on leur en offre. S'ils le prennent, ils tendent la main vers nous pour nous bénir.* » De fait, de la première calebasse versée sur le sol poussiéreux une boue s'est constituée dont on nous badigeonnera légèrement le front.

Du bandji, nous en boirons encore. A Déoulé et à Béhoua, notamment, où nous sommes conviés à assister aux cérémonies de la fête des masques.

Cette fête est une institution qui régit la vie de certaines ethnies dont la cellule de base, le lignage, est l'ensemble des descendants qui se reconnaissent un ancêtre commun, connu ou mythique. C'est en fait une très grande famille qui, peut se scinder lorsqu'elle devient trop importante. Elle est organisée autour d'un chef de lignage au côté duquel officient les institutions sacrées érigées en sociétés secrètes, impénétrables aux non-initiés.

En l'occurrence, les masques sont des intermédiaires entre les vivants et les morts ; entre l'homme et un panthéon universel. Ils peuvent éloigner les puissances maléfiques ou, au contraire, emmagasiner une charge émotionnelle destinée à émouvoir les divinités bénéfiques. Ils représentent aussi l'autorité, la loi qui ne peut être transgressée.

Ils sortent, à l'occasion, pour régler les litiges importants, et personne ne peut, alors, s'opposer à leurs décisions.

La sauvegarde par le secret

Dans la mesure où cette institution est une création des hommes, le pouvoir et la renommée des masques sont en rapport direct avec la renommée du lignage, car le masque n'a de pouvoir que dehors, sur la place publique. Pour qu'il y vienne, il faut que la communauté des hommes adultes, initiés, soit d'accord. La volonté du porteur, également détenteur et gardien du masque, n'est pas une condition suffisante. D'autant que, lorsqu'il apparaît, il doit être accompagné de ses serviteurs : entre cinq et dix pour un masque de rang normal ; jusqu'à cinquante pour un grand masque sacré. Les us veulent également qu'il faille lancer des invitations à des masques d'un rang comparable, à des notables, et que des dons leur soient consentis ainsi qu'aux invités.

Les masques contiennent toutes les puissances divines et celles des ancêtres qui doivent être jalousement conservées, au péril de voir le mauvais sort s'abattre sur le village et la communauté. La sauvegarde de ces puissances est assurée par le secret, vis-à-vis de l'étranger et du profane, de tout ce qui se rapporte à elles : origine, façon de les introduire dans l'objet et modes d'utilisation. Ces interdits frappant les non-initiés, étrangers ou pas, sont, à l'évidence, le moyen le plus sûr de protéger la société et ses structures, surtout au moment où les villages commencent à s'ouvrir au tourisme. Ils représentent aussi, aux yeux de la communauté, la sauvegarde du profane, qui ne possède pas, intrinsèquement, la force capable de le faire résister à la puissance des ancêtres. Celle-ci est telle – et sa concentration dans le masque si forte – qu'elle constitue pour lui un danger redoutable.

Les masques ne sont pas utilisés partout en Côte-d'Ivoire. Ainsi, les ethnies du littoral, vivant en milieu ouvert sur le large, influencées par l'étranger et la chrétienté, comme celles du Nord-Ouest, à majorité musulmane, ne s'en servent pas. En revanche, les masques fleurissent dans les zones plus fermées. Là où l'environnement est parfois hostile. A l'ouest du pays, par exemple, où les forêts tropicales sont censées grouiller de présences invisibles, de forces occultes, les Guéré et les Dan (ou Yakouba) vivent au rythme des masques.

Chez les premiers, à Béhoua, nous les avons vus à l'occasion de la fête du riz. Entre la récolte et les semailles, les masques, appelés *Glaha*, sortent des entrailles de la terre. Ils sont hideux, effrayants, car chargés d'attirer les forces négatives pour en changer le signe. Ils sont surchargés d'attributs divers : dents de léopard, plumes d'aigle, poils, chevelures de raphia, etc.

Leur apparition en milieu de journée est précédée par des danses de femmes, le visage et le corps badigeonnés d'une bouillie de kaolin, qui parcourent le village, scandant des prières pour conjurer le mauvais sort, invoquant les dieux de la prospérité et reprenant , en chœur, des louanges à la gloire des ancêtres. La société des glaha, comme celle des hommes, est organisée et hiérarchisée. Elle comprend, par ordre croissant d'importance, et dans la catégorie des masques que les non-initiés peuvent voir. :

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page II.)

LIRE

3-4. LA FORMULE 4 X 4
5-9. RADIO-TV.
13-14. VACANCES
La côte aquitaine
et le Pays basque

Supplément au numéro 12558.
Ne peut être vendu séparément. Samedi 15 juin 1985.

Lavandiers du Banco

TANT qu'il y aura des célibataires, les lavandiers n'auront pas de souci à se faire. Ils sont quelques centaines au pied de la forêt du Banco, parc naturel de 3 000 hectares, aux portes d'Abidjan, travailleurs, nigériens ou maliens. Leur fonds de commerce : des pneus de poids lourds usagés, à moitié immergés dans la rivière du Banco. Les matières premières : l'eau de la rivière et du savon que des femmes viennent leur vendre tous les jours vers 9 heures du matin. Elles l'ont fabriqué elles-mêmes, à partir de potasse, de soude, d'huile de palme et de maïs.

Tapent les lavandiers et crient les enfants qui s'ébattent, nus, en amont, dans un coude du cours d'eau. Le linge à laver, ils vont le chercher eux-mêmes, en ville. Ils font tous les jours, avant de venir au Banco, la tournée des hommes célibataires, récoltent le linge sale, le lavent, le font sécher et le restituent le soir même. Ils sont payés à la pièce. Les tarifs s'échelonnent de 0,5 FF à 3 FF, et il en coûte, pour le lavage d'un jean, à peu près 1 FF. C'est pas cher et ça peut rapporter gros.

Ils ne sont pas syndiqués, mais protégés par la commune et leur communauté. En 1981, des Ghanéens avaient essayé de s'immiscer entre les Nigériens et les Maliens. Mal leur en avait pris. Le conflit qui était né de cette intrusion avait dégénéré, et les forces de l'ordre avaient dû intervenir pour que le linge sale continue d'être lavé en famille. – F.F.

La société des masques

Il ne convient ni de rire ni de fuir, pas plus que de détourner le regard ou de le fixer trop longuement.

(Suite de la page I.)

Le glaha mendiant, symbole de l'humilité ; son visage est lisse et plutôt bon enfant. Il rôde autour des cases, vole au passage un plat de riz et sollicite, à l'occasion, quelques pièces.

Le glaha chanteur, d'allure timide ; son visage est orné de clochettes et il porte des grelots aux pieds. Sa vocation est d'intervenir rituellement dans les activités funéraires.

Le glaha danseur, qui vient parmi les hommes pour les distraire, a le visage couvert d'une barbe noire et de plumes entrelacées. Il incarne la gaieté et la bonne humeur, et ses danses sont toutes inspirées par les activités humaines quotidiennes.

Le glaha guerrier, lui, maintient l'ordre. Sa face est terrifiante, il a souvent des yeux de hibou, et représente généralement une tête d'animal. De gorille, par exemple, comme celui d'inspiration libérienne qui semait la panique parmi les femmes et les enfants, sur la place de Béhoua, vêtu d'une longue jupe de raphia, et lançant son immense gourdin à droite et à gauche.

Le glaha griot vante les mérites du glaha de sagesse. Son visage simple, sans ornement, aux yeux bridés, met en valeur son chapeau fait de peaux et de cauris (petits coquillages provenant, à l'origine, de l'océan Indien). Ses pieds et ses jambes sont enduits d'une mixture de kaolin, de charbon et d'huile rouge. De sa démarche hiératique, il va de l'un à l'autre, *s'en prenant* à chacun. En sa présence, il ne convient ni de rire ni de fuir, pas plus que de détourner le regard ou de le fixer trop longuement. Toute plaisanterie peut tourner au drame.

Le glaha de sagesse est le plus ancien, le chef suprême des glahas. Celui qui s'exhibe devant nous est beaucoup plus grand que les autres. Son visage est large, serein et effrayant à la fois. Il porte une grande quantité de cornes de biche sur la tête, des plumes d'aigle, une coiffe lourdement chargée de cauris et de peaux. Il est moins mobile que les autres masques, n'esquissant que quelques pas de danse, une sagaie dans la main, engoncé dans une sorte de robe de raphia, partant du cou et atteignant, à l'endroit le plus large, quelque 2,5 mètres de diamètre. Autant d'attributs qui lui confèrent force, sagesse, puissance et dignité, de quoi imposer respect et crainte.

Dans sa conception, il diffère totalement du dernier masque que nous allons voir. Visiblement, celui-ci est le plus important. Il a une énorme tête de bœuf, blanc et jaune, coiffée d'une dégoulinade de cauris. Il incarnerait, nous dit-on, la paix, en plus de la sagesse. La légende, ou l'histoire, veut qu'il ait été trouvé, flottant sur la rivière Cavally, au moment où les Guérés de deux rives étaient en guerre. Quand il fut repêché par les Guérés de la rive est, une paix se serait instaurée qui justifierait l'importance qu'on lui accorde.

En arrivant à *Déoulé*, pour la fête de l'igname, où, dans la poussière rouge du village, hommes, femmes et enfants dansent et paradent pour préparer l'arrivée des masques, nous croyons encore que nous aurons l'insigne privilège de recevoir le minimum requis d'initiation pour pouvoir assister à la *sortie des masques*. *Tout a*, semble-t-il, été négocié entre les autorités ivoiriennes et celles du lien. Las, la fête de l'igname à Déoulé regroupe trois villages, et les chefs des deux autres ne l'entendent pas de cette oreille.

Une douzaine d'heures de palabres n'y changent rien. La sagesse africaine prévaut. Et là où le ministre du tourisme reconnaît respecter les traditions et s'y soumettre, il est convenu que nous pourrons aller attendre les masques à mi-chemin du village et du sommet de la montagne sacrée sur lequel ils apparaissent. Une nuit passée à chanter et à danser avec les *Dans de Déoulé*, quelques heures de sommeil dans une case hospitalière, un petit déjeuner de beignets de banane, et nous commençons notre ascension.

Le chemin, visiblement nettoyé de frais, n'est pas large. Il est accidenté, raide, balisé de chaque côté par des murs d'une végétation impénétrable. Coupé, ici, par un cours d'eau dont ceux d'entre nous qui n'ont pas le pied sûr auront à tester la fraîcheur, il nous conduit finalement à notre poste d'observation. Là, nous vérifierons une fois de plus l'adage africain selon lequel « l'attente n'excède *jamais la patience* », avant de voir apparaître le premier des dix-sept masques sévissant à Déoulé, et visibles par tous les publics.

A la différence des *glahas* de Béhoua, les masques de Déoulé n'ont rien de terrifiant, en apparence. Leurs traits sont simples, lisses, leur face brillante, noire ou rouge. L'un après l'autre, ils défilent devant nous, s'engouffrent *dans l'étroit* boyau *de végétation* et disparaissent vers le pré sacré où *ils* attendront le moment propice pour faire leur entrée au village. Nous y serons avant eux, empruntant le même chemin qu'à l'aller, curieux de les voir évoluer parmi les villageois, que nous avons appris à connaître un peu, et heureux finalement de savoir que notre échec met, pour un temps encore, leurs coutumes et croyances à l'abri des profanes dévoreurs de civilisations.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● *Renseignements* auprès de la délégation du tourisme de Côte-d'Ivoire : 24, boulevard Suchet, 75016 Paris. Tél. : (1) 288-62-92.

● Pour en savoir plus :

– **Etonnante Côte-d'Ivoire**, de Patrick Van Roekeghem et Attilio Gaudio. Editions Karthala. 70 FF.

– **La Côte-d'Ivoire aujourd'hui**, de Mylène Rémy. Editions Jeune Afrique. 120 FF.

– **Guide Nouvelles Frontières - Côte-d'Ivoire.** Editions Jeune Afrique. 60 FF.

– **En Côte-d'Ivoire.** Guides bleus Hachette. 49 FF.

● *Pour s'y rendre* :

– UTA et Air Afrique, dans toutes les agences de voyage.

– Africatours, 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : (1) 723-78-59.

– Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : (1) 273-25-25.

– *La Compagnie des voyages*, 28, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris. Tél. : (1) 508-00-60.

– Uniclam, 63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Tél. : (1) 329-12-36.

– Nouveau Monde, 8, rue Mabillon, 75006 Paris. Tél. : (1) 329-40-40.

– Le Point de Mulhouse, 54, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : (1) 634-21-17.

Attention : Vaccination contre la fièvre jaune obligatoire.

GADMER

Tant qu'il y aura des célibataires en Côte-d'Ivoire, il y aura du linge à laver pour les lavandiers (voir encadré page I).

La sève du makoré

A Béhoua, dans la matinée qui précède l'apparition des glahas, a lieu traditionnellement la *procession au* makoré, l'arbre sacré. Les Guérés, qui *croient en l'influence* des masques, ne croient pas au makoré, *nous a-t-on expliqué au village*, et ceux qui souscrivent au makoré ne sont pas des adeptes des masques. Seulement, bon voisinage oblige : les uns assistent à la fête des autres, et réciproquement.

C'est ainsi que le matin du jour *dit, tous habillés de blanc*, hommes, femmes, enfants se rendent au pied de l'arbre nourricier, à la suite d'un homme traînant une grosse chaîne métallique munie d'un crochet, où le gardien du makoré, vieux sage, immole un mouton blanc en prononçant des paroles sacrées.

L'histoire de cette procession est aussi celle des Gaos, l'une des six familles fondatrices de Béhoua. La voici, telle qu'on la conte au village.

A l'origine, sur les hauteurs de la montagne Mouhoun, en plein cœur du pays guéré, Dieu créa les hommes et les femmes en nombre égal. Il vivait avec eux, en parfaite harmonie, jusqu'au jour où la jalousie, esprit du mauvais génie, mit ses créatures en conflit. Il en fut irrité et les chassa tous de la montagne sacrée, donnant à chaque couple une chaîne munie d'un crochet et leur dit : *« Allez partout traînant ce crochet. Là où il sera retenu, vous vous installerez. »* Chacun des couples partit dans une direction.

Les ancêtres des Gaos partirent vers l'est. Ils marchèrent jour et nuit. Toutes les sources étaient taries, le bruit des feuilles sèches craquant sous les pas éloignait le gibier. Le crochet glissait, glissait, sans jamais s'arrimer. Le couple apprit ainsi, au long des semaines, à connaître la faim et la soif.

Un soir, à l'heure où les singes vont boire, le crochet se fixa enfin sur une racine presque invisible, à fleur de terre. Elle était si fine que l'homme n'y crut pas. Il tira, tira. La chaîne et le crochet tinrent bon. Exténué, il leva les yeux pour examiner l'arbre dont la racine retenait le crochet. C'était un makoré, dont le feuillage épais formait un large cercle d'ombre.

L'homme et la femme comprirent qu'ils étaient arrivés. Dans le souci de mieux connaître les lieux, ils en firent le tour et découvrirent que l'arbre se trouvait au-dessus d'un ravin au fond duquel coulait une eau claire. Ils descendirent *précipitamment* et se désaltérèrent. Mais en regardant mieux, là *où naissait le ravin*, ils s'aperçurent qu'ils buvaient à la source de la sève du makoré, la source de leur salut.

A cet endroit, ils vécurent heureux, longtemps, et eurent beaucoup d'enfants, à cet endroit. Lorsqu'ils moururent, après leurs funérailles, leur fils aîné entendit le makoré dans un rêve : *« Désormais*, lui dit-il, *je représente vos parents ; celui qui se confie à moi aura tout ce qu'il désire. »*

Depuis ce jour, la famille gao adore le makoré en lui offrant, chaque année, un mouton avant de se confier à lui. – F.F.



هكذا من الأصل

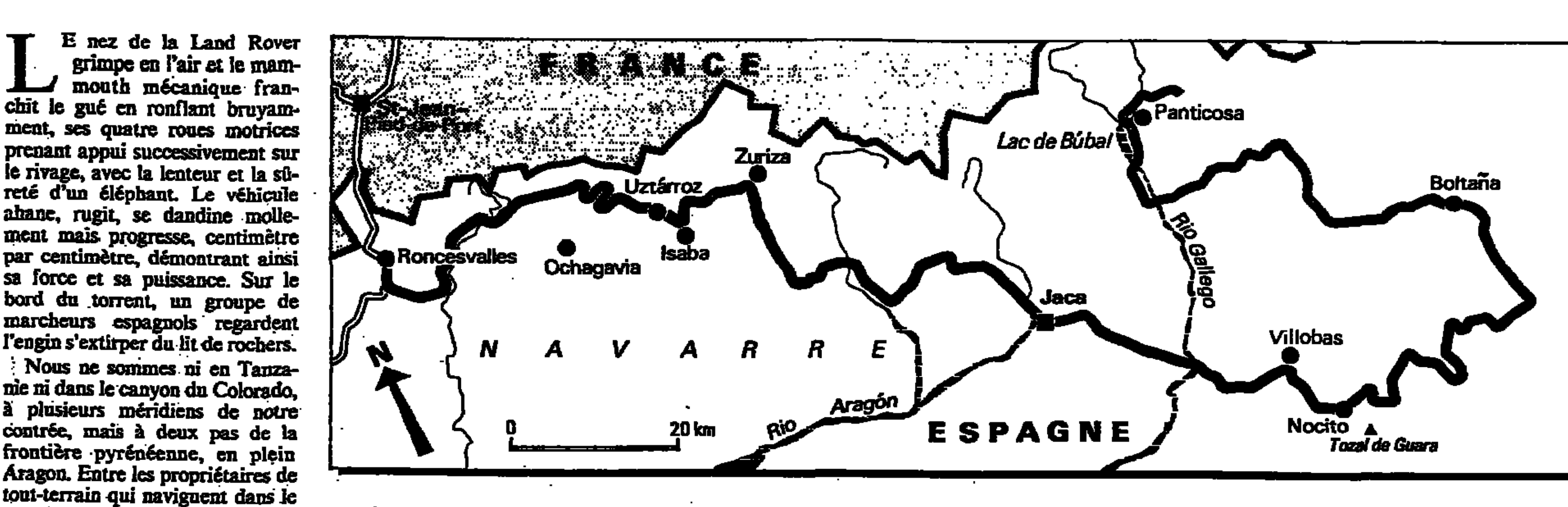


A gué, ô gué !

Bondir dans les lits des rivières et sur les pistes des Pyrénées espagnoles.

LE nez de la Land Rover grimpe en l'air et le mammouth mécanique franchit le gué en ronflant bruyamment, ses quatre roues motrices prenant appui successivement sur le rivage, avec la lenteur et la sûreté d'un éléphant. Le véhicule ahane, rugit, se dandine mollement mais progresse, centimètre par centimètre, démontrant ainsi sa force et sa puissance. Sur le bord du torrent, un groupe de marcheurs espagnols regardent l'engin s'extirper du lit de rochers.

Nous ne sommes ni en Tanzanie ni dans le canyon du Colorado, à plusieurs méridiens de notre contrée, mais à deux pas de la frontière pyrénéenne, en plein Aragon. Entre les propriétaires de tout-terrain qui naviguent dans le « triangle d'or » du quatre-roues motrices (La Closerie des Lilas, les Champs, le Sentier) et ceux qui ne prennent de plaisir qu'au-dessous du 15e parallèle, on peut trouver un juste milieu... Les Pyrénées espagnoles offrent à la fois la proximité, le dépaysement et les vastes étendues désertiques, rocailleuses et arides, propices à l'épanouissement du 4 x 4. De Saint-Sébastien à Barcelone, point de nuances : le véhicule local est la Land Rover, revue et corrigée par l'industrie espagnole et la société Santana. C'est la voiture du paysan, du militaire, du policier et du notable.



Le périple commence à partir du Pays basque français, d'où l'on grimpe rapidement vers le Sud et... les lois de la contrebande.

Il faut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que Pascal avait raison : ce qui est valable au nord des Pyrénées ne l'est pas au sud. Les paysages changent, les villages, si nombreux en France, disparaissent au profit d'un habitat très dispersé, la verdure fait place à une terre colorée et desséchée.

Le périple commence à partir du Pays basque français, d'où l'on plonge rapidement vers le sud. De Roncesvalles, un chemin rapide suit les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. La Land est robuste, mais excessivement lente, et si rien, ou presque, ne l'arrête, rien non plus ne la prédispose à rouler vite. Les côtes sont escaladées à la vitesse d'un pèlerin, mais, dès que le terrain s'aplanit, le véhicule dévale creux et bosses sans se soucier des inégalités de surface, avec une santé dont la seule limite est celle du pilote et des passagers ! A l'intérieur, c'est force 8 sur un chalutier en mer du Nord, et il faut s'accrocher aux barres de maintien jusqu'à s'en blanchir les phalanges.

Après plusieurs kilomètres de piste, on butte sur une barrière classique, faite de bois et de barbelés, servant à la fois de frontière et de garde-vaches. Mais les lois de la contrebande sont respectées, et de nombreuses trouées permettent au plus humble néophyte de jouer à saute-frontière ! On s'imagine, frissons dans le dos, les silhouettes d'hommes courbés grimpant silencieusement le long de la montagne sur des chemins rocailleux usés par des générations de Ramuntchos. On joue sur plusieurs kilomètres avec cette « frontière » matérialisée, avant de replonger vers l'Espagne à travers un immense champ de fougères. La Land Rover frotte son museau à cette végétation abondante. Le chemin glisse sous les roues de profondes ornières, et le protège-carter peut enfin remplir son rôle, aussi bruyamment que possible. Après la fougère, l'inévitable gué rempli de cailloux que la Land avale avec boulimie.

De l'autre côté, une vallée épargnée par les hommes et un endroit étrange, mélange de village mexicain d'altitude et de forteresse : la Fabrica de Orbaiceta. Trois ou quatre énormes bâtisses accolées à une fabrique rafistolée de toutes parts, tenant à la fois de la caserne et de l'église. Un bar, sombre et grand comme la gare Saint-Lazare, mais totalement désert. Une boisson bien fraîche, et l'on continue plein est, sous un soleil d'enfer. La piste est très roulante, et la Land s'en donne à cœur joie, ainsi qu'en témoigne le gros nuage de poussière accroché à ses basques.

L'arrivée sur le barrage d'Irabia est étonnante, le lac aux formes originales et de couleur pistache ne se découvrant qu'au dernier tournant. On y plantera la tente près du torrent qui l'alimente.

Le lendemain, la Land met le cap sur le parc d'Ordessa. Le brouillard est très dense et le hors-piste devient une partie de cache-tampon. Un conducteur de bulldozer nous remettra sur la bonne voie. L'arrivée sur Otchagavia se fait à travers des champs de patates, et, sitôt le village traversé, il faut obliquer derrière la scierie pour prendre une petite piste très raide. Traverser la sierra de Uztarroz va s'avérer plus difficile que prévu. Les pistes sont abondantes, et le problème – comme dans toute l'Espagne d'ailleurs – est de trouver la bonne. Dix fois, le même scénario va se répéter : un chemin qui se rétrécit, une barrière et une impasse sous forme d'un champ de pommes de terre ! Au bout de plusieurs heures, un paysan nous indiquera la route à suivre. Grâce à lui, nous reprendrons le chemin d'Isaba, puis celui de Zuriza, avant de plonger vers l'Aragon, but de notre escapade.

Le parcours est très roulant et sans histoire. Passé Jacca, nous fonçons vers la sierra de Guara en empruntant le lit d'un rio sur plusieurs kilomètres. La Land grimpe sur la berge en faisant rouler les galets et reprend la piste avec vigueur. A Nocito, une source d'eau potable permet de refaire le plein des réservoirs avant de continuer vers les gorges de Mascun. La piste longe plusieurs villages abandonnés, dans un paysage desséché par le vent et l'absence de pluie. Cette terre craquelée, rougeâtre, a fait fuir les paysans. Les marcheurs, les « motards verts », les amateurs de tout-terrain, les ont remplacés. Pas pour le plaisir de tout le monde... Bara : vingt-quatre maisons, dont deux encore habitées. Un champ de blé en travers de la piste, une chaîne et un panneau « sens interdit » ! Anachronique dans un pays où les voitures sont encore plus rares que les nuages...

BUTHAUD-RUSH

En fait, il ne reste plus qu'une piste, une vraie, une dure, pour amateurs de sensations fortes. Elle démarre plusieurs kilomètres avant Bara, aussitôt après le petit rio sur lequel un pont vient d'être construit, et aboutit à Nasarre. Cette piste emprunte le lit du torrent, le traverse une dizaine de fois, grimpe le long de la montagne, au ras de la falaise, avant de plonger dans le vide. Il faut compter sur une moyenne de 2 kilomètres à l'heure. C'est le terrain favori de la Land, qui escalade les rochers sans sourciller. La difficulté lui plaît, elle est née pour l'affronter. Cette piste d'environ 8 kilomètres n'est pas exempte de dangers. Il faut prendre son temps et garder son sang-froid. Pour le conducteur, l'épreuve est épuisante, physiquement et nerveusement, mais quel plaisir de sentir un engin de plus de 2 tonnes s'arracher d'un lit de rochers à la force des crabots !

Au terme de l'aventure, la frontière vous attend avec ses douaniers moustachus. Ainsi s'achève un voyage dans un autre monde. Le dépaysement était à notre porte et nous ne le savions pas.

DOMINIQUE GAUTRON.

Ce qu'il faut savoir

– Parcours réalisable en toute saison, mais attention aux torrents après la fonte des neiges !

– Partir de préférence à deux véhicules, l'un pouvant sortir l'autre d'un mauvais pas. Si vous partez seul, munissez votre 4x4 d'un treuil à l'avant, car rien n'est plus stupide que de rester « planté » dans un gué.

– Comptez sur une moyenne de 20 km/h, et ne faites pas plus de 100 km par jour, sous peine de saturation.

Ce qu'il faut emporter

– Sérum antivenimeux : les vipères ne sont pas rares, les pharmacies, oui !

– Boussole.

– Paire de jumelles.

– Sac à dos.

– Une gourde.

– Un altimètre.

– Cartes : Michelin n° 42 pour l'ensemble du périple. IGN pour les détails : nos 113, 69, Pays basque EST au 1/50 000, Béarn, parc national des Pyrénées au 1/50 000.

● Acheter, à Jaca, la carte de la sierra de Guarda au 1/50 000, dans les librairies. Elle comporte des défauts, mais se révèle utile (Cayetano Enriquez de Salamanca, 1983, 1/50 000. A Pau, Librairie des Pyrénées, 14, rue Saint-Louis, vous trouverez également une carte de cette sierra, au 1/60 000 (de P. Pontroué), et des guides régionaux sur les Pyrénées.

● Enfin, vous pouvez acheter les cartes espagnoles réalisées par l'armée ; on les trouve dans les librairies, et même en France près de la frontière. Elles sont très détaillées.

Les enfants, les bagages, le chat et l'oiseau

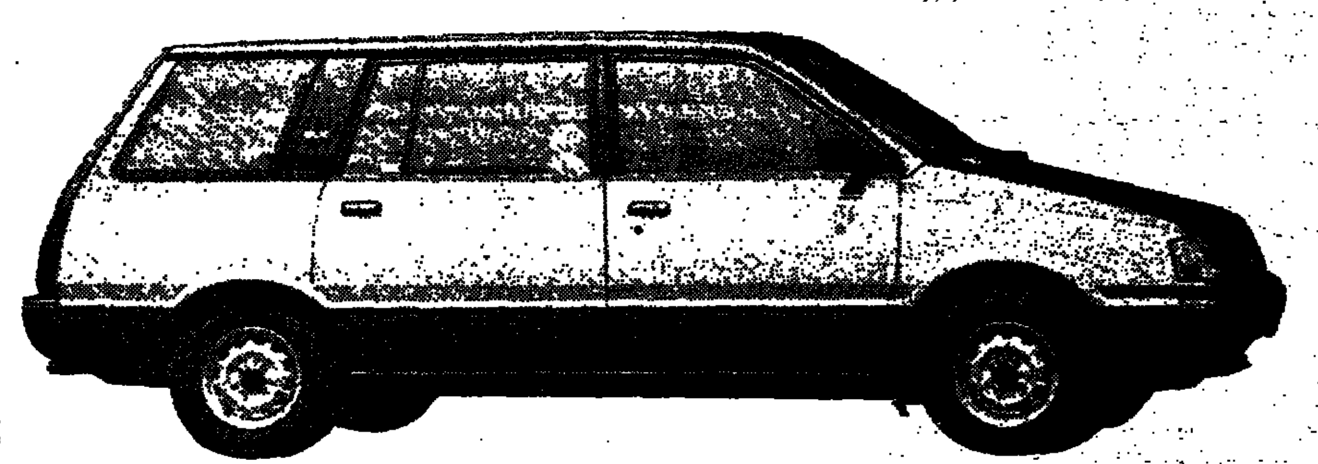
La Space Wagon pour bien dominer la situation et voir la route en rose.

AU départ, il y a l'objectif, aussi vieux que l'automobile, visant à concilier l'apparemment inconciliable : les performances et le volume habitable. Certes, les spacieuses berlines modernes allient aujourd'hui extrême confort et puissance à revendre. *N'empêche qu'une fois* satisfait le plaisir du conducteur et celui de trois passagers adultes (donc paisibles) reste entier le problème posé par deux univers plutôt antinomiques : l'automobile et la famille. Quel est le père de famille qui, victime de ce mélange détonant, n'a pas constaté le phénomène de rejet qui, presque inéluctablement, se *manifeste au sein de sa petite* tribu, à peine parcourues les premières dizaines de kilomètres. Non, il n'y a rien à faire : le coefficient de pénétration dans l'air (le fameux Cx) d'une famille en mouvement est, la plupart du temps (si l'on écarte les grands moyens, type sommifères), franchement désastreux.

Les Américains, qui, dit-on, restent souvent de grands enfants (dans un pays où, effectivement, l'enfant est roi), ont été les premiers à se pencher sur le problème et à y apporter des solutions. Essentiellement, il est vrai, en bricolant ou en modifiant des véhicules de série – voitures mais surtout petits fourgons – ainsi détournés de leur vocation première. Et surtout sans se soucier des performances, attitude fort compréhensible dans un pays qui a tué la vitesse à coups de limitations. Ainsi, au plaisir de rouler s'est subsitué le plaisir de se déplacer dans de véritables véhicules de loisirs souvent destinés à faire oublier aux passagers un trajet parfois fastidieux compte tenu des distances et du climat. Avec, pour résultat, de véritables salons mobiles où, derrière des vitres fumées et dans un confort moquetté et climatisé, on sirote une bière en regardant la télévision.

Un créneau que ne pouvaient manquer d'explorer des *Japonais* toujours à l'affût. Avec, par exemple, la Nissan Vanette ou la Toyota Tercel. Mais surtout, dans la lignée des derniers-nés américains, la Dodge Caravan et la Plymouth Voyager (inconnus en France), avec la Honda Shuttle, la Toyota F, la Nissan Prairie et *la Mitsubishi Space Wagon*. Une nouvelle vague japonaise qui, une fois n'est pas coutume, se heurte, sur la Marché européen, à un concurrent inattendu : la Renault Espace, une merveille d'aérodynamisme qui conjugue, d'une façon presque optimale, l'habitabilité, le confort et des performances *dignes des meilleures berlines*. Pour un prix oscillant entre 96 000 et 110 000 F, ce qui en fait le haut de gamme du genre, une position confirmée par une campagne de pub axée sur une image de marque plutôt luxueuse. Avec, en contrepartie, le risque de se voir couper la clientèle sous les *roues par des japonaises visant* à peu près la même cible, mais – qui s'en étonnera – un cran au-dessous, au niveau du prix. Ainsi la Prairie et la Space Wagon frisent-elles respectivement les 80 000 et 90 000 F.

De quoi en faire des rivales d'autant plus sérieuses que, performances exceptées, les prestations et les séductions offertes sont largement comparables à celles de l'Espace. Partis sans complexes à la conquête du monde, les Japonais, qui ne lésinent pas sur l'autosatisfaction, expliquent que, pour créer la Space Wagon, les techniciens de Mitsubishi ont, simplement, *« fait table rase et repris les problèmes fondamentaux de l'automobile »*. Disons, plus modestement, qu'ils démontrent une fois de plus, en la circonstance, leur étonnante aptitude non à franchement innover mais à sauter dans les trains en marche pour, finalement, résoudre avec brio, rapidité et économie, *des équations demeurées sans réponse ou jusqu'ici mal résolues*. Et surtout leur capacité économique *à offrir moins cher* des produits presque équivalant à ceux des grands constructeurs étrangers.


D.R.

Comment ne pas être frappé, par exemple, par la similitude de profil entre l'Espace et la Space Wagon ? Allongez le toit de la japonaise, prolongez-le d'un pare-brise *plongeant dans l'alignement* du capot et voilà la française. Un coup de crayon qui, il est vrai, change tout. La Space Wagon y perd, certes, une ligne futuriste, mais elle y gagne un « look » moins frimeur et plus sympa, moins élégant mais plus chaleureux. Toute la différence entre *une* belle et *une bonne gueule*, entre l'aristo pur tweed et le gentleman farmer en velours côtelé.

Pour qui l'aborde pour la première fois, la Space Wagon apparaît très vite comme l'ami qui vous veut du bien. A vous mais aussi à votre famille. Un ami qui vous accueille non seulement à la bonne mais *à la belle franquette*. Sans façon mais sans lésiner. Non pour vous en mettre plein la vue, mais pour vous assurer un maximum de confort et de sécurité. Sans oublier le plaisir de conduire, nullement sacrifié dans ce véhicule mixte aux dimensions compactes : 4,3 m de long sur un *1,6 m de large et une hauteur hors tout de 1,5 m (1,28 m sous plafond)*. Un véhicule qui combine *les avantages d'un break et d'une* berline, et dont le nouveau moteur quatre cylindres de *1755* cm3 offre une puissance de 90 ch et garantit un bon 160 km/h. De quoi vous épargner la fort désagréable impression de se traîner *sur la route*. Que demander de plus quand on se trouve au volant d'une spatieuse voiture familiale aux sept vraies places ? Pas grand-chose, à vrai dire, même si les deux derniers des cinq rapports et la boîte manuelle sont un peu trop longs, ce qui oblige, effectivement, à jouer du levier (au demeurant très agréable) pour maintenir la cadence, à vitesse élevée.

Au goût de Gide ?

Ajoutez à cela un faible niveau sonore (en ville, la stéréo s'en donne à cœur joie), une direction ferme (assistée en option), une grande visibilité (deux rétroviseurs extérieurs réglables et une lunette arrière avec essuie-lave-glace), un tableau de bord aux instruments clairs et complets (compte-tours, compteur journalier, montre à quartz digitale, voyants indiquant si une porte est mal fermée ou si le réservoir à *soif) et des commandes bien regroupées*. Autant de détails qui font la vie belle à un conducteur *qui, confortablement installé*, « règne » sur son véhicule avec l'impression sécurisante de bien dominer la situation et de voir la route en rose. Un sentiment renforcé par une excellente tenue de route, saine et franche, et ce quelque soit le nombre de personnes transportées, grâce à des *amortisseurs à réponse variable* (suivant la charge) et un système de régulation de freinage extrêmement précis. Sans oublier, une consommation plus que raisonnable, même à pleine charge : 6,4 litres à 90 km/h ; 8,5 à 120, et 10,8 en parcours urbain.

Reste l'essentiel, y compris *pour le bonheur du conducteur* : le bien-être des passagers, surtout les plus jeunes, par nature les plus réfractaires à ce mode de transport. Verdicts à chaud : *« La classe ! »*, s'exclamera Benjamin, sept ans : *« Comme dans un avion ! »*, constatera Simon, neuf ans, en découvrant les porte-verres ; *« Un rêve ! »*, résumera Mélanie, douze ans. Une fois le tour du propriétaire accompli (4,26 m3 de volume habitable), une fois explorés vide-poches, boîtes à gants et compartiment à bagages sous le siège avant, réglés les appuie-tête, testée l'accessibilité aux places arrières, *expérimentées toutes les façons d'incliner*, de replier et d'escamoter les sièges, voire de les transformer en *une ou deux couchettes, caressés* velours et moquette et vérifiée l'efficacité de la climatisation, chacun choisira, puis marquera, son territoire. Histoire de constater, pour les parents qui ne le savaient pas déjà, que, pour un *enfant, voyager heureux c'est*, souvent, voyager couché...

La perfection n'étant pas de ce monde, on regrettera deux choses. D'abord que la banquette centrale ne puisse faire face à la banquette arrière. Ensuite que ce véhicule « révolutionnaire » n'ait, pas plus que ses rivaux, trouvé la parade à la quasi-absence de coffres à bagages quand tous les sièges sont déployés. A quand des soutes aménagées sous le plancher ou dans le toit ?

En conclusion, Gide n'aurait certainement pas beaucoup apprécié cette voiture qui, conviviale jusqu'au bout des pneus, clame ostensiblement : *« Familles, je vous aime ! »* Un cri du cœur auquel risquent, en revanche, de ne pas résister les conducteurs-pères de famille qui ne manqueront pas d'être impressionnés par l'étonnant rapport qualité/prix de cette Space Wagon la bien-nommée.

PATRICK FRANCÈS.

Français ou italiens des breaks nerveux

Les breaks ont de plus en plus tendance à perdre leur caractère purement utilitaire pour rejoindre le camp des voitures de loisirs. Il en découle un souci *de la part des constructeurs* : attirer non seulement ceux qui *recherchent une voiture utilisable* en ville ou sur route pour transporter des objets encombrants, mais aussi séduire ceux qui recherchent un véhicule de vacances. Citroën proposera dans quelques jours un véhicule de ce type en trois versions (7 CV, 1 580 cm³, 94 ch ; 9 CV, 1 905 cm³, 105 ch ; 7 CV, 1 905 cm³ diesel, 65 ch). Ce sont des dérivées de la gamme BX qui connaît un grand succès commercial par ailleurs. Atout principal : la technique Citroën *et une suspension hydropneumatique* à hauteur constante. *Inutile de rappeler que sur la* route ces BX break bénéficient de qualités routières éprouvées, tout comme les autres modèles de la gamme.

Chez Fiat, c'est une exploitation de la *Regata* qui va être lancée avec quatre motorisations possibles (1300 cm³ à ACT, 1600 cm³ à double ACT et deux diesels, 1700 et 1900 cm³). Baptisées « Regata-week-end », ces véhicules sont élégants, bien finis, avec une recherche d'aménagement intérieur destinée à séduire plus les femmes que les conducteurs de sexe masculin.

Citroën aussi bien que Fiat espèrent avec ces nouveaux modèles de loisirs regagner quelques points sur le marché du break qui avait tendance à se tasser depuis quelques années. Il faut dire que beaucoup de berlines comportent désormais des installations intérieures transformables susceptibles de permettre le transport occasionnel d'objets encombrants, comme par exemple des vélos d'enfant... – C. L.

Land-Cruiser Toyota : pare-chocs chics



D.R.

QUI pouvait imaginer il y a *trente ans – date de* naissance de la Land-Cruiser de Toyota – que le jour viendrait où tout constructeur dans le vent aurait l'obligation d'avoir dans son catalogue un véhicule 4 × 4, un vrai tout-terrain, voiture de franchissement ? Pour le seul marché français 300 véhicules de ce type ont été vendus en 1969, 1 000 en 1975, 17 332 en 1984 ; voilà des chiffres qui parlent et qui expliquent *la nécessaire diffusion* de tels véhicules par les marques. *Mais si l'extension du marché a* contraint les firmes automobiles à prévoir la construction de ces engins jusqu'alors réservés aux « pros » du dépannage ou du rallye en terrain difficile, l'élargissement de la clientèle les a amenées également à imaginer autre chose que des véhicules purement utilitaires, *rustiques*, *bruyants* et inconfortables. Les Anglais avec leur Range-Rover avaient montré le chemin. Nissan-Datsun avec les modèles Patrol, Mitsubishi avec les Pajero, American Motor avec ses Cherokee et maintenant Toyota avec ses Land-Cruiser revues et corrigées, les ont aujourd'hui largement *rejoints*. Difficile de conserver longtemps un monopole en matière automobile.

Quoi qu'il en soit, voici donc *arrivée la Land-Cruiser de nouvelle* génération née chez Toyota. La différence qui sépare ce nouveau modèle de l'ancien porte essentiellement sur le « look », *selon l'expression* à la mode, le confort de conduite et la robustesse qui ne souffre pas de cette cure de rajeunissement. Baptisée « Série 70 », cette gamme de nouveaux modèles comporte une version dite « légère » (10 CV, prix de base : 95 950 F) et une version « tous usages » (14 CV, 115 950 F). Un châssis court tôlé ou bâché, 2 portes avec un *2 446 cm3 Diesel*, voilà pour la « légère ». Un châssis moyen ou long, tôlé ou à toit amovible, avec le 3 341 cm3 Diesel aussi, voilà pour le « tous usages ».

Mais ce qui importe le plus est ce que l'on trouve en série sur toute la nouvelle gamme : cinq vitesses à la boîte, direction assistée, un *différentiel* à glissement limité, moyeux débrayables, pare-brise galbé, freins à disques à l'avant, réservoir de 90 litres. Autre découverte en la prenant en main : une suspension à ressorts hélicoïdaux, et un aménagement *intérieur qui fait partiellement* oublier qu'il s'agit là d'un véhicule sérieux, sérieusement fait, et pas seulement pour les citadins gagnés par l'imagination des grands espaces exotiques.

A l'usage, le véhicule apparaît aisé à conduire, d'un niveau sonore raisonnable et d'une finition digne de la marque. Et puis, quel sentiment de sécurité avec ses larges pare-chocs et ses tôles armées !

C. L.

La Honda Civic Shuttle 4×4 : la tout-chemin

SUIVANT l'exemple de plusieurs grands constructeurs – Renault, Toyota, Fiat ou Alfa Roméo, – la firme japonaise Honda vient de commercialiser en France *un véhicule à quatre roues* motrices, la Civic Shuttle 4×4, *modèle directement dérivé de la* berline lancée en 1984.

Vue de l'extérieur, la Shuttle 4×4 ne se différencie en rien – ou presque – de sa sœur aînée : la carrosserie ne subit aucune modification, l'empattement reste identique, seule la garde au sol est légèrement augmentée (120 mm de plus). L'équipement intérieur *est très complet comme* à l'habitude chez les constructeurs japonais.

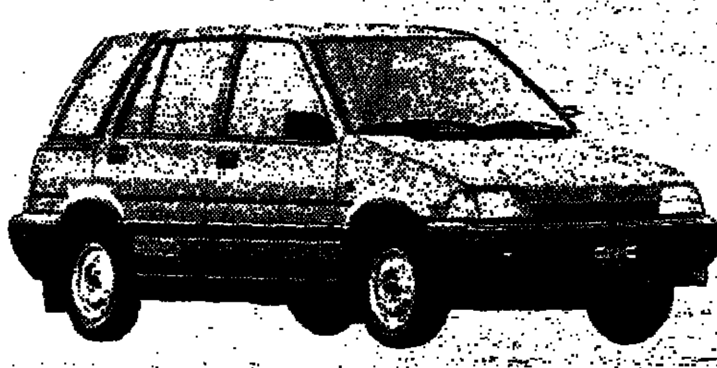
L'intérêt de la Shuttle réside évidemment dans son système de transmission qui en fait un véhicule bivalent aussi à l'aise sur le goudron que sur la terre. Propulsée par un moteur de 1 488 cm3 qui développe 85 ch à 6 000 tr/mn, la Shuttle est un 4×4 de type léger, c'est-à-dire que le conducteur choisit librement son type de propulsion (2 ou 4 roues motrices), et cela quelque soit la situation de la voiture (*arrêt, accélération ou décélération*). Point important : le transfert de deux à quatre roues motrices se fait très simplement puisqu'il suffit de presser du doigt un interrupteur situé sur le tableau de bord. La boîte de vitesses est à cinq rapports plus une «super-première» très courte, *utilisable uniquement en configuration* 4×4.

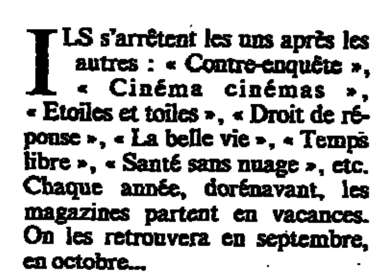
Sur route, la Shuttle fait preuve *de nervosité* et d'une vitesse de pointe convenable (157 km/h), la tenue de route, bonne, se trouve améliorée, sur route humide ou enneigée, par la présence des quatre roues motrices, et, sur terre, la 4×4 Honda n'a *pas à rougir de* son comportement : conçue *comme une tout-chemin* et non comme une tout-terrain – gare aux ornières trop profondes ! – la voiture se sort de beaucoup de mauvaises passes grâce notamment à cette première super-courte qui délivre un rapport 40 % inférieur à celui de la première classique. Même avec quatre personnes à bord, *pas de problèmes* pour s'arracher du bourbier.

Avec la Civic Shuttle 4×4, Honda complète efficacement la gamme de ces berlines tout-chemin qui attirent la clientèle des régions montagneuses, mais aussi les citadins en mal de chemins creux.

L. M.

• HONDA SHUTTLE CIVIC 4×4 : 7 CV. Consom. : 6,5 l à 90 km/h ; 9 l à 120 km/h ; 9,2 l en ville. Prix TTC : 76 000 F.





at et l'oiseau

TELEVISION

Les magazines partent en vacances

L'heure de la remise des prix...

ILS s'arrêtent les uns après les autres : « Contre-enquête », « Cinéma cinémas », « Etoiles et toiles », « Droit de réponse », « La belle vie », « Temps libre », « Santé sans nuage », etc. Chaque année, dorénavant, les magazines partent en vacances. On les retrouvera en septembre, en octobre...

Tous ? Pas sûr. Une incertitude pèse sur un certain nombre d'entre eux. En même temps que se concoctent les futures grilles de la rentrée – la concurrence se fera de plus en plus sévère et de plus en plus tard aussi – se préparent également des remises en cause. Lesquels passeront la double haie d'obstacles du taux d'écoute et du coût ? Que vaudra l'esprit de recherche et de sérieux dans la balance des doutes ? Mystère.

Ce qui est sûr, c'est que quelques-uns vont changer de jour et d'horaire. Il semble que la Haute Autorité veuille cette fois taper du poing sur la table. On ne devrait plus avoir à hésiter désespérément entre « Infovision » et « Résistances » le même jour. Il y en aura un désormais le mercredi, l'autre le jeudi. C'est bien. « Contre-enquête » va-t-il continuer sous sa forme habituelle ou sous une autre ? On a demandé à Anne Hoang, qui l'avait créé et lancé en avril 1983, de proposer un plan d'évolution. Les magazines se reposent. Une occasion sinon de faire le bilan, du moins de s'arrêter un moment sur quelques-uns d'entre eux, ceux qu'on aime bien.

« Contre-enquête », par exemple. Un petit magazine important bien qu'il ne fasse curieusement pas beaucoup parler de lui. Peut-être parce qu'il n'a cessé d'être bousculé, changé de jour et d'heure. On l'a retrouvé successivement la dernière semaine du mois, puis la troisième, maintenant la seconde. Ce mensuel, dont le taux d'écoute est très dépendant du jour et de l'horaire de diffusion justement (il peut tripler son taux d'écoute suivant qu'il est programmé le mardi, mauvais jour face à « La dernière séance », où le lundi et le mercredi, bons jours), fait un travail à contre-courant sur le fait divers, bénéfique pour l'esprit.

L'idée ? Revenir deux ans, quinze ans après sur ces drames du quotidien qui ont plus ou moins défrayé la chronique ; voir ce que le temps a fait sur les gens. La forme est classique, simple, un peu trop peut-être en ces temps sophistiqués. Le problème, c'est plutôt qu'il est irrégulier d'un numéro à l'autre, et même à l'intérieur d'un même numéro.



D.R.

Le dernier qu'on a vu – le 14 mai – illustre tout à fait les défauts et qualités du genre. On y a vu d'abord un petit document triste – des dessins fixes en noir et blanc – pour illustrer le quotidien de la France raciste (qui ne convaincra personne d'autres que ceux qui sont déjà concernés). Le reportage de Guy Olivier, après un début décourageant, prend sa force tout doucement au fur et à mesure qu'on découvre le pourquoi de cette confession monocorde. L'enquête sur une femme déportée qui a retrouvé, quarante-cinq ans après les avoir perdus, trois de ses cinq enfants grâce au Minitel est étonnant.

De même que le reportage fait sur Dominique, dix ans après qu'elle a été enlevée puis séquestrée par un adulte. Elle était une gamine à l'époque, et son histoire avait inspiré le film de Jacques Doillon, *la Drôlesse*. Elle est majeure aujourd'hui et Mireille Dumas l'interroge, la poussant un peu trop dans son sens à elle : ne serait-ce pas une histoire d'amour plutôt qu'une histoire sordide de viol ? Dominique découvre avec stupéfaction les images du film qui lui montrent une fiction qui serait peut-être vérité, cherche dans le coton de sa mémoire embrouillée par les récits des autres, son expérience. Bouleversant, cette frontière floue entre cinéma et réalité, cette réflexion, dix ans après un drame, sur la difficulté de le cerner.

Il dérange les ambassades

« Résistances » : cet autre mensuel, animé par Bernard Langlois, qui a lui aussi plusieurs fois changé de jour et d'horaire, a toujours son public fidèle, concerné (d'après une enquête, il serait perçu comme le magazine le plus cohérent). Difficile à réaliser pour des raisons évidentes, ce magazine des droits de l'homme – inobjectif – s'est tout à fait imposé et fait partie, comme « Droit de réponse » dans un autre genre, du paysage de la télévision. Il dérange bien sûr (les ambassades surtout), mois après mois il dénonce les atteintes aux droits, les violences, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud... mais il n'a pas réussi à couvrir l'Afrique et oublie un peu de balayer devant chez soi.

En le redémarrant en octobre, Bernard Langlois pense précisément ouvrir différents dossiers sur la société française : l'enseignement des droits de l'homme à l'école, le droit des enfants, la justice, l'instruction, l'ordre des médecins, problèmes éthiques... Pour éviter le côté trop déprimant du magazine, il essayera d'être plus positif aussi en donnant des informations sur les résultats d'une campagne, la libération d'un prisonnier, etc.

On attend toujours avec le même plaisir le magazine « Lire c'est vivre », de Pierre Dumayet. C'est bien plus qu'un magazine littéraire. On y découvre au-delà d'un roman des visages, la petite musique des gens. La réalisation est toujours très soignée. On entre à pas feutrés, mais l'esprit en éveil, dans la *vie* de l'écriture.

Le dernier de la saison, programmé cette semaine, est un des plus beaux qui soient. Autour de *l'Eloge de l'ombre*, écrit par le Japonais Junichiro Tanizaki, on passe de l'ombre à la lumière, on réfléchit sur la présence du temps dans la matière, sur les liens entre silence, ombre et toucher. Relevons au passage qu'il est curieux d'arrêter ce magazine l'été, au moment où l'on est justement beaucoup plus disponible pour la lecture, les voyages de toutes sortes, et pas seulement géographiques. Pourquoi ne pas rediffuser chaque semaine ce magazine fabuleux (1) ?

« Cinéma, cinémas » est un peu l'équivalent en pensée, en qualité d'image, de « Lire c'est vivre ». On aime ce magazine avec son côté hyper-luxe, hyper-soigné. Tout est pensé, cadré comme au cinéma. Nourri au biberon du cinéma hollywoodien, le trio Boujut-Andreu-Ventura nous jette chaque mois de quoi réactiver nos mythes et nos fantasmes de cinéphiles purs et durs. On aime, oui, et pourtant on y étouffe un peu à la longue. Ventura revendique très haut ses goûts, ses choix, il a raison... jusqu'à un certain point.

La limite, c'est celle qui nous pousse à aller respirer ailleurs, vers l'émission de Frédéric Mitterrand justement, vers « Etoiles et toiles ». Un magazine qui a ses tics et ses défauts pourtant, mais ouvert, passionné ! Avec Frédéric Mitterrand, on découvre d'autres mythes, indien, égyptien, anglais... « Cinéma, cinémas » s'est un peu enfermé sur le passé d'Hollywood et dans sa propre construction, comme un miroir qui se reflète à l'infini, sans cesse. Allez, un peu de vacances... on vous aime bien.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Nous venons d'apprendre par Pierre Dumayet que son magazine sera supprimé à la rentrée (« *non reconduit* » précise la direction d'Antenne 2 qui déclare avoir « *d'autres projets* » pour lui).

*V*u pour *V*ous

Déchirer la nuit

● **Film-document : Est-ce qu'on nous voit ? TF 1, mardi 18 juin, 22 h 15 (80 mn).**

Un enfant de dix ans, Manuel, aveugle de naissance. Face à lui, l'œil d'une caméra. Etrange rencontre que celle de ces deux regards dont l'un, perdu dans le monde des ténèbres, ne peut jamais fixer l'autre. Echange difficile où se désagrègent les règles classiques du cinéma. La caméra observe. Elle donne à voir ce que l'enfant cherche à comprendre : l'univers de voix, d'images, de couleurs, d'odeurs, de jeux qui entoure le mal voyant mais qui lui reste désespérément caché. Cet environnement qu'il cherche à percer pour mieux se connaître lui-même, pour mieux se situer. Approche délicate, réussie par la jeune réalisatrice Ariel de Bigault, qui a dû s'y reprendre à deux fois pour mener à bien cette tentative audacieuse et risquée.

Manuel vit au Portugal où il fait sa scolarité au collège Helen-Keller de Lisbonne. Un institut unique dans le pays : il intègre à parts égales dans ses effectifs, des aveugles et des élèves n'ayant aucun trouble de la vue. Pourquoi avoir choisi Manuel comme personnage central d'un tel film ?

Ariel de Bigault l'a remarqué au gymnase. Enfant plutôt malingre, habité d'une énergie trop contenue, enroulant mécaniquement, tête souvent baissée, une mèche de cheveux autour de ses doigts, il lui est apparu comme un être à la fois révolté et avide de connaître tout ce qui l'entoure. *« La communication est une forme de culture. J'aimerais pouvoir communiquer avec les gens, leur faire passer de bons moments »*, lui confie-t-il un jour. Le contact fut, au début, difficile à établir. La perspective d'être le « héros » d'un film angoissait Manuel.

Film lent – certains en feront le reproche – mais sensible par la manière dont il est traité (presque uniquement en plans larges) obligeant à maintenir une saine distance entre le spectateur et le petit aveugle. C'est lui, ici, qui trouve l'occasion d'approcher un peu notre univers et non pas nous autres, les voyants, qui plaquons le nôtre sur le sien.

ANITA RIND.

Les maléfices du pouvoir

● **Téléfilm : l'Homme de pouvoir, A2, mercredi 19 juin, 20 h 35 (90 mn).**

Le pouvoir est une drogue. Difficile de ne pas succomber à ses maléfices une fois qu'on l'a en main. Mais le pouvoir est fragile aussi. Et le prix à payer pour s'y maintenir est parfois plus lourd que pour y parvenir. L'essentiel, en cas de malheur, est de faire preuve de plus de cynisme que ceux qui cherchent à le ravir. Telle est, schématiquement, l'amère « morale » qui a inspiré au réalisateur Maurice Frydland – sur un scénario de François Debré – *l'Homme de pouvoir*.

L'histoire est celle d'un jeune et brillant politicien – Pierre Arditi tient admirablement le rôle – issu d'un milieu privilégié, qui s'est rapidement imposé dans l'appareil d'un parti politique puis est devenu ministre à quarante ans. Rien ne semble contrecarrer son ambition jusqu'au jour où ce battant est accusé par un journal – et l'affaire prend une dimension nationale – d'avoir fait torturer des prisonniers vingt ans plus tôt, lorsqu'il était officier en Algérie. Du jour au lendemain, ses proches, ses amis politiques – qui ont orchestré ce scandale, – l'abandonnent. Seuls sa femme, son conseiller personnel et sa secrétaire restent fidèles.

Inutile de chercher une clé dans cette intrigue. François Debré a voulu disséquer et mettre au grand jour les dessous de certains sordides mécanismes de la vie publique. Et ils sont, selon lui, à peu près identiques, quelle que soit la famille politique.

Quant aux événements d'Algérie, il a jugé normal de s'y référer comme d'autres le font pour la résistance ou la collaboration. Tel qu'il est, *l'Homme de pouvoir* offre de très belles qualités de réalisation (un bon rythme, beaucoup de temps forts) et d'interprétation.

A. Rd.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 16 JUIN

Le Rapace ■

Film français de José Giovanni (1967), avec L. Ventura, X. Marc.
TF 1, 20 h 35. (105 mn)

A Vera-Cruz, en 1934, l'amitié d'un aventurier européen, payé pour tuer un chef d'État, et d'un jeune homme de bonne famille dont ce meurtre doit faire un héros national. La propre mythologie de José Giovanni – qui en était, alors, à sa deuxième réalisation – passe à travers l'adaptation d'un roman « Série noire » de John D. Carrick. Scènes d'action, rapports psychologiques virils, réflexion sur la violence. Forte interprétation de Lino Ventura.

J'étais une aventurière ■

Film français de Raymond Bernard (1938), avec E. Feuillère, J. Murat (N.).
FR 3, 22 h 30. (100 mn)

Une comtesse russe, ruinée, se livre à des escroqueries aux bijoux dans les palaces, avec deux complices. Elle suit un homme qu'elle aime. Son passé resurgit. Références à certaines comédies américaines de l'époque, plus étude de caractères dans une tradition bien française. Narration classique, où domine la fantaisie. Raymond Bernard met en valeur les acteurs. Edwige Feuillère est la vedette étincelante de ce film où elle joue, très habilement, sur des changements de ton.

LUNDI 17 JUIN

Le Grand Frère ■

Film français de Francis Girod (1982), avec G. Depardieu, H. Ghanem.
TF 1, 20 h 35. (100 mn)

A Marseille, un gamin arabe protège un aventurier qui vient de tuer un notable (règlement de comptes personnel) pour qu'il remplace son grand frère abattu par la police et venge celui-ci. D'après un roman de Sam Ross, Francis Girod et Michel Grisolia ont construit une intrigue de « Série noire » qui, après une exposition assez longue (avec un rôle pour Jean Rochefort) en fait apparaître une autre. Au contact du jeune Ali et de sa sœur Zina, l'aventurier (c'est Depardieu, une fois de plus surprenant) découvre la vérité sociale d'un milieu pourri, la délinquance juvénile et la condition humiliante faite aux immigrés maghrébins.

La Peau ■

Film italien de Liliana Cavani (1980), avec M. Mastroianni, A. King.
FR 3, 20 h 35. (130 mn)

En 1943, l'écrivain italien Curzio Malaparte fait visiter Naples, occupée par les troupes américaines, à une Bostonienne, femme d'un sénateur, ignorant les réalités de la guerre. Adaptation très libre d'un roman de Malaparte – étrange personnage qui fut fasciste et antifasciste – qui a transformé l'écrivain, remarquablement interprété par Mastroianni, en guide de son film dans l'enfer d'une ville qui, après s'être libérée elle-même, connut, des palais aux quartiers populaires, les extravagances ou les difficultés de la survie. Catalogue de perversions, d'horreurs subies de force, dans un style hyperréaliste qui fit broncher certains critiques. Liliana Cavani a toujours été controversée.

MARDI 18 JUIN

Un jouet dangereux ■

Film franco-italien de Giuliano Montaldo (1978), avec N. Manfredi, M. Jobert.
A 2, 20 h 35. (120 mn)

Un petit-bourgeois milanais exploité par son patron, blessé, par hasard, dans une fusillade, découvre la joie de manier un revolver, devient un tireur d'élite. Scénario ambigu sur le thème de l'autodéfense. La mise en scène est quelconque, mais Nino Manfredi impose la transformation d'un être sans envergure en obsédé du pouvoir des armes.

Les Rôdeurs de la plaine ■

Film américain de Don Siegel (1960), avec E. Presley, B. Eden.
FR 3, 20 h 50. (90 mn)

En 1878, au Texas, un jeune fermier, né d'un père blanc et d'une mère indienne, est déchiré entre les deux communautés lorsque les Kiowas attaquent sa famille et veulent le récupérer. Conflit racial et rôle dramatique pour Elvis Presley que Don Siegel n'a pas tout à fait réussi à transformer.

L'Invasion des profanateurs de sépultures ■

Film américain de Don Siegel (1955), avec K. McCarthy, D. Wynter (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 23 h. (80 mn)

Une bizarre épidémie s'abat sur une petite ville de Californie. Des extraterrestres s'emparent des corps des habitants dont ils mûrissent les répliques robotisées dans des cosses. Ce film fantastique atteint au cauchemar par une mise en scène d'une terrifiante efficacité. On a voulu y voir – c'était encore l'époque de la « chasse aux sorcières » – une allégorie politique. Mais le danger représenté par les cosses est-il le communisme ou le fascisme ? On n'a jamais eu de réponse précise. Cette aventure hallucinante se suffit, d'ailleurs, à elle-même.

MERCREDI 19 JUIN

La Symphonie pastorale

Film français de Jean Delannoy (1946), avec M. Morgan, P. Blanchar (N.).
A 2, 13 h 45. (105 mn)

Pierre Blanchar, pasteur d'un village du Jura, roule des yeux hallucinés, parce qu'il est amoureux de Michèle Morgan, aveugle, enfant sauvage élevée et façonnée par lui. Le récit rétrospectif d'André Gide est devenu un mélo. Le film passa pour un chef-d'œuvre après sa Palme d'or au Festival de Cannes 1946. On en est revenu ! Reste l'interprétation de Michèle Morgan.

JEUDI 20 JUIN

Gaijin ■

Film brésilien de Tizuka Yamasaki (1979), avec K. Tsukamato, A. Fagundes (v.o. sous-titrée).
FR 3, 20 h 40. (105 mn)

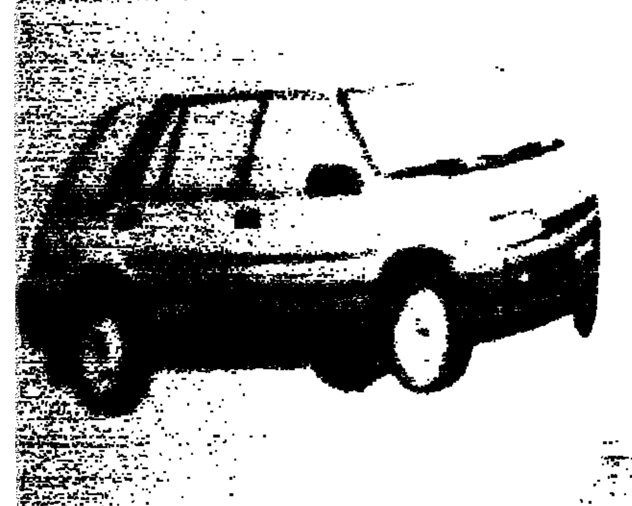
En 1908, des Japonais émigrent au Brésil, attirés par des promesses de travail rémunérateur. Ils se retrouvent traités en esclaves dans les plantations de caféiers. Une jeune femme lutte pour une meilleure condition. Brésilienne d'origine japonaise, la réalisatrice s'est inspirée de l'histoire de sa grand-mère pour raconter avec émotion, chaleur humaine, le triomphe d'une énergie féminine sur le déracinement et le malheur.

VENDREDI 21 JUIN

Un Américain à Paris ■ ■

Film américain de Vincente Minnelli (1951), avec G. Kelly, L. Caron (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 h 05. (110 mn)

Un ancien GI, artiste peintre, s'est fixé à Paris, où il attend la gloire. Il s'éprend d'une jeune fille qui ressemble à une apparition. L'intrigue est mince, mais quelle importance ? Elle intègre la vie quotidienne à la poésie, à la féerie visuelle d'une comédie musicale (ultra-célèbre) où, à un Montmartre de carte postale succèdent, dans un fabuleux ballet, des tableaux aux couleurs et au style de Renoir, Toulouse-Lautrec, Van Gogh, Utrillo, etc. Musique de Gershwin. Chorégraphie inspirée de Gene Kelly, avec lequel Leslie Caron danse l'amour onirique.



CANAL+

A table !

La cuisine est un peu comme le jazz, et les bons musiciens la font d'ailleurs souvent très bien. Il faut du cœur pour jouer avec un monde de sensations fugitives dont la perfection vous fera toucher du doigt l'éternité. Il y a cette même alchimie des éléments, des couleurs, ces dosages fins et nécessaires. Il n'est donc pas étonnant que Jean-Louis Comolli, grand amateur de jazz, ait commis une émission luxueuse, gourmande, qui procure du plaisir.

Pendant cinquante-cinq minutes, il nous plonge dans un monde ritualisé à l'extrême, un monde en uniforme, réglé comme à l'armée, avec cette différence qui n'est pas minime, qu'on n'y fait pas la guerre mais la cuisine. Sous forme de petits tableaux ou saynètes, on assiste à un de ces stages organisés depuis 1982 chaque automne par la Fondation Auguste-Escoffier, où de grands chefs viennent transmettre à des stagiaires — professionnels ! — quelques-uns de ces plats qui ont fait leur réputation. Les pétoncles en coquille à la duxelle de champignons sauce cresson de Jacques Cagna ou le médaillon de ris de veau au homard de Gérard Vié, par exemple.

En même temps qu'on assiste fasciné à la préparation, au découpage, à ce mouvement qui précède la cuisson, aux bruits (des couteaux, des casseroles) mêlés à l'énorme tension du suspense qui se prépare, on écoute les confidences des grands chefs. Celui-ci qui s'amusait à faire les poubelles des grands restaurants (et quelles découvertes !), celui-là qui parle des sensations mélangées du craquant et du mou, du chaud et du froid. Pour Comolli, l'art de la cuisine approche la mise en scène, le service se déploie comme un spectacle, et le « coup de feu » s'apparente au coup de théâtre. Silence, coups de gueule, sueur, buée, les grands chefs savent jouer avec cette « dramatique du plaisir ». On se lèche les babines, on craque.

CATHERINE HUMBLOT.

● **L'école des chefs, le 15 à 16 h 55, le 17 à 15 h 45, le 22 à 7 h.**

Sélection

TÉLÉFILM

Lace (l'histoire de quatre femmes de la haute société américaine et, plus encore, celle d'une vengeance bien mûrie. Lili, abandonnée à sa naissance, devenue star, n'a qu'une idée en tête : retrouver sa mère et lui faire payer cet abandon. Ce film, tiré du premier roman de la journaliste britannique Shirley Conrans, est construit sur des retours en arrière, dans une atmosphère où priment l'argent et le snobisme). Première partie le 15 à 20 h 35, le 17 à 13 h 30, le 19 à 14 h 40 (135 mn).

VARIÉTÉS, MUSIQUE

The Bette Midler Show, nuit du 15 au 16, à 2 h 10.

Répertoires nº 1 (en direct de Villeneuve-lès-Avignon, comment naît un disque de musique classique sur des œuvres de Mahler, Richard Strauss et Schumann), le 21 à 9 h.

Les films

MADAME CLAUDE Nº 2. — Film français de François Mimet (1981), avec A. Stewart, B. Fresson. Le 15 à 23 h, le 17 à 0 h 45, nuit du 21 au 22 à 3 h 10.

Prostituées de luxe au service d'une entremetteuse qui a des hommes politiques parmi ses clients.

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR. — Film français de Michel Gérard (1983), avec J. Lewis, M. Blanc. Le 16 à 17 h 15, le 18 à 10 h 20, le 20 à 16 h.

Un flic de Las Vegas vient en France rendre visite à son ancienne femme, remariée à un zozo.

RAGTIME ■■. — Film américain de Milos Forman (1981), avec J. Cagney, B. Dourif. Le 18 à 20 h 30, le 20 à 8 h 55.

L'Amérique du début du siècle vue à travers les histoires entrecroisées d'une héroïne de faits divers, d'une famille bourgeoise de New-Rochelle, de Noirs affrontant le racisme et du préfet de police de New-York.

TRIPLE CROSS ■. — Film français de Terence Young (1966), avec C. Plummer, R. Schneider. Le 19 à 21 h, le 21 à 11 h 5.

Pendant la seconde guerre mondiale, un cambrioleur britannique devient agent des services secrets allemands mais pratique le double jeu...

A MORT L'ARBITRE ■. — Film français de Jean-Pierre Mocky (1983), avec M. Serrault, E. Mitchell. Le 20 à 20 h 35.

Un psychopathe entraîne les supporters d'une équipe de football qui vient de perdre un match à la poursuite de l'arbitre qu'il rend responsable de cette défaite. Caricature sociale, ambiance surchauffée, réalisation fustigeant la bêtise, la violence, la passion sportive déviée.

STREAMERS ■. — Film américain de Robert Altman (1983), avec M. Modine, M. Wright. Le 21 à 21 h 5.

Affrontement de quatre soldats attendant de partir pour le Vietnam dans un baraquement. Passions déchaînées entre Noirs et Blancs, miroir de l'homosexualité. Un suspense à huis clos tiré d'une pièce de théâtre.

L'HISTOIRE DE PIERRA ■■. — Film italien de Marco Ferreri (1982), avec I. Huppert, H. Schygulla. — Le 16 à 0 h 5, le 18 à 0 h 55, le 20 à 11 h 25.

La complicité amoureuse d'une fille avec sa mère, fugueuse et folle, et avec son père... qui ne l'est peut-être pas. L'éducation sauvage, la liberté du corps et des sentiments en dehors de l'ordre familial. Du pur Ferreri, provocant ; deux grandes comédiennes.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

TRICHEURS ■. — Film français de B. Schroeder (1983). Avec J. Dutronc, B. Ogier. Le 15 à 9 h 5, le 21 à 23 h 5.

LE BATTANT ■. — Film français d'A. Delon (1982). Avec A. Delon, F. Perrier. Le 15 à 10 h 45, le 20 à 14 h.

CARMEN ■. — Film espagnol de C. Saura (1983). Avec A. Gades, L. del Sol. Nuit du 15 au 16 à 0 h 30.

WARNING (TERREUR EXTRA-TERRESTRE). — Film américain de G. Clark (1980). Nuit du 15 au 16, à 3 h 5, le 20 à 22 h, nuit du 21-22 à 0 h 40.

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ ■. — Film américain d'A. McLaglen (1980). Avec G. Peck, R. Moore. Nuit du 15-16 à 4 h 35, le 18 à 15 h 30.

RUE BARBARE ■. — Film français de G. Béhat (1983). Avec B. Giraudeau, C. Boisson. Le 16 à 11 h 10, le 18 à 23 h 5, le 20 à 23 h 35, le 21 à 13 h 50.

LA FLAMBEUSE ■. — Film français de R. Weinberg (1980). Avec L. Massari, L. Terzieff. Nuit du 16-17 à 0 h 5, du 18-19 à 0 h 55, le 20 à 11 h 25.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE ■. — Film allemand de R. W. Fassbinder (1981). Nuit du 16-17 à 1 h 40, le 18 à 13 h 35, nuit du 19-20 à 0 h 35.

PASSEUR D'HOMMES ■. — Film anglais de J. Lee Thompson (1978). Avec A. Quinn, J. Mason. Le 17 à 10 h 45.

LA QUART D'HEURE AMÉRICAIN ■. — Film français de P. Galland (1982). Le 17 à 20 h 35, le 19 à 11 h 25, le 21 à 9 h 25.

DANS LA VILLE BLANCHE ■. — Film suisse d'A Tanner (1982). Avec B. Ganz, T. Madruga. Le 21 à 15 h 35.

Samedi 15 juin / Dimanche 16 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 15 juin

8.00 Journal.
9.00 Reprise : Extérieur nuit...
10.15 Cinq jours en Bourse.
10.50 Musicalement. *Symphonie en ré mineur, de César Franck.*
11.30 De A à Zèbre.
12.15 Le rendez-vous des champions.
12.30 Bonjour, bon appétit : le waterzoï (le couscous de Bruxelles).
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.20 Dessin animé : le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
14.45 Départ des Vingt-Quatre Heures du Mans automobile.
15.40 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval.
16.16 Temps X. Astrolab 22. *Une nouvelle série, 13 épisodes.*
17.05 Histoires insolites : Monsieur Bébé.
18.05 Trente millions d'amis.
18.35 Magazine auto-moto.
19.00 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : les Copains de la Marne.
De C. Spiero. Avec P. Crauchet, P. Le Person, J. Denis...
Pêche, promenade en barque, parties de pétanque, où l'on joue l'apéro... toute l'atmosphère du petit monde de la banlieue parisienne avec ses personnages attachants : Paul, veuf et retraité ; Gaby, le menuisier ; Adrien... Le ton doux-amer des guinguettes chères à Renoir. — M. M.
22.10 Droit de réponse : Revue de presse. Emission de Michel Polac.
Avec D. Vernet, notre collaborateur, N. Copin, la Croix, *D. Jamet,* le Quotidien, *P. Benichou,* le Nouvel Observateur, *M. Gallo,* le Matin de Paris, *J.-M. Bouguereau,* Libération, *C. Cabane,* l'Humanité, *M. A. Burnier,* Actuel, *J.-F. Held,* l'Evénement du jeudi.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
0.45 **La nuit des potes à la Concorde.**
Exceptionnellement, « Extérieur nuit », l'émission de Michel Cardoze, se met au service de la fête de la Concorde organisée, notamment, par l'association SOS-Racisme. Musique jusqu'à 3 h du matin.

Dimanche 16 juin

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec les pompiers de Paris au fort de Villeneuve-Saint-Georges. Préd. Père Stan Rougier.
12.02 Midi Presse.
Emission de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Pierre Juquin, membre du comité central du PCF.
12.30 Automobile : les Vingt-Quatre Heures du Mans.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Sports dimanche.
Les Vingt-Quatre Heures du Mans, motocross, et tiercé à Chantilly.
16.30 Variétés : La Belle vie.
Avec Dalida, Super Tramp, etc.
17.30 Les animaux du monde.
18.05 Série : Guerre et paix.
19.00 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Avec Harlem Désir, responsable de SOS-Racisme.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Rapace.**
Film de José Giovanni.
22.30 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.40 Journal.
00.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

Samedi 15 juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants.
10.30 Reprise : Super-platine.
Carrara, Madonna, Gilles Marshall, Chaz Jankel...
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Fantasia de la grimpe » (escalade dans les calanques de Cassis) ; « K 2, la montagne sauvage ».
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : Têtes brûlées.
14.15 Terre des bêtes : les Zoos.
14.50 Les jeux du stade.
Auto : Vingt-Quatre Heures du Mans ; Equitation : CSIO d'Aix-la-Chapelle ; Handball ; cyclisme.
17.05 Récré A 2. *Les Schtroumpfs ; Wattoo-Wattoo ; Téléchat...*
17.25 Série : Poigne de fer et séduction.
17.55 Le magazine d'information de la rédaction.
Au sommaire : Calva en cavale (trafic d'alcool sur les routes de France) ; sois sage et tais-toi (l'affaire Sylviane Censier ou le droit de choisir ses « parents de cœur ») ; Freddy Maertens, un champion.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
Autour de Thierry le Luron, invité vedette, qui donnera un pot-pourri de son spectacle, Mireille Mathieu...
22.05 Magazine : les enfants du rock.
Portrait d'un tendre cow-boy, Etienne Daho, mèches brunes sur le front, chansons pastel, climats gris, personnels, intimes (par Alain Wais et Pascal Signolet). Puis les Doors, Nina Hagen, etc.
23.20 Journal

Dimanche 16 juin

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Secret diplomatique.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Feuilleton : Et la vie continue.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Puerto Monte-Lago Argentino.
21.35 Documentaire : La splendeur des Moghols.
Série en quatre parties de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon.
Nº 2. La Taj-Mahal, une histoire d'amour. Ce légendaire mausolée que l'empereur Shah-Jehon fit construire à la mémoire de son épouse témoigne d'une belle histoire d'amour. La construction du Taj-Mahal a obéi à toute une symbolique, et le film développe les données ésotériques qui correspondent à sa face cachée.
22.25 Concert magazine.
Emission de E. Ruggieri, réal. J. Cohen. (en liaison avec France-Musique).
« Concerto à la mémoire d'un ange », d'Alban Berg, par l'Orchestre national de France, dir. G. Solti, sol. P. Amoyal.
23.00 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 15 juin

7.30 Sauvons le Mont-Saint-Michel.
Une opération exceptionnelle lancée par l'équipe de FR3-Caen pour sensibiliser les téléspectateurs à la question grave de l'ensablement du Mont-Saint-Michel. Pour que le Mont soit encore une île en 1990, il convient de réaliser des travaux considérables.
12.15 Samedi vision et ticket pour... détente, loisirs, tourisme...
13.30 Action.
14.30 Concert au Mont-Saint-Michel.
Suite et fin de l'opération avec une heure de musique classique, depuis le cloître, l'abbatiale et les jardins du Mont-Saint-Michel, œuvres de J.-S. Bach, d'A. Vivaldi et morceaux classiques pour orgues et trompettes.
15.30 Espace 3 : l'espace des entreprises.
En direct du Festival national de l'audiovisuel d'entreprise de Biarritz, extraits de films, débats avec les réalisateurs.
16.15 Liberté 3. Emission des associations.
17.30 Télévision régionale.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Les démêlés de la famille Forsythe.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités : Pierre Mondy, Mario Monicelli et Mylène Demongeot.
23.30 Musiclub.
Musique traditionnelle de l'Inde : « Roga Bahtyar » interprétée par Ravi Shankar.

Dimanche 16 juin

9.00 Debout les enfants. *Winnie l'ourson, Inspecteur Gadget...*
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Invité : Prof. Berque, spécialiste de l'islam ; congrès du MRAP, les jeunes et l'islam ; les évêques face à l'immigration ; mémoires de femmes immigrées ; reportage : pèlerinage à La Mecque.
12.00 Magazine 85. (Garantie mutuelle des fonctionnaires.)
12.30 Canal 15/25.
12.45 Court-métrage Puruhay Saraguro.
13.00 Chantilly, la plus noble conquête du cheval, de Léon Zitrone.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 16 h 50).
16.15 **Exercices de style.**
De Raymond Queneau, enregistré au théâtre Montparnasse, mise en scène J. Seiler, réal. M. Bluwal, avec D. Lebrun, J. Boudet.
Cette pièce écrite par Queneau en 1947 part d'une anecdote banale : sur la plate-forme d'un autobus, un jeune homme échange des paroles un peu vives avec un voyageur. Queneau raconte quatre-vingt-dix-neuf fois la même scène sur tous les tons possibles.
17.00 Boîte aux lettres : Claude Roy à la lisière du temps.
Emission littéraire de J. Garcin.
18.00 Emission pour les jeunes.
L'Agence Labricole, Il était une fois l'homme, l'Ours Colargol.
19.00 Au nom de l'amour, de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Documentaire : La Villette existe, il faut l'inventer.
De J.-Cl. Bergeret et Ph. Fontenoy.
Que sera ce qui est encore un énorme chantier (en dehors du Zénith, de la Grande Halle, de la Géode) ? Trois garçons et deux filles se baladent dans le futur, au milieu de maquettes.
21.30 Aspects du court métrage français.
Enquête à marée basse, de J.-L. Berdot ; *le Temps d'une lettre, de* V. Dejoie-Robin.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : J'étais une aventurière.**
Film de Raymond Bernard. (Cycle Edwige Feuillère.)
0.10 Prélude à la nuit.
« Scolari d'Arghoul », avec M. Lethiec et D. Weber.

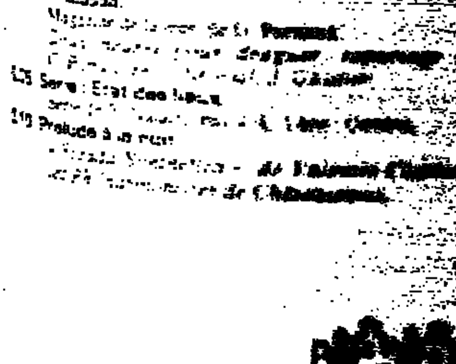
PÉRIPHÉRIE

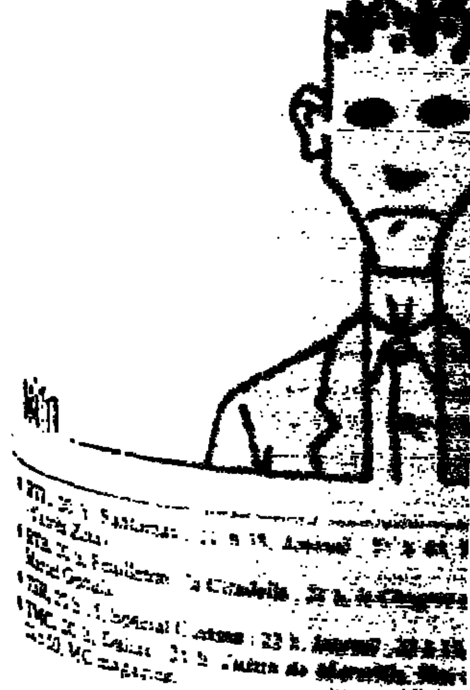
Samedi 15 juin

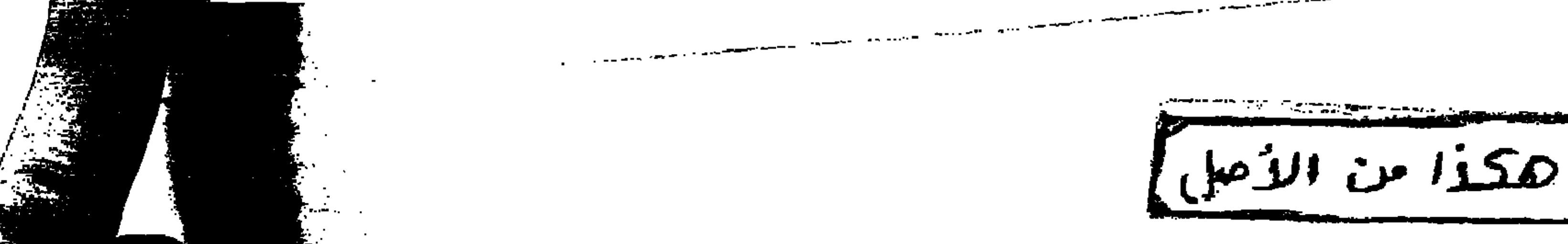
● RTL, 20 h, Série : Châteauvallon ; 21 h, A vous de choisir : *Des amis comme les miens,* film de Otto Preminger ; ou *Aventures à New-York,* film de Arthur Miller ; 22 h 40, Ciné-club : *Shangai Express,* film de J. von Sternberg.
● RTB, 20 h, *Planète vivante* ; 20 h 35, *l'Homme des vallées perdues,* film de George Stevens ; 22 h 30, Face au public : les Charlots.
● TSR, 20 h 5, Série : le Paria ; 21 h 10, Variétés : la grande chance ; 22 h 45, *Journal* ; 23 h, Sport ; 24 h, *Mandigo,* film de Richard Fleischer.
● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Hélas, Alice est lasse,* film de B. Queysanne ; 22 h 50, M.C. magazine.

Dimanche 16 juin

● RTL, 20 h, *la Rupture,* film de Claude Chabrol ; 22 h 10, les Minichroniques ; 22 h 25, Journal.
● RTB, 20 h 05, Variétés : la bonne étoile ; 21 h 20, Téléfilm : *Fou comme l'oiseau,* de F. Cazeneuve.
● TSR, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, *Dis-moi ce que tu lis...* ; 21 h 50, Automobilisme ; 22 h 40, Basket-ball ; 23 h 20, Journal.
● TMC, 18 h 50, Automobile : Grand Prix de F1 du Canada ; 21 h 10, *Une superbe girl nommée Fathom,* de L. Martinson ; 22 h 55, Forum.







Lundi
17 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.40 **ANTIOPE 1.**
10.10 **Régie française des espaces (RFE).**
Objectif de ces émissions de création récente : permettre aux entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, aux associations et institutions de se présenter et de se faire connaître sous un angle différent (ni partis, ni syndicats, ni sports, ni spots publicitaires n'ont accès à cette nouvelle forme de communication institutionnelle). Aujourd'hui : le troisième symposium international de la presbytie.
11.00 **La Une chez vous.**
11.15 **Pic et Poke.**
11.30 **Challenges 85.**
12.00 **Feuilleton : Joyeux Bazar.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
Invités de la semaine : Roger Pierre.
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : Michel Strogoff ; 14 h 45, la Maison de TF 1 ; 15 h 15, les Choses du lundi : celles de la vie quotidienne ; 16 h 30, Reprise : 7 sur 7 (diff. le 16 juin).
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.30 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.35 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : le Grand Frère.**
Film de Francis Girod.
22.15 **Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Un entretien avec le réalisateur anglais Ken Russell, né en 1924.
23.15 **Journal.**
23.30 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télématin.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Drogue : l'enfer des parents. Des pères, des mères de toxicomanes de tous horizons socioculturels témoignent de leur lutte, de leur angoisse. Un reportage Eliette Leriche.
14.50 **Série : Danger immédiat ; l'affaire Martine Desclos.**
15.40 **Reprise : Apostrophes**
Stars et débutants (diffusé le 14 juin).
16.55 **Divertissement : Thé dansant.**
17.40 **Récré A 2.**
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Le grand échiquier.**
De J. Chancel.
« Un soir au Québec », avec Charles Dutoit, les Grands Ballets canadiens, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, la violoniste Yo Yo Ma, le violoniste Isaac Perlman, Gilles Vigneault.
23.15 **Journal.**
23.40 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : la Peau.**
Film de Liliana Cavani.
22.50 **Journal.**
23.20 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Deux heures pour draguer, reportage de C. Carlier, C. Populaire, J. Brivoal, J. Gautier.
0.05 **Série : Etat des lieux.**
Série de R. Nador, réal. J.-L. Léon : Genève.
0.10 **Prélude à la nuit.**
« Sigada Synthetica », de Valentin Clastier, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Fantomas ; 21 h 35, Journal ; 21 h 45, Feuilleton : Nana (d'après Zola).
- RTB, 20 h, Feuilleton : la Citadelle ; 21 h, *le Chagrin et la Pitié*, film de Marcel Ophuls.
- TSR, 20 h 15, Spécial Cinéma ; 23 h, Journal ; 23 h 15, Franc-parler.
- TMC, 20 h, Dallas ; 21 h, *Justin de Marseille*, film de M. Tourneur ; 22 h 50, MC magazine.

Mardi
18 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Joyeux bazar.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : Michel Strogoff ; à 14 h 45, la Maison de TF 1 ; à 15 h 15, Mode d'emploi : la mode et le vêtement de travail ; à 16 h 15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; à 16 h 30, Aventures dans l'Arctique.
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Emission d'expression directe.**
Le PS à l'Assemblée nationale, et l'Union des républicains et des indépendants au Sénat.
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Les grands écrans de TF 1 : le Nœud de vipères.**
D'après le roman de François Mauriac. Adapt. : J. Chatenet et J.-C. Chambon. Réal. J. Trebouta, avec P. Dux, S. Flon, M. Peyrelon... (rediff.)
Jacques Trebouta avait adapté il y a quelques années ce roman de la haine écrit par François Mauriac. Louis s'acharne d'autant plus à détruire sa femme qu'il l'aimait – et croyait en avoir été aimé – avant d'échapper à la solitude en découvrant l'amour de Dieu. Implosion des âmes dans le climat étouffant des grandes demeures de la bourgeoisie de province.
22.15 **Documentaire : Est-ce qu'on nous voit.**
Réal. A. de Bigault.
(Lire notre article.)
23.35 **Journal.**
23.50 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Jardins passions (les Français sèment, plantent, récoltent dans leur jardin, sur une terrasse ou un balcon).
14.50 **Série : Danger immédiat ; il ne manque que vous.**
15.50 **Reprise : Le grand raid.** (Diffusé le 16 juin.)
16.40 **Le journal d'un siècle, de L. Bériot.**
1917, la révolution russe ; les Américains entrent en guerre ; Clemenceau, chef du gouvernement.
17.35 **Feuilleton : une femme reste une femme.**
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Viratatoums ; La locomotive ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Un jouet dangereux.**
Film de Giuliano Montaldo.
22.35 **Magazine : Lire, c'est vivre.**
De Pierre Dumayet, réal. Y. Kovacs.
Dans l'Eloge de l'ombre, *Junichiro Tanizaki nous parle de choses familières, de ce qu'est une maison, au Japon, de l'ombre et de la lumière. Un plaidoyer pour l'ombre que Pierre Dumayet va cerner au plus près avec quelques invités-lecteurs.*
23.30 **Journal.**
23.55 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **La Dernière Séance : soirée Don Siegel.**
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités (1960), Tom et Jerry, Jacques Villeret présente le premier film, à 22 h 20 entracte, réclames de l'époque ; attraction, annonce du deuxième film.
20.50 **Premier film : les Rôdeurs de la plaine.**
De Don Siegel.
22.45 **Journal.**
23.05 **Deuxième film : l'Invasion des profanateurs de sépultures.**
De Don Siegel.
0.30 **Série : Etat des lieux**
de Robert Nador.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *le Train*, film de John Frankenheimer ; 22 h 15, Journal ; 22 h 25, Série : la Guérilla.
- RTB, 20 h, Sentiers du monde : Thaïlande, le grand jardin d'opium ; 21 h 15, Téléfilm : *Regina*, de J.-Y. Prate.
- TSR, 20 h 10, Série : le Paria ; 21 h 15, *Journal de guerre*, film de George Stevens ; 22 h 15, Octopuce ; 22 h 45, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Huit ça suffit ; 21 h, *La rose noire*, film de H. Hathaway ; 23 h 10, MC magazine.

Mercredi
19 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

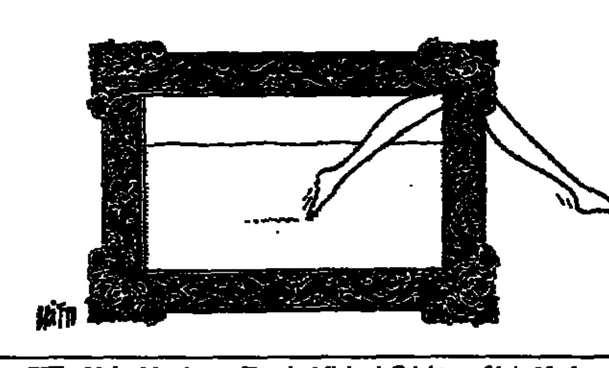
8.30 **ANTIOPE 1.**
9.00 **La Une chez vous.**
9.15 **Vitamine.** *Dessins animés, feuilleton, infos...*
10.35 **Téléfilm : la Poursuite mystérieuse.**
J. Lefleur. Avec M. McDonald, A. Knight.
Les mésaventures de deux orphelins au nord du Québec.
12.00 **Feuilleton : Joyeux bazar.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.40 **Vitamine.** *Feuilleton, variétés, dessins animés...*
15.15 **Jeu : Enigmes du bout du monde.**
16.05 **Série : Arnold et Willy.**
16.35 **Star trek.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.25 **Loto sportif.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
19.55 **Tirage du Tac-o-Tac**
20.00 **Journal.**
20.28 **Tirage du Loto.**
20.30 **Parlons France.**
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20.45 **Série : Dallas.**
Suite des règlements de comptes chez les Ewing.
21.30 **Série : L'histoire secrète du pétrole.**
Emission de J.-M. Charlier. N° 6. Le temps des magouilles.
Le fantastique essor industriel que vit le monde au début des années 60, se traduit par une augmentation vertigineuse de la consommation pétrolière. Pourtant il y a de tels surplus que le bénéfice des grandes compagnies s'amenuisent. L'Aramco, sous la pression d'Esso, puis bientôt toutes les multinationales, décident unilatéralement, sans avertir les Arabes, de baisser leurs prix. Une série historique sérieusement faite.
22.25 **Cote d'amour.**
Emission de G. Foucault et L. Toiton, présentée par Sidney.
Avec Jason and the Scarchers, Satan Joker, Eric Carmen...
23.10 **Journal.**
23.25 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

6.45 **Télé-matin.**
10.00 **Récré A 2.**
Judo Boy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Johan et Pirlouit ; Albator ; petites canailles.
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13.45 **Cinéma : La Symphonie pastorale.**
Film de Jean Delannoy.
15.30 **Récré A2.**
Les Schtroumpfs ; Maraboud'ficelle, Teddy, Latulu et Lireli, Secret des Sélénites, les cités d'or.
16.50 **Micro Kid.**
17.25 **Les carnets de l'aventure.**
« Free climb » (varape dans les montagnes du Colorado).
18.00 **Super platine.**
Avec Modern Talkin, les Chats sauvages, Jeanne Mas...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : L'Homme de pouvoir.**
Réal. M. Frydland, scénario F. Debré. Avec P. Arditi, M. Meril...
(Lire notre article.)
22.10 **Magazine : Moi... je.**
de B. Bouthier.
Le Triathlon (un sport inhumain) ; les clients (...ceux des prostituées) ; flagrant des livres (cinq éditeurs fous et leurs livres) ; psycho, astro, morpho sont au boulot (les sociétés spécialisées et l'embauche) ; les deux sous de l'arène (les corridas, une affaire rentable), Paris-voyou (un substitut du procureur parle de lui). A corps et à cri (un régime : l'instinctothérapie).
23.10 **Journal.**
23.35 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Téléfilm : Fugue en femme majeure.**
De J. Arasse, chorégraphie A. Cata avec les ballets du Nord. Réal. P. Villechaize. Avec F. Dougnac, S. Bouy, Patachou...
Un employé de banque un peu terne partage sa vie entre Judy, son épouse artiste-peintre, et une jeune maîtresse. Judy apprenant la liaison de son mari décide de partir pour le Brésil. Elle s'arrêtera à Marseille : quelque part au fond d'elle-même naît une petit musique... peut-être une nouvelle vie qui commence. Du quotidien gentiment raconté.
22.10 **Journal.**
22.30 **Série : État des lieux.**
de Robert Nador.
22.35 **Prélude à la nuit.**
« Scherzo n° 1 de Chopin, interprété par Ivan Moravek, piano.



PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Mondwest*, film de Michael Crichton ; 21 h 35, Journal ; 21 h 45, Concert : œuvres de Ravel par l'Orchestre symphonique de RTL.
- RTB, 20 h, Jeu : Le grain de sable ; 20 h 35, Série : les Rues de San-Francisco ; 21 h 25, Portrait musical : Armin Jordan.
- TSR, 20 h 10, *l'Ordinateur des pompes funèbres*, film de Gérard Pirès ; 21 h 55, Journal ; 22 h 20, Sport ; 23 h 20, 25 ans de roses.
- TMC, 20 h, Cosmos 1999 ; 21 h, *Fou comme l'oiseau*, film de F. Cazeneuve ; 22 h 40, MC magazine.

Jeudi 20 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Joyeux bazar.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Michel Strogoff ; à 14 h 40, La maison de TF1 ; à 15 h 25, Quarté en direct de Vincennes ; à 16 h, les jeux de l'avenir : en direct du stade Pershing ; à 17 h, *Images d'histoire.*
17.30 La chance aux chansons.
18.00 *Le village dans les nuages.*
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique.
Les réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius.
20.45 Feuilleton : Quelques hommes de bonne volonté. D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian, F. Villiers. Avec : J.-C. Dauphin, Y. Renier, J. Barney (redif.).
Premier des six épisodes qui traversent vingt-cinq ans d'histoire – de 1908 à 1933 – avec une multiplicité de personnages, de milieux, tout ce foisonnement de vies humaines, de destins individuels pris dans le grand champ collectif d'une histoire en mouvement. Le « puissant malestrôm » selon Marcel Jullian qui a adapté en 1983 pour la télévision cette saga monumentale que Jules Romains avait écrite selon la méthode esthétique qu'il avait créée et qui fit école : l'unanimisme. Des déséquilibres entre des moments puissants et d'autres qui le sont moins. – C.H.
21.45 **Les jeudis de l'information : L'enjeu.**
Magazine économique de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'homme du mois : I. Shikawa, le pape de la qualité (comment les Japonais sont devenus les champions mondiaux de la qualité) ; le règlement, c'est le règlement (des programmes informatiques impossibles à exporter, des aides politiques refusées à une firme en cours de sauvetage...) ; PDG junior ; le bonheur d'être luxembourgeois.
22.50 Journal.
23.05 Etoiles à la une. *Le Réacteur Vernet, de L. Dusseaux.*

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
14.50 Série : Danger immédiat : Le Microcrocus petroleum.
15.50 Document : Des hommes, les déménageurs.
16.35 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini. *Les vidéo-clips.*
17.45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Latulu et Lireli ; Légendes indiennes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
Sénat : groupe PS : Assemblée nationale : groupe UDF.
20.00 Journal.
20.35 Série : La troisième guerre mondiale (1re partie).
De R.-L. Joseph, réal. D. Greene.
Décembre 1987, un commando soviétique prend d'assaut la principale station américaine de pompage pétrolier en Alaska, position économique hautement stratégique. Une façon de forcer les Etats-Unis à négocier : depuis plusieurs mois, en effet, Washington a décrété un nouvel embargo céréalier, suivi par les alliés occidentaux. Une sorte de politique-fiction.
22.10 Musique : Rossini à Versailles.
A la veille de la Fête de la musique, une émission proposée par E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique) à l'Opéra royal du château de Versailles.
Avec l'Orchestre de chambre d'Europe, les chœurs de Radio France, quelques-uns des plus prestigieux interprètes du bel canto : Marylin Horne et Montserrat Caballe (dans le duo de « Tancredi »), Ruggero Raimondi, Francisco Araiza, Samuel Ramay (la grande prière de « Moïse »), etc.
23.25 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-Cl Guillebaud et J. Lacouture.
20.40 Film brésilien : Gaijin.
De Tizuka Yamasaki.
22.25. Témoignages.
Sur le thème de l'émigration des Japonais au Brésil, sont invités : notre ancien collaborateur Robert Guillain, journaliste, Inès Oseki-Depre, descendante d'immigrés, Mme Cibot, Japonaise, et la réalisatrice Tizuka Yamasaki.
23.00 Journal.
23.25 Série : Etat des lieux.
De Robert Nador.
22.35 Prélude à la nuit.
« Sérénade opus 6 », de Joseph Suk, interprétée par l'Ensemble instrumental sous la direction de J. W. Audoli.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Garçonnière pour quatre*, film de Michael Gordon ; 22 h, Journal ; 22 h 10, Henri Guillemin raconte : Emile Zola.
- RTB, 20 h, *Jack le Magnifique*, film de Peter Bogdanovich ; 21 h 55, Carrousel aux images.
- TSR, 20 h 10, *Temps présent : mourir pour Kaboul* ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 10, Journal ; 22 h 35, *Comme la mer et ses vagues*, film d'Edna Politi.
- TMC, 20 h, Shogun ; 21 h, *le Septième Juré*, film de G. Lautner.

Vendredi 21 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Joyeux Bazar.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Michel Strogoff ; à 14 h 45, La maison de TF1 ; à 15 h 20, Temps libres à... la musique.
17.30 *La chance aux chansons.*
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 *Mini-journal pour les jeunes.*
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique.
Réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius.
20.45 Le jeu de la vérité.
Emission de P. Sabatier. Avec Raymond Poulidor.
22.15 Téléfilm : les Liaisons dangereuses.
D'après Choderlos de Laclos, réal. C. Brabant. Avec J. Negroni, M. Simon... (Redif.)
Excellente adaptation de Charles Brabant de ces jeux cruels par Choderlos de Laclos au dix-huitième siècle. Un couple s'amuse et cherche des victimes, les plus pures possibles...
0.25 Journal.
0.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
A l'occasion de la Fête de la musique, le magazine est consacré aux « tubes » de l'été.
14.50 Série : Danger immédiat : en verre et contre tout.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Haïlé Selassié, roi des rois (diffusé le 13 juin).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard. Maroc : les fiancés d'Imilchil.
17.45 Récré A 2. *Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli... Téléchat.*
18.30 *C'est la vie.*
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 *Emissions régionales.*
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. : P. Planchon.
Tandis que la justice s'intéresse à l'avion acquis deux ans plus tôt par Kovalic, Travers veut aller enquêter en Italie.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « A quatre mains », *sont invités : Anne et Noëlle Bergheaud* (les Rendez-Vous de l'aube), *Carlo Fruttero et Franco Lucentini* (Place de Sienne, côté ombre), *Patrick et Olivier Poivre d'Arvor* (le Roman de Virginie), *Anne et Pierre Rouanet* (l'Inquiétude outre-mort du général de Gaulle), *Ana et Cacho Vasquez* (Sebasto's Angel).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Un Américain à Paris.**
Film de Vincente Minnelli (à l'occasion de la Fête de la musique).
0.40 Spécial Enfants du rock.
A l'occasion de la Fête de la musique, un programme enregistré au Festival de la rose d'or de Montreux.
Avec Elton John et Millie Jackson, Howard John, Shakatak, Paul Young, Frankie Goes to Hollywood, Dépêche Mode, Tears for Fears...

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Réal. C. Hodson. Avec F. Annis, J. Warwick, R. Dinsdale...
Où l'on assiste à un cambriolage dans les milieux d'art. Où Tommy et Tuppence se trouvent face à un défi.
21.25 Quelques mots pour le dire. Emission de la sécurité routière.
21.30 Vendredi : Et toi, les vacances ?
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
C'était en 1981 et l'été avait été chaud aux Minguettes (incendies et rodéos de voitures volées). 1982, dix mille jeunes défavorisés sont emmenés en vacances. 1984, cent vingt mille cette fois sont concernés par l'opération. Quel sera le bilan ? L'émission est accompagnée d'un débat.
22.45 Concert international de jeunes solistes.
Enregistré au grand auditorium du Conservatoire national de Bordeaux et dirigé par J. Pernou. Œuvres de Saint-Saëns, Vivaldi, Hummel, Dvorak...
A l'occasion de la Fête de la musique, FR 3 propose un concert international de jeunes solistes, venus de nombreux pays d'Europe.
0.15 Décibels de nuit.
Emission de rock, présentée par J.-L. Janeir.
Les groupes Lone Justice, les Avions, la Souris déglinguée, les Illuminés...

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Fureur sur la plage*, film de Harvey Hart ; 21 h 55, Journal ; 22 h 5, *Quand la vie s'arrête.*
- RTB, 20 h, l'Œil des autres : les enfants du Vietnam ; 21 h, Ciné-club : *Ange*, film d'Ernst Lubitsch (avec Marlène Dietrich).
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *René la Canne*, film de Francis Girod ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Robert Frank, photographe.
- TMC, 20 h, Variétés : C'est assez chaud ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *l'Escalier*, film de S. Donen.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 22 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information ; 10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Musicalement (la Symphonie du Nouveau Monde, d'A. Dvorak, par l'Orchestre national de France) ; 11.30 De A à Zèbre ; 12.15 Le rendez-vous des champions ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Variétés : rencontre avec Alain Souchon ; 14.20 Série : les Bannis ; 15.15 Dessin animé ; 15.45 Casaques et bottes de cuir ; 16.20 Temps X ; 17.5 Série : la Dame de Monsoreau (d'après A. Dumas) ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Magazine auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : Le Roi de la chine.
D'après le récit de G. Vartanian, réal. F. Cazeneuve. Avec J.-F. Balmer, R. Jendly, M. Even.
22.15 Droit de réponse : la guerre des polices.
Emission de Michel Polac.
Avec G. Moreas, ancien commissaire de police, P. Ottavioli, ex-contrôleur général de la police, E. Ceccaldi, ex-préfet de police, le capitaine de gendarmerie P. Barril, J. Rochet, ex-directeur de la DST, J.-P. Chabrol, écrivain, G. Perrault, écrivain.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Feuilleton : Au nom de la loi.
Extérieur nuit : la madeleine.
Proust en forme ou conversations dans le haut Doubs.

Dimanche 23 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 Midi presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.05 Série : Guerre et Paix ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : les Quatre Fils de Katie Elder.
Film de.
22.35 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end et le Grand Prix de formule 1 à Detroit.
23.50 Journal.
0.05 C'est à lire.

A 2

Samedi 22 juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Super-Platine (reprise) ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Lou Grant ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Récré A2 ; 17.25 Série : Poigne de fer et séduction ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Autour de Pierre Bachelet.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Sex Machine, et des vidéo-clips : BB Kings, Hall and Oates, Rita Mitsouko, Duran-Duran, David Bowie...
23.00 Journal.

Dimanche 23 juin

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessins animés ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Secret diplomatique ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Et la vie continue ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Documentaire : La splendeur des Moghols.
de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon.
Troisième partie : femmes et guerriers.
22.15 Désirs des arts : Sonia et Robert Delaunay.
magazine de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
23.05 Journal.

FR 3

Samedi 22 juin

12.15 Samedi vision, ticket pour... ; 13.30 Horizon ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30, Emissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.30 Musiclub.
Concerto nº 2 de Chopin, interprété par Arthur Rubinstein au piano.

Dimanche 23 juin

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 D'un soleil à l'autre ; 13.00 Magazine 85 ; 17.00 Téléfilm : Tant qu'il y aura des enfants, il y aura des clowns ; 18.00 Emissions pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Méditerranée...
Réal. F. Quilici. Nº 1 : « Terre ».
21.35 Aspects du court métrage français.
Concerto, d'Yves Benoit ; le Visiteur, de Michel Reilhac ; Paysage de rêve, de Paul Dopff.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Duchesse de Langeais.
Film de Jacques de Baroncelli.
0.05 Prélude à la nuit.
Toccata en mi mineur, de J.-S. Bach, interprétée par Béatrice Egnell au piano.

A Ecouter

Au fond du golfe, un village

Non. Il ne suffit pas d'avoir une intuition — peut-être un bon sujet, — de maîtriser l'art du mixage, d'exceller dans le montage, pour faire un bon feuilleton. Il ne suffit pas de balader un micro au fin fond d'un terroir, de capter les réflexions farouches d'habitants solitaires, là-bas, dans le petit village du Logeo, abrité dans le golfe du Morbihan, pour faire comprendre la vie dans un pays. Il faut savoir parler, attendre, écouter, interroger, faire venir les souvenirs et creuser, fouiller dans la mémoire, la sensibilité, l'imagerie de ces Bretons peu habitués à livrer «aux étrangers» leurs sentiments.

Leur vocabulaire est simple et concret, leurs jugements un peu sommaires, parfois abrupts, leurs réflexions à l'emporte-pièce... Comment s'en contenter ? Comment se satisfaire de la vision caricaturale qu'ils ont de la capitale, sans essayer d'en savoir un peu plus sur l'origine du mythe, les raisons d'un rejet fait aussi d'attirance. Comment ignorer la complexité, la richesse de ces êtres que des phrases trop vite cueillies font paraître bien primaires et qui ont tant à dire sur le temps, les saisons, le travail, la foi, sur quelques certitudes qui toujours les aiguillent et une certaine sagesse que leur dictent les vents...

A. Co.

● **France-Culture, feuilleton : « Paris d'ailleurs ». Samedi 15 juin : 10 h 50, 18 h 50, 21 h 55 et 23 h 47 ; dimanche 16 juin : 13 h 30, 16 h 30, 22 h 20, 24 h.**

De la tolérance

Le 17 octobre 1685, l'édit de Fontainebleau révoquait celui de Nantes signé par Henri IV, en avril 1598. C'était là l'aboutissement d'un processus de guerre froide entamé dès la disparition du « bon roi Henri », dont l'esprit de tolérance avait voulu mettre fin aux guerres de religion. En moins d'un siècle, les protestants du royaume vont voir s'amenuiser puis disparaître la modeste mais respectable place qu'ils occupaient dans la société française.

Sous la responsabilité radiophonique de Claude Mettra, plusieurs spécialistes montrent comment, au fur et à mesure que s'affirme l'absolutisme royal et que grandit l'image de ce qu'on nomme la raison d'Etat, la minorité réformée est comme une faille dans le tissu prétendument unitaire de la nation. Et cette date du 17 octobre 1685 est demeurée, dans la mémoire collective telle qu'elle prit forme dans l'enseignement républicain, comme le symbole de cette tyrannie qu'en 1789 la Révolution voulut détruire.

Trois siècles après, la révocation apparaît surtout comme une faute politique majeure. En brisant les consciences, en condamnant à l'exil, au silence ou au secret toute une fraction de la communauté nationale, la monarchie ne faisait en réalité que préparer les interrogations et les refus qui la conduiront à sa perte. Les auditeurs pourront entendre successivement : « L'humanisme déchiqueté », avec Roger Zuber ; « Entre réformé et catholique, un modèle : l'honnête homme », avec Roger Zuber ; « Les routes de la persécution », avec Janine Garisson ; « Un roi, une loi, une foi », avec Elisabeth Labrousse ; « Les multiples France », avec Elisabeth Labrousse.

● **France-Culture, « Les chemins de la connaissance », du lundi 17 au vendredi 21 juin, 8 h 30.**

Rossini à Versailles

Eve Ruggieri a choisi un cadre royal pour virtuoses de la vocalise pour son « Rossini à Versailles », évocation musicale et lyrique de ce compositeur, tournée dans le palais du Roi-Soleil pour le compte d'Antenne 2, avec relais de France-musique en stéréophonie, en prélude à la Fête de la musique le 21 juin. Le tournage a été réalisé le 20 mai dernier principalement dans l'opéra bleu et or du château de Versailles, au cours d'une soirée de gala que plusieurs chaînes de télévisions étrangères avaient d'ailleurs retransmise en direct.

La fine fleur des interprètes du bel canto italien a été réunie ce jour-là pour chanter, soit en solo soit en duos ou ensembles, des extraits d'opéras de Rossini, dont certains créés à Paris, comme *le Voyage de Reims, Guillaume Tell, Moïse* ou son *Stabat mater*. Ce sont la soprano expagnole Montserrat Caballe, la mezzo américaine Marilyn Horne, le ténor mexicain Francisco Araiza, le baryton italien Ruggiero Raimondi et la basse américaine Samuel Ramey. Ils sont entourés de quatre espoirs du chant international — Eva Lindl, Raquel Pierotti, Enzo Dara et Giorgio Surjan, — des chœurs de Radio-France et, dans la fosse, de l'Orchestre de chambre des jeunes de la Communauté dirigé par le maestro italien Claudio Abbado.

Paris ayant été pendant plus de trente ans lieu de résidence et de retraite de Rossini — qui marié à une française, y mourut en 1868 — cette soirée versaillaise pour laquelle les participants sont en costumes du dix-neuvième siècle, offre un programme qui est surtout un témoignage de la totale maîtrise du style bel cantiste, propre à faire revivre le meilleur d'un compositeur à l'inspiration pétillante, à la mélodie généreuse.

● **France-Musique, jeudi 20 juin, 22 h 10 (en stéréophonie).**

Jouez hautbois..., etc.

Le plus grand multiplex de l'année, sur le réseau de Radio-France, sera essentiellement musical. Normal : la fête européenne de la musique mérite bien de transformer la chaîne en une vaste chambre d'échos. Echos des régions de France d'où parviendront les sons de la fête, les airs universels, les musiques spécifiques des terroirs ; échos des pays d'Europe aussi, d'où les correspondants raconteront les diverses manifestations à la gloire de la musique. Jouez hautbois, *résonnez* musettes, trompettes et... castagnettes. De 20 h à 24 h, sous la beguette de Jean-Louis Foulquier, un programme très varié sera proposé aux auditeurs : du jazz à Nice, Grenoble, Toulouse, Rennes..., du rock à Lille, Lyon, Valence, Bordeaux ; des chorales, de la musique classique, etc. Les auditeurs eux-mêmes pourront intervenir en signalant les manifestations de leur ville ou de leur village et deux reporters de France-Inter sillonneront les rues de Paris.

● **France-Inter, vendredi 21 juin, de 20 h à 24 h.**

« CFM - *le Monde* - Europe 1 »

CFM (89 Mhz à Paris, 101,2 à Bordeaux), *le Monde* et Europe 1 organisent le vendredi 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique, un grand concert de musique classique sur l'esplanade de la Défense (Mozart, Berlioz, Beethoven... sont au programme), dès 21 h 30, suivi d'une messe chantée en latin et d'un grand spectacle pyrotechnique et musical. Ces concerts seront retransmis ultérieurement.

Radio-France internationale

Parmi les magazines, signalons :

Carrefour (à 15 h 15) : le lundi 17, la vie en Inde ; le mardi 18, l'Inde et ses problèmes.

Futur, magazine consacré aux grands sujets scientifiques, diffusé le troisième samedi du mois à 11 h 5 : le samedi 15, l'énergie nucléaire, merveille ou menace ? (avec M. Serge Plattard, physicien nucléaire).

Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières : le dimanche 16 à 13 h, émission spéciale consacrée au premier Festival international du film de Tokyo.

France-Culture

SAMEDI 15 JUIN

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, avec Hector Bianciotti.
8.30 Voix du silence : les Chinois.
9.05 Matinée du temps qui change : la fin de tout ou rien, le débat de société à l'horizon 90.
10.30 Musique : la mémoire en chantant (1982, place de Mai, à Buenos-Aires).
10.50 Paris d'ailleurs, feuilleton ethno-musical (et à 18 h 50, 21 h 55 et 23 h 45).
11.00 Grand angle : la fuite des cerveaux.
12.00 Panorama.
14.00 Atahualpa Yupanqui, voix vivante d'Amerindien, avec P. Verdevoye, professeur à la Sorbonne (redif.).
15.30 Le bon plaisir de... Jacques Laurent.
19.20 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Serge Hureau et Martine Storti.
20.00 Musique : l'inachevé (la fin réparatrice).
20.30 L'évolution du mal, de P. Besson. Avec C. Rich, P. Etesse, Y. Pignot, B. Agenin.
22.10 Démarches avec... Jean-Noël Vuarnet.
22.30 Musique vocales du vingtième siècle : Œuvres de Wolf, Berg, Eisler, Webern... par l'Ensemble Accroche-note et D. Dorow, soprano, F. Kubler, M.-C. Vallin, soprano, S. Sakkas, baryton.
0.00 Clair de nuit : rémanences.

DIMANCHE 16 JUIN

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec Michel Ragon : « l'Homme et les villes ».
7.45 Dits et récits : les portes de Notre-Dame.
8.00 Orthodoxie.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10.00 Messe à l'église Sainte-Clotilde du Bouscat (Gironde).
11.00 Mémoires de captivité : hommes prisonniers.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.30 Paris, d'ailleurs (et à 16 h 30, 22 h 20 et 0 h).
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La Comédie-Française présente : « Hortense a dit : je m'en fous ! », de Feydeau. Avec C. Samie, J. Destoop, F. Beaulieu, N. Silberg...
16.40 La tasse de thé : rencontre avec... Nicole Courcel ; à 17 h 45, histoire-actualité : la Chine au fond des yeux.
19.10 Le cinéma des cinéastes : quel cinéma fêtons-nous ?
20.00 Musique : le son de chose (portrait musical de Mireille Laroche).
20.30 Atelier de création radiophonique : voix sans voix, par R. Farabet ; à perte de vue et d'ouïe, de F. Moon.
22.30 Musique : libre-parcours variétés.
0.00 Clair de nuit : tentatives premières.

LUNDI 17 JUIN

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : la France et ses Réformés, de Henri IV à Louis XIV, ou de la tolérance au refus ; (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens, la Grèce).
9.05 Les lundis de l'histoire : à propos de Choderlos de Laclos ou l'obstination.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : le cinéma et l'école.
11.30 Feuilleton : la Célestine.
12.00 Panorama : à 12 h 45, l'Inde.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Eponine », de Anne de Leseleuc.
14.30 Histoire illustrée des pirates : Eustache le moine.
15.30 Les arts et les gens : mises au point (Ingres) ; itinéraires baroques en France.
17.10 Ile-de-France, au cinéma le Palace, de Beaumont-sur-Oise.
18.00 Subjectif : Agora, avec Raphaël Sorin ; à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Perspectives scientifiques : la résonance morphique et la science avancée.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven, par George Bernard Shaw.
20.30 Petit « a » et petit « b », de Marcel Moratal. Avec C. Pieplu, P. Laudenbach.
21.30 Latitudes, musiques traditionnelles : spécial Année de l'Inde.
22.30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

MARDI 18 JUIN

6.00 Les cinéastes du documentaire.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : La France et ses réformes d'Henri IV à Louis XIV, ou de la tolérance au refus (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens, la Grèce).
9.05 La matinée des autres : les rites de la nature en Papouasie-Nouvelle-Guinée : nourritures terrestres et spirituelles.
10.30 Musique : miroirs (Et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : des initiatives privées, les comités de sauvegarde.
11.30 Feuilleton : la Célestine.
12.00 Panorama : à 12 h 45, club de la presse, avec Michel Guy.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Béatrice de Planissoles », de Colette Gouvion.
14.30 « Les thermes vénitiens » d'Yvane Daoudi. Avec M. Rayer, E. Weisz, J. Boulva...
15.30 Les mardis du théâtre : Luchino Visconti, la beauté au cœur du temps.
17.10 Le pays d'ici, la Garonne et le port de Bordeaux depuis Blaye.
18.00 Subjectif : Agora ; avec Raymond Devos ; à 18 h 35 : Tire ta langue...
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven, par G.B. Shaw.
20.30 Pour ainsi dire : écrire la langue française au Salon du livre.
21.30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la Formule 1.

MERCREDI 19 JUIN

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : la France et ses Réformés, d'Henri IV à Louis XIV, ou de la tolérance au refus (et à 10 h 50 : le matin des mathématiques, la Grèce).
9.05 Matinée : la science et les hommes. Un apôtre du scientisme, Ernest Renan.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre de jeunes lecteurs avec l'Association des libraires spécialisés jeunesse.
11.30 Feuilleton : la Célestine.
12.00 Panorama : à 12 h 45, spécial RDA (République démocratique allemande).
13.40 Avant-première : les cafés-théâtres, où en sont-ils ?
14.00 Un livre, des voix : « le Bruit solitaire du cœur » de Henri Troyat.
14.30 Passage du témoin, Serge Hureau et Martine Storti (Redif. de l'émission du 15 juin).
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : en direct d'Aurillac.
18.00 Subjectif : Agora, avec Claude-Louis Combet.
19.30 Perspectives scientifiques : la mycologie, une science en plein essor.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven, par G.B Shaw.
20.30 Pulsations : l'ensemble Itinéraire, dir. R. Zollmann (« Sonnet », de M. Decoust ; « At First Light », de G. Benjamin).
22.30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la Formule 1.

JEUDI 20 JUIN

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : la France et ses Réformés (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens, la Grèce).
9.05 Les matinées, une vie, une œuvre : Kawabata, l'homme qui aimait les femmes.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : le cinéma, ça s'enseigne aussi.
11.30 Feuilleton : la Célestine.
12.00 Panorama : poésie ; à 12 h 45, littérature : les best-sellers.
13.40 Peintres et ateliers.
14.00 Un livre, des voix : « les Fleurs du soir » de Roger Ikor.
14.30 Radio Suisse romande présente « Picasso, ses œuvres de jeunesse ».
15.30 Musicomania : faire la fête à la musique, veillée d'armes.
17.00 Le pays d'ici, à Aurillac.
18.00 Subjectif : Agora, avec Monique Couderc (guérison du cancer par les voies naturelles); à 18 h 35, Tire la langue...
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven, par G.B. Shaw.
20.30 La visite de Sem, de Roland Menard, avec Med Hondo, V. Haim.
21.30 Vocalyse : opéra 85, autour de la reprise de « Robert le diable », de Meyerbeer.
22.30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la Formule 1.

VENDREDI 21 JUIN

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : la France et les Réformés, de Henri IV à Louis XIV, ou de la tolérance au refus (et à 10 h 50 : le matin des mathématiciens, la Grèce).
9.05 Matinée du temps qui change : la notion de société mixte.
10.30 Musique : miroirs ; (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : la Célestine.
12.00 Panorama.
13.40 On commence.
14.00 Un livre des voix : « Tarabas », de Joseph Roth.
14.30 Sélection prix Italia : l'Aura d'Olga, par P. Schaeffer.
15.30 L'échappée belle : la baie de Somme.
17.10 Le pays d'ici, à Aurillac.
18.00 Subjectif : Agora...
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la banlieue rocheuse du système solaire.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven, par G.B. Shaw.
20.30 Le grand débat : inégalités, différences, racisme.
21.30 Black and blue : Soul Bag.
22.30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la Formule 1.

France-Musique

SAMEDI 15 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : Birgit Nilsson.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Carr, Beethoven, Stravinski, de Falla, Ropartz.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Moyen Age vivant.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « I due Foscari », de Verdi par le Nouvel orchestre de Radio-France, dir. N. Bonavolonta.
16.00 Désaccord parfait : débat autour de la sonate pour piano de Liszt ; à 18 h, concert : œuvres de Liszt par Georges Pludermacher, piano.
19.05 Les cinglés du music-hall : Les revues montées au Palace entre les deux guerres.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Festival de Berlin 1984) : « Six Bagatelles pour piano, op. 126 », « Quinze Variations avec fugue pour piano en mi bémol majeur » op. 35, de Beethoven. Sonate pour piano en ut majeur de Schubert. Sonate pour piano en mi mineur, de Haydn par Alfred Brendel, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud : « Messieurs les critiques » ; à 23 h 05 Club des archives : Stravinski et les années 30 ; à 1 h, l'arbre à chansons : la chanson dans la musique de film.

DIMANCHE 16 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : la Staatskapelle de Dresde ; œuvres de Mozart, Schütz, Schubert, Wagner.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Tournier, Kreisler, Gibisch, Schneider, Ferstl, Sirowsky.
9.05 Cantate : BWV 76, de Bach.
10.00 Les voyages musicaux du docteur Burney : « Comment le docteur Burney ne trouve pas l'Italie aussi séduisante qu'il l'espérait » ; œuvres de Besozzi, Cimarosa, Leo, Azzaiolo, Bach.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Diplomatie, histoire et art musical par Roland Dumas, ministre des relations extérieures : œuvres de Thibaut de Navarre, Janequin, Stolz, Sandauer, Granados...
19.05 Jazz vivant : le Quartette de George Adams et Don Pullen ; le Sextette des Jazz Messengers de Art Blakey.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Symphonie pour instruments à vent, de Stravinski. Cinq Lieder avec orchestre, de Berg. « Le soleil des eaux », « Notations », de Boulez, « Trois Images pour orchestre », de Debussy, par l'Orchestre du Théâtre royal, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano.
22.25 Les soirées de France-Musique, concert (en simultané sur Antenne 2) : Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange », de Berg, par l'Orchestre national de France, dir. G. Solti, sol. P. Amoyal, violon.
23.05 Ex libris : l'histoire de la musique en fascicules ; à 1 h, Les mots.

LUNDI 17 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : guerres et guerriers ; œuvres de Janequin, Monteverdi, Beethoven.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : « Ariane à Naxos » — le succès de l'échec ; œuvres de Monteverdi, Strauss.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
12.30 Les provinciales. Radio-France Limoges propose un concert : œuvres de Debussy, Hindemith, Hartmann, R. Strauss, par l'Orchestre régional d'Auvergne, dir. D. Kieffer, sol. O. Charlier, violon.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les après-midi de France-Musique : le danseur et sa musique ; œuvres de Mozart, Lalo, Delibes, Debussy, Hahn.
17.00 Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy (violoniste) ; œuvres de Rachmaninov, Bizet, R. Strauss.
18.02 Equivalences : œuvres de Franck, Tournemire, Messiaen.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
19.15 Suite lyrique : magazine de la voix et du chant — « Un bal masqué » de Verdi.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.15 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : « Missa solemnis », de Beethoven par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. W. Sawallisch, sol. E. Connell, H. Schwarz, P. Lindross.
23.00 Les soirées de France-Musique : Mélodies « Ariettes oubliées ».

MARDI 18 JUIN

6.00 Musique légère : œuvres de Dondeyne, Gershwin, Wonder.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin de musiciens : « Ariane à Naxos » - Strauss sincère ; œuvres de R. Strauss, Haydn.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
12.30 Les provinciales : Radio-Côte d'Azur présente un récital Renato Bruson, baryton et Craig Sheppard, piano qui interprètent des œuvres de Mozart, Schumann, Donizetti, Fauré, Liszt.
14.02 Repères contemporains : dialogues d'enfants.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Le danseur et sa musique ; un compositeur, Marius Constant ; œuvres de Constant, Mahler, Tchaïkovski ; à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy.
18.02 Acousmathèque : les Sixties de l'électroacoustique.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 Premières loges : Gina Cigna.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.15 Avant-concert.
20.30 Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 9 mai 1985) : Dialogue en ut majeur, de Marchand, Prélude et fugue en la mineur, Choral BWV 664, Fantaisie et fugue en ut mineur BWV 537, de Bach, Choral nº 3 en la mineur, de Franck, Concerto pour orgue et percussions, de Pastorelli par René Saorgin, orgue, Bernard Balet, Didier Benetti, Jean-Guillaume Cattin, Françoise Gagneux, percussions.
22.30 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud : à 23 h 5, Jazz-club (en direct du New Morning).

MERCREDI 19 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : Smetana.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Ariane à Naxos ; œuvres de Roussel, R. Strauss.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
12.30 Radio-France Toulouse présente un concert : œuvres de Chailley, Sancan, Lutoslawski, Moss, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.
14.02 Jeunes solistes : œuvres d'Adriaensen, Vallet, Le Roy, Dowland, Dallard, Saint-Luc, par Xavier Cauhepe, luth Renaissance en la, en sol et luth baroque.
15.00 Les après-midi de France-Musique : le danseur et sa musique - un danseur, Patrick Dupond ; œuvres de Mahler, Adam, Schaeffer et Henry, Stravinski ; à 17 h, Passion et fidélité - la saga d'Eugène Ormandy.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.15 Spirales.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Judas Macchabée », oratorio de Haendel par l'Orchestre symphonique de Rias de Berlin, dir. F. Fricsay, sol. M. Stader, soprano, E. Haefliger, ténor, E. Hartwig, alto, C. Van Dyck, ténor.
22.45 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5, Judy Garland ; à 24 h, Escales américano-latines : Mexico.

JEUDI 20 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : les enfants.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens ; Ariane à Naxos - l'œuvre nue.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
12.30 Les Provinciales : Radio-France-Côte d'Azur présente un récital Teresa Berganza, mezzo-soprano et Juan Antonio Alvarez-Parajo, piano qui interprètent des œuvres de Vivaldi, Haydn, Brahms.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les après-midi de France-Musique : le danseur et sa musique - un chorégraphe, John Neumeier ; œuvres de Tchaïkovski, R. Strauss, Stravinski, Bach ; à 17 h, Passion et fidélité - la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres d'Alfven, Mendelssohn, Kodaly.
18.02 Côté jardin, magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 Rosace : magazine de la guitare.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.30 Concert : « Divertimento » en ré majeur, de Mozart, « les Quatre Saisons », de Vivaldi par l'Orchestre de Wurtemberg Heilbronn, dir. J. Faerber, sol. A.S. Mutter, violon ; vers 22 h 10, concert (en simultané sur Antenne 2) : œuvres de Rossini, par l'Orchestre de chambre européen, dir. C. Abbado, avec M. Caballe, M. Horne, F. Araiza, R. Raimondi, S. Ramey.
23.40 Soirées de France-Musique.

VENDREDI 21 JUIN

2.00 Les nuits de France-Musique : Carlo Maria Giulini.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale : Spécial « Faites de la musique ».
9.08 Le matin des musiciens : Ariane à Naxos - l'art saint ; œuvres de Schubert, Wagner, Boulez.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
12.30 Les provinciales : Radio-Alsace présente un concert avec des œuvres de Liszt, Berg, Farkas, Kodaly, Stravinski, Erkel.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : dialogues d'enfants.
15.00 Verveine-Scotch : labourages et pâturages...
17.00 Histoire de la musique.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.15 Spécial « Faites de la musique ».
20.30 Concert : « Horace victorieux », de Honegger, Ballade pour violoncelle et petit orchestre, de Martin, Musique pour cordes, percussion et celesta, de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. P. Sacher, sol. H. Schiff, violoncelle.
22.20 Les soirees de France-Musique : « Faites de la musique ».

L'Europe des ondes est en marche

Première bataille gagnée : l'adoption du standard D2-MAC Paquets.

NOM : MAC-Paquets. Prénom : D2 ; *profession* : norme européenne de télévision par satellites, et peut-être future *norme de télévision* tout court. Caractéristique : système d'une grande complexité, construit par adaptations successives pour tenir compte au mieux de nombreuses exigences contradictoires. Date de naissance officielle : avril 1985, quand l'Union européenne de radiodiffusion (UER) a recommandé l'utilisation de la norme D2-MAC-Paquets, ou *plus* exactement élargi à cette norme la recommandation adoptée trois ans *plus tôt en faveur de la sœur* aînée, la norme C-MAC-Paquets.

Tentons de clarifier cette abs*conse carte de visite. Les actuels* programmes de télévision sont diffusés en Europe suivant deux sys*tèmes – ou normes, ou standards.* Le PAL, d'origine allemande, utilisé dans presque toute l'Europe *occidentale, et* le SECAM, *créé* en France, adopté par ce pays, mais aussi par l'Europe de l'Est et de nombreux pays du tiers-monde. Il y a vingt ans, une homérique bataille opposa les tenants de ces deux systèmes. Le résultat fut une victoire allemande. Ce fut surtout un immense gâchis. L'existence de deux normes impose aux téléspectateurs du nord et de l'est de la France d'acheter des téléviseurs bistandards, plus coûteux, s'ils veulent capter des chaînes étrangères. L'obligation de construire des téléviseurs pour chaque norme, ainsi que des appareils bistandards, raccourcit les séries et augmente les coûts. Les vrais vainqueurs de la guerre des normes furent sans conteste les Japonais.

PAL et SECAM sont inadaptés à la télévision satellitaire. Ali*menté par des panneaux de photo*piles, un satellite dispose de très peu d'énergie. Ses émissions sont faibles, donc *sensibles* à de *nom*breuses perturbations. La norme de transmission doit être choisie *de manière à réduire leurs effets.* En sens inverse, la transmission satellitaire utilise de très hautes *fréquences* (12 *gigahertz*), dans une région moins encombrée que la télévision terrestre, dont les *émissions se font autour de 1 giga*hertz. On dispose de plus de place – en termes techniques, de plus *de bande passante, – ce qui com*pense en partie les inconvénients liés à la faiblesse des signaux.

D'autres raisons poussaient à définir une nouvelle norme pour la transmission satellitaire. *D'abord l'électronique a fait* bien des progrès en vingt ans, dont il serait absurde de ne pas profiter. Ensuite, *il faut* corriger d'actuelles insuffisances. La télévision transmet des images, mais aussi des sons – domaine *ou* l'auditeur, formé par la hi-fi et la stéréophonie, a des exigences de *qualité plus* grandes *que pour* l'image. Regarder un opéra sur son récepteur tout en écoutant France-*Musique* est un *pis-aller* peu satisfaisant. Il faut donc associer à chaque canal-image des *voies sonores de* haute *qualité*. Il est souhaitable qu'il y en ait plusieurs, car les satellites « arro*sent » facilement des pays de lan*gues différentes.

Le téléviseur est aussi le récep*teur de services de télétexte*, comme Antiope. Le satellite doit donc pouvoir relayer des informa*tions numériques, qui imposent* leurs propres contraintes de transmission.

C'est *en 1981 que* des ingénieurs de l'Independant Broadcasting Authority (IBA) britannique *ont étudié le système de transmis*sion MAC – ces trois lettres sont le sigle d'une expression anglaise *qui, même traduite, ne brille pas* par sa clarté. Ils ont proposé de transmettre successivement l'*information de chrominance* (couleur) et celle de luminance (éclairement) correspondant à chaque ligne de télévision, mais en les comprimant de manière que les deux informations soient transmises dans la durée normale de balayage d'une ligne, soit 52,5 microsecondes.

Regrouper plusieurs informa*tions s'appelle en termes techni*ques former un multiplex – c'est le M de MAC. Celui qui vient *d'être décrit est un multiplex tem*porel. Il s'oppose au multiplex en fréquence utilisé dans les sys*tèmes PAL et SECAM. Dans* ces systèmes, le son, la luminance et la chrominance sont transmis ensemble, *mais sur* des fréquences différentes. A la réception, des filtres séparent les diverses compo*santes. L'inconvénient majeur* est que si l'image contient des régions où l'éclairement varie très rapidement – un tissu à fines rayures par exemple, – l'information de luminance correspondante contient de hautes *fréquences qui*, à la réception, sont interprétées comme de la chrominance. Il *apparaît alors sur l'image* des taches colorées plus ou moins fugitives. Il y a d'autres effets *pervers, et, de manière générale*, le multiplexage temporel du MAC promet une meilleure qua*lité d'image que les systèmes* actuels.

Un bref calcul montre qu'à 25 images par seconde et 625 lignes par image, on dispose de 64 microsecondes par ligne et non de 52,5. Les microsecondes supplémentaires forment l'intervalle de suppression de ligne – c'est le temps *alloué au* faisceau d'électrons du téléviseur, lorsqu'il a balayé une ligne d'écran, pour *revenir au début de la ligne sui*vante. Inutilisé en PAL ou SECAM, cet intervalle de temps *permet en* MAC la *transmission* du son. Celui-ci est numérisé, converti en une suite de chiffres. Cela évite toute dégradation de l'information *sonore* au cours des divers traitements électroniques de l'émission et de la réception. Cela permet aussi de transmettre des informations de nature différente, comme des sous-titres, ou des textes et graphiques de type Antiope. Compte tenu des périodes de transition entre signaux, on dispose de 10 microsecondes à chaque intervalle de suppression de ligne pour transmettre le son ou le télétexte. C'est largement plus qu'il n'en faut, et l'on peut associer plusieurs voies sonores à chaque image, par exemple pour diffuser un commentaire en plusieurs langues. Les informations sont transmises en « paquets », chacun muni d'une étiquette qui indique sa nature. On peut ainsi distinguer à la réception les différentes voies sonores, ou *celles-ci du télétexte*.

Il y a plusieurs manières d'introduire des données numériques dans un multiplex MAC. On les désigne par des lettres. Les promoteurs britanniques du système ont choisi la variante repérée par la lettre C. C'est la meilleure pour la télévision directe par satellite, en ce sens qu'elle offre la plus grande capacité. Le C-MAC permet de transmettre simultanément quatre sons stéréophoniques, ou huit sons monophoniques hi-fi, ou seize sons de qualité moyenne, mais suffisante pour la parole.

Mais ces avantages se paient. Un premier inconvénient est de nature *technique*. La *transmission* via le satellite se fait en modulation de fréquence, et le système *C-MAC utilise deux modulations* de fréquence distinctes, l'une pour l'image, l'autre pour la partie *numérique* (son et données). Le multiplex est constitué après la modulation. A la réception, il faut deux démodulateurs distincts, ce qui grève notablement le coût. Une autre conséquence de cette double modulation est de rendre plus difficile, donc plus coûteux, certains réglages, *et aussi l'enre*gistrement sur magnétoscope d'émissions diffusées en C-MAC.

On peut inverser la démarche, constituer le multiplex avant de *moduler en fréquence*. La société américaine Scientific Atlanta a étudié un tel standard, le B-MAC, *qui devrait être utilisé par l'Aus*tralie pour son système de télévision par satellite Aussat. Le B-MAC évite les inconvénients précités ; il est d'une mise en œuvre plus simple que le C-MAC. Mais la capacité de transmission est moins grande : on ne peut plus associer à chaque image que trois sons stéréophoniques au lieu de quatre.

De toute manière, le B-MAC partage l'autre défaut majeur du C-MAC. Optimisés pour la télévision par satellite, où la bande pas*sante est large (27 mégahertz)*, ils ne conviennent pas aux réseaux câblés, qui n'offrent que des *canaux à bande étroite (7 ou* 8 mégahertz). La partie image du signal passe quand même, quelque peu dégradée. Mais le son n'est pas transmis. C'est l'écueil de la numérisation : la transmission est en tout ou rien, elle est parfaite ou elle est nulle.

Or il est clair qu'en Europe les premiers utilisateurs de la télévision satellitaire seront les abonnés à des réseaux – les frais d'équipement en antenne et en électronique de réception pouvant alors être répartis sur un grand nombre *d'usagers*. Les industriels ont beaucoup insisté sur ce point, et l'on a cherché un *standard* MAC compatible avec les réseaux. TDF et le CCETT de Rennes ont ainsi *étudié un standard D-MAC, qui* est en gros un B-MAC dans lequel le codage binaire du son est remplacé *par un codage duobinaire* (1) – d'où la lettre D.

Le D-MAC a les avantages du B-MAC tout en gardant *la* capacité de transmission du C-MAC. Et, grâce au codage duobinaire, la bande passante requise est moins large. Mais elle dépasse encore celle qu'autorisent les réseaux câblés.

D'où une autre modification, draconienne : la division par deux du débit d'information de la voie *son et données. Cela donne le D2-*MAC-Paquets, qui permet encore d'associer à l'image un son stéréo*phonique et des commentaires* en quatre langues. Cette réduction du débit divise par deux la bande passante *requise* et *autorise* le passage dans les réseaux câblés. Le D2-MAC est aussi bien adapté à la transmission *par voie hert*zienne, et pourrait devenir à *terme la norme unique pour* toutes les transmissions.

La bagarre fut sérieuse entre le C-MAC et le D2-MAC. Une prise de position commune de Thomson et Philips en faveur du D2-MAC a lourdement pesé. Au niveau gouvernemental, la France soutient cette norme, suivie avec quelques réserves par les Allemands. Les Britanniques tiennent pour le C-MAC, et ont le soutien des Suédois, dont le satellite Télé-X sera lancé en juin 1987. Mais le front autrefois uni des Scandinaves semble se fissurer, l'industriel danois Bang et Olufsen s'étant rallié au D2-MAC.

La France paraît disposer de l'*atout maître. Elle sera la pre*mière, avec TDF-1 et TDF-2, à offrir un service opérationnel de *télévision par satellite. Elle peut* ainsi choisir la norme D2-MAC-Paquets. Les exploitants *des satellites qui seront lancés* plus tard seront confrontés au problème de la compatibilité. S'ils choisissent une autre norme, leurs programmes ne seront pas reçus par les téléspectateurs qui se seront équipés pour capter TDF-1. Certains en déduisent, côté français, que le C-MAC, bien que recommandé par l'UER, ne sera jamais utilisé.

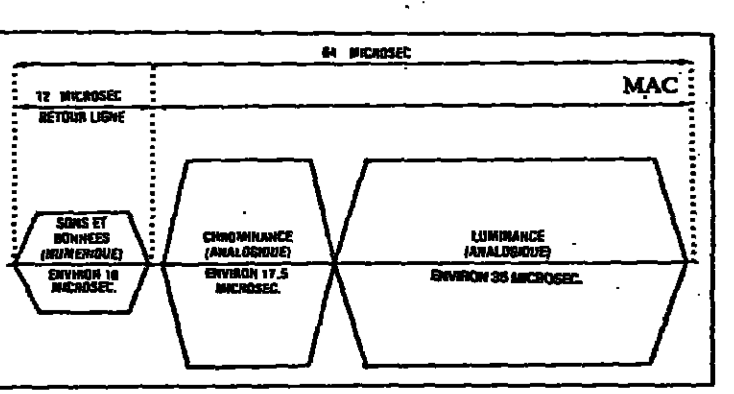
C'est peut-être aller trop vite. Au fur et à mesure que s'établi*ront des réseaux à plus large* bande, la pression en faveur du D2-MAC diminuera, et apparaî*tra l'intérêt de disposer de plus* de canaux sonores. On va, d'autre part, comme au cinéma, vers un *élargissement des écrans de télé*vision. Le format actuel (4/3) deviendrait proche de 5/3. A l'exposition technique de télévision de Montreux, où TDF faisait une démonstration du D2-MAC, l'IBA présentait le E-MAC, un C-MAC étendu au format 5/3, qui ne paraît pas idéal mais a le mérite d'exister. Les promoteurs du D2-MAC ont préparé une réponse, qui sacrifie un peu de qualité au profit de la simplicité. *On ne peut cependant aller trop* loin dans cette voie. Observateurs de cette guerre de positions, les *Japonais attendent. Ils proposent* leur télévision à haute définition, inacceptable actuellement en Europe, où l'espace hertzien est trop encombré, mais ils pousseront à une amélioration de l'image. Leurs industriels sont d'ailleurs prêts à fabriquer des équipements pour tout standard. Il n'est pas sûr que la détention des brevets MAC par les *industriels* et les diffuseurs européens les freine longtemps.

Retournant une phrase célèbre, on peut dire que la norme D2-MAC-Paquets, grâce au soutien de Thomson et Philips, grâce au lancement prochain de TDF-1, a gagné une bataille. Elle n'a pas nécessairement gagné la guerre.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le codage binaire est à deux niveaux (0 *et* 1). *Le duobinaire utilise* trois niveaux (+ 1, 0 et - 1), avec des *restrictions qui interdisent* des transitions trop brutales. Ainsi ne peut-on passer directement de + 1 à - 1.

En PAL ou en SECAM, le son et l'image (luminance et chrominance) sont multiplexés en fréquence : la chrominance module une onde à 4,4 mégahertz, le son module une onde à 7 mégahertz, ce qui déplace ces deux informations à des fréquences supérieures, en principe, à celles que contient *le signal de* luminance. Les trois informations sont émises simultanément.



En MAC, le multiplex est temporel, les informations sont émises en séquence. Les *signaux de chrominance et de luminance décrivant* une ligne d'image, d'une durée de 52,5 microsecondes environ, sont réduits à 17,5 et 35 microsecondes respectivement. Cette compression se fait en les enregistrant dans des mémoires qu'on relit ensuite à un rythme plus rapide. Le son, quant à lui, est codé sous forme numérique et transmis dans les intervalles entre les balayages de ligne.

Médias du Monde

Etats-Unis

Domination du marché des banques de données

Les Etats-Unis continuent de *dominer le marché mondial des* banques de données. Avec 1 700 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel, les Amé*ricains sont environ 57 fois supé*rieurs aux Français... En 1984, le chiffre d'affaires des quelque deux cents banques de données fran*çaises, a atteint 300 millions de* francs, selon les statistiques rassemblées par la direction des industries électroniques et informa*tiques du ministère de l'industrie*. C'est toutefois quatre fois plus qu'en 1979, et le président de l'Association des centres serveurs *français*, M. Georges Callais, a estimé récemment que la France rattrapait son retard. Les services proposés par les sociétés fran*çaises se concentrent surtout* dans le domaine de la Bourse et des finances (37 %), de la bibliographie scientifique et technique (20 %), *des entreprises* (17 %) *et* du secteur juridique et comptable (17 %), alors qu'aux Etats-Unis ils se répartissent plus régulièrement *dans toutes les catégories de* banques de données.

Ted Turner signe un accord avec les pays de l'Est

Le groupe américain de télévision Turner Broadcasting System (TBS) *a signé un accord de coopé*ration avec le consortium Intervision, qui regroupe les télévisions des pays de l'Est en Europe. Cet accord, d'une durée d'un an, a été signé à Moscou par M. Ted Turner. Il prévoit notamment l'échange d'informations et de journalistes entre la télévision soviétique et la chaîne d'informations CNN (Cable News Network), *qui fait partie du groupe* TBS. Les deux parties échangeront également des programmes de variétés et collaboreront pour produire un *documentaire de six heures sur* l'Union soviétique.

CNN avait déjà utilisé l'année dernière le système de satellites des pays de l'Est (Intersputnik) pour diffuser une partie des Jeux *de l'amitié, organisés à Moscou* après le boycottage soviétique des Jeux olympiques de Los Angeles. Les grandes chaînes américaines comme ABC ou CBS ont conclu par le passé des accords prévoyant l'échange de programmes spécifiques avec l'URSS, mais *il s'agit du premier* accord de caractère *général* conclu par un groupe américain.

Pays-Bas

Accord sur le câble

Les 2 400 000 *foyers néerlan*dais reliés au câble vont devoir payer, *à partir du* 1er juillet, une majoration de leur abonnement. Un accord a en effet été signé, le *29 mai à La Haye, pour* la retransmission des programmes de quinze stations de télévision (néerlandaises, belges, allemandes, britanniques et françaises). *Cette convention, signée* pour trois ans, met fin aux *nom*breux contentieux et aux négocia*tions engagées depuis plusieurs* années pour la prise en compte des droits d'auteurs des œuvres audiovisuelles.

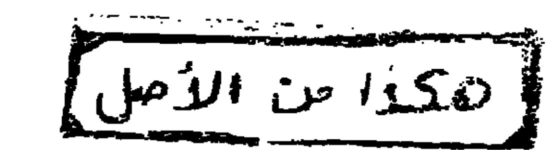
Canada

« Expo/86 » en difficulté

Expo/86, la grande manifestation *sur* le thème des transports et de la communication, qui doit se tenir dans un an à *Vancouver* (Colombie-Britannique), connaît *de sérieuses* difficultés financières. Le président de l'exposition, M. Michael Bartlett, a remis sa *démission. Il avait été* récemment la cible de vives critiques liées à des dépenses excessives.

« Expo/86 », *dont* le coût avait été initialement évalué à 282 millions de dollars canadiens, entraînera une *dépense de* 1,5 milliard de dollars, selon les *plus récentes prévisions*.





Délices à l'italienne

Même Dumas aurait aimé

CES années dernières, ce fut l'invasion des enseignes sino-vietnamiennes. Depuis un an, c'est la cuisine italienne qui attaque. Où, plutôt, les pizzeria ouvrant à chaque coin de rue, à vous dégoûter des pasticciata. Car, à l'image de la langue d'Esope, les pâtes peuvent être souvent la pire des choses si, quelques fois, la meilleure !

Ravioli, lasagne, tagliatelle, spaghetti, je m'étais souvent étonné de ne point les trouver dans le « Grand Dictionnaire de cuisine » d'Alexandre Dumas, qui consacre juste quelques lignes au macaroni (qu'il conseille de garnir, à l'aide d'une petite seringue, de jus de viande ou de poisson). Je viens d'en apprendre la raison en lisant *Une aventure d'amour*, récit peu connu d'un de ses voyages en Italie, que réédite Plon. A Naples, l'hôtelier lui offre des ravioli : « *Vous savez bien*, s'écrie l'auteur des *Trois Mousquetaires, que je ne puis pas souffir vos pâtes !* » Il semble de reste ne pas mieux aimer la pizza !

Eh bien, je gage que Dumas eût aimé les pâtes et la pizza feuilletée de Pascal Fayet !

Si Paris n'est pas gâté en bonnes adresses italiennes (les plus coûteuses sont aussi les moins bonnes, on l'a vu avec Cecconni's), voici donc l'adresse rêvée de très grande cuisine italienne à prix honnêtes : Sormani, 4, rue du Général-Lanrezac. Tél. : 380-13-91. Fermé samedi et dimanche.

Ne cherchez pas énigme dans l'enseigne : Sormani est le nom de famille de la grand-mère de Pascal Fayet, que nous connûmes chez Paul Chêne, qui releva le Conti de la rue Lauriston et que voici dans ses meubles. Un cadre qui lui doit tout, quasi de sa main, élégant et discret, « où l'on peut s'entendre manger » !

Et manger une cuisine merveilleuse, de la simple mortadelle émincée à l'italienne aux feuilles de Parme, de la petite pizza aux fruits de mer à la poêlée d'artichauts et scampi, de la farandole des pasticciata (les ravioli verts à la ricotte, les tagliatelle au saumon et zestes de citron sont étonnants !) aux viandes classiques, du foie à la vénitienne aux scaloppine, mais aussi un rognon de veau grillé et son « gratin de maccaroni », un émincé de bœuf à la « salade des oies du Capitole ». Desserts « à l'italienne » (dont une zuppa inglese tiède qui vous réconcilie avec le sucré). Et la carafe de valpolicella à 60 F qui permet une addition de 250 F pleinement satisfaisante.

Voilà donc un tout premier des Italiens de Paris. La liste des autres, vous la connaissez, de *La Main à la pâte* (35, rue Saint-Honoré) au *Béato* (8, rue Malar) et à *Gildo* (153, rue de Grenelle) pour les classiques, du *Pinocchio* (124, avenue du Maine), à *l'Appennino* (61, rue de l'Amiral-Mouchez) pour les petites boîtes, avec aussi la cuisine de femme d' *Il Tiepolo* (7, rue des Ecoles).

LA REYNIÈRE.

Il serait injuste d'oublier *La Via Venetto* (13, rue Quentin-Banchard. Tél. : 723-76-84), où Jacques Simon a mis à sa carte un carpaccio de canard (le magret à la vénitienne, en quelque sorte) et où le menu-carte des dîners (enguirlandés de canzonetta) à 140 F net, vin (valpolicella) compris, est l'occasion de petites fêtes intimes où le reflet des chandelles ajoute aux charmes de la soupe de poissons et des pâtes entomatées.

Classique

« Lucio Silla », de Mozart

Voici l'enregistrement sur le vif (avec force bruits de pas) d'une de ces représentations du *Lucio Silla* mis en scène par Patrice Chéreau, coproduit par le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles et le Théâtre des Amandiers de Nanterre, et qui connaît une presse abondante.

C'était en quelque sorte un pari. Une chose en effet est d'aimer l'opéra *seria* et d'en retrouver la richesse des récitatifs comme l'architecture des arias ; autre chose est d'oser le produire dans son intégralité, avec tous ces récréatifs et toutes les reprises da capo de ces arias. Pari réussi. Certes, on n'échappe pas çà et là à la distraction ou à la répétition de procédés souvent plus rhétoriques qu'artistiques, mais c'est somme toute une réaction plutôt saine de la part d'un auditeur contemporain qui a tout de même une autre conception du théâtre qu'un spectateur du dix-huitième siècle.

Superbe direction de Sylvain Cambreling (avec le chœur et l'orchestre de l'Opéra de Bruxelles), énergique sans emphase, soulignant les aspects baroques et même montéverdiens de l'ouvrage mozartien tout en jouant de son ambiguïté qui annonce déjà le romantisme, volontairement dramatique et suppléant ainsi, par la tension musicale, aux faiblesses du livret. A elle seule, elle rend justice au jeune compositeur de dix-sept ans, pointant son originalité et, déjà, sa différence.

Les interprètes font de leur mieux pour soutenir la longueur, la tessiture et l'ornementation d'arias écrites pour des chanteurs, d'exception aux moyens et à la technique devenus mythiques. C'est de l'excellent travail, tel qu'on le connaît aujourd'hui, sans grande personnalité mais sans défaillance.

A saluer donc : Ann Murray, Lella Cuberli et Christine Barbaux, Anthony Rolfe-Johnson et Britt-Marie Aruhn, qui relèvent le défi du temps écoulé, affrontent courageusement des vocalises effrénées et nous rendent ainsi, le temps de cet enregistrement, le bonheur d'une époque perdue.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques DMM, 0429 GM.**

« Le Clavecin bien tempéré » par Kenneth Gilbert

Depuis la monumentale version « traditionnelle » réalisée autrefois par Helmut Walcha, il y avait place, chez Archiv, pour une autre vision du *Clavecin bien tempéré* de Bach, plus incisive et plus *actuelle*, dans le sillage de l'illustre Gustav Leonhardt. Et c'est à Kenneth Gilbert que la firme allemande a demandé cette nouvelle approche, à la couleur délibérément baroque.

Walcha optait pour la sereine ogive de la cathédrale gothique, avec ce sentiment de certitude, inséparable de ses interprétations du musicien d'Eisenach. Kenneth Gilbert, pour sa part, sans refuser l'élan métaphysique, choisit une structuration dynamique, caractéristique des tendances de la nouvelle école de clavecin. Chaque pièce s'intègre et se fond dans un tout à la double vocation esthétique et pédogogique, mais la conception est vivifiée par un puissant souffle de liberté que les premiers disques — un brin systématiques — du soliste canadien ne laissaient guère présager, voici une dizaine d'années.

C'est là le propre du très grand talent. Kenneth Gilbert a mûri significativement depuis ses débuts. Sa virtuosité s'est ouverte à l'émotion et à la réflexion, et, sous ses doigts ailés, la phrase se fait mouvante, mais toujours chantante, suprêmement. Touchant un superbe clavecin Couchet de 1671 (restauré au dix-huitième siècle par Blanchet et Taskin), il se garde cependant de miniaturiser la nuance ou le détail et finalement fascine par une urgence métrique qui, dans les *Préludes et fugues*, vaut bien la motricité conquérante de Leonhardt. A côté de la version inspirée du grand artiste hollandais, Kenneth Gilbert a signé là un album qui comptera dans la discographie du chef-d'œuvre.

ROGER TELLART.

● **Cinq disques Archiv Produktion, 413-439-1.**

Rock

« Sweet Revenge », de David Johansen

David Johansen est une garantie pour le rock. Il le cultive par la racine, perpétuant l'esprit, la tradition des années 60, façon Rolling Stones, chaotique, éthylique jusqu'à l'ivresse. Ça signifie, au premier chef, le « fun » qui caractérise ses disques depuis toujours — faut-il encore le présenter, Johansen, ancien chanteur des New York Dolls, et, par voie de conséquence, enfant terrible de New-York, dynamiteur des clubs qui la hantent, héros imperturbable des afficionados ? Son territoire, il le connaît et il le tient, délimité par les trépidations de la ville, l'urgence urbaine, l'électricité citadine. Tout ce qui fait mine de bouger dans la nuit new-yorkaise, le moindre geste des communautés qui l'habitent : ici, un rap accéléré, il l'attape ; là un funk détonant, le vampirise ; ailleurs un tempo latino-américain brûlant, il le passe à la moulinette d'un rock ébouriffé, d'une expression à l'emporte-pièce.

Ces temps-ci, dans un club new-yorkais (le Tramps), il embrase chaque semaine les planches d'une scène minuscule en interprétant, sous le nom de Dexter Point Dexter, des standards de *musicals (comédies musicales)* et de swings. Voilà l'homme, fonctionnant à l'instinct, sans plan de carrière, sans autre tactique que celle de prendre du bon temps et de faire monter la température. C'est suffisamment rare pour qu'on le précise et d'autant plus méritoire qu'on ne sait jamais trop comment il parviendra à enregistrer le prochain disque.

Pour l'heure, celui-ci — il inaugure la signature d'un contrat avec Virgin — est un brûlot alimenté par une essence épicée et sauvage. Du rock, bien sûr on l'a dit, le meilleur, taillé dans la matière première, sans manière, sans garniture, frappant sec et pulsant serré. Des chansons acidulées et ludiques, avec des guitares galvanisées, des riffs qui cinglent, des cuivres qui pétaradent, des démarrages sur les chapeaux de roue et des virages négociés sur la corde. Ça remue, ça chaloupe en accords bleutés sur des rythmes pressants. Le ton rigolard et la voix mal dégrossie d'une gouape insolente. David Johansen propulse le tout avec une énergie débordante. Cette douce revanche qui titre l'album n'est pas, contrairement à l'idée répandue, de ces plats qui se mangent froids.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 70349.**

Les Jardins gourmands de la Semaine

La Tonnelle saintongeaise

Si proche de Paris, l'île de la Jatte, et si provinciale en ce coin où le vieux pavillon — retapé — des Girodot s'alanguit devant une petite terrasse cachée derrière les marronniers ! Et la carte elle-même est un dépaysement, prélude aux vacances en Saintonge ! Mais trouve-t-on là-bas d'aussi savoureuses chaudrées, d'aussi succulentes cagouilles aux lardons ? Le lapereau sauté au pineau à ce petit côté mi-canaille du temps des canotiers, mi-reposant de la tradition provinciale que c'est un double plaisir. Bons vins du pays. Prix sages. Service féminin bon enfant. Salon pour vingt couverts.

● **La Tonnelle saintongeaise, 32, bd Vital-Bouhot, Neuilly (Ile de la Jatte). Tél. : 624-43-15 (fermé samedi et dimanche).**

Flora Danica

Un jardin (minuscule) aux Champs-Elysées ? Mais oui, c'est la version estivale et intime du Copenhague. Une petite salle décorée de faïences bleues s'évasant en cour-jardin où l'on peut s'initier aux préparations multiples du saumon danois (le saumon à l'unilatérale est merveilleux !), aux poissons fumés et marinés (ah ! ces harengs arrosés d'un verre d'akvavit !). Découvrez aussi le steak de renne et les pâtisseries obsédantes (à l'heure du thé, particulièrement). Un petit menu à moins de 120 F et la carte (comptez 300 F).

● **Flora Danica, 142, av. des Champs-Elysées, 8e. — Tél. : 359-20-41 (t. l. j.).**

Laurent

Descendons les « Champ's », mais pour grimper vers le luxe du patricien jardin de Laurent. Il faut reparler du menu des déjeuners (320 F plus service), offrant un large et succulent choix d'entrées et plats, une sélection de fromages, de beaux desserts, le café, les mignardises et trois vins au choix, dont le prieuré saint-jean de bébian 1982.

Mon choix ce midi-là : salade de foies blonds aux légumes aigres-doux, aiguillettes de barbarie aux navets et pois gourmands. Son choix : saumon frais tiède mariné à la coriandre, filet de saint-pierre à la bouillabaisse de pistou. Et le soleil était de la partie !

● **Laurent, 41, avenue Gabriel, 8e. Tél. : 358-14-49 (fermé samedi et dimanche).**

Candido

Depuis l'été dernier, derrière cette vieille petite salle amusante du bon Candido, se cache un minuscule jardinet aux quelques tables bien reposantes aux beaux jours. Peut-être même votre salade de tomates aura été faite de celles qui rougissent à vos pieds ! Cuisine hispano-italiano-française. Un melon suivi d'une somptueuse paella suffit à mon bonheur, on peut en commander pour les repas « à la maison » ! Prix modestes.

● **Candido, 40, avenue de Versailles, 16e. Tél. : 527-86-68 (fermé dimanche).**

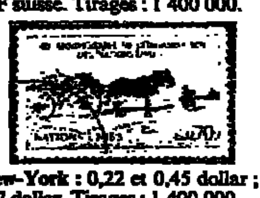
L. R.

PHILATÉLIE n° 1900

40e anniversaire de l'ONU

Il y a quarante ans, le 26 juin 1945, fut signé la charte des Nations unies à San-Francisco. A cette occasion, l'administration postale des Nations unies émettra une série commémorative de deux timbres et un bloc-feuillet par siège de l'ONU.

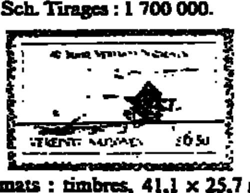
Genève : 0,50 et 0,70 F. suisse ; bloc à 1,20 F suisse. Tirages : 1 400 000.



New-York : 0,22 et 0,45 dollar ; bloc à 0,67 dollar. Tirages : 1 400 000.



Vienne : 6,50 et 8,50 Sch ; bloc à 15,00 Sch. Tirages : 1 700 000.



Formats : timbres, 41,1 × 25,7 mm ; blocs, 7,62 × 8,22 cm.

Sur les feuilles de timbres, les inscriptions marginales porteront l'emblème des Nations unies, les millésimes 1945-1985, ainsi que les mots « Nations unies » dans les langues respectives de chaque siège.

Les sujets représentent des peintures originales de l'artiste américain Andrew Wyeth.

L'oblitération « P. J. » (26 juin 1985) aura lieu, en plus des trois villes-siège de l'ONU, à San-Francisco.

Pour obtenir les timbres et enveloppes « P. J. » en F. suisse, ainsi que des renseignements, s'adresser à l'administration postale des Nations unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10.

● **GAMBIE** : « La femme et le développement », deux sujets divers, au marché 60 et 85 bututs, au bureau 1, 1,25 dalasi.

Drapeaux des Etats membres...

— de l'ONU, la sixième série comportera seize timbres à 0,22 dollar, toujours dans les mêmes combinaisons que les émissions précédentes. La mise en vente est prévue pour le 20 septembre prochain.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 94150 Chevilly Larue, 16/VI.
⊙ 06000 Nice (CEPT), 18 au 28/VI.
⊙ 80100 Abbeville, 22/VI.
⊙ 93250 Villemomble (Salon), 22/VI.
⊙ 69350 La Moulatière, 22-23/VI.
⊙ 94370 Sucy en Brie, 22-23/VI.
⊙ 30500 Saint Ambroix, 23/VI.
⊙ 76260 Montivilliers, 22-23/VI.
⊙ 83100 Avignon (Fête), 22-23/VI.
⊙ 60100 Creil (Ile Maurice), 23/VI.
⊙ 57370 Phalsbourg, 23/VI.
⊙ SP 69112 BPM 526 A, 23/VI.
⊙ 38000 Grenoble (40e), 23/VI.
⊙ 51600 Suippes (132e), 23/VI.
⊙ 71000 Mâcon (Festival), 26-29/VI.
⊙ 13300 Salon de Prov., 29-30/VI.
⊙ 40600 Biscarosse (PO), 6/VII.

● **CAYMAN** (îles) : série des « orchidées », 5 c., Schomburgkia thomsoniana (mineure) ; 10 c., Schom. thomsoniana ; 25 c., Encyclia plicata ; 50 c., Dendrophylax fawcettii.

● **NORFOLK** (îles) : première partie d'une série consacrée aux bateaux (voiliers), 5, 35, 50, 90 cents.

● **SWAZILAND** : 80e anniversaire de Rotary international (1905-1985), 10, 15, 50 cents et 1 emalangeni.

● **TANZANIE** : série dédiée aux maisons traditionnelles du pays, 1, 1,50, 5 et 10 shillings tanzaniens.

● **TCHAD** : une série de huit valeurs (poste) est titrée « Année européenne de la musique ». Quatre sujets sont répartis : guitare, 20 et 100 F ; tambour d'épaule, 50 et 70 F ; harpe, 25 et 80 F ; xylophone, 30 et 250 F (CFA). Offset, Édila, d'après les maquettes de Chesnot.



● **A la Galerie du Messager**, l'exposition d'été a été inaugurée, jeudi 13 juin, par les hautes personnalités du ministère des PTT. Parmi les almanachs, calendriers et cartes postales se trouve un almanach de « cabinet » datant de 1697, pièce unique. Entrée gratuite, de 10 h à 17 h, tous les jours, sauf dimanches et fêtes. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris (15e).

ADALBERT VITALYOS.

échecs

Nº 1129

La cavalerie de Kasparov

(Match en six parties, 28 mai 1985, Hambourg)

Blancs : R. HUBNER
Noirs : G. KASPAROV

Début anglais.
Système Tchigorin.

1.	ç4	é5	16.	Cxé6 (m)	Rd7! (n)
2.	Cç3	d6 (a)	17.	Ch3	Cxh3
3.	d4 (b)	éxd4	18.	Dxé4	Té8
4.	Dxd4	Cf6 (ç)	19.	Cç5+ (o)	Dxç5
5.	g3	Cç6	20.	Dg4+	Rç7
6.	Dd2	Fé6	21.	Dxh3 (p)	Fé7
7.	Cd5 (d)	Cé5	22.	Fxg7 (q)	Th-f8+! (r)
8.	b3	Cé4			
9.	Dé3 (é)	Cç5 (f)	23.	Fxf8	Txf8+
10.	Fb2 (g)	ç6	24.	Ré1 (s)	Df2+
11.	Cf4 (h)	Cg4! (i)	25.	Rd1	Dd4+
12.	Dd4 (j)	Cé4!! (k)	26.	Rç2	Dé4+! (t)
13.	Fh3 (l)	Da5+	27.	Rd2	Fg5+
14.	Rf1	Cgxf2	28.	Rç3	Dé5+
15.	Fxé6	fxé6	29.	abandon (u).	

NOTES

a) En renonçant aux développements usuels des C (2..., Cf6 ; 3. Cf3, Cç6 ou 2..., Cç6 ; 3. Cf3, g6 ou 2..., Cf6 ; 3. g3, d5), les Noirs indiquent leur intention de jouer la formation agressive f7-f5 – Fé6 – Cf6-ç6-Cbd7. L'inconvénient de ce système Tchigorin est d'abandonner le contrôle de la case d4.

b) Ce dont profitent immédiatement les Blancs qui s'opposent ainsi au plan de leur adversaire. Taimanov estime cependant que cette occupation est ici prématurée et doit être préparée par 3. Cf3 : si 3..., Fg4 ; 4. d4, Fxf3 ; 5. gxf3, éxd4 ; 6. Dxd4, Cé7 ; 7. Cd5, Cç6 ; 8. Dç3 avec avantage aux Blancs et si 3..., f5 ; 4. d4, é4 ; 5. Cd2 (ou 5. Cg5, Fé7 ; 6. Ch3, Cf6 ; 7. Fg5, Cb-d7 ; 8. é3, Cf8 : 9. Fé2, Cé6 ; 10. Fxf6, Fxf6 ; 11. g4!), Cf6 ; 6. é3, ç6 ; 7. f3!, d5 ; 8. Db3, Db6 ; 9. Dxb6, axb6 ; 10. çxd5, çxd5 ; 11. g4! et les Blancs sont mieux.

ç) Ou 4..., Cç6 ; 5. Dd2, g6 ; 6. b3, Fg7 ; 7. Fb2, Cf6 ; 8. g3, 0-0 ; 9. Ch3 (Korchnoi-Spassky, Lugano, 1982, et Ftacnick-Plachetka, Bratislava, 1983) ou 4..., Cç6 ; 5. Dd2, Cf6 ; 6. b3, Fé6 ; 7. é4, a5 (Hubner-Balashov, Rio de Janeiro, 1979, et Kovacenic-Kurajica, Yougoslavie, 1979).

d) La défense 7. b3 donnerait aux Noirs l'initiative après 7..., d5!.

é) 9. Dd4 semble plus sûr ; par exemple, 9..., Cç5 ; 10. f4, Cç6 ; 11. Dé3, Fé7 ; 12. Cxé7, Dxé7 ; 13. Fb2, 0-0 comme dans la partie Taimanov-Smyslov (Tbilissi, 1967).

f) 9..., ç6 ; 10. Dxé4, çxd5 ; 11. çxd5, Da5+ donne aux Noirs un jeu égal.

g) 10. Fg2 était normal.

h) Ce saut du C-D paraît bien naturel mais le retour en ç3 était nécessaire.

i) Un sixième saut de C au onzième coup. Que peut bien avoir en tête Kasparov ?

j) Si 12. Df3, Ff5! ; si 12. Dd2, Cxf2!

k) Un septième saut de C, inattendu et superbe, qui réfute la construction des Blancs et notamment le grave affaiblissement de l'aile D.

l) Les Blancs, horrifiés, s'aperçoivent qu'ils ne peuvent parer toutes les menaces (si 13. Dxé4, Da5+ ; 14. Rd1, Cxf2+ avec gain de la D. Si 13. Cd3, f5! menaçant encore de gagner la D par 14..., ç5) – si 14. b4, ç5 ; 15. bxç5, Da5+ ; 16. Rd1, 0-0-0! ou 16..., dxç5 – et qu'au treizième coup leur position est perdante ! Si 13. Ch3, d5!.

m) Sinon les Blancs ont perdu un pion.

n) Cède le passage à la T-D. 16..., Fé7 est probablement jouable aussi.

o) Si 19. Dg4, Txé6 ; 20. Dxh3, Dd2!

p) Egalité de matériel mais la précarité du R blanc est trop grande.

q) Les Blancs espèrent ainsi interdire aux T ennemies la case f8. A noter le joli piège : 22. Rg2, Ff6!.

r) Un sacrifice de qualité simple et décisif.

s) Si 24. Rg2, Df2 mat.

t) Forçant le R blanc à se rendre sur une case noire (si 27. Rd1, Dxh1+).

u) Si 29. Rç2, Dxé2 + suivi du mat ; il n'y a plus de défense.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1128
H. RINCK, 1924

(Blancs : Rb4, Tb7, Cf4. Noirs : Rf8, Fb2 et a6.)

Si 1. Th6?, Fb7! ; si 1. Ra5 (ç5), Fç8, nulle.

1. Ta7!, Ff1! (rien d'autre : si 1..., Fç8, 2. Ta8 et si 1..., Fç1 ; 2. Txa6, Fxf4 ; 3. Tf6+) ; 2. Ta2! (et non 2. Rb3?, Ff6, nulle), Fh8! (seul coup. Si 2..., Fd4 ; 3. Cé6+ ou 2..., Fé5 ; 3. Cg6+ ou 2..., Fç1 ; 3. Tf2, Fa6 ; 4. Cd3+ ou 2..., Ff6 ; 3. Tf2, Fé7+ ; 4. Rb3, Fb5 (a6) ; 5. Cd5+, Ré8 ; 6. Cç7+ ou enfin 2..., Fg7 ; 3. Tf2, Fa6 ; 4. Cé6+, Rg8 ; 5. Tg2) ; 3. Ta8+, Rg7 ; 4. Ta1! et les Blancs gagnent.

Trois dominations des F (Ta7, Ta2, Ta1) sur vingt cases.

ÉTUDE

N. KRALIN
(1972)

BLANCS (6) : Ré8, Dé7, Fç8, Pf5, f2, h6.

NOIRS (4) : Rg8, Dh3, Tg4, Ch7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1127

L'incroyable placement

Le célèbre champion anglais Terence Reese a raconté ce chelem dans son livre *Play this hands with me (Jouez ces mains avec moi)*. Cachez au début les jeux adverses pour mieux vous mettre à sa place.

♠ – – –
♡ 8 3 2
♢ A D 9
♣ A D 10 9 7 6 4

♠ R D V 9 5
♡ 9 7
♢ R 10 7
♣ R 5 2

N / O E / S

♠ 3
♡ 10 6 5
♢ V 8 6 4 3 2
♣ V 8 3

♠ A 10 8 7 6 4 2
♡ A R D V 4
♢ 5
♣ – – –

Ann : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	2 ♣	passe	2 ♡
passe	2 ♠	passe	3 ♡
passe	4 ♣	passe	4 ♡
passe	5 ♢	passe	6 ♡...

Ouest a entamé le Roi de Pique pour le 3 (singleton) d'Est. *Comment Reese en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Réponse

Ouest, qui a ouvert, a certainement le Roi de Trèfle, le Roi de Carreau et cinq Piques. Il n'y a en tout cas aucune possibilité d'affranchir les Piques et *il faut jouer sur les Trèfles*. Le déclarant doit donc couper l'entame avec le 2 de Cœur, tirer l'As de Trèfle et couper un Trèfle avec le Valet de Cœur (pour pouvoir éventuellement faire une mise en main à l'atout).

Si Roi et Valet de Trèfle sont secs, il n'y a plus de problème, mais si ce n'est pas le cas, Sud doit donner deux coups d'atout et monter au mort par *l'impasse à Carreau*. Ensuite le déclarant affranchit les Trèfles en jouant Trèfle, qu'il coupe. Attention, cependant, il faut faire encore cette coupe avec un gros atout pour conserver le précieux 4 de Cœur. Si maintenant les Trèfles ne sont pas affranchis, il n'y a plus d'espoir ; en revanche, si les Trèfles sont maîtres, Reese est assuré de gagner si Est a le troisième atout, car il suffit maintenant de *lui donner la main à l'atout !* Est, obligé de prendre le 4 de Cœur, doit jouer Carreau pour l'As du mort et les Trèfles maîtres.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Les Français Lebel, Soulet, Chemla, Perron, Covo et Paladino seront les favoris du championnat d'Europe qui va se dérouler du 22 juin au 5 juillet à Salsomaggiore en Italie. Le précédent championnat d'Europe, en 1983 à Wiesbaden, avait été remporté par la France, qui avait notamment battu 18 à 2 la Suède grâce à cette donne où Soulet avait su trouver l'entame mortelle.

♠ A 8 4 3 2
♡ 10
♢ A 9 8 7 5
♣ R V

♠ V 7 6 5
♡ 3
♢ R D 3 2
♣ 10 8 5 3

N / O E / S

♠ 10 9
♡ 5 V 9 8 7 4
♢ V 10 4
♣ 9 2

♠ R D
♡ A D 6 5 2
♢ 6
♣ A D 7 6 4

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Soulet	Akelson	Lebel	Hallberg
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ♢	passe	2 ♡
passe	3 ♢	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	6 ♣

Quelle a été *l'entame* de Soulet ? Comment le déclarant peut-il gagner ce PETIT CHELEM A TRÈFLE sur l'entame du singleton à Cœur ?

Note sur les enchères.

A l'autre table les enchères des Français avaient été les suivantes :

Nord	Sud
1 ♠	2 ♡
2 ♠	3 ♣
3 ♢	3 ♠
3 SA	passe

Après le coup de frein de son partenaire, Sud a sagement renoncé au chelem, car le fit à Pique n'était pas suffisant.

COURRIER DES LECTEURS

Les clubs de bridge.

« Comment, demande C. Grongnet, peut-on avoir l'adresse de quelques clubs de bridge pour correspondre avec eux ? »

La Fédération française de bridge (73, avenue du Général-de-Gaule - 92200 Neuilly) a certainement la liste de ces clubs, et c'est à elle qu'il faut s'adresser.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 252

Transcendé par l'aspirant

Championnat des aspirants des Pays-Bas, 1984
Blancs : J. Smits
Noirs : Braak
Ouverture : Fabre

1.	34-29	19-23	18.	42x31	7-11
2.	33-28 (a)	23x34 (b)	19.	49-43	11-17
3.	40x29	17-21! (c)	20.	31-27	1-7
4.	39-33	21-26 (d)	21.	35-30 (o)	7-11
5.	44-39	11-17	22.	40-35	21-26
6.	50-44	20-25! (e)	23.	30-24!! (p)	14-19 (q)
7.	44-40	14-20! (f)	24.	23x14	10x30
8.	39-34	20-24 (g)	25.	35x24	5-10 (r)
9.	29x20	25x14	26.	36-31!! (s)	26x37
10.	33-29	15-20	27.	24-19!	13x24
11.	38-33! (h)	8-25 (i)	28.	34-30	25x23
12.	42-38	10-15	29.	28x30	37x28
13.	47-42	14-20	30.	33x13 (t)	8x19
14.	28-23! (j)	4-10 (k)	31.	30-24	19x30 (u)
15.	32-28 (l)	17-21! (m)	32.	27-22	17x28
16.	43-39	9-14	33.	39-33	28x39
17.	37-32 (n)	26x37	34.	43x5! (v)	abandon

NOTES

a) 2. 40-34 (14-19) ; 3. 45-40 (10-14) ; 4. 50-45 (5-10) ; 5. 31-26 (17-21) ; 6. 26-17 (11x22) ; 7. 37-31 (6-11) ; 8. 42-37 (12-17) ; 9. 48-42 (8-12), etc. [Dybman-Ermakow, championnat d'URSS, 1982].

Ou encore 2. 40-34 (14-19) ; 3. 33-28 (17-22) ; 4. 28x17 (11x22) ; 5. 39-33 (7-11) ; 6. 43-39 (10-14) ; 7. 49-43 (1-7) ; 8. 45-40 (5-10) ; 9. 31-26 (12-17) ; 10. 26-21 (17x26) ; 11. 32-28 (23x32) ; 12. 37x17 (11x22) ; 13. 29-24 (20x29) ; 14. 34x1!, + [Makarenkow-Borogan, tournoi d'Orenburg, 1983, *le Monde* du 17 décembre 1983].

b) Si 2. 32-28, plus fort que 2. ... (23x32) ; 3. 37x28 [les Blancs poursuivraient alors sans difficulté majeure le développement de leur aile gauche] et si 3. ... (18-23) [jeu descriptif qui n'apporte rien de positif aux Noirs] ; 4. 28x19 [plus fort que 29x18 (12x32) ; 38x27, pion prématurément porté sur une aile au détriment de la puissance du bastion central] (14x34) ; 5. 40x29, jeu égal.

c) Refus du deux pour deux 29-23 (18x29) ; 28-22 (17x28) ; 32x34 sur lequel les Blancs perdraient du temps et s'ouvriraient la voie du développement de leur aile gauche ; 3. ... (14-19) était évidemment interdit : 4. 29-23 (18x29) ; 5. 28-22 (17x28) ; 6. 32x25, + 1 et menace de + 2 et de gain.

d) La présence de ce clou à 26, sur une aile gauche trop massive, devrait, en théorie tout au moins, poser de sérieux problèmes aux Blancs.

e) Mouvement d'enveloppement tout indiqué de par la présence d'un pion blanc à 29.

f) Dans la logique de ce mouvement qui confère aussi la possibilité de repli (20-24).

g) La théorie classique, dans ce type de jeu, préconise la perte de temps dans les débuts. Si, en revanche, on se reporte aux théories actuelles, ce repli est à considérer comme pusillanime.

h) L'amorce d'un rééquilibrage de la formation.

i) Reprenant leur judicieuse idée d'enveloppement de l'aile droite adverse.

j) L'audace d'un aspirant, qui, en plaçant ainsi un avant-poste au centre, apporte un supplément d'intérêt, une nouvelle part d'inconnu, richesse inépuisable du jeu.

k) Sans délai une première alerte : 15. 49-44, les Noirs dament 15. (25-30) ; 16. 34x14 (10x50), rafle quatre pions, dame et +.

l) Sur 15. 31-27, les Noirs prendraient un appréciable avantage positionnel par 15. ... 17-21 enchaîne l'aile gauche par le trèfle (terme imagé : pions à 16, 21 et 26).

m) La formation du trèfle, positionnellement bonne, interdit encore 16. 49-44 (18-22!) ; 17. 28x17 [brèche ouverte] (25-30) ; 18. 34x14 (10x50), +.

n) Un souffle d'air pour cette aile gauche, dont la structure n'en sera pas pour autant satisfaisante.

o) Les Blancs, par la montée de l'arrière-gauche de leur aile droite, maintiennent leur stratégie offensive dans une partie difficile à conduire.

p) Les réjouissances naissent souvent de la difficulté. Par ce coup de position, au demeurant très naturel, les Blancs ont envisagé un piège merveilleux.

q) Tout aussi naturelle cette réplique sur laquelle les Noirs délogent l'avant-poste et placent l'aile droite des Blancs, maintenant enchaînée, dans une situation délicate. Et pourtant...

r) Voilà la faute que le jeune conducteur des Blancs avait imaginé dans son projet, portant au total sur 12 temps, de provoquer, par un enchaînement sublime, une succession d'explosions dévastatrices.

s) Le premier temps d'une combinaison en 9 temps, complexe, dans un style « à l'africaine ».

t) Un mécanisme raffiné qui ouvre la voie pour damer à la case 5.

u) Si 31. ... (20x29), conclusion identique.

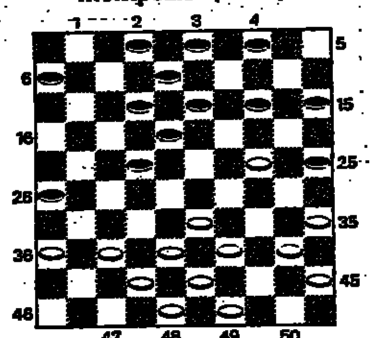
v) Un merveilleux jeune virtuose par son jeu audacieux, puis par son art d'avoir, avec quelle maîtrise, transcendé ce combat.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres), pour suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules de la FFJD en s'adressant directement à Jean Chaze, la Pastourelle, bât. D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

★ Pour répondre au souhait de nombreux problémistes, le grand maître problémiste René Fourgous propose la création d'une amicale des problémistes (promotion du problémisme, organisation de concours internationaux, etc.). Toutes précisions sur ce projet peuvent être recueillies directement auprès de M. Fourgous, 5, avenue Aristide-Briand, 94240 L'Hay-les-Roses. Tél. : (1) 740-05-93.

PROBLÈME

M. HISARD
Montpellier (1956)



Les Noirs jouent et + 1 ou +.*

● SOLUTION (25-30!!) et les Blancs, dans cette partie du tournoi mondial, 1956, répliquèrent, certains de conserver l'égalité numérique, par 24-20 (15x24), puis 40-34 qui livra le coup de dame (22-27!), 34x25 (26-31!), 37x26 (27-32), 38x27 (14-20), 25x14 (13-19), 14x23 (18x47!), N +.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

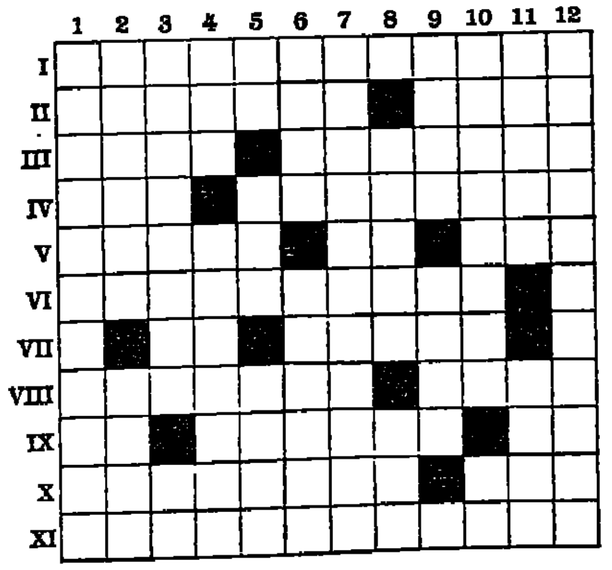
Nº 358

Horizontalement

I. Ignore le devoir de réserve. – II. Aux frontons. Au Portugal. – III. Tu. Toujours près d'exploser. – IV. Ils ont rehaussé maints chefs-d'œuvre. S'écartent du vrai. – V. Ni doué ni instruit. Porte-habit. Réduit en nombre, rehausse en valeur. – VI. Firent un ou plusieurs écarts. – VII. Conjonction. Vue. – VIII. ...pour être embauchées. Lestes. – IX. Sa civilisation brilla et mourut. Elles finissent de se consumer. Note. – X. Elles datent tout juste un peu. Il est tout blanc après le traitement. – XI. S'ils le firent trop ce fut étouffant.

Verticalement

1. Malgré un petit air sucré, c'est plutôt amer. – 2. On l'écoute, habituellement. Le petit la suit à reculons. – 3. Pas recommandés si on tient à la vie. A la banque. – 4. Pour l'arène. Mettre en condition. – 5. Conjonction. Fait bloc. Il peut battre des ailes de bas en haut. – 6. On en a vu à Cannes. Pour certaines marines. – 7. Imaginaires ou non, ce sont des victimes. – 8. Portions congrues. Direction. – 9. C'est un oui franc et massif. Ils font du neuf avec de l'ancien. – 10. Il fallait vider ces lieux. Article. – 11. Automatique, aujourd'hui. Là aussi, la vallée est verte. – 12. Ce que font certaines couches.



SOLUTION DU Nº 357

Horizontalement

I. Démaquillant. – II. Exigu. Nausée. – III. Maniées. Iafr. – IV. Emettront. Lr. – V. Net. Enna. Eia. – VI. Antériorités. – VII. Eva. Radars. – VIII. Ei. Asti. In. – IX. Usés, Associé. – X. Remarié. Tour. – XI. Soutènements.

Verticalement

1. Déménageurs. – 2. Examen. Iséo. – 3. Minette. Emu. – 4. Agit. Evasât. – 5. Quêteras. Ré. – 6. Erni. Tain. – 7. Insonorisée. – 8. La. Nara. – 9. Luit. Idiote. – 10. Asa. Etançon. – 11. Néflier. IUT. – 12. Terrassiers.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

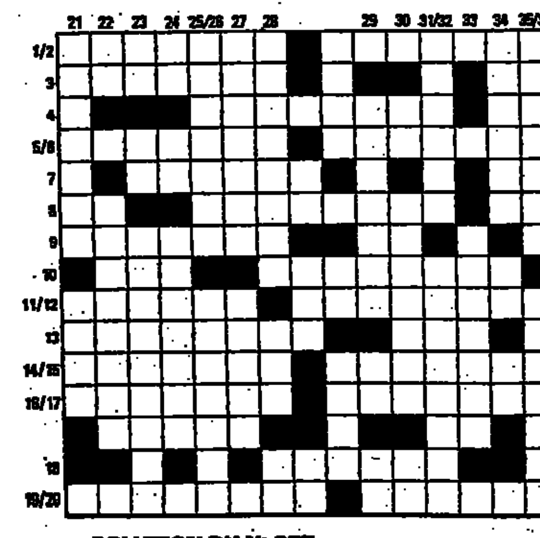
Nº 358

Horizontalement

1. NOOPRSS. – 2. AAABCCL. – 3. EEILLOS (+ 1). – 4. AEEGINRY. – 5. AILLMNO. – 6. EENORUX. – 7. EFILOS (+ 2). – 8. AEIMMRT (+ 1). – 9. EEEMPST. – 10. AACDILOZ. – 11. ADDEOR (+ 2). – 12. AAEIRSSS (+ 3). – 13. EEELLNTU. – 14. BEIILRS. – 15. DEEIINT. – 16. AEISSSZ. 17. AEINSST (+ 5). – 18. ACEITU. – 19. DEEORSTX. – 20. – AFINSU (+ 1).

Verticalement

21. EIMMOST (+ 1). – 22. AACIMMNO. – 23. AEEPRSSUX. – 24. AAEISTT (+ 1). – 25. ALLMOSS. – 26. BDEEINR. – 27. AELLOOT. – 28. EEEGNRRZ (+ 1). – 29. DIIINSV. – 30. AEMSSSU. – 31. AEERSV (+ 2). – 32. AACDELSU. – 33. ABEINSS (+ 2). – 34. AGILTU. – 35. AEINOSX. – 36 EEEINST.



SOLUTION DU Nº 357

Horizontalement

1. DEVASTER (DEVERSAT). – 2. MIMOSA (SOMMAI). – 3. TARIFERA (RAREFIAT FARTERAI). – 4. ARCHIDUC. – 5. VOLTIGEA (VOLIGEAT) – 6. INFORMEL (MORNIFLE). – 7. RACOLEUR (CROULERA). – 8. MARTINET (MATIRENT MERITANT TERMINAT). – 9. ECARTEZ. – 10. WISHBONE, vergue en forme d'arceau. – 11. CLOACALE. – 12. SCELERAT (RECTALES). – 13. ETUDIANT. – 14. CELERI. – 15. ENCROUES (COENURES RONCEUSE ENCOURES). – 16. LIEUSE (LIEUES).

Verticalement

17. DUALISME (DILUAMES). – 18. CAECAL. – 19. ACOLYTE. – 20. VOCIFERA. – 21. TRUANDE (ENDURAT). – 22. SCIERAIT (CITERAIS RECITAIS TIERCAIS). – 23. CUIRAS (CAURIS CURAIS SUCRAI). – 24. NEPALAISE. – 25. ETUVEREZ (EVERTUEZ). – 26. RACOLAT (COALTAR). – 27. WESTERN. – 28. MIXTION. – 29. SPENCER, habit sans basques. – 30. HILARE. – 31. MEUGLER (MERGULE GRUMELE REMUGLE). – 32. OCREUSE (COUREES COURSEE ECROUES RECOUSE SECOUER SECOURE). – 33. SALAIRE (ALAIRES LAIERAS REALISA RESALAI SALARIE SALERAI). – 34. EXTASIE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Entre l'eau et le pin

Les atouts du littoral aquitain : des plages à perte de vue et une forêt immense.


DUCASSE-RAPHO

An Pays basque, tout l'effort financier porte sur la promotion de la tauromachie et des sports basques.

IL ne peut se passer d'année sans que le littoral aquitain apporte quelques nouveautés. En effet, hormis les sites privilégiés sur la côte basque, autour du bassin d'Arcachon, ce littoral n'avait jusqu'à présent été l'objet que d'aménagements très disséminés et souvent anarchiques. La mise en place de la MICA (Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine) en 1970 a ordonné les choses, sans trop les précipiter. Finis le gros œuvre, les infrastructures, aujourd'hui les stations sortent de terre. Elles se veulent discrètes, accueillantes, sportives et réunir le plus possible les atouts offerts par l'immensité des plages et de la forêt. L'été 1984 avait été marqué par la mise en service d'un important VVF (Village vacances famille) au port d'Albert sur la commune de Vieux-Boucau dans les Landes. 1985 voit aboutir trois réalisations autrement importantes en Gironde (Hourtin et Gujan-Mestras) et dans les Landes (Moliets), tandis que le Pays basque, pris entre son riche passé touristique et les incertitudes politiques, paraît beaucoup plus préoccupé de maintenir la vitesse acquise.

GIRONDE. – La grande nouveauté girondine sera incontestablement le parc d'attractions nautiques (Aquacity) de Gujan-Mestras, à proximité du bassin d'Arcachon et de l'autoroute A 10. Construit dans un site de cinq hectares, il bénéficiera des jeux aquatiques classiques (toboggan, descentes de rapides, vagues artificielles), mais aussi d'une piscine de 2 500 mètres carrés. Dû à l'initiative d'un promoteur américain, ce projet ne figurait nullement dans les cartons régionaux, mais il a été accepté avec enthousiasme.

Plusieurs nouveautés importantes dans les stations, particulièrement à Hourtin, où a pris définitivement forme ce qui avait été prévu comme le paradis de la petite enfance et du nautisme : une île aménagée en port de plaisance, prévu pour deux cents bateaux. Une véritable station est en train de naître à l'abri de la dune qui sépare l'océan du plus grand lac de France.

En l'espace d'un an, d'énormes progrès ont été réalisés pour les capacités d'accueil : le Médoc possède maintenant un équipement qui lui faisait cruellement défaut : un quatre étoiles de luxe établi à Margaux. L'hôtellerie bordelaise se renforce de plus de deux cents chambres ; mille lits entrent en service à Carcans-Maubuisson, tandis que les campings girondins voient leur capacité d'accueil s'enrichir de deux mille emplacements. A noter que ces campings appliquent généralement, *à la demande de la* MICA, des normes de quarante personnes à l'hectare, au lieu de quatre-vingts.

Sur le plan sportif, il faut noter la remarquable réussite du golfe de l'Ardilouse à Lacanau. Complètement achevé, il est considéré par les spécialistes comme l'un des plus beaux de France. Un stage de football sera organisé à Lège - Cap-Ferret par Alain Giresse, le capitaine de l'équipe girondine. Le réseau des pistes cyclistes depuis Bordeaux continue de s'étendre. Enfin, il faut signaler l'ouverture à Saint-Emilion d'un écomusée régional du paysan-vigneron. Plusieurs animations sont prévues pendant l'été – tonnellerie, maréchal-ferrant, battage.

LANDES. – Le littoral landais s'équipe par l'intermédiaire de grandes percées dans la forêt perpendiculaires à l'Atlantique. Elles coïncident la plupart du temps avec l'embouchure de quelques ruisseaux qui serpentent à travers la forêt (Leyre, courant d'Huchet, courant de Courtis) et avec de minuscules villages typiques de l'habitat landais. Un aménagement lourd les aurait fait inexorablement disparaître.

Contrairement à l'idée reçue, cette terre est un lieu d'aménagement de conquête depuis toujours. Les responsables de la MICA ne manquent jamais une occasion de le rappeler. Qu'ils fondent un port artificiel à Port-d'Albret, ils ne font pas pire que ceux qui, au XVI[e] siècle, détournaient l'Adour de son débouché dans l'océan à cet endroit pour le faire rejoindre la mer à Bayonne.

Cap-Breton et Vieux-Boucau, les stations neuves sont maintenant opérationnelles. La mise en œuvre de la deuxième vague de Port-d'Albret commence cette année. La grande nouveauté 85 sera constituée par Moliets, au débouché du courant d'Huchet. Tournant résolument le dos à la mer, qui est considérée comme octroyée de surcroît, cette station est construite autour de trois axes de loisirs : le cheval, le tennis et le golf. Elle est encore loin de la capacité d'accueil de six mille lits qui est prévue, mais toutes les activités sportives annoncées seront en place dès cet été.

Tous ceux qui voient dans l'Aquitaine autre chose qu'une longue bande de sable pour se faire bronzer prédisent déjà un statut enviable à Moliets. Pour les responsables de la MICA, ce sera *le joyau de la côte aquitaine*, tournée vers une fréquentation à l'année.

PAYS BASQUE. – Aucune opération importante n'entrera en service cette année. Il est vrai que les équipements sont déjà très denses, et souvent anciens. Tout l'effort financier porte sur la promotion de la tauromachie et des sports basques, ainsi que sur celle de deux loisirs qui sont la spécialité du pays : le golf et le surf. Des stages intensifs sont organisés par ces deux disciplines.

PIERRE CHERRUAU.

- **Comité du tourisme de la Gironde, 21, cours de l'Indépendance, 33000 Bordeaux. Tél. 56-52-61-40.**
- **Comité du tourisme des Landes, 22, rue Victor-Hugo 40011 Mont-de-Marsan. Tél. 58-46-40.40.**
- **Comité de coordination touristique en Pays basque, 17, rue Victor-Hugo, BP 247, 64100 Bayonne. Tél. 59-59-28-77.**

Aux bons conseils de la MICA

FONDÉE en 1970, la MICA (Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine) avait connu des débuts difficiles dus en particulier aux réticences de certains milieux scientifiques et écologiques : « *Nous avons eu les pires ennuis au moment où nous aurions dû être encouragés le plus, quand nous mettions en place les infrastructures. C'était l'époque des grands procès d'intention. On nous accusait de tous les maux. En revanche, nous n'avons eu aucun problème à partir du moment où les équipements sont sortis de terre.* »

De 1970 à 1984, la MICA a investi 632,7 millions de francs qui lui ont permis d'être un véritable aménageur du littoral atlantique au même titre que Louis XVI, Napoléon I[er] ou Napoléon III. Elle a lancé un programme d'investissements publics de 1,4 milliard pour les équipements, et de 1,2 milliard pour les hébergements. La MICA a participé aux entretiens de quatre-vingt-treize POS (plan d'occupation des sols) et de sept SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Elle a doublé la capacité des campings, et fait passer la capacité d'accueil à 540 000 lits en 1980 contre 200 000 en 1970. La fréquentation touristique annuelle est estimée à 30 millions de nuitées, dont 20 % composées d'étrangers (Allemagne, Benelux, Grande-Bretagne, Pays scandinaves et même l'Espagne).

« *La MICA en a fini aujourd'hui avec la contestation systématique : c'est que je mets au défi quiconque de me montrer que les grands principes n'ont pas été respectés* », dit Pierre-Louis Soldaïni, secrétaire général de la MICA. Il ajoute : « *Il s'agissait d'abord de se greffer sur le tissu urbain existant, voire de tout petits villages landais. Faire une ville nouvelle, c'est faire du béton, ce n'est pas nécessairement créer la vie.* »

La MICA n'a construit que 900 mètres d'immeubles linéaires sur 230 kilomètres de côte. Elle a préféré un aménagement perpendiculaire qui n'était pas du tout à la mode à une époque où tout le monde voulait habiter au bord de l'eau.

Enfin, dernier grand principe prôné par Emile Biasini, président de la MICA : *les élus locaux ont toujours été considérés comme les grands responsables et les partenaires obligatoires. En quinze ans, il n'y a pas eu un seul véritable affrontement*, et ce n'était pas évident dans une région où les communes vivaient de leur forêt, ne faisaient pratiquement pas payer d'impôts, et n'attendaient pas grand-chose des touristes. Ce fut certainement la grande force d'Emile Biasini que de conforter sa légitimité auprès des élus locaux, plutôt qu'à Bordeaux ou à Mont-de-Marsan. Cela explique en tout cas la survie de la MICA, à *la demande des élus régionaux* et c'est un des rares dossiers aquitains sur lequel l'unanimité se soit faite.

Après la décentralisation, la MICA a perdu de son importance financière. Elle subsiste comme un conseiller et une haute autorité de l'aménagement. C'est bien la preuve d'une réussite.

Partir

Sac au dos

Le Centre permanent d'initiation à l'environnement du Teich organise du 3 au 6 août un stage : « Découverte du bassin d'Arcachon ». Le programme du stage associe la visite des lieux *les plus pittoresques du bassin* (réserves naturelles, parcs ornithologiques et ostréicoles) et des activités de plein air. Prix : 650 francs.

- **CPIE. BP 11. 33470 Le Teich. Tél. : (56) 22-80-93.**

Le souvenir de Toulouse-Lautrec

Situé en Gironde, sur les coteaux de Saint-Macaire, proche de Verdelais, le château de Malmoré, où vécut et mourut Toulouse-Lautrec, a été édifié *entre le douzième et quinzième* siècle. Une étape charmante pour retrouver le souvenir du peintre.

- **Ouvert tous les jours du 15 juin au 15 septembre. Saint-André-du-Bois, 33490 Saint-Macaire. Tél. : (56) 63-74-92.**

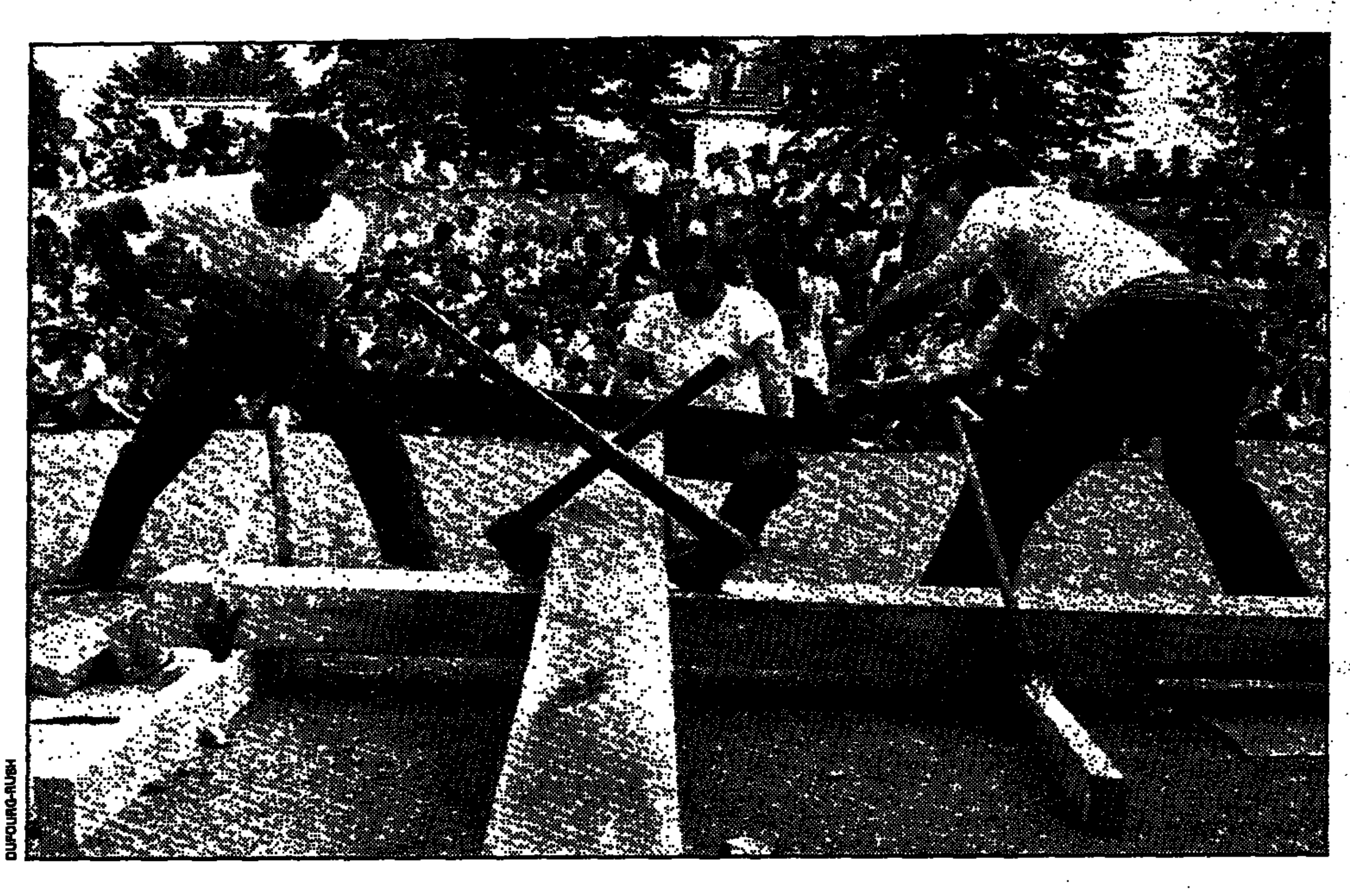
L'été à Biarritz

Plusieurs manifestations animeront Biarritz aux mois de juillet et août. On remarque notamment ; l'Orchestre de Prague (25 et 26 juillet), triathlon (28 juillet), concours hippique international (11, 12, 13 août), musique en Côte basque (30 août au 9 septembre) et le Festival du film ibérique et *latino-américain* (1[er] au 6 octobre). Enfin le golf de la célèbre station du Pays basque organise la « Biarritz Cup » du 19 au 25 août.

- **Office du tourisme, Javalquinto, square d'Ixelles, 64200 Biarritz. Tél. : (59) 24-20-24.**

Défis à mains nues

Pelote à chistera, à paleta, jeux ruraux, les Basques entre eux ne manquent pas une occasion de mesurer leur force et leur adresse.


DUFOURG-RUSH

LA première chose que l'on voit à Macao la Portugaise à la descente du bateau pris à Hongkong est un fronton. A Manille, île découverte par les Basques, la pelote est un sport en place. Aux Etats-Unis, en Floride et surtout en Californie, des descendants d'Euskariens ne trahissent pas la coutume ancestrale. Au Japon, les Nippons prouvent que leurs yeux bridés saisissent parfaitement toutes les subtilités offertes par le jeu de pelote. Téhéran a toujours son fronton, et La Havane les siens. La Chine rouge sera prochainement contaminée, car Jean-Pierre Erviti, le directeur technique national, s'apprête à franchir la fameuse muraille avec au cœur l'espoir d'y appuyer des frontons.

Ce serait un affront d'étouffer la pelote dans le cadre des sept provinces constituant le Pays basque (trois de ce côté-ci des Pyrénées, quatre de l'autre). On frappe la balle de gomme dans le Nord, à Lille, Tourcoing, Dunkerque. Mais aussi en Corrèze, à Brive, et en Provence. Bien sûr, dans le Béarn et les Landes, régions limitrophes. Et encore à Saint-Pierre et Miquelon, îles très «embasquisées».

Trois mille femmes sont des adeptes de ce sport en France, principalement à paleta. On voit difficilement une délicate adolescente frapper la balle à main nue. Près du mur, oui ; toutes les gamines nées au sud de l'Adour s'y sont essayées avec les garçons du village. Mais après, dès qu'il faut utiliser la puissance, votre main se transforme en un morceau de bois articulé. Une gifle d'un pelotari à main nue est synonyme de KO pour l'infortuné qui la recevra. Marie-Thérèse Haran de Bidarray et sa coéquipière Marie-Claude Saldubehere des Aldudes préparent avec conviction les prochains championnats du monde qui auront lieu en 1986 à Vitoria, dans la province d'Alava, en Espagne, où les féminines se produiront en démonstration. Depuis les premiers championnats du monde à Saint-Sébastien en 1952 la France a remporté trente-cinq médailles d'or. Si vingt-sept pays pratiquent la pelote dans le monde, seuls treize participent aux rendez-vous planétaires. Parmi les vainqueurs : Pampi Laduche d'Ascain, en 1974 à Montevideo, à mains nues.

Pampi est devenu le premier pelotari d'Euskadi-Nord, le seul professionnel capable de lutter d'égal à égal avec les meilleurs Espagnols, notamment Rétégui II. Il gagne ainsi sa vie à la souffrance de ses mains, car renvoyer de volée des balles de cuir qui pèsent plus de cent grammes, ça fait mal ! Cheveux bouclés, muscles saillants, Pampi est aussi connu au Pays basque que Platini ou Noah. Sa réputation prendra des proportions nationales dès que le trinquet sera construit à Paris, en bord de Seine.

Nous l'avons vu se lancer dans un pari invraisemblable : jouer seul chez lui, dans le trinquet familial des Laduche, à Ascain, contre les champions de France amateurs Diribarne et Mutuberia. Le trinquet était plein à craquer. La foule des bérets se demanda soudain ce qu'elle faisait là quand le joueur seul fut mené 27 à 14. Les parieurs se désintéressaient de la partie lorsque Pampi remonta, prit les devants et mena 45-42 avant de céder dans les ultimes points (50-46). Le joueur de rugby Pierre Dospital, le pilier-chanteur du XV de France, était venu en voisin d'Espelette. Il ne pouvait pas retenir son émotion :

« *Dios, quelle partie. Qu'un tel champion ne soit pas célèbre, c'est honteux...* » Cette nuit d'avril 1985 vit le jour avec, toujours attablés, le patriarche Joseph Laduche (en son temps un redoutable joueur à mains nues) et ses quatre fils, dont Pampi. Voir son trinquet plein comme aux plus beaux soirs de sa jeunesse, entendre les aficionados louanger son héritier, cela lui réchauffa le cœur.

Heureux père qui se mit à raconter des histoires de pelote jusqu'à plus soif. Lorsqu'il affrontait les abbés en soutane Harriet et Gasterazu, en 1939, au fronton de Paris. A mains nues évidemment. Les Laduche sont des gens de contact direct, ils n'utilisent pas d'instrument rapporté pour s'exprimer.

Aujourd'hui le curé de Saint-Etienne-de-Baïgorry, Saldurébère, se produit sans soutane. Tout comme Garacothe de Lasse, curé de Saint-Martin-d'Arrossa. A chistera, au grand gant, l'abbé Mourguy de Saint-Jean-de-Luz a compté parmi les derniers à jouer en soutane. Dans les années 60, les joueurs en noir faisaient encore partie du décor rituel. Les abbés Erramouspé d'Aldudes, Etchegarray d'Arraute-Charritte et le curé d'Urrugne Etchegory notamment.

Chaque fronton organise son championnat amateur, entre copains ou habitués. C'est l'occasion de perdre quelques centaines de grammes avant de les reprendre dans une séance d'apéro musclée. Que suivra un repas particulièrement solide. Entre hommes, les quatre joueurs, l'arbitre plus les deux ou trois spectateurs. Toujours cet esprit de fête omniprésent dans ce coin de France.

C'est ainsi que fonctionne Pierre Dospital, le gaillard d'avant du XV de France. Près de la frontière, à Dancharria, au fronton-mur, à gauche du restaurant Ur Eguian (au bord de l'eau), il fait équipe, à paleta, avec Jean-Michel Ithurbide, son compagnon de joug de l'équipe de rugby de l'Aviron bayonnais. Au Pays basque, la notion de défi est surpuissante. Il faut démontrer que l'on est le meilleur (partout, en chantant ou en pratiquant un sport). C'est là un véritable chromosome de la race.

Si la danse est un trait commun à tous, au même titre que le chant et les jeux d'adresse, rien n'égale les efforts que nécessitent les jeux ruraux basques. Le fermier qui vit en autarcie doit faire face à toutes les tâches. Il construit les clôtures, laboure les terres avec les bœufs, déblaye donc, soulève des morceaux de rochers tombés de la montagne, coupe le foin à la faux, coupe du bois, lève avec une corde les bottes de paille, porte des bidons de lait... De cette vie rude est née une maîtrise quasi naturelle sur son environnement. C'est ainsi que, l'esprit échauffé par le vin, le costaud du village jetait un défi au costaud du village voisin. Cela allait du bras de fer au lever de la pierre, en passant par le tiré du maquila (les deux antagonistes sont assis pieds contre pieds et chacun tire le bâton par un bout, le jeu consistant à faire lever l'autre). Ces jeux se perpétuent.

Pierre Dospital, précisément, en est l'un des maîtres. Par sa force mais aussi par la volonté qu'il a de structurer ces jeux, de les mettre en équation, de leur donner des règles précises. Car, pour le moment, la vérité de tel village n'est pas celle de tel autre, d'où d'interminables querelles de clocher pour définir quel est le véritable champion de telle ou telle discipline. Ces jeux ancestraux exercent une véritable fascination sur les jeunes. Il suffit que les grands aient terminé leur affrontement au tir à la corde, sur la place du fronton, pour qu'une nuée d'enfants se précipitent pour s'agglutiner autour du filin. A cinquante, soixante, parfois une centaine, ils s'agrippent et singent leurs aînés. C'est ainsi que les deux fils de Peïo Dospital, Jean-Michel (seize ans) et Alain (treize ans), sont venus aux jeux de force basques. « *Les gosses aiment ça*, insiste Peïo. *Ils s'y mettent à sept ou huit pour bouger une pierre de cent cinquante kilos et plus...* »

Par grappes, les gamins des villages l'abordent pour lui demander de leur parler, non pas de rugby, mais des jeux basques. Ce qui lui fait dire :

« *Nous sommes peut-être un millier de pratiquants aujourd'hui, mais nous serons le triple dans moins de cinq ans.* »

Il est d'ailleurs fortement question de présenter un festival de force basque au Palais omnisports de Bercy à l'automne prochain. Pierre Dospital se contentera là de mener le bal, il ne dansera pas la danse des gros ours leveurs de pierre comme son copain d'Euskadi-Sud Perruréna, qui approche les 300 kilos ! Eh oui, une pierre de 285 kilos, taillée spécialement, venue d'une carrière précise. Donc, pour comprendre l'âme basque, il suffit de savoir que les Basques aiment la fête et que cette fête est pimentée par des défis.

JEAN GUIBEL.

● **La Semaine des sports basques aura lieu du 11 au 18 août à travers tout le Pays basque.**

Les vins d'en face

Côtes-de-blaye, côtes-de-bourg, ces modestes appellations contrôlées se font une place au soleil sur l'autre rive de la Gironde à quelques tirées d'ailes du Médoc.

EN Médoc, on parle d'eux sur un ton légèrement condescendant. On dit : « *les vins d'en face* ». En face, sur la rive droite de la Gironde, c'est Bourg et Blaye. Deux citadelles qui défendaient l'arrivée à Bordeaux par la mer. Deux aires d'appellations contrôlées peu connues, où l'amateur peut faire de très bonnes affaires en allant chercher son vin à la propriété.

Les Médocains sont plutôt des « vignerons-châtelains ». Ici, on rencontre des « vignerons-paysans ». Cela n'a rien de péjoratif. Simplement, l'accueil est plus chaleureux, le rendez-vous n'est pas obligatoire ; le château n'est souvent qu'une petite maison attenante à la cuverie. La comparaison s'arrête là, même si Bourg est juste en face de Château-Margaux, même si, des fenêtres du château Ducru-Beaucaillou, on a une vue superbe sur le fort de Blaye. L'estuaire de la Gironde est une frontière. La nature du sol change sensiblement, les expositions aussi.

« *Aucun d'entre nous ne prétend faire des pauillac ou des saint-estèphe, même si nous n'en sommes qu'à 2 ou 3 kilomètres à vol d'oiseau. Nous faisons tout simplement des côtes-de-bourg,* assure Alain Faure, propriétaire du château Belair-Coubet. *Mais nous utilisons les mêmes cépages : cabernet-sauvignon, cabernet franc et merlot pour les rouges.* » Ses mains bien à plat sur son bureau sont caleuses et un peu noires. Il y a quelques minutes encore, il était sur son tracteur. Les vignerons d'ici sont à la fois au four et au moulin, ou plutôt au chai et au bureau, à moins que ce ne soit dans les vignes.

Le « 83 » qu'il nous fait goûter a de beaux arômes de fruits rouges avec des notes de réglisse. Il est dense, et ses tanins s'arrondiront en vieillissant. C'est un vin capable de tenir au moins dix ans et qu'il ne faudrait pas commencer à boire avant deux ans. Modestement, Alain Faure reconnaît qu'il a particulièrement bien réussi ses « 83 ». Mais il ne s'en attribue pas tout le mérite. « *Vous savez, cette année là, le mois de septembre a été très beau. La fin de maturation était exemplaire et nous avons vendangé sans une seule goûte de pluie. C'est exceptionnel.* »

Ces vins ont été mis en bouteilles en avril. Le temps de les laisser se reposer de leurs émotions et ils seront en vente dès septembre prochain pour une vingtaine de francs. Dans le Bourgeais comme dans le Blayais, il n'y a pas d'outrance sur les prix. Les « 82 » d'Alain Faure sont à 21 francs ; les « 81 » (prêts à boire maintenant) à 21,50 francs. « *Le rapport qualité-prix est vraiment super* », affirme Yann Eon, jeune sommelier de chez Bocuse rencontré au hasard des routes du vignoble. Ses moustaches en guidon de bicyclette sont encore rougies des vins goûtés dans la journée. « *Bien sûr, c'est Paul Bocuse qui décide,* ajoute-t-il, *mais je pense bien trouver dans cette région de quoi le surprendre.* » Il n'est pas le seul, Yann Eon à arpenter le vignoble. « *Nous recevons de plus en plus de sommeliers* », affirme Jean Teisseire, propriétaire du château Rousset. « *La jeune génération bouge plus que l'ancienne, et je crois bien qu'ils goûtent mieux.* » Ils ont de quoi s'exercer avec le côtes-de-bourg « 82 » des Teisseire (17,90 francs), qui sent les fruits rouges légèrement confits, avec des notes de rose fanée.

En côtes-de-bourg, les blancs sont confidentiels. Ils sont plus faciles à trouver dans le Blayais, au sol plus calcaire. Jacques Lafon a bien réussi ses « 84 » du château Les Videaux. Ils sont fins, fruités, frais (on dit d'un vin qu'il est frais, voire vif, quand il a une bonne acidité) et ils ne coûtent que 15 francs. En rouge, il vend en ce moment ses « 82 » (18 francs) et de remarquables « 81 » (19,50 francs) prêts à boire maintenant, bien équilibrés, tanniques mais sans excès. « *Nous sommes aussi têtus que patients,* dit-il de sa grosse voix grave à l'accent chantant. *Nous sommes en train de sortir de l'anonymat. Avec les prix que nous pratiquons, nous ne craignons pas la comparaison avec des crus d'ailleurs. On parle de plus en plus de nous, et l'avenir nous paraît plutôt rose. Le pain noir est déjà mangé.* »

Ce ne sont là que trois adresses. Il y a en a des dizaines d'autres à découvrir à un quart d'heure par le bac du centre du Médoc ; là où une bouteille coûte parfois le prix d'une caisse ici. Pour douze fois plus de plaisir ?

CHRISTIAN FLACELIÈRE et MICHEL SMITH.

● **ADRESSES :**

– Alain Faure, château Belair-Coubet, Saint-Ciers-de-Canesse, 33710 Bourg-en-Gironde. Tél. (57) 42-17-06.

– Jean Teisseire, château Rousset, Samonac, 33710 Bourg-sur-Gironde. Tél. (57) 68-46-34.

– Jacques Lafon-Valladeau, château Les Videaux, Le Cabut, Cars, 33390 Blaye. Tél. (57) 42-18-90.

● **LIRE :**

***Le Grand Bernard des vins de France, côtes-de-bourg*, par Bernard Ginestet, aux éditions Nathan (125 F).**


DUFOURG-RUSH

L'esprit échauffé par le vin, le costaud du village jetait un défi au costaud du village voisin.